LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 257 ★ Risque de pluie verglaçante en matinée. Max.: 2 **(détail page 19)** Montréal, jeudi 6 novembre 1986

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

La bonne cuisine commence chez Anjou QUÉBEC
Votre boucher charcutier traiteur
L'innovateur depuis 1953
1025, rue Laurier ouest 272-4063/272-4086

Harvey est mort d'un coup à la tête

M. Gaston Harvey

GÉRALD LAROSE ACCUSE LA SQ D'AVOIR MONTÉ UN SCÉNARIO

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Le manifestant Gaston Harvey est mort des suites d'un coup subi à la tête.

C'est ce que révèle la seconde autopsie pratiquée par le Dr Pierre Fournier, sur le corps du manifestant de Pointe-au-Pic. Hier en conférence de presse, le président de la CSN Gérald Larose a rendu publique la conclusion de cette seconde autopsie.

Le Dr Fournier, de l'hôpital Riverside, à Ottawa, y affirme que Gaston Harvey est décédé par asphyxie, « suite à une commotion cérébrale causée par un coup subi sur le dessus de la tête ».

Durant une interview téléphonique à partir de l'Hôpital Riverside d'Ottawa, le Dr Fournier a d'ailleurs précisé à la représentante de la *Canadian Press*: « S'il n'avait pas reçu de coup à la tête, il ne serait pas mort ».

Il n'en fallait pas plus pour que le président de la CSN accuse la Sûreté du Québec et les coroners de « cover-up ». « C'est un 'cover-up' de la Sûreté du Québec et des coroners. J'accusais la Sûreté du Québec d'avoir monté un scénario. Là j'accuse les coroners d'avoir été complices. »

Le premier rapport d'autopsie pratiquée par le Dr Georges Miller, et rendu public par le coroner au dossier Marc Bouliane, conclut à la mort par asphyxie. Gaston Harvey serait mort étouffé parce qu'il a vomi dans ses bronches.

La seconde autopsie arrive à la même conclusion mais précise que s'il y a eu vomissure dans les bronches c'est qu'il y a eu commotion cérébrale, causée par un coup porté à la tête. « Il y a eu violence, il y a eu des coups qui ont entraîné la mort », a tranché M. Larose.

M. Gérald Larose a refusé toutefois de donner aux journalistes la totalité du rapport d'autopsie pratiquée par le pathologiste d'Ottawa, prétextant qu'ils n'avaient pas eu non plus la totalité du premier rapport d'autopsie du Dr Miller.

« Vous avez la conclusion. Je vous la donne de la même manière que la police l'a fait avec le rapport du Dr Miller. »

M. Larose s'en est pris à la manière « hâtive, irrégulière, insidieuse et suspecte qui a caractérisé le comportement de la Sûreté du Québec, du coroner investigateur, du coroner enquêteur et du coroner en chef ».

A ses yeux, il s'agit ni plus ni moins que d'une « conspiration » de la SQ et des coroners pour « dissimuler la vérité » au public et à la famille de Gaston Harvey.

« Les deux heures d'attente — entre le moment de l'arrestation et celui où la famille a été prévenue du décès — ont servi à la SQ pour arrêter son scénario », soutient le président de la CSN.

Voir page 12 : Harvey

L'anglais en 1ère année: oui . . .mais

JEAN-PIERRE PROULX

Le Conseil supérieur de l'Éducation a donné, mais avec réserve, son aval au projet du ministre de l'Éducation de permettre, à sa discrétion, l'enseignement de l'anglais langue seconde dès la première année du primaire. Il indique toutefois sa nette préférence pour la formule de l'« enseignement intensif ».

Dans un avis rendu public hier, le Conseil indique que cette dernière formule constitue « une des voies les plus prometteuses » et justifierait une modification au règlement en vigueur pour autoriser les commissions scolaires à dispenser un tel type d'enseignement.

Quant à l'« introduction de l'anglais langue seconde au premier cycle du primaire, [elle] constitue aussi une ouverture pédagogique intéressante, à condition qu'on s'asssure de la qualité des enseignements ».

Le Conseil distingue l'« enseignement intensif » de l'« immersion », laquelle consiste « à utiliser la langue cible comme langue d'enseignement d'une autre matière ou de toutes les autres matières ». L'enseignement intensif consiste plutôt à concentrer celui-ci sur « une courte période ». Les recherches abondent, dit le Conseil, qui font état « de l'efficacité remarquable » de cette méthode. La formule est expérimentée d'ailleurs avec succès depuis quelques années à la commission scolaire des Mille-Isles.

Il rejette la formule de l'immersion anglaise pour les francophones, formule, dit-il, qu'on ne pourrait « généraliser sans grande témérité pour le Québec ».

L'enseignement dès la première année, est en soi un « bon moyen », convient le Conseil, à la condition qu'il s'agisse d'un enseignement de qualité: « Même prolongés, le saupoudrage et la médiocrité demeurent ce qu'ils sont et nous ne saurions en attendre qu'ils rendent nos enfants plus aptes qu'ils ne le sont aujourd'hui à maîtriser l'anglais comme langue seconde ».

A cet égard, le Conseil reprend la critique qu'il faisait déjà dans son avis de 1984: les commissions scolaires n'accordent même pas à l'enseignement de l'anglais le temps prévu dans le régime pédagogique et y affectent encore « trop souvent des enseignants aux compétences linguistiques douteuses ». Bref, écrit le Con-

Voir page 12 : L'anglais

C'est descendre bien bas !

Photo Jacques Grenier

À 45 jours de « l'hiver officiel », surprise du matin, hier ! Le Mont-Royal, gercé de glace, ses pieds nus dans l'aube qui enflent, beaux mais gelés, cristallins mais durs d'orteil, n'en revenait pas. Moins 9, à l'échelle celsius, ça te fait descendre bien bas, pour un 5 novembre ! On entre mal dans les records de froid, même quand on est une montagne des villes !

Deux grèves de 24 heures dans les hôpitaux

LAURENT SOUMIS

Au moins deux grèves de 24 heures impliquant plus de la moitié des employés syndiqués du secteur de la Santé et des services sociaux perturberont dès la semaine prochaine quelque 500 établissements du réseau dont plus de la moitié sont des hôpitaux.

Ces grèves impliqueront 116,000 travailleurs soit plus du tiers des 300,000 salariés syndiqués de l'État québécois.

De source sûre, LE DEVOIR a appris, hier, que la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN) a l'intention d'annoncer, dès demain après-midi, le déclenchement d'une grève générale de 24 heures dans 498 établissements.

Au cours des prochaines heures, les derniers des 535 syndicats locaux se prononceront sur le mandat de grève. Diverses sources de la CSN assuraient hier être en mesure d'annoncer les résultats vendredi après-midi.

Lundi dernier, le président de la FAS, M. Yves Lessard, avait qualifié les premiers résultats de « très positifs », usant de toutes les réserves d'usage. Pressée de questions, la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, invitait, hier, LE DEVOIR à juger des résultats à partir de sa « bonne humeur » plus qu'apparente.

Il y a deux semaines, la FAS avait déjà arrêté la date du 10 novembre, soit lundi prochain, comme date probable de déclenchement de la grève.

Après celui, la semaine dernière, de la Fédération des travailleurs du Québec, le débrayage de la FAS-CSN affectera à son tour la plupart des grands hôpitaux, des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres de services sociaux (CSS) et des centres d'accueil.

Il semble que la FAS ait écarté, du moins pour l'instant, l'idée d'un débrayage de 48 heures, préférant « graduer » l'exercice des moyens de pression.

On sait déjà que dans la grande majorité des cas, le Conseil des services essentiels a rejeté les listes déposées par la FAS en fonction de son propre code d'éthique.

Toutefois, la FAS s'est publiquement engagé à maintenir les ser-

Voir page 12 : Deux grèves

Saumier quitte la Bourse

PAUL DURIVAGE

M. André Saumier a quitté hier ses fonctions de président de la Bourse de Montréal, poste qu'il occupait depuis moins de 17 mois à la suite du départ de M. Pierre Lortie qui accédait alors à la présidence de Provigo.

M. André Saumier

Dans un communiqué émis à la presse tard hier soir, le président du comité des gouverneurs de la Bourse, M. André Desaulniers, qui annonça la nouvelle, dit avoir « accepté avec grand regret la démission » de son président.

Aucune raison n'a été apportée pour ce départ surprise sinon que M. Saumier « désire poursuivre

Voir page 12 : Saumier

Dofor est un cadeau pour les acquéreurs

—Jean-Guy Parent

GILLES LESAGE

QUEBEC — La privatisation de Dofor permettra aux acquéreurs de «faire des passes de centaines de millions de dollars», accuse le porte-parole péquiste.

En rendant public un mémoire de planification 1986-90 du Groupe SGF, en date du 19 décembre 1985, le député de Bertrand a déclaré hier qu'en vendant Dofor au prix de $650 milions, le gouvernement fera un beau cadeau aux acquéreurs, étant donné que les actifs de la filiale de la SGF vaudront près de $1 milliard en 1990. «Un maudit bon deal pour les hommes d'affaires qui voudront l'acheter, lance M. Jean-Guy Parent, estimant qu'il y en a certains qui ont déjà commencé à sabler le champagne.

Tant en conférence de presse qu'à l'Assemblée nationale, l'opposition a poursuivi son offensive contre la privatisation de sociétés étatiques, qu'il s'agisse de Dofor, de Soquem (Cambior), de Québecair, et fait débattre une motion qui dénonce «la disparition des indispensables instruments collectifs dont s'est dotée la société québécoise depuis 25 ans». Les péquistes continuent de demander un

Voir page 12 : Dofor

ÉCONOMIE

HAUSSE DU PRIX DE L'ESSENCE

Après 24 heures au cours desquelles l'incertitude et l'expectative ont dominé, le mouvement à la hausse des prix de l'essence amorcé par Ultramar a pris une nette ampleur hier.

En effet, les compagnies Shell et Pétro-Canada ont décidé d'emboîter le pas et ont décrété hier une hausse généralisée de deux cents du prix de l'essence ordinaire avec plomb, ce qui porte le prix du litre à Montréal à 48.9 cents. Le mouvement était beaucoup moins perceptible chez Texaco et Sunoco tandis que chez Esso, on assurait que les prix n'avaient pas changé. **Page 13**

OTTAWA NE MODIFIERA PAS SA STRATÉGIE SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Une poussée protectionniste à Washington

LE NOUVEAU CONGRÈS

	Avant	Après	Variation
SÉNAT			
Démocrates	47	55	+6
Républicains	53	45	−8
CHAMBRE			
Démocrates	253	261	+8
Républicains	182	173[1]	−9

[1] Au moment de mettre sous presse, les Républicains étaient en avance dans un autre État.

WASHINGTON (AFP, Reuter, PC) — La victoire des démocrates au Sénat donne une seconde chance aux avocats du protectionnisme au Congrès et pourrait se traduire rapidement par un ou des projets de loi très restrictifs, estimait-on hier dans les milieux économiques et financiers américains.

Tel est peut-être la conséquence la plus directe de l'élection américaine sur le Canada. En perdant sa majorité au Sénat, le président Ronald Reagan aura plus de difficulté à contrer la vague protectionniste abritant de nombreux démocrates protégeant jalousement leurs électeurs.

À Ottawa, même s'il est conscient que l'accent protectionniste s'accentue, le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de modifier sa stratégie quant aux discussions sur le libre-échange.

Les commentaires étaient rares hier dans la capitale canadienne. « Je ne pense pas que cela nous amènera à changer notre stratégie », a finalement commenté la ministre responsable du libre-échange, Mme Pat Carney.

« Les négociations (leur principe) ont déjà été approuvées par le Congrès, nous sommes à discuter , a rappelé Mme Carney, jugeant « prématuré » de prédire l'attitude du Congrès renouvelé.

L'opposition libérale était beaucoup moins sereine et le néo-démocrate Steven Langdon a rappelé que trois des cinq sénateurs républicains qui avaient in extremis donné le feu vert aux négociations sur le libre-échange, avaient perdu leur siège.

Le président américain a pour sa part tenté de minimiser l'échec de son parti au Sénat en insistant sur les « gains sans précédents » des républicains pour les postes de gouverneurs et le « maintien de la base » de ce parti à la Chambre des représentants. Il ne s'est pas attardé non plus sur le fait que le taux de participation aux élections du 4 novembre a été le plus bas en 44 ans, soit 37.3 %.

En dépit de l'échec au Sénat, le président âgé

Voir page 12 : Une poussée

Autres informations —page 4

Le silencieux

ON SE marie pour la bagatelle; on divorce pour des bagatelles.

■

Parmi les gens invivables, je place au premier rang ces personnes qui décident que vous ne les aimez pas parce que vous ne dites pas comme elles.

■

Beaucoup de gens et même des critiques appellent humour absurde des niaiseries bouffonnes. Rien n'est plus naturel à l'homme que la grimace.

■

Notre « joual » au Québec fait des progrès : il s'est enrichi du « slang » américain.

— ALBERT BRIE

Greenfield Park Tél.: 466-1555
Dollard-des-Ormeaux Tél.: 685-3600
Pont-Viau — Laval Tél.: 669-0809
Ville Mont-Royal Tél.: 735-1161
Ville LaSalle Tél.: 364-9734
Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-9700
Longueuil Tél.: 468-0888
Ottawa Tél.: (613) 727-1492
Chomedey-Laval Tél.: 682-6464

Nous avons ce qu'il vous faut, "Ça c'est certain!"
MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE
10 SUPERMAGASINS
6060 Métropolitain est St-Léonard (stationnement à l'arrière) Tél.: 253-1122

JOIGNEZ L'ÈRE DIGITALE
BOSE & TEAC
301 série 11
• «direct reflecting»
• 75 watts RMS
• 2 voies 3 haut-parleurs
• Son stéréo partout
• Répond aux normes du digital
Lecteur compact disc PD 160
• Laserdiode à trois faisceaux de haute résolution
• Chargement de disque linéaire
• Entraînement par logique CI
• Deux modalités de lecture répétitive
• Recherche rapide de plages et indice
ABSOLUMENT EXTRAORDINAIRE/PROFITEZ-EN
Le Marché de l'Électronique tient à vous faire profiter d'une offre extraordinaire sur certains modèles de haut-parleurs Bose qui, tout en conservant leur qualité de son unique, ont quelques légères imperfections quant à la finition extérieure.
$699.88 RÉG.: $899.88 RABAIS DE $200.00
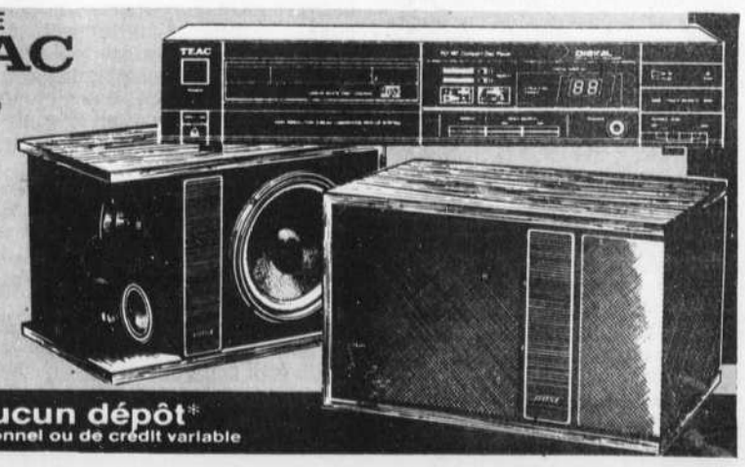
36 mois pour payer/Aucun dépôt*
*Selon les termes du contrat de vente conditionnel ou de crédit variable

Dye refuse de se laisser entraîner par le NPD dans une controverse à propos des CF-18

BERNARD DESCÔTEAUX

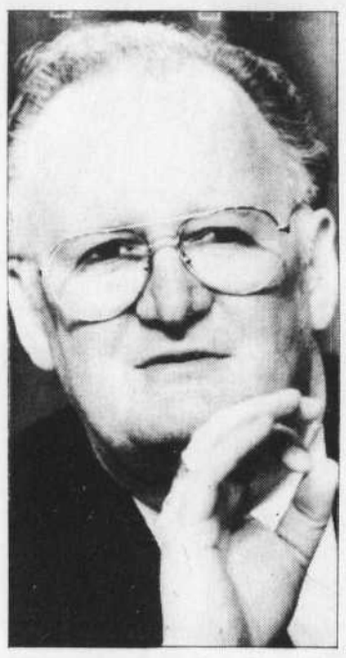

M. Kenneth Dye

OTTAWA - Le vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, a refusé hier de se laisser entraîner par le Nouveau Parti démocratique dans la controverse entourant l'octroi du contrat d'entretien des avions F-18 à la société montréalaise Canadair.

Alors que le chef du NPD, M. Ed Boadbent, lui demandait d'engager immédiatement une enquête et de présenter d'ici deux semaines un rapport préliminaire sur l'octroi de ce contrat, M. Dye a indiqué qu'il y aura analyse de ce dossier. Mais pas aux conditions fixées par un seul parti politique.

Dans une lettre adressée hier après-midi au chef du NPD, M. Dye a soumis que les parties qui s'interrogent sur le processus d'octroi du contrat d'entretien des F-18 devront attendre à l'automne 1987 pour connaître son opinion. Il avait déjà prévu mener un examen détaillé des dépenses du ministère de la Défense en 1987. Cet examen portera entre autres sur le programme d'acquisition des avions F-18 qui avait déjà retenu l'attention du vérificateur en 1984.

À l'intérieur de ce programme, on s'arrêtera au contrat d'entretien en raison de son importance, a-t-il fait savoir.

M. Dye dit ne pouvoir faire autrement. D'une part, il ne peut agir sur la demande d'un seul individu ou d'un seul parti puisqu'il détient son mandat du parlement. Il ne peut non plus, question de protéger son indépendance, se laisser entraîner dans des controverses chaque fois qu'un parti conteste l'octroi d'un contrat. D'autre part, il note que l'enquête demandée ne se fait surtout pas en deux semaines.

M. Broadbent a indiqué hier soir qu'il chercherait à obtenir l'accord du gouvernement conservateur pour qu'on demande au vérificateur d'agir immédiatement. Il faut, dès cet automne et non dans un an, assainir l'atmosphère autour d'une décision qui menace de diviser le pays, a-t-il noté. Cette démarche est cependant vouée à l'échec, le ministre Robert René de Cotret ayant indiqué déjà qu'il était contre.

M. Broadbent se défend de vouloir prendre parti pour ou contre Canadair en réclamant une telle enquête. Il soutient que son intervention vise simplement à restaurer la confiance du public dans le système de soumission publique qui est actuellement mise en cause par le silence qu'oppose le gouvernement à certaines questions.

Néanmoins, le chef néo-démocrate reprend les arguments avancés par le premier ministre du Manitoba, M. Howard Pawley, qui, lui, dénonce ouvertement l'octroi du contrat à Canadair. Ainsi, M. Broadbent s'est-il dit inquiet devant l'argument voulant que Canadair devra payer $30 millions pour acheter les droits d'accès à la technologie du F-18 pour pouvoir faire son entretien. Selon M. Pawley, Le consortium dirigé par Bristol Aerospace de Winnipeg n'aurait pas eu à payer ce $30 millions.

Le ministre de Cotret a pour sa part fermement nié une telle affirmation. Les deux soumissions retenues prévoyaient des coûts de $100.5 millions (Bristol) et de $104 millions (Canadair) pour la première phase du contrat. Dans les deux cas, ces montants incluaient le coût des transferts de technologie, a-t-il assuré affirmant que l'État n'aurait pas un sou de plus à dépenser.

Si l'opposition néo-démocrate veut bien appuyer le gouvernement néodémocrate du Manitoba dans sa bataille contre le gouvernement fédéral, on trouve cependant qu'il y a certaines bornes à ne pas dépasser. Ainsi, on affirme discrètement que la menace de M. Pawley de boycotter le processus de négociations constitutionnelles visant à faire adhérer le Québec à l'acte constitutionnel de 1982 était de trop. Le premier ministre Pawley a semblé avoir compris le message puisque hier il soutenait ne pas avoir fait une telle menace.

Le gouvernement Mulroney continue néanmoins à faire preuve de prudence dans ce dossier. Le seul porte-parole autorisé est toujours le ministre de Cotret qui est seul à répondre aux questions de l'opposition.

Les députés conservateurs du Manitoba continuent pour leur part de faire preuve de solidarité même si c'est un peu à contre-coeur parfois. Au caucus hier matin, le premier ministre Mulroney a exprimé sa satisfaction devant lévolution du dossier qui laisse le gouvernement manitobain seul à attaquer la décision favorable à Canadair.

Isolé même dans l'Ouest où il ne reçoit d'appuis des autres provinces, on croit qu'il finira par comprendre qu'il nuit à ses chances de coopération avec le gouvernement fédéral s'il poursuit cette bataille.

Côté reporte à trois mois l'annonce d'une hausse des tarifs postaux

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, responsable de l'administration de la Société canadienne des postes, M. Michel Côté, a reculé hier, devant les pressions de ses collègues du caucus conservateur, et décidé de renvoyer pour étude à un Comité des Communes l'augmentation prévue de deux cents des timbres-poste.

Du même coup, il a effectivement retardé la mise en application des différentes recommandations de la Société des postes qui déposait au même moment son plan général qui lui permettrait d'améliorer son service tout en devenant financièrement rentable, comme le souhaite le gouvernement.

M. Côté a été forcé, après la réunion de son caucus en avant-midi, de rappeler en catastrophe tous les documents et les copies d'un discours qu'il devait prononcé aux Communes pour apporter les modifications que l'attitude agressive de son caucus lui avait dictées, retardant d'une heure l'annonce modifiée en Chambre et la conférence de presse de la Société des postes qui devait suivre.

Embêté, le ministre a été obligé de se plier et d'accepter l'idée de nouvelles consultations et de demander au président de la Société des postes, M. Donald Lander, un délai d'au moins un mois, en plus de la période normale prévue de 60 jours après avoir été publiée dans la *Gazette du Canada*.

« À cause de la préoccupation et des commentaires exprimés par mes collègues et les différents groupes concernés, a précisé le ministre à la sortie des Communes, j'ai pensé qu'il était utile, et le cabinet a souscrit à mon idée, de référer toute cette question à un comité qui se penchera sur le dossier et fera rapport. »

Le ministre responsable et la direction des Postes comptaient sur cette augmentation pour réduire et même éliminer le déficit annuel encouru par le service depuis 1958.

En 1985-86, les recettes totales atteindront $2.757 milliards, les dépenses $2.968 milliards et le déficit prévu sera de $184 millions. En 1981, le déficit s'établissait à $588 millions.

Le plan retardé, hier, devait le réduire à 132 millions en 1986-87 et à $30 millions en 1987-88. Un des éléments du plan général de la Société des postes, établi il y a quatre ans, lors de la tranformation du ministère des Postes en société d'Etat, était d'atteindre l'équilibre budgétaire en cinq ans, mais cet objectif a été repoussé à sept ans.

« Il apparaît très difficile et même impossible, a précisé le ministre Côté, de pouvoir améliorer à la fois le service postal au pays et de réduire le déficit, sans qu'une partie de la note et de ce renouveau administratif ne soient défrayés par les Canadiens. »

Pour le ministre, comme pour le Société, « les deux cents d'augmentation sont une partie intégrale du plan général des Postes ».

De son côté, le président de la société d'État, M. Donald Lander, a tenté d'expliquer tant bien que mal

M. Michel Côté

pourquoi il était important que son plan soit accepté par le gouvernement.

« Il fallait, a-t-il dit, tenir compte de l'exigence que le ministre des Finances a exprimée dans son discours du budget de cette année, selon laquelle nous devons atteindre le seuil de rentabilité dans notre exploitation d'ici deux ans. »

Pour lui, même si le gouvernement vient d'imposer un nouveau délai et une autre ronde de consultation qui risque de chambarder tous ses projets, « le plan général trace la voie de notre avenir » à la Société des postes.

Dans ses objectifs, dont les grandes lignes ont quand même été rendues publiques, hier, la société prévoit être en mesure de livrer les lettres de la première classe dans un délai de deux jours pour du courrier expédié dans une même ville, dans les trois jours pour celui expédié dans une même province et de quatre jours d'une province à une autre - ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Les endroits déjà desservis par facteurs garderont ce service. La société s'engage dans le plan général à effectuer la distribution du courrier dans les secteurs suburbains et ruraux par l'installation des « superboîtes », et il en sera de même dans les collectivités où les gens reçoivent leur courrier au bureau de poste.

Pour être en mesure d'effectuer des dépenses d'immobilisation, acheter et moderniser de l'équipement « pour devenir plus productive », la Société des postes recevra plus de $160 millions au cours des deux prochaines années de son actionnaire principal, le gouvernement du Canada.

Pour le critique libéral aux Communes, M. Alfonso Gagliano, le gouvernement consacre avec ce plan la création de deux classes de citoyens. « Ceux qui reçoivent leur courrier à domicile, a-t-il dit, et tous les autres qui devront se déplacer, sortir au froid et sous la pluie pour aller le chercher à la boîte postale du coin de la rue. »

De son côté, le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, M. Cyrill Keeper, a eu la même réaction. « Je constate, a-t-il dit, que le ministre a dû faire face à une terrible opposition dans son caucus et il a retraité en reportant à plus tard l'augmentation de deux cents du timbre-poste. »

La Cour suprême décidera si le CN était obligé d'engager des femmes dans des métiers non-traditionnels

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — La Cour surpême s'est penchée hier sur le pouvoir du Tribunal des droits de la personne d'imposer des programmes d'action positive en faveur des femmes.

La plus haute instance juridique du pays devra décider si le tribunal avait le pouvoir d'imposer au CN des quotas d'embauche visant à porter à 13 % le pourcentage de femmes dans les emplois non-traditionnels au CN.

Action Travail des femmes, un organisme à but non-lucratif qui a déposé une plainte en 1979 contre le CN en raison de ses politiques d'embauche discriminatoires envers les femmes, estime que le tribunal a cette compétence.

La Commission canadienne des droits de la personne est du même avis.

Le CN, lui, n'est pas d'accord.

La Cour fédérale lui a donné raison en juillet 1985.

Me Alphonse Giard, l'avocat de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), a soutenu hier que la Loi canadienne sur les droits de la personne ne permet pas au tribunal d'imposer un programme d'action positive. Il ne peut que prendre des mesures destinées à prévenir les actes discriminatoires.

Selon Me Giard, un programme d'action positive ne vise pas à prévenir la discrimination à venir, mais à effectuer du rattrapage, soit remédier à la discrimination passée.

Les juges de la Cour fédérale avait présenté le même argument pour justicier leur décision.

La représentante d'Action Travail des femmes, Me Hélène Lebel, a contesté cette interprétation hier.

La Cour fédérale en est venue à créer une opposition entre la prévention et le remède, quand les deux vont de pair, a-t-elle déclaré.

Il est bien évident que pour empêcher toute discrimination dans l'avenir, il faut faire cesser celle qui a cours actuellement, a-t-elle ajouté.

Elle a expliqué qu'un pourcentage insuffisant de femmes dans les métiers non-traditionnels, s'il est dû à de la discrimination, est en soi source de discrimination.

C'est un cercle vicieux, a-t-elle expliqué. Comme il n'y a pas de femmes dans une certaine catégorie d'emploi, il ne vient à l'idée de personne qu'il pourrait y en avoir.

Le représentant de la Commission canadienne des droits de la personne, Me René Duval, a renchéri en affirmant qu'un programme d'action positive visait effectivement à prévenir toute discrimination dans l'avenir, mais qu'il avait comme effet secondaire de corriger les abus passés.

Le CN, qui poursuivra sa plaidoirie aujourd'hui, a soutenu que la loi canadienne sur les droits de la personne permettait des programmes d'action positive lorsqu'ils étaient volontaires, mais pas lorsqu'ils étaient imposés par un tribunal.

« Ca ne tient pas debout », a simplement commenté Me Lebel, confiante de remporter sa cause.

Cette cause est extrêmement importante pour Action Travail des femmes, qui a déjà reçu $65,000 du gouvernement fédéral pour ces procédures judiciaires, a déclaré une porte-parole du groupe, Mme Carole Wallace.

La décision de la Cour suprême, si elle penche en sa faveur, aidera l'organisme dans des procédures entreprises contre d'autres employeurs.

« Des femmes aux prises avec des problèmes de discrimination viennent constamment nous voir, a expliqué Mme Wallace. Si nous gagnons cette cause-ci, cela nous donnera un poids supplémentaires face aux autres employeurs. »

LA PIERRE ANGULAIRE DE VOTRE VIDÉOTHÈQUE PERSONNELLE
VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc, H2V 4E9. Tel. 277-0025
Oui aux commandes postales
VISA • MASTERCARD • AMEX

Noreen Stevens affirme ne jamais avoir parlé de gestion des entreprises familiales avec son mari

TORONTO (PC) — Mme Noreen Stevens est venue assurer la commission d'enquête sur les allégations de conflits d'intérêts soulevées contre son mari, hier, qu'il n'a jamais été question de l'administration des entreprises familiales ou des affaires du gouvernement entre elle et M. Stevens, au moment où il était ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Témoignant presque quatre mois après le début de l'enquête, Mme Stevens a expliqué que le « passe-temps » du couple consistait à discuter « d'idées » commerciales, mais non de détails d'administration.

C'est ainsi qu'elle ne lui a jamais fait part, a-t-elle affirmé, des démarches qu'elle a faites pour négocier le prêt controversé de $2.6 millions en faveur de la société York Centre, propriété de M. Stevens.

« Plusieurs personnes aiment parler du temps, a-t-elle noté. Nous, nous aimons parler d'idées, de l'application de différentes transactions financières à des situations diverses, à des choses nouvelles ».

Interrogé par son avocat, Me Thomas Lockwood, Mme Stevens, qui est avocate, a cité deux exemples de ses discussions de grands projets avec son mari.

C'est ainsi que le couple a mis au point ce qu'on a appelé les « strip bonds », une sorte d'obligation à rabais que le couple a essayé de répandre dans les milieux économiques, a rappelé Mme Stevens.

Une autre idée des Stevens, a-t-elle raconté, consistait à convaincre le Vatican de faire frapper (par une compagnie familiale) une pièce d'or pour souligner l'anniversaire de naissance de Jésus, en l'an 2000.

Elle a écrit à ce sujet au cardinal Gerald Emmett Carter, archevêque de Toronto, mais elle a appris plus tard que le Vatican ne pouvait pas consentir à faire frapper des pièces, à cause d'un traité avec l'Italie.

Il a également été question de ce projet au cours d'une réunion avec la direction de la banque Chase Manhattan, à New York, mais il a été rejeté. Si le ministre se trouvait présent à cet entretien, a dit Mme Stevens, c'est parce qu'il connaissait bien les obligations à rabais, qui auraient servi de garantie à l'émission des pièces d'or.

A la suite de ces deux exemples, Mme Stevens a conclu qu'il était tout à fait normal qu'elle n'ait pas fait part à son mari des démarches entreprises pour obtenir le prêt de $2.6 millions.

Elle a raconté qu'elle a tout d'abord recontré une personne qu'elle connaissait personnellement, M. Frank Stronach, président de Magna International, une compagnie qui, a révélé le début de l'enquête du juge William Parker, recevait des millions de dollars en subventions du ministère de M. Stevens.

Elle a demandé à M. Stronach de lui présenter un spécialiste en courtage immobilier industriel. Ce quelqu'un, ce fut M. Anton Czapka, cofondateur de Magna, qui lui procura le prêt important.

Mme Stevens a insisté sur le fait que M. Czapka ignorait totalement qu'elle était la femme du ministre de l'Expansion industrielle régionale.

Le témoignage de Mme Stevens se poursuit aujourd'hui.

Ça s'apprend chez nous!

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Une formation en secourisme et en RCR, ça sauve des vies et ça s'apprend chez nous! Rappelez-vous que l'Ambulance Saint-Jean est le chef de file dans le domaine de la formation en secourisme au Canada.

Ambulance Saint-Jean

En vente maintenant

Semez... récoltez

Achetez vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada; c'est l'un de vos meilleurs placements.

PROFITABLES
• 7¾ % d'intérêt la première année.
• Taux minimum garanti de 5¾ % chacune des 6 années suivantes jusqu'à l'échéance.

7¾ % la première année

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER
• Garanties par le gouvernement du Canada.
• Encaissables en tout temps.
• Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après les trois premiers mois.

LIMITE D'ACHAT
• 75 000 $ par personne.
• Pour les détenteurs d'obligations des émissions S-32 émises en 1977 et S-34 émises en 1979, 75 000 $ plus le montant correspondant à la valeur nominale de ces obligations.

PÉRIODE DE VENTE
• Du 27 octobre au 7 novembre 1986 inclusivement, au comptant, sans avoir à payer l'intérêt couru.

Le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

Achetez vite les vôtres!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

LE 9 NOVEMBRE

MONTRÉAL

Le mystère du syndic

ALAIN DUHAMEL

Si ce n'était de l'activité des conseillers municipaux d'opposition, le conseil municipal de Montréal n'aurait aucune peine à disposer des quelque 250 articles de son ordre du jour en deux ou trois heures.

Les élus du Parti civique, qui composent la majorité depuis un quart de siècle, ont pris l'habitude de ne pas intervenir dans les débats, laissant au président du comité exécutif ou au maire la tâche de donner la réplique aux conseillers municipaux d'opposition. Il est arrivé parfois que le conseiller municipal intervienne, lorsqu'il était interpellé par l'opposition, dans une affaire directement reliée à son district.

Le conseil exerce tous les pouvoirs de la ville; dans les faits, le comité exécutif a les véritables pouvoirs de la ville, soit en vertu de la charte, soit en vertu de la discipline que le parti de la majorité s'est imposée. Le conseil en est donc réduit, pour l'essentiel, à la ratification des rapports que lui soumet pour adoption le comité exécutif.

Après avoir élu, sur la proposition du maire, les membres du comité exécutif, le conseil devrait élire, en principe, « à la première séance qui suit la nomination du comité exécutif à la suite de l'élection municipale générale, ou à toute autre séance » un syndic ... « chargé de voir généralement à toutes questions concernant les privilèges et l'honneur des membres du conseil ... »

L'article (no 59, a et b), toujours valide semble-t-il, ne définit pas autrement la tâche de ce conseiller municipal. Il se trouve dans la charte depuis 1960, mais personne dans l'administration municipale n'a pu nous dire quand, la dernière fois, le conseil a choisi parmi ses membres un syndic. Il n'y en aurait eu aucun depuis l'élection du Parti civique.

Selon la charte, le syndic a droit à un indemnité annuelle supplémentaire de $3,500.

L'initiative du conseil municipal reste fort limitée puisqu'il ne peut amender un rapport du comité exécutif autrement qu'en lui demandant de revoir le dossier et de le représenter à une prochaine séance.

Tous les ans, à l'occasion de l'étude du budget, les conseillers municipaux peuvent interroger les chefs de service de l'administration municipale, à la fois sur le bilan de la dernière année, et les perspectives de la prochaine année. En cours d'exercice, l'administration municipale consent, parfois, à un comité plénier sur une affaire importante pendant lequel les conseillers peuvent interroger un fonctionnaire.

Dans la campagne électorale, les candidats à la mairie ont indiqué leur intention de valoriser le rôle du conseiller municipal.

Le candidat du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, M. Jean Doré, demandera à tous ses élus de participer à au moins une commission du conseil. Les conseillers municipaux, a-t-il indiqué, auront toute liberté de débattre du rapport d'une commission et de l'avis du comité excécutif à ce propos.

M. Claude Dupras, du Parti civique, demandera à ses élus de former de temps à autre sur des questions spécifiques des commissions ad hoc du conseil.

Bien qu'il en ait eu le pouvoir, le conseil, sous la direction de M. Drapeau, n'a pas institué une commission, hormis la commission de toponymie, qui ait tenu des audiences publiques.

Malgré les sondages

Dupras compte sur une surprise

ALAIN DUHAMEL

Le chef du Parti civique de Montréal (PCM) compte désormais sur une surprise dimanche soir pour déjouer le résultat que les sondages d'opinion annoncent.

« Ce sera la plus grande suprise depuis Harry Truman » a commenté hier M. Claude Dupras après avoir lu les conclusions d'un sondage d'opinion mené par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), pour le compte du *Journal de Montréal*, de *CJMS* et de *Télévision Quatre Saisons*, entre le 27 et le 30 octobre, donc après la radiotélédiffusion d'un débat entre les principaux candidats à la mairie de Montréal.

Après répartition des indécis, M. Dupras récolte 29 % des intentions de vote, contre 71 % pour M. Jean Doré, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM). Dans les districts électoraux, le RCM obtient 69 % des intentions après répartition des indécis, contre 31 % pour le PCM.

« Il semble bien, a dit M. Dupras, que la politique est redevenue un commerce d'images et d'illusions. Je continue à mener une campagne d'idées ».

Le ton a changé. M. Dupras ne parle plus de l'espoir que lui permet d'entretenir la fragilité de l'appui à son adversaire, la proportion des indécis (29 %), ou encore le moment du sondage.

Désormais, il insiste sur les élections dans les districts électoraux où, a-t-il affirmé, le Parti civique conservera la majorité. Hier, trois candidats ont témoigné non seulement de leur confiance en Claude Dupras, mais aussi des conclusions de leur pointage, différentes des sondages d'opinion.

« Je vous avoue avec candeur, a dit M. Luc Larrivée, qu'il me semble que je ne peux pas me tromper du même pourcentage que je vois dans les sondages. »

« Ce que je vois dans mon district, affirme M; René Avon, ce n'est pas ce je lis actuellement. »

« Dimanche nous pourrons commenter la réalité », conclut Mme Nicole Gagnon-Larocque.

Au RCM, les sondages, avant répartition, restent concordants avec les pointages dans les districts: les indécis, les discrets, les distraits et les abstentionnistes comptent pour un tiers du corps électoral. C'est moins que le taux d'absence, 45 %, observé en 1982.

Tous les candidats du RCM ont reçu la consigne de mener jusqu'au bout l'opération porte-à-porte de manière à bien identifier leur vote et à le faire sortir dimanche.

Le candidats du Parti civique font de même depuis un bon moment déjà.

D'ici à la fin de la campagne, M. Claude Dupras fera le soir une tournée éclair par groupe de districts en compagnie du maire, M. Jean Drapeau. Il se propose aussi de préciser et peaufiner le programme comme il l'a fait cette semaine en matière d'habitation et en matière de développement culturel.

Dans le premier thème, le chef du PCM a ajouté aux éléments connus de son programme le projet d'un comptoir de la co-habitation. Il s'agit de favoriser les communications entre des personnes âgées intéressées à partager avec d'autres personnes de leur génération un logement.

Dans le second thème, M. Dupras a fait état d'un service intégré des affaires culturelles, *i.e.* du regroupement du Service des activités culturelles et de divers autres programme municipaux de soutien aux arts et à la culture, sous l'autorité d'un membre du comité exécutif quoi en sera comptable devant ses pairs.

Enfin, après avoir interprété le programme des priorités du RCM, M. Dupras l'évalue à $262.5 millions, selon une hypothèse forte, et à environ $160 millions, selon une hypothèse faible. « M. Doré ne m'a jamais contredit là-dessus. »

« Fumisterie » a répondu M. Jean Doré au DEVOIR lors de son passage récent.

Prudence sur le pont Jacques-Cartier

(PC) — Le ministre d'État aux Transports, M. André Bissonnette, a annoncé hier une série de mesures visant à améliorer les conditions de sécurité sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain, à Montréal, où l'on enregistre de plus en plus d'accidents de la circulation depuis quelques mois.

Sur le pont Jacques-Cartier, quatre panneaux invitant les automobilistes à ralentir ont déjà été installés. On appliquera en outre un produit anti-dérapant sur la chaussée dans les deux courbes où surviennent la majorité des accidents.

Par ailleurs, une maison d'experts se verra confier le mandat d'évaluer l'efficacité de ces mesures et d'étudier la possibilité d'implanter sur les deux ponts un système de clignotants déclenché par radar pour indiquer aux automobilistes s'ils dépassent la vitesse permise.

Enfin, des messages diffusés à la radio inviteront à la prudence.

Le ministère n'a cependant pas l'intention d'augmenter le nombre de patrouilles policières. Seulement deux auto-patrouilles se partagent la surveillance sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain.

Photo Jacques Grenier

La grève a débuté à 14 h à la Noranda

ROUYN-NORANDA (PC) — Les deux cheminées géantes de l'affinerie de cuivre de la compagnie Noranda Inc., à Rouyn-Noranda, ont cessé de cracher leur fumée hier midi. Seules de longues traînées de souffre rappellent qu'en temps normal l'usine déborde d'activités.

Depuis 14 h hier, conformément à l'ultimatum adressé la veille à direction de la compagnie, une soixantaine de syndiqués (CSN) interdisent le passage aux dix points d'entrée de l'usine de même qu'aux mines Remnor et Chadburne, touchées elles-aussi par le conflit.

Une rencontre de négociation est prévue pour aujourd'hui entre les parties. Il s'agira de la deuxième rencontre du genre seulement depuis le 21 septembre alors que les 800 syndiqués accordaient un mandat de grève à leur syndicat.

Les parties sont partagées principalement sur la question salariale. La compagnie offre des augmentations annuelles de 1.4 % pour un contrat de trois ans tandis que le plancher fixé par le syndicat est de 4 % par année.

Les travailleurs espèrent aussi obtenir une clause d'indexation des salaires et une augmentation des primes de quart.

On s'attend généralement à un conflit de longue durée, fidèle en cela à la tradition à cette usine où les grèves sont rares mais longues et dures.

Hier soir, les membres du comité de grève et de l'exécutif du syndicat rencontraient les épouses des grévistes pour une séance d'information.

L'Association des hôpitaux du Québec dénonce la journée d'étude des radiologistes

RENÉE ROWAN

L'Association des hôpitaux du Québec dénonce avec force la décision des radiologistes de tenir une journée d'étude.

Elle qualifie « d'inconsidéré » et de « démesuré » ce geste qui a, estime-t-elle, toutes les apparences d'une journée de débrayage.

D'autant, note le directeur général de l'organisme, M. Jacques Nadeau, que la journée d'étude d'hier est survenue à l'heure où les hôpitaux se remettent à peine de la grève illégale déclenchée la semaine dernière par la FTQ et qu'ils s'apprêtent à faire face dès la semaine prochaine à de nouveaux moyens de pression.

La population n'a pas à faire les frais d'un conflit interne qui touche essentiellement le partage des honoraires entre les différents groupes de spécialistes, dont les radiologistes, soutient l'AHQ. Plusieurs directeurs généraux d'hôpitaux partagent cette opinion.

La journée d'étude que tenaient, hier, dans un grand hôtel de la ville, les radiologistes, n'a peut-être pas perturbé indûment le fonctionnement des hôpitaux, mais elle a eu, de l'avis général, des effets psychologiques néfastes sur la population, en particulier les malades qui se demandent ce qui va leur arriver dans les prochains jours.

À cause du débrayage, des patients n'ont pu obtenir leur congé de l'hôpital tel que prévu alors que dans d'autres cas, des examens radiologiques électifs ont dû être reportés ainsi que des opérations à caractère non urgent.

Dans certains hôpitaux, la situation a été plus difficile qu'ailleurs. Ainsi, par exemple, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, au milieu de l'avant-midi, hier, il n'y avait qu'un seul radiologiste. S'il est vrai que la situation est la même qu'en fin de semaine, note le directeur général, le volume des activités en milieu de semaine y est toutefois beaucoup plus grand.

M. Claude Desjardins déplore que le geste des radiologistes a été posé sans préavis valable, ce qui a compliqué les choses.

UN SALON EN PLEINE FORME!
SALON DU SKI 86
Du 6 au 9 novembre
Place Bonaventure
■ Spectacles et défilés de mode
■ L'occasion rêvée de voir ce qui se fait de mieux
■ Le rendez-vous des mordus et de toute la famille
Les enfants âgés de 12 ans et moins sont admis gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte.
Heures d'ouverture:
Jeudi, 6 novembre, de 17h00 à 22h30
Vendredi, 7 novembre, de 12h00 à 22h30
Samedi, 8 novembre, de 11h00 à 22h30
Dimanche, 9 novembre, de 11h00 à 20h00
SALONS NATIONAUX DES SPORTSMEN DU CANADA
«Une corporation canadienne à but non lucratif, vouée à la sauvegarde de notre patrimoine écologique.»

COLLÈGE NOTRE-DAME
3791, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A8
Cours secondaire complet
Pensionnat • Externat
Garçons et filles
sous la direction des Frères de Sainte-Croix
Journée «portes ouvertes»
Les parents et les futurs élèves sont invités à une journée «Portes ouvertes» pour voir le collège en activité.
Le jeudi 27 novembre 1986 entre 9h30 et 11h00 ou entre 13h30 et 15h00.
Examens d'admission
Le samedi 6 décembre 1986 pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par les lettres «A à K».
Le samedi 13 décembre 1986 pour les candidats à la 1re secondaire dont le nom de famille commence par les lettres «L à Z».
Les samedis 10 et 17 janvier 1987 pour tous les candidats.
Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1986 et une photocopie du bulletin de l'année en cours.
Début des examens: 13h30
Durée des examens: 3 heures
Frais: 15 $

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les rapports entre Reagan et le nouveau Sénat s'annoncent ardus

L'IDS et l'aide aux rebelles de la contra sont compromises

WASHINGTON (AFP) — Le projet de « guerre des étoiles », l'aide aux rebelles en lutte contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua, la politique commerciale et les nominations de juges devraient être les premiers sujets de confrontation entre le président Ronald Reagan et le nouveau Congrès démocrate sorti des élections législatives de mardi.

Le handicap le plus gênant pour la Maison-Blanche sera que l'ordre du jour des travaux du Sénat sera maintenant fixé par le leader de la majorité démocrate, sans doute le sénateur de Virginie occidentale Robert Byrd, qui aura ainsi le pouvoir de reporter aux calendes grecques les projets dont il ne veut pas.

Toutefois, de vastes changements apparaissent improbables, de nombreux démocrates conservateurs devant souvent succéder, à la présidence des influentes commissions du Sénat, à des républicains modérés.

Le vague actuel du programme démocrate, le souci de l'opposition de ne pas affronter de front un président aussi populaire que M. Reagan, ainsi que ses divisions internes devraient aussi, selon les observateurs, contribuer à la cohabitation entre une Maison-Blanche républicaine et un Congrès démocrate.

Voici, par principaux secteurs, les sujets possibles de tension entre la présidence et le Congrès :

■ Politique étrangère : L'aide de $100 millions US, dont 70 d'assistance militaire, aux *contras* anti-sandinistes, qui avait été approuvée de justesse par l'ancien Sénat à majorité républicaine, pourrait maintenant être remise en cause.

Un Congrès démocrate devrait également chercher à accroître les pressions sur le gouvernement sud-africain qui pratique l'apartheid. L'ancien Congrès avait déjà imposé au président Reagan la prise de sanctions économiques contre Pretoria.

■ Défense et désarmement : les démocrates pourraient chercher à contraindre le président Reagan à respecter le traité SALT II sur la limitation des armes stratégiques et à suspendre les essais nucléaires. L'été dernier, La Chambre des représentants, à majorité démocrate, avait adopté de telles mesures.

La principale victime de la victoire démocrate de mardi devrait être l'Initiative de défense stratégique (IDS), le projet de bouclier anti-missiles cher au président Reagan. Déjà, l'ancien Congrès n'avait approuvé que $3.5 milliards US de crédits en faveur de l'IDS pour l'année fiscale 1987, au lieu des 5.4 requis par la Maison- Blanche.

■ Politique économique : Les dirigeants démocrates, et notamment M. Robert Byrd, ont clairement exprimé leur volonté de faire voter par le Congrès une loi commerciale qui sera très certainement protectionniste. Le président Ronald Reagan opposerait probablement son veto à une telle loi.

La loi Gramm-Rudman sur le retour à l'équilibre du budget pourrait également être abrogée, les démocrates redoutant que les sévères contraintes qu'elle impose ne précipitent les États-Unis dans une récession.

■ Politique intérieure : Le contrôle démocrate du Sénat pourrait créer un important changement pour les nominations de juges conservateurs à la Cour Suprême et dans les tribunaux fédéraux. La présidence de la commission de la justice, jusqu'à présent détenue par le républicain conservateur Strom Thurmond, devrait échoir à l'un ou l'autre de deux démocrates libéraux : le sénateur du Massachusetts Edward Kennedy ou le sénateur du Delaware Joseph Biden.

Photo AP

Un nouveau Kennedy, Joseph, fait son entrée à Washington. La soeur de Joseph, Kathleen, a été moins chanceuse.

Les référendums US

L'anglais, seule langue officielle en Californie

WASHINGTON (AFP) — Les Américains aiment le jeu, s'accommodent finalement des impôts et, s'ils respectent la liberté individuelle, ils ne sont pas prêts pour autant à autoriser la culture de la marijuana pour l'usage personnel.

Ces affirmations sont le reflet des 226 référendums qui étaient organisés aux États-Unis simultanément aux élections générales et dont les résultats ont été annoncés hier matin. Les impôts étaient l'objet de consultations dans 12 États.

Mais le vent anti-fiscal qui avait soufflé sur la Californie en 1978 (lorsqu'un référendum avait mis fin à l'impôt foncier) et dont avait fortement profité la « révolution reaganienne » semble s'être calmé. Les électeurs sont plus raisonnables en 1986 et, par exemple, ont voté pour le gel, plutôt que l'abolition, de l'impôt foncier dans le Montana. En Oregon aussi, l'abolition de l'impôt foncier local a été rejetée.

En revanche, cinq États ont voté en faveur de la création d'une loterie et un seul a rejeté une telle proposition. La Floride a voté contre l'ouverture de casinos dans les grands hôtels, texte à l'encontre duquel Disney World, implanté dans cet État, avait déployé énergie et moyens financiers.

L'anglais a été imposé à une écrasante majorité comme langue officielle de la Californie, dont le quart de la population est hispanique ou asiatique. Cet État a aussi voté largement contre la mise en « quarantaine » des personnes atteintes du SIDA.

L'interdiction d'utiliser des fonds publics pour la pratique d'avortements a été rejetée dans les quatre États où un texte en ce sens était soumis au vote. En revanche, pratiquement tout les référendums proposant des mesures plus strictes sur le contrôle de la pollution et des déchets nucléaires ont été adoptés.

En Oregon, les électeurs ont voté contre la fermeture de l'unique centrale nucléaire de l'État et contre l'autorisation de cultiver la marijuana pour l'usage individuel. De leur côté, les habitants de la ville de Sturgis (Michigan) ont rejeté un texte qui aurait limité le droit de fumer (du tabac) aux seuls domicile et véhicule des fumeurs.

Un référendum qui proposait la sécession de faubourgs de Boston à forte population noire, pour créer une nouvelle municipalité intitulée « Mandela » (du nom du militant anti-apartheid emprisonné en Afrique du Sud), a été rejeté à une écrasante majorité.

Enfin, le Kansas a entamé une véritable révolution en votant l'assouplissement du strict contrôle exercé depuis plus d'un siècle sur la vente de l'alcool dans cet État.

Difficile reprise des pourparlers entre Shultz et Chevardnadze

VIENNE (AFP) — Le dialogue soviéto-américain a repris hier à Vienne par un entretien de trois heures des deux ministres des Affaires étrangères, dont l'atmosphère a été qualifiée de « neutre » de source américaine.

Une polémique a d'autre part éclaté entre les ministres britannique et soviétique des Affaires étrangères à la suite de vives critiques de ce dernier contre la position des Européens après Reykjavik.

Dans une déclaration, sir Geoffrey Howe a qualifié de « travestissement de la vérité » les remarques de son homologue soviétique si elles étaient s'appliquaient à Londres.

Le représentant soviétique, dans son discours, avait ironisé sur « la position de certains leaders européens » qui, « au moment où une possibilité réelle de libérer le continent des missiles s'est enfin présentée, se sont mis à parler de la nécessité de garder en Europe les armes nucléaires américaines et à défendre leurs privilèges ».

En ce qui touche les entretiens entre MM. Edouard Chevardnadze, ni George Shultz, ni l'un ni l'autre n'ont fait la moindre déclaration.

Leurs experts devaient reprendre leurs discussions dans la soirée. Les deux chefs de diplomtie se verront à nouveau ce matin.

Les entretiens, qui sont les premiers depuis le sommet soviéto-américain de Reykjavik il y a trois semaines, portent au premier chef sur le désarmement.

Les déclarations des deux chefs de la diplomatie, dans leurs discours devant la « conférence-bilan » de la CSCE, n'ont pas permis de constater de modifications dans les positions respectives, qui semblent inconciliables sur la plupart des grands dossiers du désarmement.

Leurs principales divergences portent sur le respect du traité ABM, la perspective d'une liquidation totale des armes nucléaires en 10 ans et l'existence ou non d'un lien entre les trois dossiers de désarmement discutés à Genève : fusées stratégiques (START), Euromissiles (FNI) et la « guerre des étoiles » (IDS).

Leurs interventions devant la CSCE avaient en outre été marquées par des divergences déjà traditionnelles à propos des droits de l'homme.

Enfin, le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Joe Clark, a lancé hier une vive attaque contre les pays de l'Est et plus particulièrement l'URSS — sans toutefois les nommer — provoquant la sortie de la salle de tous les délégués de ces pays.

« Nous ne pouvons pas oublier, a-t-il dit, qu'un des États participants (à la CSCE) a, depuis sept ans, violé pratiquement tous les principes guidant les relations entre États par son intervention militaire permanente en Afghanistan ». Davant l'assemblée des Nations unies, le représentant canadien a tenu un discours similaire à New York.

LE MONDE EN BREF

■ Pas de sommet pour le Cameroun

OTTAWA (Reuter) — Le président camerounais Paul Biya a annoncé hier que son pays ne pourrait probablement pas assister au sommet des pays francophones qui se déroulera l'année prochaine au Canada, sa participation risquant, selon lui, de menacer l'unité nationale camerounaise. Il a évoqué le sommet de Québec lors de ses entretiens, à Ottawa, avec le premier ministre Brian Mulroney. M. Biya, en visite officielle au Canada, a indiqué que des tensions raciales et ethniques au Cameroun, lié par son histoire à la France et la Grande-Bretagne, pourraient être ravivées, si le Cameroun assistait au sommet.

■ Damas convoque la CEE

DAMAS (AFP) - Le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Farouk al Chareh, s'est entretenu hier soir à Damas avec les ambassadeurs de la CEE en Syrie. Cet entretien intervient cinq jours avant une réunion des chefs de la diplomatie de la Communauté européenne le 10 novembre Londres. Une précédente réunion s'était tenue la semaine dernière au Luxembourg où la Grande-Bretagne avait demandé, sans succès, aux pays européens d'adopter des sanctions contre la Syrie qu'elle accuse d'être liée au terrorisme. Les ambassadeurs des Pays-Bas, de Belgique, du Danemark, de la RFA, d'Italie, de France, de Grèce et d'Espagne se sont entretenus avec M. Chareh au ministère syrien des Affaires étrangères. De son côté, l'ambassadeur de Belgique dans la capitale syrienne, rappelé pour consultation par son gouvernement, doit regagner aujourd'hui son pays. La Grande-Bretagne a rompu ses relations diplomatiques avec la Syrie en octobre dernier.

■ Philippines : élections en mai

MANILLE (AFP) — Des élections législatives auront lieu aux Philippines le 11 mai prochain, a annoncé hier la présidente Corazon Aquino à la télévision nationale. Les élections feront suite à la probable ratification d'une nouvelle constitution, qui sera soumise à un référendum national le 2 février. Les électeurs seront appelés à choisir leurs représentants à un congrès à deux chambres de style américain prévu par la nouvelle constitution. Des élections provinciales et municipales auront lieu « peu après » a ajouté Mme Aquino. La constitution a été rédigée par un comité de 48 personnes choisies par la présidente en mai dernier.

■ Otages : silence à Washington

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis n'ont pas l'intention d'« acheter » la libération des otages américains détenus au Liban, a affirmé hier le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Donald Regan. Dans une interview à la télévision Cable News Network (CNN), M. Regan s'est également déclaré « moins optimiste, à mesure que le temps passe », sur la libération des otages américains encore détenus. M. Regan, comme d'autres responsables américains, s'est refusé à tout commentaire sur d'éventuels contacts secrets avec l'Iran.

■ L'ANC au Japon

TOKYO (AFP) — Le ministre japonais des Affaires étrangères a annoncé hier qu'il invitait le président du Congrès national Africain (ANC), la principale organisation clandestine de lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, à se rendre en visite au Japon au printemps prochain. M. Tadashi Kuranari a déclaré que M. Oliver Tambo était attendu au Japon pour renforcer le dialogue avec les organisations noires anti-apartheid.

La France adopte un imposant programme militaire

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a adopté hier un projet de loi de programmation militaire pour la période 1987-1991 qui, dans le cadre de la force de dissuasion nucléaire, prévoit l'introduction de missiles stratégiques mobiles sol-sol et la modernisation des sous-marins lanceurs d'engins.

Ce projet de loi implique des choix fondamentaux pour la défense de la France jusqu'à l'horizon 2000. Il annule et remplace la loi de programmation votée sous le gouvernement socialiste de M. Pierre Mauroy. Il concilie les principes défendus et par le président François Mitterrand et par le premier ministre Jacques Chirac.

Répondant au voeu du chef de l'État pour qui, « la Force océanique stratégique — les sous-marins — doit rester la « pointe de diamant » de la dissuasion », il a été décidé d'équiper les sous-marins nucléaires français de missiles M4 puis, avant la fin du siècle, de M5, dotés de têtes plus nombreuses (une dizaine au lieu de six) et d'une portée plus grande (5,000 km au lieu de 4,000). En outre, les importants crédits prévus permettront la construction d'une nouvelle génération de sous-marins.

Des crédits ont été débloqués pour la construction d'un nouveau porte-avion nucléaire, le Richelieu — qui remplacera le Clémenceau —, procurant ainsi 12 millions d'heure de travail aux arsenaux de la marine.

« Simultanément », sera engagée la deuxième composante de la force nucléaire française, constituée de missiles stratégiques sol-sol S4, placés à bord de véhicules mobiles. Le président Mitterrand a toutefois obtenu du gouvernement qu'en temps de paix, ces futurs missiles mobiles soient stockés sur le plateau d'Albion (sud-est de la France) — où sont enterrés les actuels missiles de la force stratégique terrestre, jugés trop vulnérables —, pour n'être déployés sur des bases aériennes qu'en temps de crise.

L'armée de terre aura également son nouveau missile pré-stratégique (tactique) Hadès, successeur du Pluton et son char de combat Leclerc.

De son côté, l'armée de l'air pourra se doter d'avions de détection à basse altitude, du type de l'AWACS américain ou du NIMROD britannique, qu'elle réclame depuis longtemps. Elle pourra également s'équiper progressivement de quelque 250 avions de combat.

Enfin, dans le domaine spatial, la France retient le projet de satellite Hélios d'observation militaire et celui du système Syracuse-2 de satellites de transmission.

Le 15 octobre dernier, M. Mitterrand avait indiqué qu'après « exposé de tous les arguments, l'autorité appartient au président de la République ». Il avait alors tenu à réaffirmer solennellement qu'il n'était « pas question d'altérer la puissance de la première composante de la dissuasion (les sous-marins) au bénéfice de la seconde (les missiles mobiles sol-sol) ».

NOTRE COLLECTION AUTOMNE HIVER EST ARRIVÉE

Une mode de qualité à meilleurs prix

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR LES GRANDS NOMS DE LA MODE ITALIENNE

et payez seulement

$350.00 LE COSTUME

Costumes de grandes marques importés d'Italie. 100% laine, coupe exclusive, finis main avec des tissus griffés de grands noms tels que: Marzotto, Bertotto, Luigi Botto, Valdagno, Policarpo, Zegna, etc.

Club 402 HOMME®

2160, rue de la Montagne, suite 402, Montréal, Québec H3G1Z7
Du lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h. Samedi: 10 h à 16 h. 849-9151

OUI MADAME

LIQUIDATION de toute notre collection automne-hiver

50% de rabais

Simon Chang	Canada	Créola	Italie
Alfred Sung	Canada	Roberta Ruffo	Italie
Sung Sport	Canada	Raffaello	Italie
Canasport	France	etc... etc...	

Club 402-Elle

Heures d'ouverture: Lundi-vend.: 9 h 30 à 18 h Samedi: 10 h à 16 h

2160, rue de la Montagne, bureau 402 849-9151

audio centre

VOUS DÉSIREZ UN SON RENVERSANT?

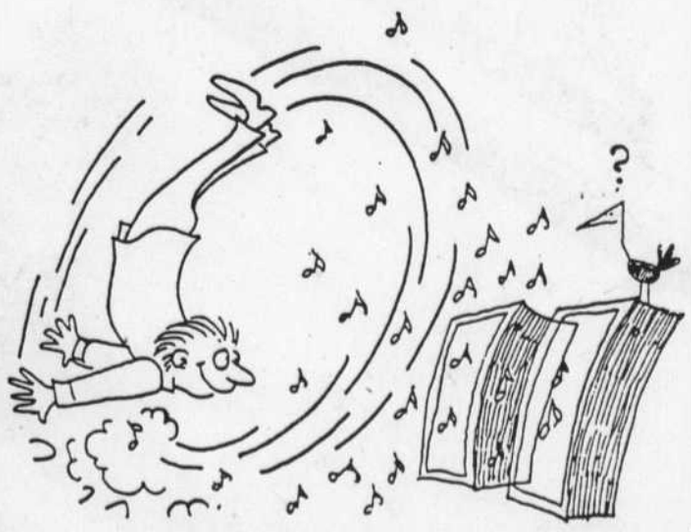

L'AUDIO CENTRE OFFRE JUSTEMENT LE PRODUIT

YAMAHA

Montréal 5260 Sherbrooke o. 482-4420

Laval 1930 boul. St-Martin 687-3627

Des praticiens proposent un partage équitable des budgets hospitaliers

RENÉE ROWAN

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dispose des outils nécessaires pour assurer une répartition équitable des budgets de fonctionnement entre les hôpitaux du Québec, soutient le Bureau de coordination des centres hospitaliers d'enseignement affiliés à l'Université de Montréal.

« Le MSSS n'a n'a pas à aller ailleurs quand il a chez lui tout ce dont il a besoin pour établir une méthode de révision budgétaire juste », affirme M. Louis Beaudry, secrétaire général du Bureau de coordination et directeur du projet « Système d'information reliant l'activité clinique aux données opérationnelles et financières ».

Le Bureau, en collaboration avec des membres du personnel de quelques hôpitaux, vient tout juste de terminer une étude de « faisabilité » de la méthode proposée.

Il est possible, indiquent les résultats, d'obtenir le coût par épisode de soins ou malade traité — la seule méthode qui refl èterait véritablement la production hospitalière finale — en établissant un lien entre les systèmes d'information existants dans le réseau hospitalier du Québec et les données du dossier médical tel qu'il existe présentement.

Jusqu'au début des années 1970, les budgets des hôpitaux pouvaient faire l'objet d'un réajustement en fin d'année. Depuis l'avènement du « budget global », en 1972, les centres hospitaliers doivent assumer leurs dépassements budgétaires.

« On ne peut parler de déficit dans le cas des hôpitaux. Cela n'existe pas légalement, puisque les centres hospitaliers ne sont que des organismes à qui le gouvernement délègue ses pouvoirs », précise au cours d'une entrevue M. Louis Beaudry, directeur de l'étude et secrétaire général du Bureau de coordination.

À trois reprises au moins, dont la dernière fois remonte à quelques mois à peine, le gouvernement a comblé les « déficits » ou dépassements accumulés. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de relation entre l'activité d'un hôpital et le budget qu'on lui octroie, il y aura inévitablement des dépassements, constate M. Beaudry.

On ne fait, poursuit-il, qu'appliquer un cataplasme sur une jambe de bois alors que nous avons la chance d'avoir ici ce qui n'existe pas aux Etats-Unis ou dans d'autres provinces canadiennes, c'est-à-dire deux systèmes qui permettent de retrouver toutes les informations requises pour l'identification du coût d'un épisode de soins.

Grâce à l'existence des systèmes d'information relatifs aux données opérationnelles et financières mis en place dans les hôpitaux pour la production du rapport financier et à l'existence de centres d'activités bien définis, il est possible d'obtenir le coût des soins donnés à tout patient ayant séjourné dans un centre hospitalier.

En associant ces coûts aux informations contenues dans la banque de données qui contient des informations qualitatives et statistiques relatives à la totalité des hospitalisations des patients dans les centres hospitaliers et extraites des formulaires d'admission-sortie, on peut effectuer des comparaisons entre les établissements et établir des bases objectives de l'allocation budgétaire en tenant compte du volume d'activités, explique M. Beaudry.

Malgré les indexations budgétaires faites en fonction de l'évolution du coût de la vie, les budgets sont octroyés aux centres hospitaliers sans une base de comparaison objective connue avec ceux des autres établissements.

Dans ce contexte, déclare le directeur du projet, il n'est pas surprenant de constater que certains établissements puissent respecter les limites de leur budget une année et faire face à des dépassements important l'année suivante. Cela se produit tout en conservant une même qualité de gestion et contrôle interne.

« On ne gère pas un centre hospitalier comme une industrie privée, remarque M. Beaudry. Normalement dans un budget, on a un revenu en fonction de se que l'on produit ou de ce que l'on vend. Actuellement, il n'y a aucune relation entre ce que l'hôpital fournit comme services et le budget qui lui est octroyé. »

La commission Rochon a accueilli avec intérêt la voie de solution proposée par le Bureau de coordination qui a aussi acheminé son rapport au MSSS ainsi qu'aux conseils régionaux et à l'Association des hôpitaux du Québec.

Deux hôpitaux, Sainte-Justine et Saint-Luc, ont collaboré au projet de « faisabilité ». Dans son rapport, le Bureau de coordination propose, dans un deuxième temps, la mise sur pied d'un projet-pilote expérimental dans cinq hôpitaux. L'Association des hôpitaux du Québec a déjà manifesté son intention de collaborer au projet qui a été déposé auprès du MSSS.

EN BREF...

■ La C.-B. appuie Turner

VANCOUVER (PC) — John Turner a l'appui de 95 % des délégués de la Colombie-Britannique au prochain congrès général des libéraux fédéraux, ce mois-ci, a affirmé hier la présidente du PLC dans cette province, Mme Dove Hendrew. L'élection de M. Turner dans la circonscription de Vancouver Quadra a jeté un tout nouvel éclairage sur le libéralisme en Colombie-Britannique, de commenter la présidente. Mme Hendrew a expliqué que les libéraux ne pouvaient se permettre de perdre toute l'énergie qu'a investie M. Turner au cours de ces deux dernières années, ajoutant que l'aile provinciale du parti avait été négligée pendant les 16 ans passés sous Pierre Trudeau, et qu'elle commençait à peine à s'en sortir.

■ Picotte préconise l'abolition du Conseil du tourisme

QUÉBEC (PC) — À la suggestion du ministre Yvan Picotte, l'Assemblée nationale a adopté hier le principe d'abolir le Conseil du tourisme du Québec. Il s'agit d'un organisme consultatif créé par le gouvernement péquiste en décembre 1984. Le projet de loi en ce sens, présenté par le ministre Picotte, a été dénoncé par l'opposition. Selon M. Picotte, l'abolition de cet organisme, « qui apparaît comme un alourdissement non souhaitable de l'appareil gouvernemental », permettra l'économie annuelle de $145,000. Le ministre a affirmé que sa façon personnelle de consulter l'industrie touristique consistait à rencontrer les représentants des Associations touristiques régionales (ATR). De son côté, l'opposition péquiste croit que la mesure se situe dans la lignée du rapport Gobeil. Le gouvernement procède « à la liquidation de tous les outils et les instruments de concertation et de consultation que le Québec s'est donné au fil des ans », a dit le porte-parole péquiste, le député Jacques Brassard du Lac-Saint-Jean. « C'est un rapetissement de l'Etat québécois effectué par les libéraux », a-t-il conclu.

■ La FTQ critique Nationair

Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a fortement critiqué hier en conférence de presse la décision de Nationair (Mirabel) d'en appeler d'une décision du Conseil Canadien des Relations de Travail lui ordonnant de reprendre à son emploi 14 personnes injustement congédiées lors d'une campagne de recrutement syndical. La décision unanime du CCRT a été rendue verbalement le 28 octobre. Elle ne porte pas sur l'accréditation syndicale demandée par l'APENAC (Association du personnel naviguant des lignes aériennes canadiennes) mais plutôt sur les circonstances qui ont mené le pdg de Nationair, M. René Obadia, à tenir des assemblées pour tenter de dissuader son personnel et celui de deux sous-agences (CASAI et CAP) d'adhérer à un syndicat. La partie patronale a prétendu que les personnes qu'elle a à son emploi sont tous des 'gérants' non syndicables mais la partie syndicale et la FTQ disent vouloir mener une lutte à finir pour cesse ces « basses tactiques » pour bloquer la voie de la syndicalisation à un des salariés qui en expriment le désir.

■ Accord sur le transport de déchets toxiques

VANCOUVER (PC) — L'Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis a annoncé hier la conclusion d'un accord avec le Canada pour le transport des produits chimiques toxiques d'un pays à l'autre. En vertu de cette entente, chaque pays doit prévenir l'autre par écrit 30 jours à l'avance avant de traverser la frontière avec des déchets nocifs. Le transport est accepté s'il n'y a aucune opposition. L'accord, qui sera en vigueur pendant cinq ans, a été signé par M. Lee Thomas, administrateur de l'agence américaine, et par le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan.

■ Anomalies annonciatrices de SIDA

PHILADELPHIA (AFP) — Les enfants contaminés par le virus du SIDA lors de leur développement foetal présentent tous à la naissance des anomalies faciales permettant de prévoir à quelle vitesse ils vont développer la maladie, a indiqué mardi un chercheur américain. Selon le Dr Robert Marion, membre de la faculté de médecine Albert Einstein de New York, ces anomalies sont une petite tête, un front proéminent, un nez écrasé et des yeux protubérents présentant des petites tâches de bleu à l'extérieur de la pupille. Plus elles sont prononcées à la naissance, plus le temps d'incubation est réduit pour le nouveau-né qui développera un SIDA entre six mois et un an, a-t-il ajouté. « Nous pensons que ces découvertes seront très utiles pour prévoir quels sont les enfants qui risquent de développer un SIDA très tôt dans leur vie, particulièrement quand un traitement sera disponible », a estimé le Dr Marion lors du congrès annuel de la Société américaine de la génétique humaine qui se déroule actuellement à Philadelphie (Pensylvanie). Sur les 37 cas de nouveaux-nés porteurs du SIDA que son équipe a observés, les plus marqués physiquement ont contracté le virus lors des premiers mois de la grossesse tandis que chez les autres, la maladie s'est développée beaucoup plus tard, a-t-il précisé.

■ Mieux choisir à la Commission des droits de la personne

OTTAWA (PC) — Seules les personnes ayant un expérience reconnue dans le domaine des droits de la personne devraient être nommées au Tribunal et à la Commission canadienne des droits de la personne. C'est ce qu'a réclamé hier une coalition réunissant une douzaine de groupes intéressés par la protection des droits de la personne, comme l'Association nationale des femmes et la loi, la Ligue des droits et libertés, le Congrès juif canadien, la coalition des organisations provinciales des handicapés et le Comité d'action national sur le statut de la femme. Cet appel pressant faisait écho à la controverse qui a éclaté ces dernières semaines concernant la nomination au Tribunal des droits de la personne de sympathisants conservateurs.

■ Des non-fumeurs contre la tolérance

TORONTO (PC) — Des groupes anti-tabagisme ont accusé hier le ministre ontarien des Relations avec les consommateurs d'être trop tolérant à l'égard des compagnies de tabac. Les porte-parole de l'Association pour les droits des non-fumeurs et de la Société des obstétriciens et des gynécologues du Canada estiment que l'industrie du tabac trompe le public en ne le prévenant pas des dangers du tabac pour les fumeurs, et particulièrement pour les femmes enceintes. Les deux organismes voudraient que les manufacturiers de tabac soient tenus d'inclure cet avertissement dans leur publicité. Selon eux, le ministre Monte Kwinter refuse de prêter l'oreille à leur revendication, en se basant sur une opinion légale qu'il refuse de leur communiquer. En vertu de la loi ontarienne sur les pratiques commerciales, soutiennent ces porte-parole, il est illégal de ne pas divulguer l'information pertinente au sujet d'un produit donné, si le fait d'omettre cette information conduit à de la publicité trompeuse. « En refusant de nous laisser savoir les raisons exactes pour lesquelles il protège le droit des compagnies de tabac à continuer de tromper les consommateurs, M. Kwinter se moque du principe voulant que la publicité trompeuse soit illégale », affirme Garfield Mahood, directeur exécutif de l'Association des non-fumeurs. Mais un adjoint du ministre a indiqué hier que ce dernier avait discuté de la question avec M. Mahood, la semaine dernière, et que la question « relevait clairement de la santé ».

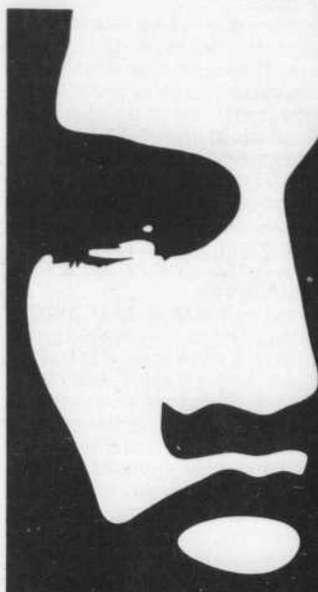

Donnons
aux plus pauvres du monde

+ James R. Cardinal Léger

Le Tiers-Monde a les yeux tournés vers nous. Pour les affamés, les handicapés, les réfugiés, les vieillards et les plus pauvres du monde, la réalité quotidienne demeure le dénuement, le dur labeur et la souffrance.

Prière de remplir ce coupon et de le joindre à votre chèque ou mandat.

De plus en plus d'appels au secours parviennent chaque jour à *Le Cardinal Léger et ses Oeuvres*. Vos dons représentent souvent le seul espoir de soulagement ou de soutien pour ceux et celles qui souffrent ou qui luttent pour vaincre la misère.

Faites parvenir vos dons à:

Le Cardinal Léger
et ses Oeuvres
130, ave de l'Épée
Outremont, Québec
H2V 3T2

Une filiale de la
Fondation Jules et Paul-Émile Léger

Nom Prénom
N° Rue Appartement
Ville Province Code postal
Ci-joint la somme de: . Numéro de la carte de crédit
Nom complet du titulaire
☐ MasterCard ☐ Chèque
☐ VISA ☐ Mandat-poste Date d'échéance
Je désire un reçu pour fins d'impôt
☐ Oui ☐ Non Signature

Le samedi...
une meilleure journée
pour vous occuper
de vos placements?

Ne vous faites pas prendre dans la bousculade des jours de semaine. De nombreuses succursales TD offrant un service "toutes succursales" sont ouvertes le samedi pour vous permettre d'effectuer vos opérations bancaires dans votre quartier.

Mail Cavendish, 5800, boul. Cavendish
901, boul. Décarie & rue Decelles, Saint-Laurent
Centre Dorval, 910, ch. Herron, Dorval
Les Galeries Kirkland, 3662 boul. St. Charles, Kirkland
Carrefour Rabais Langelier, Saint-Léonard
Centre Fairview, Pointe-Claire
Centre Greenfield Park, Greenfield Park
Maxi Centre, Longueuil
Le Carrefour Laval, Laval
Les Galeries Rive-Nord, Repentigny
118, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay

Rappelez-vous que la Machine Verte aussi est à votre service le samedi. En fait, vous pouvez effectuer la plupart de vos opérations bancaires à la Machine Verte TD, jour et nuit, 7 jours par semaine.

C'est si pratique d'effectuer vos opérations bancaires le samedi à la Banque TD - profitez-en maintenant et... toute l'année! Appelez notre Infoligne Verte, pour connaître l'adresse de la succursale TD la plus près, au

1-800-387-1500.

BANQUE TD

le personnel fait toute la différence

Pour garder ses médecins, l'hôpital de La Sarre adopte des pratiques « inusitées »

RENÉE ROWAN

La ministre de la Santé et des Affaires sociales, Mme Lavoix-Roux, a dû intervenir la semaine dernière auprès des membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Saint-François-d'Assise de La Sarre, qui avaient démissionné en bloc pour protester contre la décision du ministère de mettre fin à leur rémunération à la vacation.

La direction de l'hôpital avait, pour tenter de retenir ses spécialistes et ses omnipraticiens, pris la liberté, sans l'accord du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de rémunérer certains d'entre eux à même son propre budget de fonctionnement.

Des montants substantiels auraient été versés en vacation à certains médecins. On parle même d'un montant de plus de $200,000 qui aurait été payé à un seul spécialiste.

Inquiété par cette pratique illégale et qui peut avoir un effet d'entraînement dans d'autres régions éloignées qui éprouvent des difficultés de recrutement, le ministère a demandé à la direction de l'hôpital d'y mettre fin.

Devant cette mise en demeure, le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital ainsi que les membres du conseil d'administration ont remis leur démission en bloc. Toutefois, à la demande expresse de la ministre, Mme Thérèse Lavoie-Roux, les deux groupes ont accepté, du moins temporairement, de surseoir à leur décision.

Des personnes impliquées dans ce dossier mais qui refusent pour le moment d'être identifiée, insistent pour dire que ces pratiques ont été adoptées de bonne foi pour parer aux difficultés de recrutement.

Elles contreviennent aux méthodes normales de rémunération qui doivent passer par la Régie de l'assurance-maladie à partir des ententes intervenues entre le gouvernement et les fédérations médicales, mais elles n'ont rien de malhonnête ou de frauduleux, soutient-on. Elles ne sont que le reflet d'une situation qui, jusqu'ici, est apparue sans issue.

Il arrive que l'on en vienne à des ententes particulières de rémunération dans certains établissements, mais cela ne se produit que rarement et de façon ponctuelle. Il ne s'agit pas d'une pratique généralisée comme cela semble être le cas à l'hôpital de La Sarre.

Interrogé, hier, par téléphone sur ce dossier complexe et ambigu, le directeur général de l'hôpital, M. Joseph Tsasa, s'est refusé à tout commentaire.

« Nous sommes en négociation avec les parties concernées pour en arriver à une solution satisfaisante de part et d'autre, a déclaré M. Tsasa. Nous ne pouvons, à l'heure actuelle, donner des renseignements ni sur la problématique de fond ni sur les solutions envisagées. Cela serait de nature à nuire aux pourparlers en cours », estime-t-il.

Toutefois, assure le directeur général, tous les médecins sont à leur poste et les services à la population sont assurés comme d'habitude.

Le conseil d'administration de l'hôpital devait se réunir hier soir.

L'Amérique du Nord serait réduite à l'impuissance face à une catastrophe comme celle de Tchernobyl - Le Dr Geiger

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

L'Amérique du Nord n'est pas plus à l'abri d'un Tchernobyl que l'Union soviétique et, du point de vue médical, le système hospitalier nord-américain n'est pas en mesure de faire face à une catastrophe de ce genre.

C'est ce qu'a soutenu hier lors de son passage dans la métropole le Dr H. Jack Geiger, un médecin américain qui a été invité à traiter à l'hôpital numéro 6 de Moscou les victimes les plus touchées par l'accident nucléaire du 25 avril dernier.

Le Dr Geiger préside le Physicians for Social Responsability (E.U). Sa conférence de presse d'hier avait d'ailleurs été convoquée par le Chapitre québécois de cet organisme de médecins contre le nucléaire.

« Nous ne sommes pas prêts, en Amérique du Nord, à faire face d'un point de vue médical à un drame comme celui de Tchernobyl, au plan technologique comme au plan humain », précise le Dr Geiger.

En Amérique du Nord, explique-t-il, les périmètres de sécurité prévus dans les plans d'urgence couvrent généralement un rayon de dix kilomètres. En URSS, ils couvrent un rayon de 100 km à l'intérieur duquel tous les établissements et équipements hospitaliers sont recensés et prêts à répondre à la demande. C'est ce qui explique pourquoi, par exemple, l'URSS a pu en six heures évacuer les 130,000 résidents de la région de Tchernobyl et commencer à traiter sur-le-champ tous les grands blessés.

En Amérique, nous avons peut-être mis au point des techniques de traitement supérieures à certains points de vue, ajoute le Dr Geiger. Mais on ne retrouve pas ces équipements dans les hôpitaux et le personnel médical n'est pas formé pour faire face à l'explosion d'un réacteur. La situation deviendrait absolument incontrôlable si le système hospitalier nord-américain devait faire face, par exemple, à un conflit nucléaire généralisé.

Le son de cloche donné hier par le Dr Geiger tranche avec l'incapacité des Soviétiques, dépeinte au moment du drame par les les agences de presse internationales. Récemment, d'autres médecins américains affirmaient que l'URSS est en réalité le seul pays qui ait pensé à stocker dans ses hôpitaux suffisamment de comprimés d'iode pour prévenir l'accumulation des radiations dans le cerveau de toute une population aux prises avec un drame comme celui de Tchernobyl.

« Lorsque les Soviétiques se sont décidés à donner l'ordre d'évacuation, en six heures, ils ont mobilisé un train d'autobus de 12 kms qui leur a permis d'évacuer dans l'ordre et avec une grande efficacité quelque 130,000 personnes. Peut-on imaginer ce qui arriverait dans une ville nord-américaine où chacun tenterait de s'enfuir en voiture . . . Le peu de voitures personnelles et la discipline sociale ont fait une grande différence en URSS », explique le Dr Geiger.

Ce dernier, qui a traité les pompiers volontaires de Chernobyl, brûlés au dernier degré et contaminés par les radiations, ne peut s'imaginer comment on pourrait traiter pareils cas dans un hôpital d'ici. Et, ajoute-t-il, il est impensable que notre système hospitalier puisse faire face aux millions de survivants d'un conflit nucléaire généralisé. La plupart des médecins survivants seraient incapables de traiter les victimes, ajoute le Dr Geiger.

« Il faut penser à parfaire leur éducation médicale sous ce rapport, ajoute le Dr Geiger, car les risques d'un accident nucléaire comme celui de Chernobyl est aussi élevé en Amérique du Nord. Sans parler de la possibilité d'une conflit nucléaire généralisé. »

Pour illustrer le risque couru par les Canadiens et les Américains, le Dr Geiger rappelle que les huit usines américaines de traitement des matières radio-actives échappent aux standards de sécurité de l'agence américaine qui contrôle l'industrie nucléaire. Le coeur d'un de ces huit réacteurs, propriété du gouvernement américain, est constitué de graphite, comme celui de Tchernobyl. Et aucun de ces huit réacteurs n'est confiné dans une enceinte scellée. Il existe par ailleurs aux Etats-Unis une centaine d'autres centrales nucléaires avec équipement de confinement. On peut avoir une idée de leur sécurité quand on constate qu'il y a eu en 10 ans pas moins de 150 alertes sérieuses dans ces établissements où on produit de l'électricité.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Marcel Léger quitte la politique

PIERRE O'NEILL

L'ex-ministre péquiste du Tourisme, M. Marcel Léger, abandonne la politique active pour se consacrer aux sourds du Québec.

Le 29 avril 1970, c'était jour d'élections générales au Québec, et le Parti québécois réussissait à faire élire ses sept premiers députés à l'Assemblée nationale. Marcel Léger était de cette nouvelle opposition, formée également de Robert Burns, Claude Charron, Camille Laurin, Guy Joron, Lucien Lessard et Charles Tremblay. Tour à tour, ils ont tous abanbonné la vie politique, sauf Marcel Léger, qui encore tout récemment participait aux activités du parti.

Homme politique démonstratif et coloré, Marcel Léger n'a jamais rien fait comme les autres. Pour annoncer sa retraite de la scène politique, il a convoqué, hier, les journalistes à une conférence de presse. Il n'est pas en rupture de ban avec la direction du parti, souligne-t-il, et ne croit pas qu'il y ait matière à déchirer sa carte de membre.

Bien sur, comme de nombreux autres anciens collègues, M. Léger ne trouve plus le PQ aussi exaltant qu'il le fut sous la gouverne de René Lévesque. Entre autres griefs, la nouvelle position constitutionnelle mise de l'avant par le nouveau chef du parti le laisse sceptique et insatisfait. Avant de quitter, il a voulu en avoir le coeur net et il a demandé à voir Pierre Marc Johnson lui-même, pour lui faire part de ses inquiétudes sur l'avenir du parti. De son propre aveu, cet entretien a donné lieu à des échanges « virils », mais s'est néanmoins déroulé sous le signe de la cordialité.

A la lecture du plan d'action que M. Johnson propose en faveur de « l'affirmation nationale », il n'y a rien qui inspire un quelconque sentiment d'indignation de la part de Marcel Léger. Il le trouve tout simplement incomplet, en ce qu'il n'appelle pas les militants péquistes à la promotion de la souveraineté. Il lui apparaît que si la direction du PQ ne transmet pas à ses militants l'incitation à convaincre les Québécois de la nécessaire souveraineté politique, la base du parti n'aura plus raison de militer activement et y perdra tout son dynamisme. Dans le sens de cette préoccupation, Marcel Léger lance un dernier appel aux jeunes, qu'il exhorte de prendre la relève au sein du PQ pour entretenir la flamme du mouvement indépendantiste.

Le passage de Marcel Léger en politique a marqué l'évolution du PQ à plusieurs égards. Expert en collection de fonds publics, il a permis au parti d'innover dans les méthodes d'auto-financement. C'est d'ailleurs sous sa présidence que les premières campagnes de financement du PQ ont connu du succès. Plus tard, il s'est également imposé comme un redoutable organisateur électoral. Devenu ministre en 1976, il a connu des déboires vers la fin du deuxième mandat du gouvernement péquiste.

M. Marcel Léger

Attiré par la presse et les caméras de la télévision, il multipliait les interventions publiques, suscitant ainsi l'envie, parfois l'hostilité de collègues ministres et députés, qui le trouvaient un peu trop « m'as-tu vu ». A quelques occasions, il a jeté son gouvernement dans l'embarras, ce qui a amené René Lévesque à le retrancher de son conseil des ministres.

Défait aux élections générales de 1985, Marcel Léger a fondé, avec son fils Jean-Marc, une maison de sondages d'opinion publique. Il dispense également des cours de science politique à l'université du Québec à Montréal.

Et il vient d'accepter le poste de directeur-général de la Fédération des sourds du Québec.

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

Les techniciens de la SAQ acceptent une hausse de salaire de 3.5 pour cent

QUÉBEC (Gilles Lesage) - Un premier groupe d'employés du secteur public et parapublic vient de se conformer à la politique salariale du gouvernement, en acceptant une augmentation de 3.5% sur les échelles salariales pour 1986.

Il s'agit des 235 employés syndiqués du Syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec (SAQ) qui, à 96%, ont ratifié mardi l'entente intervenue entre leur syndicat et la SAQ.

C'est ce qu'a fait savoir hier le président du Conseil du trésor, en répondant à une question d'un député ministériel. Cette entente, précise M. Paul Gobeil, est tout à fait conforme au mandat qui avait été dégagé en juin par le Trésor, à la suggestion du ministre de tutelle. Il ajoute que le pourcentage de 3.5 est le même que celui qui a été offert à l'ensemble des employés du secteur public et parapublic pour 1986.

Entreprises en février dernier avec ses quelque 300,000 fonctionnaires et assimilés, les négociations salariales subiassent ainsi une première brèche. En effet, les centrales syndicales demandent en moyenne trois fois d'augmentation salariale que celle qui est offerte par le gouvernement et ses partenaires.

Dans sa question, le député de Taschereau, M. Jean Leclerc, avait rappelé qu'en décembre dernier, le président de la SAQ, M. Jean-Guy Lord. avait pris l'initiative d'élargir le mandat que lui avait confié le ministre de l'Industrie et du Commerce. Le nouveau titulaire, M. Daniel Johnson, et M. Gobeil, avaient fait part de leur mécontentement. Peu après, M. Lord était remercié de ses services et remplacé par M. Jocelyn Tremblay.

Hier, M. Johnson a noté que ces dépassements agréés par la SAQ avaient été acceptés de bonne foi par les employés et respectés par le gouvernement. Or, en dépit de ces contraintes, «la nouvelle direction a su se conformer au mandat que le ministre de tutelle a transmis à l'égard de la négociation avec les employés».

Le Cameroun ne sera pas au Sommet

OTTAWA (PC) — Le président du Cameroun, M. Paul Biya, a expliqué hier pourquoi son pays ne participera pas au deuxième sommet de la francophonie, qui aura lieu l'an prochain à Québec.

Après les entretiens qu'il a eus avec le premier ministre Brian Mulroney et des membres de son cabinet, M. Biya a reconnu que son pays avait des attaches également avec la France et la Grande-Bretagne, le français et l'anglais étant les deux langues officielles du Cameroun.

Mais, a-t-il poursuivi, il existe quelque 200 groupes ethniques différents au Cameroun et il a été impossible, jusqu'à maintenant, d'établir un consensus.

Pour vous qui êtes différente... et à la recherche d'un style hors série, vous aimerez ce renard "Shadow" exclusivité de nul autre qu'ALFRED SUNG

venez voir sa collection en plus de notre sélection variée de fourrures.

Services personnalisés, valeur et satisfaction garanties

Chez

BLEAU & ROUSSEAU INC.

5014 ouest, Sherbrooke Tél.:484-3521

Tous les jours de 9h à 17h, le samedi de 9h à 16h.

Gagnez un condo de 100 000 $ en Floride

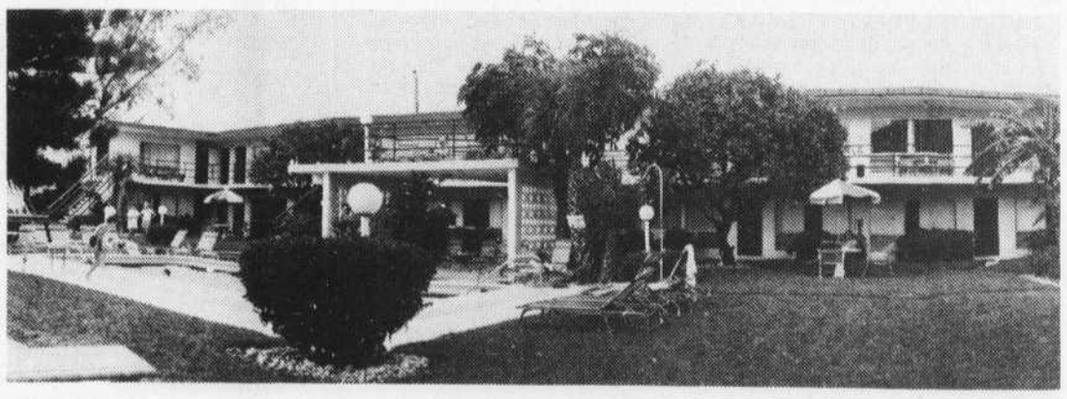

La Chambre de commerce de Montréal vous offre la chance de gagner :

Un condominium d'une valeur de 100 000 $ entièrement meublé à Pompano Beach, Floride en collaboration avec les agents du Permanent

ou

Un portefeuille de valeurs mobilières de 10 000 $ offert par la maison de courtage Lévesque, Beaubien inc.

ou

L'un des 5 séjours de deux (2) semaines au condominium « Floranada », Pompano Beach offerts par les agents du Permanent

Seul ou avec d'autres

Chaque billet se vend 100 $. Le tirage est limité à seulement **5 000 billets** : vos chances de gagner sont excellentes !

Formez un groupe, partagez le coût avec votre conjoint, votre associé ou vos collègues de bureau.

COMPOSEZ immédiatement (514) 842-5656

VISA MasterCard et chèques acceptés

ou voyez un des agents du Permanent de la région métropolitaine.

Plus, si le billet a été acheté avant minuit, le 19 décembre 1986, **deux billets d'avion par année, Montréal/Floride/Montréal durant 5 ans,** offerts par Air Canada.

TIRAGE LE 27 JANVIER 1987, À L'HÔTEL REINE ELIZABETH
sous la surveillance de Samson Bélair, comptables agréés

La Chambre de commerce de Montréal

LE PERMANENT LÉVESQUE, BEAUBIEN AIR CANADA SAMSON BÉLAIR LES RÔTISSERIES ST-HUBERT
LES ÉDITIONS TÉLÉMÉDIA INC. LA PRESSE CKAC/73 RADIO-CITÉ LE DEVOIR LES AFFAIRES REVUE COMMERCE

Comment sauver l'ONF en 90 jours

CINÉMA

NATHALIE PETROWSKI

Au lendemain du rapport Applebaum-Hébert, c'est-à-dire au plus creux du désespoir qui venait de s'abattre sur l'Office national du film, deux désespérés profonds ont eu une idée de génie. Idée qu'ils n'auraient probablement pas eue en temps normal, dans le comfort de la fonction publique, mais qu'ils ont néanmoins été obligés de concocter pour sauver non seulement leur employeur, mais aussi leur *job*.

Les désespérés profonds s'appellent Giles Walker et David Wilson. Le premier est réalisateur, le second, monteur et « idéateur ». Ils appartiennent à cette race bizarre qu'on nomme les « anglos de Montréal » et qui partagent avec les Francais locaux un seul point commun : une haine féroce pour Toronto. Puisqu'il n'était pas question pour eux de joindre les FLQ (*Fellows who left Québec*), il ne leur restait plus qu'à trouver le moyen de continuer à faire des films à Montréal. Un seul critère comptait. Que ça ne coûte pas cher. Leur plan d'action, inspiré du système D, fut baptisé « *alternative drama programme* »; il comportait plusieurs promesses, dont celle de réaliser cinq films en trois ans pour le prix d'un seul, c'est-à-dire pour la modeste somme de $ 2,932,000. Cinq films dotés de titres intrigants : *The Masculine Mystique*, *Sitting in Limbo*, *The Last Straw*, *In the System* et *90 jours pour tomber en amour*.

Promesses faites, promesses tenues. Trois des cinq films sont terminés. *90 jours pour tomber en amour* est à l'affiche au cinéma Berri, après avoir remporté un succès sans précédent au Canada anglais.

Entièrement tourné avec des exhibitionnistes, à savoir des hommes et des femmes qui n'ont aucune formation dramatique mais le goût de s'exhiber devant la caméra, avec un budget de $ 540,000, *90 jours pour tomber en amour* est une riposte ironique au cinéma direct. C'est du cinéma indirect où la maladresse des acteurs, la minceur des dialogues et la banalité de la mise en scène nous font croire à la vraie vie, plate, ordinaire, absurde et mourante de drôlerie. Giles Walker appelle cela du « *dramamentaire* ».

Le scénario de *90 jours* ... est aussi drôle que singulier. Deux hommes, deux machos ordinaires, vivent en parallèle des histoires d'amour modernes. Le premier attend l'arrivée d'une épouse coréenne commandée par la poste. Le deuxième rencontre, dans un bar, une femme d'affaires à la recherche de sperme performant. En apparence, les histoires n'ont d'autre lien que l'amitié qui unit les deux hommes. En réalité, les deux histoires se recoupent et posent un regard cynique sur l'effet du féminisme sur le comportement des hommes d'aujourd'hui. Le premier, incapable de se soumettre à la loi d'une plus forte que lui, cherche la docilité et l'exotisme incarnés par la jeune Coréenne douce et fraîchement débarquée. Le deuxième, largué le même jour par sa femme et sa maîtresse, est prêt à tout pour retomber en amour, y compris monnayer son sperme avec la première venue.

Toute l'originalité du film est dans le ton, cette combustion de dépaysements dramatiques et de maladresses maîtrisées. On ne sait jamais sur quel pied danser, ni s'il s'agit d'histoires vraies ou inventées, d'enquête sociologique ou d'étude anthropologique. Chose certaine, en traitant de la réalité odieuse de deux machos déchus sur un mode léger et comique, Giles Walker réussit à imposer un nouveau style, à la fois personnel et authentiquement « *canadian* » par le rythme et le ton. C'est un exploit en soi. Un petit pas pour le cinéma, mais un grand saut pour l'ONF.

Photo Office national du film

Stefan Wodoslawsky (à gauche) et Sam Grana dans *90 jours pour tomber en amour*, de Giles Walker.

L'homme de Toronto au FFM

La nouvelle a surpris tout le monde. Leonard Schein, ex-directeur du *Festival of Festivals* de Toronto, travaille désormais pour son ancien rival, Serge Losique. Celui-ci vient, en effet, de nommer M. Schein au titre de « programmateur d'événements spéciaux » au FFM. M. Schein ne siégera ni au conseil d'administration ni à la direction de la programmation. Son contrat, renouvelable annuellement, prévoit qu'il s'occupera des rétrospectives et des hommages, en particulier, au cinéma canadien-anglais. M. Schein vient également suppléer pour Herb Margolis, le représentant du FFM à Hollywood, qui n'avait plus le temps de s'occuper du dossier. Rappelons que Leonard Schein a quitté son poste de directeur au *Festivals of Festivals* après seulement un an. Selon M. Losique, il n'y a jamais eu d'hostilités entre M. Schein et lui. « Le festival de Toronto a toujours menti sur le nombre réel de spectateurs, pour rivaliser avec Montréal. M. Schein était pris dans l'engrenage, comme tous les autres, mais il n'y a jamais eu de conflits entre nous deux. » Quant à M. Schein, il déclare que les films et stars américains iraient désormais à Montréal plutôt qu'à Toronto. — **N.P.**

Quatre Saisons : l'angoisse du nouveau gardien de but

RADIO-TÉLÉ

PAUL CAUCHON

Tout le monde avait l'air bien sage, bien gentil et bien humble. Finies les chicanes, les déclarations publiques intempestives. Quatre Saisons avait convoqué les journalistes à déjeuner, hier, pour discuter des projets du nouveau réseau, après la publication, la semaine dernière, du premier sondage BBM d'automne.

Entre le *roast-beef* et un dessert au chocolat passé date, nous n'avons eu droit à aucune révélation spectaculaire. Sinon un seul discours : « Laissez-nous le temps, donnez-nous une chance », expliquait un Guy Fournier presque suppliant, flanqué de Gaston L'Heureux et Chantal Jolis.

M. Fournier n'a pas fourni de chiffres sur les émissions de QS, ni divulgué les modifications qu'il entend faire à la programmation. Il a plutôt engagé une bonne firme de relations publiques. Et il garde confiance d'obtenir 11 % de part d'écoute du marché francophone d'ici le printemps, tel qu'il l'avait proposé aux annonceurs (et non « promis », la nuance est de taille). Qu'arrivera-t-il si QS n'obtient pas cette part du marché ? Faudra-t-il rembourser les annonceurs, offrir des espaces publicitaires à rabais ? « On verra », répond-il, laconique.

« On ne s'attend pas à être en tête des cotes d'écoute, ajoute Guy Fournier. Nous sommes dans la situation d'une équipe de hockey de l'expansion. Les Nordiques, personne ne croyait qu'ils gagneraient la coupe Stanley la première année. L'histoire de la télévision en Amérique, c'est dix ans. Je suis certain qu'en moins de temps, on arrivera à égalité avec les autres réseaux. »

Gaston L'Heureux ajoute qu'il s'agit d'une télévision qui démarre, où il n'existe aucune fidélité (plusieurs personnes n'ont même pas encore trouvé la position 35 sur la roulette de leur télé). « Au-delà des chiffres des cotes d'écoute, ajoute Chantal Jolis, ce sont les témoignages des gens que nous rencontrons qui sont le plus importants. »

Gaston L'Heureux admet que l'expérience est angoissante. « Je ne m'attendais pas à ce que ça soit facile. Je pense que j'avais la sympathie du public, mais ce n'est pas vrai que le public suit ses vedettes dans un autre poste. Le style de l'émission ne convenait pas à mon caractère, j'ai été malheureux, je commence seulement à me retrouver. »

En fait, tout le monde admet que la création d'une nouvelle chaîne de télévision, qui se veut différente et originale, est plus compliquée que prévu. MM. L'Heureux et Fournier donnent un aperçu de ce qu'une télévision vraiment provocatrice pourrait donner, en mentionnant les boîtes parlantes, ces sortes de *speaker's corners* placés dans deux centres commerciaux de la région montréalaise, boîtes publiques dans lesquelles n'importe qui peut entrer pour raconter ses états d'âme devant la caméra. Le résultat passe à l'émission de M. L'Heureux, où l'on fait une sélection parmi la quarantaine d'individus qui s'essaient. « C'est une expérience sociologique incroyable, raconte Gaston L'Heureux. Il y a des délires religieux, des obsédés sexuels, des vendeurs de pizzas, des jeunes qui pleurent le divorce de leurs parents. Il faudrait absolument faire quelque chose avec tous ces témoignages. »

Dans les mois précédant la mise en ondes de QS, le discours public de Guy Fournier promettait mer et monde, une révolution dans le domaine de la télé, et s'attaquait à la complaisance et au manque d'originalité des autres réseaux. Je lui demande si, avec un tel discours, il n'a pas placé la barre trop haut, s'il n'a pas suscité trop d'attentes dans le public. Le silence se fait autour de la table, Guy Fournier regarde le plafond, et je n'aurai pas ma réponse.

Le prix Esso à Lucie Roberge

Les prix littéraires du *Journal de Montréal* vont à Godin, Gagnon et Marchessault

JEAN ROYER

Les prix littéraires du *Journal de Montréal*, administrés par l'Union des écrivains québécois, étaient décernés, hier, aux écrivains Marcel Godin, Madeleine Gagnon et Jovette Marchessault. Chacun des prix vaut à son lauréat une bourse de $ 1,500.

Le prix du roman va à Marcel Godin pour *Maude et les fantômes*, publié aux éditions de l'Hexagone. Journaliste et conseiller en information, Marcel Godin s'est fait connaître d'abord dans les années 60 avec des recueils de nouvelles et un roman, *Ce maudit soleil*, publié en 1965 chez Robert Laffont. Il vient de faire paraître un nouveau livre de nouvelles, *Après l'Éden*, à l'Hexagone.

Madeleine Gagnon reçoit le prix de poésie pour son recueil *Les Fleurs du catalpa*, paru chez VLB. Elle a publié une dizaine de livres d'essais et surtout de poésie, ainsi que des textes dans plusieurs revues littéraires, dont *Estuaire*, qui vient de lui consacrer un dossier sous le titre « La lettre d'amour ». Madeleine Gagnon vient de faire paraître, en coédition aux Écrits des Forges de Trois-Rivières et à La Table rase à Paris, un recueil sous le titre de *L'Infante immémoriale*.

Le prix de théâtre a été décerné à Jovette Marchessault pour *Anaïs dans la queue de la comète*, paru aux éditions de la Pleine Lune. La pièce avait été créée au Quat'Sous dans une mise en scène de Michèle Magny. Peintre, dramaturge et romancière, Marchessault a déjà reçu le prix France-Québec pour son premier roman, *Comme une enfant de la terre*, en 1976.

Jovette Marchessault.

Le jury des prix littéraires du *Journal de Montréal*, présidé par le rédacteur en chef Yvon Dubois, était composé de deux écrivains, France Théoret et Lucien Francoeur, et de deux journalistes, Michelle Coudé-Lord et Gilles Crevier.

D'autre part, l'éditeur Pierre Tisseyre procédait, lui aussi, à la remise de son prix littéraire annuel, soit le prix Esso du Cercle du livre de France, doté d'une bourse de $ 5,000. Parmi les manuscrits reçus, celui de Lucie Roberge, intitulé *Le Berceau-Cercueil*, a été retenu par le jury présidé par Roger Lemelin et composé d'Alice Parizeau et Francine Grimaldi, Guy Sylvestre, Laurier LaPierre, Roch Poisson et Jean-Pierre Guay.

De son roman primé, Lucie Roberge dit : « J'ai mis trois années à l'écrire, plus de temps certainement à le couver dans mon inconscient, en vivant mes sentiments avant toute chose; j'y ai mis mon émerveillemnent et mon angoisse d'être en sursis sur cette planète. »

Visite DOMAINES ET CHÂTEAUX

QUANTITÉ LIMITÉE

Tracez-vous un bel itinéraire... Et partez. Votre goût sera votre meilleur guide au cours de ce voyage. Il vous fera déguster neuf vins de qualité supérieure de domaines et châteaux français. Chacun de ces vins sélectionnés est importé de France en vrac et embouteillé par la Société des alcools du Québec.

Vin rouge ou vin blanc, vin de château ou de domaine, chaque vin vous mènera de découverte en découverte.

Tous ces vins sont vendus exclusivement dans les succursales de la Société des alcools du Québec. Alors si vous voulez que votre "visite" soit complète, passez faire votre choix dès aujourd'hui.

Bons vins! Bonne visite! Bon voyage!

AUTOMNE 1986

Château Nouguey
Vin blanc d'appellation contrôlée Graves. Un vin couleur jaune pâle, à l'arôme de noisette. Corsé et nerveux.
8,75$

Clos du Gentilhomme
Un vin d'appellation Médoc dans la classe des crus bourgeois. Un vin rouge à l'arôme fruité, au goût corsé et moelleux.
10,55$

Château de Chazoux
D'appellation contrôlée Mâcon-Villages, ce vin blanc est typique du cépage Chardonnay. Un vin à l'arôme de fruit, au goût corsé et nerveux.
9,05$

Château Fouquet
Un vin rouge d'appellation contrôlée Saint-Émilion. Un vin à l'arôme de fruit et d'herbage, puissant et corsé en bouche.
11,75$

Château de Mirande
Ce Mâcon-Villages est un vin à la robe jaune pâle, à l'arôme discret d'amande. Un vin rond et long en bouche.
11,95$

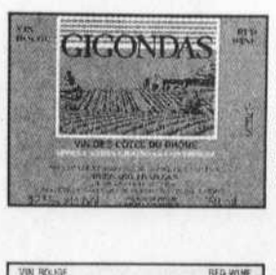

Gigondas
Issu d'un des crus renommés des Côtes-du-Rhône. Un vin rouge vineux, corsé, bien charpenté et à l'arôme épicé.
9,35$

Serre de Bernon
Vin blanc issu du vignoble des Côtes-du-Rhône, à l'arôme frais et épicé. Un vin au goût légèrement fruité.
6,95$

Crozes-Hermitage
Un vin rouge originaire des côtes ensoleillées de la vallée du Rhône. Son goût est fruité, épicé, souple et moelleux.
8,95$

Domaine Riot
Ce vin blanc d'appellation Côtes-du-Rhône possède une belle couleur jaune pâle et un arôme fruité et épicé. Un vin léger et nerveux.
6,95$

Voilà de bons vins pour les p'tits cousins!

Société des alcools du Québec

ARTS ET SPECTACLES

La finale nationale aura lieu à Rimouski

Recrutement pour « Cégeps en spectacle »

(LE DEVOIR) — Pour une huitième édition, qui aura lieu en avril 1987 au cégep de Rimouski, les dirigeants de « Cégeps en spectacle » recrutent, d'ici le 14 novembre, des groupes ou candidats désireux de produire des spectacles dans le cadre de ce festival annuel qui se veut un tremplin pour la relève.

Une finale locale aura d'abord lieu dans chacun des cégeps inscrits, d'ici la fin février. Une finale de division aura ensuite lieu en mars dans chacune des divisions administratives du Québec, regroupant les gagnants de chacun des cégeps de la région. Un jury déterminera alors deux gagnants par division. Chacun aura une bourse de $ 500 et se rendra à la grande finale nationale de Rimouski, qui aura lieu le 24 avril 1987. Là, deux gagnants seront choisis par jury et recevront chacun une bourse de $ 1,000.

Les cégeps qui désirent s'inscrire peuvent le faire en communiquant avec Réjean Déziel au cégep de Trois-Rivières (819-376-1721), au plus tard le 14 novembre. Quant aux individus qui désirent participer au concours, ils n'ont qu'à s'adresser au service d'animation de leur institution.

L'INFORMATEUR

Demain en exclusivité
Jean Doré et Claude Dupras
répondront à vos questions.

Composez le 790-0224

11H45 à 13H45
avec
PIERRE PASCAU

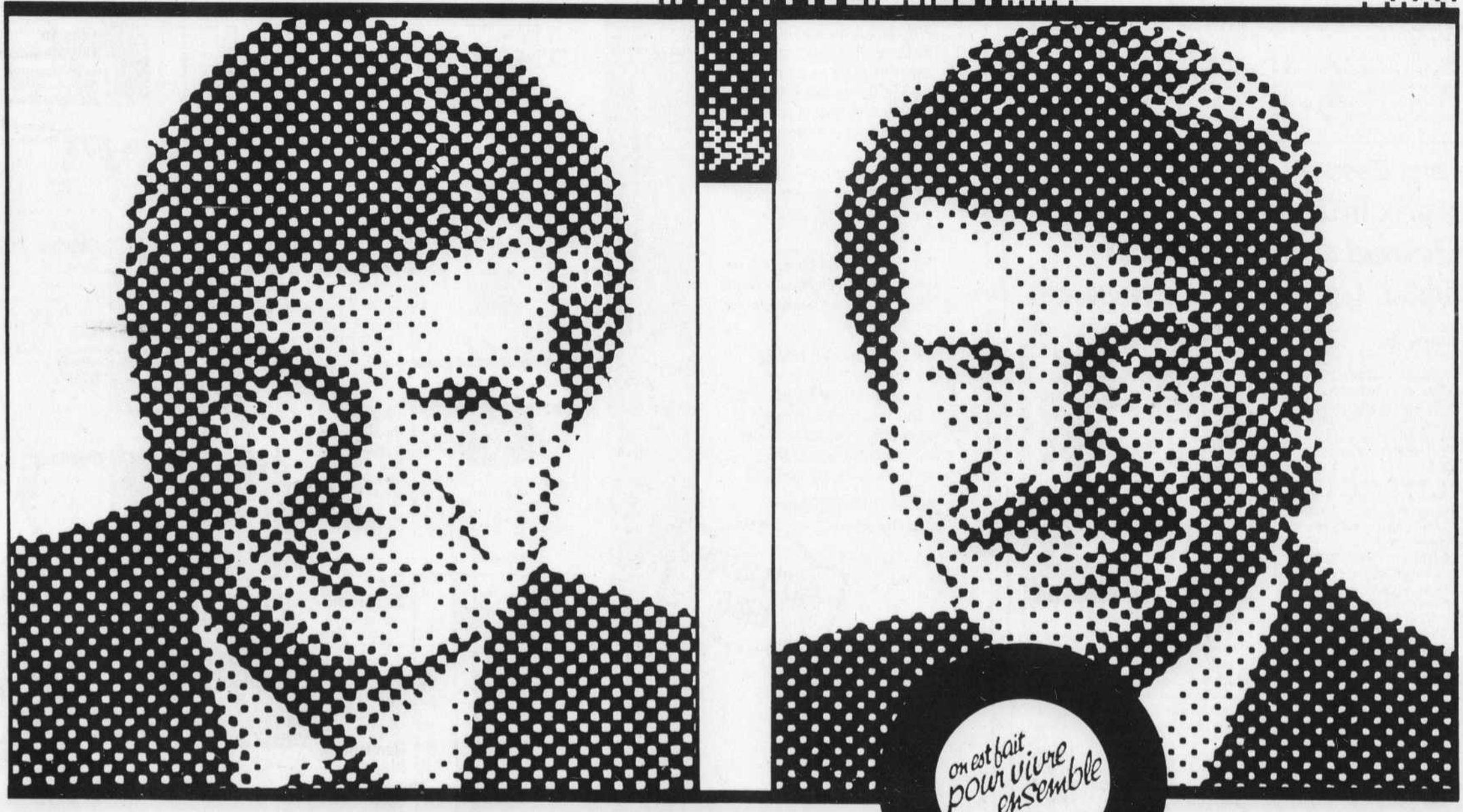

on est fait pour vivre ensemble

CKAC 73

ARTS ET SPECTACLES

« Le Locataire » chez Duceppe

On achève bien les pièces

ROBERT LÉVESQUE

Le Locataire, de Joe Orton, traduction de Michel Dumont et Marc Grégoire, mise en scène de Lorraine Pintal, décor de Claude Goyette, costumes de François Laplante. Avec Jean Deschênes (Sloane), Béatrice Picard (Kath), Michel Dumont (Ed) et Jean-Louis Paris (Kemp). Une production de la Compagnie Jean-Duceppe, à la salle Port-Royal jusqu'au 6 décembre.

Au théâtre, sur le front commercial, dans une compagnie comme celle de Duceppe où le produit se consomme rapidement, les critères d'approfondissement d'un texte ne sont pas les mêmes qu'ailleurs. La pièce doit d'abord être efficace, avant d'être significative, et accessible avant d'être complexe. C'est un choix, qui donne au Port-Royal certains spectacles réussis.

Or, ce coup-ci, rien ne marche. Le public de Duceppe, pourtant fort disponible, lève le nez sur ce *Locataire*. La pièce est pourtant courte, claire, l'intrigue est simple, le jeu est grossi, le metteur en scène a choisi la facilité, le superficiel, et on joue ça pratiquement comme au théâtre des Variétés; mais tout coule, corps et biens, dans une production minable, que le public applaudit à peine.

Qu'est-il arrivé ? D'abord, un trop-plein de complaisance fait qu'à choisir le plus bas dénominateur commun, on détourne de soi un public pas si bête qu'il pourrait y paraître. À ce niveau, ce spectacle de la Compagnie Jean-Duceppe demeurera comme l'exemple à ne plus envisager, l'erreur à ne pas refaire. Ensuite, un détournement de pièce peut donner quelque chose si le metteur en scène sait où il veut amener le propos de l'auteur, mais, dans ce cas-ci, Lorraine Pintal n'a pas détourné l'avion théâtral de Joe Orton, elle a laissé les commandes sans pilote et c'est un *crash* fatal qui mène ce spectacle tout droit au sol.

Enfin, à cette démagogie du spectacle primaire, à cette trahison d'une pièce qui mérite mieux, s'ajoute une distribution fondamentalement mal choisie. Un « *miscast* » colossal comme on en voit rarement. Mon collègue de *La Presse* parlait d'erreur « colossale » dans le cas du premier rôle, celui de Sloane, joué par Jean Deschênes. Il est évident que personne ne semble s'être rendu compte qu'on confiait une trop lourde charge à cet acteur. Deschênes est une absence, il n'investit rien, il reste en dehors d'une interprétation et ce n'est pas avec lui qu'on apercevra l'ombre de ce personnage ambigu qu'Orton avait glissé comme une lueur sensuelle déstabilisante dans *Entertaining Mr Sloane*.

Mais il n'y a pas que Deschênes à qui on ait rendu un mauvais service. Mme Béatrice Picard, une routière qui a atteint des bonheurs d'interprétation chez Duceppe et ailleurs, gâche un moment important de sa carrière. Ce n'est pas elle qu'il fallait choisir pour ce rôle de nymphomane. Mais, dès lors que c'est elle qui avait à défendre le rôle, il ne fallait pas lui demander de jouer ça comme au vaudeville, où c'est plus la débilité qu'elle inspire que le drame d'une femme sexuellement insatiable. Mme Picard devra mettre une croix noire sur cette aventure dans laquelle, lors de la scène de séduction du premier acte, elle grave en nos mémoires une image qu'on ne voudrait pas retenir d'elle.

Michel Dumont, qui traverse la pièce avec l'air de dire qu'il est le meilleur, joue comme s'il venait de visionner les films de Michel Bouquet : geste sec, port froid, mais sans le génie de cet acteur français dont la façon d'amplifier le jeu, voix et ton, s'accompagne d'une formidable intuition, d'un génie, que Michel Dumont, qui ne joue qu'en extérieur et sans inspiration, n'a pas atteints.

La pièce, dans tout ça, est trahie. Pintal n'a pas su y mettre une once d'humanité. Orton, en 1964, avait signé une comédie noire qui décapait les comportements bourgeois autour du fabuleux défi que représente le désir sexuel dans le conformisme social, mais Lorraine Pintal en a fait une débile proposition de farce qui ne fonctionne pas, un carrousel incontrôlé de tics et de faux pas, sans aucune subtilité. Un échec lamentable.

Un cadeau aux Inuit

QUÉBEC (PC) — Les Inuit auront bientôt leur propre dictionnaire. L'État vient, en effet, de débloquer $ 35,000 pour compléter la rédaction d'un dictionnaire de 25,000 mots en inuktitut.

« On vise la protection de la culture des Inuit et c'est pourquoi on a accordé la subvention », a dit M. Savoie. Le dictionnaire a été préparé par l'Institut de la langue inuit de Povungnituk.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Aliens 2"** 7 h, 9 h 25
ASTRE II: — **"Les frères pétard"** 9 h.— **"Gang en folie"** 7 h 15
ASTRE III: — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — **"90 jours pour tomber en amour"** 8 h 50— **"Dernier survivant"** 7 h 10.
BERRI I: (288-2115) — **"Un sacré bordel"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: "90 jours pour tomber en amour" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — **"Dernier havre"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
BERRI V: — **"Exit"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Stewardess school"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE II: — **"My beautiful laundrette"** 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5906) — **"Vengeance des fantomes 2"** 9 h 30— **"Vengeance des fantomes 1"** 7 h 20
BROSSARD II: (465-5906) — **"Peggy Sue got married"** 7 h, 9 h
BROSSARD III: "Antartica" 7 h 05, 9 h 20
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"La mouche"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 1: "À propos d'hier soir" 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: "Peggy Sue got married" 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: "90 jours pour tomber en amour" 7 h 10, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: "Les anges sont pliés en dieux" 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: "Un sacré bordel" 7 h 25, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 7 h, 9 h 10
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Aliens 2"** 8 h.
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Toxic le ravageur** 9 h.— **"L'enfonceur"** 7 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Vengeance des fantomes 2"** 9 h 10— **"Vengeance des fantomes 1"** 7 h 15
CHAMPLAIN II: — **"Brigade des moeurs"** 7 h 35, 9 h 35
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Monty Python live at the hollywood bowl"** 7 h— **"Before stonewall"** 7 h 15— **"de illusionist"** 9 h 15— **"Three men and a cradle"** 9 h 30
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Act of vengeance"** 1 h, 3 h, 5 h.
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Therapy"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Zone rouge"** 18 h 35— **"Autour de l'argent" "Le joueur d'échecs"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Karate kid"** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — **"Room with a view"** 2 h, 4 h 30,. 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX III: — **"Back to school"** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"That's life"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX V: — **"Stand by me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VI: — **"A letter to Brezhvev"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"Forget Mozart"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"Decline of american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"About last night"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Les anges sont pliés en dieux"** 6 h 15, 9 h 40 — **"Mon nom de code est ole"** 7 h 50.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"3 hommes et un couffin"** 9 h 10 — **"La foret d'émeraudes"** 7 h 10
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Etat d'âme"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Les frères pétard"** 12 h 05, 1 h 55, 3 h 45, 5 h 35, 7 h 25, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Le diable au corps"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Echo park"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"La comédie américaine"** 19 h.— **"Jerry Lewis" "Docteur Jerry et Mister Love"** 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Rayon vert"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "la couleur pourpre" 8 h.
DORVAL I: (631-8587) —
DORVAL II: "Running scared" 7 h 15, 9 h 20
DORVAL III: "Trick of treat" 6 h, 7 h 50, 9 h 40
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Peggy Sue got married"** 7 h 20, 9 h 30
DÉCARIE II: — **"Clockwise"** 7 h, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 7 h, 9 h 20
ÉLYSÉE II: — **"La gitane"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Jumping jack flash'** 7 h 20, 9 h 30
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Tough guys"** 7 h 20, 9 h 20
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Toxic le ravageur"** 9 h 05— **"femme en cage"** 7 h 30.
KENT I:(489-9707) — **"Jumpin jack flash"** 7 h 20, 9 h 30
KENT 11: "Running scared" 7 h 15, 9 h 20.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"She's gotta have it"** 7 h 30, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Otello"** 7 h.— **"Fool for love"** 7 h 15— **"Anne Trister"** 9 h 15— **"Gamin"** 9 h 30
LAVAL I:(688-7776) — **"La mouche"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL II:— "Top gun" 7 h 15, 9 h 25
LAVAL III: — **"Trick of treat"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40
LAVAL IV:— "La gitane' 6 h, 7 h 55, 9 h 50
LAVAL V:— "Crocodile dundee" 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Antartica"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II:— "Vengeance des fantomes 2" 9 h 25— **"vengeance des fantomes 1"** 7 h 30
LOEW'S I:(861-7437) — **"Color of money"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45.
LOEW'S II:— "Tough guys" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III:— "The name of the rose" 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S IV:— "Around midnight" 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
LOEW'S V:— "Running scared" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
LE MILIEU: (277-5789)— **"Pervola: tracks in the snow"** 7 h 30, 9 h 30
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Nijinsky"** 7 h, 9 h 30— **"Nosferatu, fantôme de la nuit'** 7 h 15, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Desert bloom"** 7 h 15— **"Beau temps mais orageux en fin de journée"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II:— "crocodile dundee" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— "Trick of treat" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE IV:— "True story" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25
PALACE V:— "The fly" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE VI:— "Jumpin Jack flash" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PARADIS I: — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h.
PARADIS II:— "Toxic le ravageur" 8 h 45— **"L'enfonceur"** 7 h 15
PARADIS III:— "Antartica" 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Jean de Florette"** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II:— "Tenue de soirée" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN III:— "La 7e cible" 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
PARISIEN IV:— "Si tu as besoin de rien fais moi signe" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN V:— "Top gun" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— "Un sacré bordel" 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Clockwise"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON II:— "Down by law" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— "Deadly friend" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Peggy Sue got married"** 7 h 15, 9 h 20
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU PARC II: "Color of money" 7 h 30, 9 h 45
PLACE DU PARC III: "Children of a lesser god" 7 h 15, 9 h 30.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"Antartica"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III:— "Moment de vérité 2" 12 h 20, 4 h 55, 9 h 30— **"Moment de vérité 1"** 2 h 45, 7 h 20
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II:— "Top gun" 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— Fermé
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Un homme et une femme, 20 ans déjà"** 8 h.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"Blue velvet"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h.30— Tous les lundis et mardis de nov. Jim Zeller en spectacle— The Three Dudes, avec Slim Williams, Eric Robert et Harold Fisher, du groupe Tchukon, du 5 au 9 nov. 22h. à 02h.30

ASA 86: 1245 St-Urbain, Montréal (878-3494)— Dans le cadre de l'exposition Asa 86, « Instamusiques » série de concerts qui propose une recherche sur la multiplicité et les coïncidences sonores— du compositeur Pierre Dostie, du 2 oct. au 14 nov. du mer. au ven. 12h.30

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal— Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, le 6 nov. de 12h. à 13h.30

BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Tous les lundis soirs Jam Session à 22h.— Mardis Jam Session avec Dave Ayton Quartet à 22h.— Mercredi, Trio Mike Gauthier, à 22h.— Quintet de Bill Coon, 6 au 8 nov.— Ron Di Laulo, Dave Turner, Sextet, 9 au 12 nov.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence; dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Invitée spéciale: Vivian Dean, chanteuse, les 6-7-8 nov.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs, du 12 oct. au 14 déc. concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— Deblusion, saxo et trompette, du 4 au 7 nov.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.— Cassonade, 6 au 9 nov.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, du 5 nov. au 20 déc. mar. au sam. 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Straight Ahead, les 7-8 nov.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.

CENTRE DU MOUVEMENT CRÉATIF: 878 rue Querbes, Outremont (277-8320)— Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « L'enfant mort sur le trottoir » de G. Foissy et « Concert à la carte » de F.X. Kroetz, dans une m. en s. d'Odette Guimond, du 8 au 23 nov. du jeu. au dim. 20h.30

CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.— Foday Musa Suso, folklore africain, le 6 nov. à 22h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, ste 212, Montréal (270-8664)— « Off Off Off ou sur le toit de Pablo Neruda » performance latino-américaine multi-média écrite et mise en action par Alberto Kurapel, jusqu'au 29 nov. les ven. et sam. 20h.30

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— Charles Mathieu Danse présente « Citadelle » chorégraphie de Charles-Mathieu Brunelle, sur une partition originale de Wolff Tycoon, du 30 oct. au 12 nov. à 20h.30

GO, THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— Le Théâtre Parminou présente « Ça crève les yeux, ça crève le coeur » regard intérieur sur la pornographie, du 29 oct. au 16 nov. du mer. au dim. 20h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Cocktail: 5 à 7 avec Philippe Noireaut, du lun. au ven.— Le Trio de Dave Clark, jazz et contemporain, du mer. au sam. de 21h. à 01h.

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Bilico » de Marco Micone, m. en s. Daniel Valcourt, à compter du 7 nov. du mar. au dim. 20h.30

L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332)— The Flamingos, du 28 oct. au 8 nov., mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, ven. et sam. 22h.30 et 24h.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164)— « Rien à voir » de Bernard Andres, mise en espace de Jacques Crête, du 14 oct. au 15 nov. du mar. au sam. 20h.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— Présentation des films Zea-Kaspar, L'Affaire Brunswick, et Amuse-Gueule, le 6 nov. à 19h.

NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501, Montréal (287-1574)— « Luminous sites » projection du calatogue video et conférence de Daina Augaitis et Karen Henry, le 6 nov. 15h. et 19h.30, les 7-8 nov. 15h.

PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Un regard neuf sur l'univers » jusqu'au 30 nov. Spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— Spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— Jazz International avec Makoto Ozone, pianiste, et Gildas Bocle, bassiste, le 6 nov. à 21h.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Yves Duteil, « La langue de chez nous » les 7-8 nov. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de graduation, Louise Alepin, piano, Sylvain Lachance, violoncelle, le 6 nov. à 20h.

SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal— « Labelle, Job de Fou » 7-8 nov. à 20h.30

STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal— Fainting in Coils, le 6 nov.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « The caucasian chalk circle » de Bertolt Brecht, du 4 nov. au 21 déc.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Anne of Green Gables » comédie musicale les 6-7 nov. 20h., 8 nov. 14h. et 20h.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974)— « La mégère apprivoisée » de Shakespearedu 24 oct. au 29 nov. les ven. et sam. à 20h.30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean uceppe présente « Le locataire » de Joe Orton, m. en s. Lorraine Pintal, à compter du 29 oct., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Les filles du 5-10-15 » dans une m. en s. de Lorraine Pintal, à compter du 11 nov. du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: F.C. Smith Auditorium, 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Ensembles d'étudiants, élèves de Dennis Christiansen et Simon Stone, le 6 nov. 20h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal— Salle B-484: Concert des étudiants-compositeurs de musique électroacoustique, le 6 nov. à 20h.

LE GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « L'éducation de Rita » de Willy Russell, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 4 au 29 nov. du mar. au sam. à 20h.

IMPLANTHÉÂTRE: 939 de Salaberry, Québec (529-2183)— Le Groupe Sanguin, groupe humoristique, du 4 au 15 nov., du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060)— « Les célébrations » de Michel Garneau, une production du Théâtre du Sang Neuf, du 5 au 22 nov.

LA CASERNE DU MARCHÉ: 179 rue Clarence, Ottawa (749-3631)— Le Théâtre d'la Corvée présente « Bienvenue aux dames, ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Pierre Collin, du 21 oct. au 8 nov. du mar. au sam. à 20h.30.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 Les belles histoires des pays d'en haut
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Mademoiselle et son bébé » amér. 40 avec Ginger Rogers et David Niven
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Traboulidon
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 Manon
19.30 Les Grands Films « Bill » amér. 81 avec Mickey Rooney et Dennis Quaid
21.30 Ici Radio-Canada: l'information 70
22.00 Le téléjournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma « Les maîtres sonneurs » fr. 79 avec Patrick Raynal, Sabine Haudepin et Jean-Michel Dupuis

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Service des urgences » amér. 76 avec Tony Musante, Harold Gould et Scott Hylands
14.30 À coeur ouvert
15.00 La petite maison dans la prairie
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 La belle vie
19.00 Punkie
19.30 Arnold et Willie
20.00 Clair de lune
21.00 Contexte
22.00 Ad Lib
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les Sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée « Le canardeur » amér. 74 avec Clint Eastwood, Jeff Bridges et George Kennedy

17 RADIO-QUÉBEC
15.30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: la nuit des calmars
16.30 Les vivres du Québec
17.00 La période de questions
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.28 Tirage « La Quotidienne »
19.30 Nord-sud
20.00 Rencontre avec des gens remarquables: ces hommes qui ont fait le cinéma, Alfred Hitchcock
21.00 Téléfilm « Le Tartuffe » fr. 84 avec Gérard Depardieu, Elizabeth Depardieu et François Périer
23.30 Les groupes parlementaires
23.36 Téléservice

99 TVFQ
13.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.30 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
15.20 Le nouveau théâtre de bouvard
15.35 Radio-France Internationale
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Le journal
18.00 Télé-série « Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
22.20 Le nouveau théâtre de bouvard
22.35 Cocoricocoboy
22.50 Le journal
23.20 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
14.30 De toute beauté
15.00 La vallée des peupliers
15.30 She-ra princesse du pouvoir
15.55 Le petit journal
16.00 Le monde de Martin
16.30 Fan club
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal
18.00 L'heureux retour
19.00 Pop Corn
19.05 Premières
19.30 M.A.S.H.
20.00 Hollywood, hollywood, cinéma « Pieds nus dans le parc » amér. 67 avec Jane Fonda, Robert Redford et Charles Boyer
22.00 Le grand journal
22.30 Jolis à croquer
23.15 Le cahier des sports
23.25 Mission impossible

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Trapper John m.d.
15.00 Matt and Jenny
15.30 The Muppet show
16.00 Facts of life
16.30 What's new
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 A fine science
19.30 The Ellen Burstyn show
20.00 The american century
21.00 Gzowski
21.30 The way we are
22.00 National News
23.00 Newswatch
23.30 Maude
24.00 CBC Late Night

12 CFCF
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.35 The price is right
17.30 Family ties
18.00 Pulse
19.00 Entertainment Tonight
19.30 The Campbells
20.00 The Cosby show
20.30 Family ties
21.00 Cheers
21.30 Night court
22.00 Night heat
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « Somebody killed her husband » 1979 avec Farrah Fawcett, Jeff Bridges et John Wood
02.00 Second Feature « Shamus » 1973 avec Burt Reynolds, Dyan Cannon et John Ryan
04.00 The golden years of television
05.00 Hart to hart
05.50 PK's video gold

DÈS LE 7 NOVEMBRE À 20H30
BILICO
DE MARCO MICONE
LA LICORNE
RESTAURANT-BAR-THEATRE
2075, boul. St-Laurent, Montreal
(514) 843-4166
direction artistique: La Manufacture

LES FILMS DU CRÉPUSCULE INTERNATIONAL
présente
LIBÉRATION, lors de la sortie du film au Festival de Cannes 1986:
... une manière de chef-d'oeuvre à la française.
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNEE

Un film de
Gérard FROT-COUTAZ
OUTREMONT
1248, rue Bernard ouest
dès le 4 novembre

LE DEVOIR
CAHIER SPÉCIAL
Salon du livre de Montréal 1986
Ce cahier spécial du Devoir aura pour thème ÉCRAN, un jeu littéraire à partir du mot «ÉCRAN».
Les écrivains invités sont:
— Suzanne Jacob
— Jean Royer
— Gilles Archambault
— Marco Micone
— Dany Laferrière
— Marie-Josée Thériault
— Yollande Villemaire
— Émile Olivier
Et plusieurs autres.
Et plus: entrevues et reportages sur les activités du Salon du Livre de Montréal de 1986.
Ce media publicitaire représente un véhicule de choix pour les intervenants du secteur.
Date de tombée-publicité: 7 novembre 1986
Contactez Jacqueline Avril au (514) 842-9645
Date de parution: 15 novembre 1986
Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361
LE DEVOIR ESSENTIEL!

ROCK DEMERS
présente CONTES POUR TOUS n 3
G VISA GENERAL
Oncle célibataire et endurci cherche bonne famille pour petite nièce explosive!
DÈS DEMAIN
un film de
ANDRÉ MELANÇON

BACH et bottine
produit par ROCK DEMERS
avec MAHÉE PAIEMENT · RAYMOND LEGAULT · HARRY MARCIANO
FRANCE ARBOUR et ANDRÉE PELLETIER dans le rôle de Bérénice
WENDY CKAC 73 la presse Distribution au Canada CINEMA PLUS · CINENOVE
BERRI ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210
CARREFOUR LAVAL 2330, AUT. DES LAURENTIDES 688-3684
JEAN-TALON 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 679-7451
PARADIS 8215, RUE HOCHELAGA 354-3110
MASKA ST-HYACINTHE 774-2370
ST-JÉRÔME CARREFOUR DU NORD 436-5944
Aussi: Joliette à Joliette Boîte à films St-Jean

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Benoit Lauzière | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau | *Directeur de l'information:* Jacques Chabot | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

LA VICTOIRE DÉMOCRATE

ON NE peut sous-estimer la victoire remportée hier par le parti démocrate américain lors des élections biannuelles du Sénat. En obtenant la majorité à cette assemblée, les démocrates exerceront désormais une plus grande influence dans la définition des politiques, bien qu'ils devront composer avec un Président jouissant d'un important droit de veto.

Il serait prématuré de conclure toutefois que le recul des Républicains annonce la fin de l'ère Reagan et du néo-conservatisme. Rien n'est moins acquis. Pour tirer profit du revirement de mardi et sortir vainqueurs du scrutin présidentiel de 1988, les démocrates devront présenter un candidat fort et un programme qui répond aux attentes de leurs clientèles. Or, le parti est toujours à la recherche de têtes d'affiche et d'une plate-forme électorale crédible.

Paradoxalement, l'élection fut largement dominée par des thèmes régionaux et locaux. Les grands enjeux nationaux ne manquaient pourtant pas (difficultés budgétaires, l'imposant déficit commercial, les problèmes de défense . . .). Mais ils ont été repoussés à l'arrière-plan au profit généralement de préoccupations économiques — comme le déclin de l'agriculture dans le Midwest et le ralentissement de l'industrie du textile en Calorine du Nord — et aussi, bien sûr, des simples luttes entre les candidats. Ce sont les Démocrates qui auront finalement profité le plus de cette orientation de la campagne électorale. Leur victoire dans les régions les plus durement touchées par les politiques économiques de l'administration Reagan témoigne d'un mécontentement certain dont les Républicains devront, dans l'avenir, prendre en sérieuse considération.

Le Parti démocrate a de plus renforcé sa domination — qu'il exerce depuis maintenant 32 ans — à la Chambre des représentants en augmentant sa majorité de cinq sièges, selon les derniers résultats provisoires. En revanche, les Républicains se sont imposés dans l'élection aux postes de gouverneurs. Ils ont réussi à renverser la majorité — 36 contre 14 — que détenaient les Démocrates. Mais, dans la conjoncture actuelle, cette victoire ressemble plus à une consolation.

Maintenant maître du Sénat, les Démocrates tenteront d'infléchir certaines des politiques de l'administration Reagan. Il y aura certes des conflits entre le Président républicain et le Congrès à majorité démocrate. Mais cette cohabitation est courante dans le système politique américain et les parlementaires ont appris à s'en accomoder. Bien que les grands projets de M. Reagan aient déjà été mis en route, il faut s'attendre à ce que les Démocrates opposent une résistance particulière à quatre chapitres : les compressions budgétaires, la politique de défense (y compris le programme IDS), l'aide aux contras et le protectionnisme.

Sur ce dernier point, la victoire démocrate peut avoir des incidences majeures sur les relations commerciales canado-américaines. Moins ouvert à la libéralisation des échanges et pressé par un électorat qui vient de lui accorder sa confiance, le Parti démocrate continuera vraisemblablement à exiger l'intensification des mesures protectionnistes vis-à-vis le Canada.

Au cours des deux prochaines années, jusqu'au scrutin présidentiel de 1988, les parlementaires américains seront fortement incités par leur électorat à porter secours aux industries en difficultés, qui supportent mal la concurrence étrangère. Le contexte est donc tout à fait défavorable à la conclusion d'un accord global sur le libre échange. Par ailleurs, les négociations en cours n'en restent pas moins essentielles et nécessaires dans la mesure où elles permettront d'éviter un affrontement systématique, un engrenage dangereux, tristement illustré récemment à propos de l'exportation des bardeaux de cèdre et du bois d'oeuvre.

Optimistes, les ténors du Parti démocrate n'ont pas hésité mardi soir à prédire la fin de l'ère Reagan : « Si jamais il y eut une révolution Reagan, c'est fini », claironnait Tip O'Neill, le président sortant de la Chambre des représentants. Les Démocrates devraient se rappeler qu'ils ont eux-mêmes préparé la voie du néo-conservatisme qui a inspiré la politique du président Reagan. À titre d'exemple, c'est bien sous l'administration Carter que fut amorcée la déréglementation dans les secteurs des transports et des télécommunications. Et c'est durant la dernière année du gouvernement démocrate (1979-80) que commença l'augmentation sensible des dépenses militaires que les Républicains s'appliquèrent sans difficulté à poursuivre par la suite.

Le néo-conservatisme américain a précédé l'élection du président Reagan en 1980. Et tout semble indiquer qu'il lui survivra. Au-delà des tendances individualistes qui continuent à prédominer, c'est la situation budgétaire du pays qui constitue le principal frein au retour des grands courants sociaux des années soixante. Et il faudra encore plusieurs années avant que le déficit ne soit ramené à un niveau qui donne une nouvelle marge de manoeuvre à l'État.

D'ici-là, ce dont les démocrates ont le plus urgent besoin, c'est d'un chef transcendant et d'un programme attrayant. Ils ont encore une longue route à parcourir.

— ALBERT JUNEAU

Je m'habitue, tu t'habitues . . .

VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

« UN ÊTRE qui s'habitue à tout, voilà, je pense, la meilleure définition qu'on puisse donner de l'homme. » L'observation est de Dostoïevski. Elle va loin, très loin, quand on la retourne dans sa tête.

L'auteur de *Souvenirs de la maison des morts* a été placé dans la situation de vérifier cet instinct formidable d'adaptation qui est une caractéristique de l'*homo sapiens*. Arrêté sous le régime tsariste pour agitation démocratique (Voyez-vous ça !), condamné à être fusillé, il fut gracié à la toute dernière seconde (*sic*) et expédié dans un bagne de Sibérie. Il y séjourna quatre ans et, en prime, contracta l'épilepsie. Une résolution invincible de survivre lui permit de traverser victorieusement ces épreuves.

Oublions le cas du génial romancier russe pour ne retenir que sa conclusion : meilleure définition de l'homme « un être qui s'habitue à tout ». C'est donc qu'une seconde nature habite l'homme, à laquelle il se plie, le grandissant ou le rabaissant, selon qu'il se trouve, par choix ou fatalité, dans les meilleures ou les pires conditions de vie.

Se sont habitués à la guerre les jeunes Vietnamiens. Ils n'ont ni vu ni connu autre chose que les bombardements, les massacres, les tanks, les soldats en tenue de combat, carabine en bandoulière et révolver au poing. Les jeunes Libanais sont à s'habituer au même état de guerre quotidienne, permanente et comme allant de soi.

Mais on ne s'habitue pas uniquement à la guerre. On peut contracter aussi l'habitude de la paix, si nous sommes Américains du Nord, comme nous autres, par exemple, baignant dans l'*American way of life* : bien-être, liberté, « opportunité », etc.

Il en va de même, si l'on réduit l'état d'habitude à l'individu : le malade à sa douleur, le riche à sa fortune, le pauvre à sa misère, le bien nourri à sa panse. Ils s'y font ou essaient de s'y faire ; apprivoisent leurs maux, domestiquent leurs biens.

À supposer que du jour au lendemain, la guerre s'installe chez nous, la réaction immédiate serait celle de l'effet choc. Qu'aurions-nous l'air de passer brusquement de la vie facile et confortable à une existence de risques de mort, de privations et d'accablement ? Certains ne résisteraient pas à ce virage brutal, qui nous ferait passer du chaud au froid, du rose au noir, mais pas autant que nous serions portés à le croire. Avec cette soudaineté, dont nous serions les premiers étonnés, nous ferions de nécessité loi et vertu. Cet instinct profond et inentamable que l'on appelle la conservation de l'espèce, sourdrait pour nous faire découvrir toute l'étendue de notre énergie potentielle, jusqu'à ce jour inexploitée.

Laissons cette vision tragique d'un destin que je ne souhaite pas avoir à nous habituer. Envisageons plutôt une situation qui nous est coutumière. Je reviens souvent sur cette comparaison entre la vie que j'ai connue dans les années 30 et 40 et celle que mes enfants et petits-enfants traversent depuis une décennie. Cette comparaison, nous la faisons presque tous, nonobstant l'idée que la comparaison n'est pas un argument, qu'elle ne prouve rien.

Comment se fait-il que je puisse prétendre que j'ai vécu une enfance heureuse, en dépit de la crise, du chômage, des privations et des interdits de tous genres ? En dépit aussi de la guerre et de ses contraintes ? Plus encore, comment expliquer, au risque de passer pour des chiffes molles, que nous ayons pu supporter sans révolte la grande noirceur du duplessisme, assaisonnée de l'omniprésence autoritaire de l'Église et de l'école ? « La grande noirceur » ? Permettez ! Elle est née après Duplessis, avec la Révolution tranquille. Quand le Québec vivait cette ère de domination, la formule n'avait pas cours. Les Québécois, en grande majorité, s'accommodaient de cette situation de fait. La province d'alors vivait depuis cinquante ans et plus dans un état de dépendance, subissait une tutelle pesante, possessive, mais combien sécurisante, comme on dit aujourd'hui. C'était de tradition, d'habitude.

La société des années 80 ne ressemble en rien (et même au-delà) à celle dont je viens de montrer quelques-uns de ses aspects. À cette minute, la super-consommation prévaut. L'Occident et plus spécifiquement les États-Unis et le Canada vivent, avec une précipitation haletante et inquiète, leur âge hédoniste. L'économie donne le ton, marque la cadence. Cet activisme économique est fondée sur la poursuite échevelée du maximum de satisfactions avec le minimum d'efforts. Cette recherche du plaisir à n'importe quel prix, les visionnaires d'hier étaient à cent lieues de la prévoir, ne pouvaient même la concevoir, puisque le jamais-vu, l'inouï ne sont pas du domaine de l'imaginaire mais du réel, plus audacieux dans l'absurde.

Et nous avons donné tête baissée dans cet univers jouisseur, dont je suis mauvais client. Par force, il m'a bien fallu entrer dans la ronde, avec du retard, rechignant toujours, mais ne m'en scandalisant pas. « Tout le monde le fait, fais-le donc ! » Et même si je le fais mal, que ça me met, comme on dit, « un peu croche », je fais contre mauvais coeur bonne fortune. Entre ce monde et moi, un *modus vivendi* s'est établi, que je pourrais rendre par cette formule : « Je me suis habitué à ne pas m'y habituer. »

Les « précautions » à prendre

LE DROIT de former une chorale s'implique pas, normalement, celui d'obliger quiconque à assister au concert.

Mais il en va tout autrement dans les rapports collectifs du travail.

Ainsi l'a voulu le législateur.

Pour mettre un terme à des luttes d'une extrême violence, les gouvernements ont jugé nécessaire non seulement d'encadrer et de protéger la volonté des travailleurs de former un syndicat, mais également d'imposer à l'employeur l'obligation de négocier de bonne foi avec l'association ainsi reconnue.

Le système, en place depuis près d'un demi-siècle, n'est pas sans défaut. Formaliste, contentieux, procédurier, il se prête à des excès de juridisme. Les observateurs étrangers sont parfois étonnés du nombre d'étapes qu'un groupe de travailleurs doit franchir avant de signer une convention collective. On peut imaginer d'autres régimes, calqués par exemple sur les modèles européens. Les syndicats ne seraient pas les derniers à les récuser.

Les employeurs ont dû s'y résigner. Mais il y a des poches de résistance. Des entreprises tentent encore, avec des moyens plus ou moins grossiers, d'échapper aux obligations que la loi leur fera si un syndicat parvient à s'implanter chez elles.

Paradoxalement, l'arme la plus efficace entre les mains des récalcitrants est la loi elle-même, ses règlements, son processus administratif. La résistance s'appuie sur l'expertise de firmes de consultants qui, profitant du formalisme du système, élaborent des stratégies d'obstruction. L'objectif est clair : dissuader, entraver, intimider, décourager.

Le cas de M. Raymond Malenfant offre tous les symptômes d'un tel antisyndicalisme viscéral. À titre de nouveau propriétaire du centre de ski du mont Grand-Fonds, il conteste l'accréditation syndicale émise au nom des salariés. Il en a le droit. Ses avocats allèguent que l'ancien employeur n'avait pas d'existence légale, que l'accréditation émise serait donc « irrégulière et nulle ». Fort bien. Il appartiendra au commissaire du travail, qui entendra à la cause le 18 novembre prochain, d'en décider. Même s'il devait débouter les salariés de Grand-Fonds, ces derniers pourraient revenir à la charge et obtenir une nouvelle accréditation.

La vraie question est celle de savoir si la contestation déposée par M. Malenfant n'est que le début d'une guérilla juridique visant à casser le syndicat en place. Il est trop tôt pour en juger de façon certaine, mais il existe de graves présomptions en ce sens.

À la lumière des événements du manoir Richelieu et du centre de ski Grand-Fonds, deux interrogations :

1) Les récentes transactions avec M. Malenfant offrent un cas de dislocation entre l'économique et le social. Le gouvernement, lorsqu'il transige, ne devra-t-il pas à l'avenir être plus attentif à la dimension des relations du travail ? Sans aller jusqu'à exiger l'« étiquettre syndicale » (ce qui serait se substituer à la volonté des travailleurs eux-mêmes), ne faudrait-il pas aller jusqu'à écarter écarter un « partenaire » dont le comportement présente des risques « déraisonnables » ? Il y va du maintien du climat social qui était une des priorités du Parti libéral du Québec lors de la dernière campagne électorale.

2) Au nom de ce même climat social, indispensable à la réalisation d'un objectif de croissance économique, ne doit-on pas également s'interroger sur la consigne du silence observée dans cette affaire pour tous les porte-parole des dirigeants d'entreprises ? On peut expliquer ce silence par le désir de ne pas jeter de l'huile sur le feu ou par la conviction que toute intervention risquait de ne pas être entendue ou d'être mal comprise dans la passion des dernières semaines. Mais les associations patronales ne devraient-elles pas se démarquer plus nettement de la pratique qui consiste à se servir de la loi pour mieux échapper aux obligations qu'elle comporte ?

— JEAN FRANCOEUR

Paul Legendre, homme de coeur

TÉMOIGNAGE

PAUL-ANDRÉ COMEAU

IL EST DES départs définitifs que le silence et une certaine pudeur dérobent à l'attention générale. Paul Legendre est décédé, il y a plus d'un mois, et il a fallu l'intervention d'Ambroise Lafortune pour alerter, pour atterrer tout un monde qui avait bénéficié des dons et des qualités de l'un des plus authentiques artisans radiophoniques au pays.

Comme tant d'autres collégiens de la fin des années 50, je conserve un souvenir ému de « Chez Miville », cette heure quotidienne dont la fantaisie et l'humour nous raccordaient avec un monde dont nous étions littéralement coupés.

C'est beaucoup plus tard que j'ai eu la chance de découvrir et de pratiquer Paul Legendre. À peine remis d'une grave intervention chirurgicale, il était nommé au bureau de Radio-Canada, à Paris.

Je me rappelle avec émotion d'une tournée dans les Ardennes belges. Nous avions imaginé une émission de Noël avec les survivants de l'offensive des Ardennes, à la fin de 1944. Nos témoignages s'accumulaient, l'émission prenait forme sans grande difficulté. Cet homme de radio en avait vu d'autres.

À la faveur des interviews, les questions fondamentales sur le sens de l'existence, sur les pulsions et les instincts de l'homme nous ont rapidement plongés dans un climat où les confidences deviennent graves et sereines, tout à la fois.

Peu à peu, la rayonnante bonté de Paul Legendre s'éclairait par les convictions de cet homme habité par une foi simple et profonde. On était loin des banals propos de tournage. Je n'ai peut-être pas réalisé à ce moment la signification et l'importance de ce dialogue.

De retour au pays, Paul Legendre a renoué avec cette radio dont il avait, au temps de ses études avec le père Georges-Henri Lévesque, esquissé une interprétation stimulante en ce qui concerne l'impact et la dimension sociale. Il élargit alors sa compréhension de la francophonie et visite familles et groupes de néo-canadiens qui « deviennent des nôtres ». Avant bien d'autres, Paul legendre avait deviné l'importance de l'apport de ces nouveaux venus à la collectivité québécoise aux prises avec une dénatalité inquiétante.

Dans le calme de sa retraite, il a renoué avec la poésie. Ses amis ont reçu, l'hiver dernier, le recueil, véritable testament, où il a redit sa confiance et sa foi, malgré le poids des ans, malgré la souffrance. J'ai sous les yeux la dernière strophe du dernier poème de ce recueil qu'un éditeur devrait publier:

Lorsque le moindre effort devient une corvée
Quand le coeur estropié, fragile et affaibli
Met du désordre même au milieu des idées
Et que même cerveau n'est plus un sûr abri
Alors le peu qui reste en pensée consciente
s'élève lentement vers un monde inconnu
qui depuis longtemps nous questionne et nous hante
Et si on est croyant, on ne part pas vaincu. . .

Pas de détresse dans ce dernier aveu. Tout au contraire, on songe presque spontanément aux premiers vers, rythmés par la musique de Roger Lesourd, où Paul Legendre avait résumé et proposé à des milliers d'auditeurs sa philosophie quotidienne. Vous vous souvenez de cet air ?

Chez Miville, éclate la gaieté au p'tit matin
En rimettes, en chansons, jeux de mots et railleries,
On s'amuse aux dépens des échos quotidiens. . .

Le testament de Paul Legendre est avant tout sérénité.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Alcool au volant*

IL Y A maintenant, paraît-il, une législation qui réprime sévèrement la conduite avec facultés affaiblies.

Pourtant un cycliste observateur a toutes les raisons de croire le contraire; les accotements et fossés de nos routes sont jonchés de nombreuses canettes et bouteilles de bière, vin et autres spiritueux. Ce qui en dit long sur la fréquence de cette habitude qui frise la négligence criminelle : conduire en buvant des boissons alcooliques.

Des lois sévères ne sont pas suffisantes; il faut aussi les faire observer et il y a là beaucoup de travail pour nos policiers. Et surtout qu'on ne vienne pas parler de tolérance : c'est nous tous comme contribuables ou automobilistes (via le coût accru des assurances) qui payons le prix des accidents causés par ce laisser-aller qui persiste malgré la législation.

— PIERRE GAGNON

Tracy, le 27 octobre.

■ *L'école de sa mère*

IL Y A des choses surprenantes dans le dernier livre de René Lévesque.

Par exemple, il écrit que l'école primaire fut pour lui un pique-nique et qu'il apprit à lire et à écrire, non sur les bancs de celle-ci, mais sur les genoux de sa mère, éclairé par une lampe à pétrole.

Quelle leçon pour tous ces quémandeurs d'équipements luxueux ! Les conditions modestes de la petite école gaspésienne ont quand même pu enfanter un grand homme . . .

Heureux genoux maternels dont les effets pédagogiques dépassent en qualité nos écoles dites « modernes ».

— RAYMOND PARADIS

Saint-Lambert, 22 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'élixir des sciences administratives : l'ivresse a trop duré

HUBERT WALLOT

L'auteur est directeur réseau du programme de maîtrise en gestion de projet à l'Université du Québec à Chicoutimi

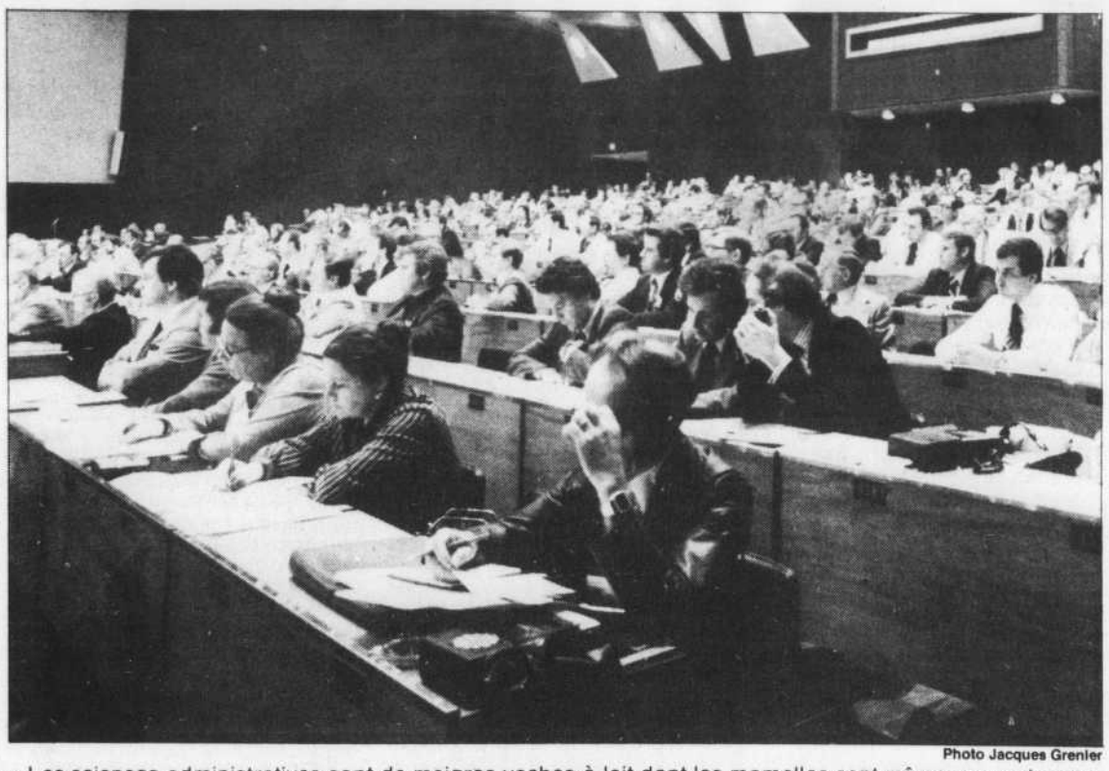

Photo Jacques Grenier

« Les sciences administratives sont de maigres vaches-à-lait dont les mamelles sont même souvent asservies à des veaux d'or . . . »

DANS un mémoire présenté par les directeurs et les doyens des départements et facultés des sciences administratives (composantes de l'Université du Québec, Université Laval, Université de Sherbrooke) à la commission parlementaire sur le financement universitaire, il est fait état de la situation pitoyable dans laquelle est plongé ce secteur disciplinaire au Québec, en utilisant notamment des données de l'UQAM.

Entre 1971 et 1983, la clientèle de ce secteur au Québec a crû de 259 %. Mais la méthode dite « historique » de financement s'est inspirée d'une période coïncidant avec l'émergence de ce secteur, en utilisant le coût moyen disciplinaire d'alors pour financer les clientèles additionnelles. Ce coût moyen, érigé en norme, est de $ 3,975 pour les sciences de l'éducation, $ 3,848 pour les sciences humaines, $ 3,463 pour les lettres et $ 2,337 pour les sciences de l'administration, soit 33 % de moins que les lettres.

Pourquoi coûterait-il aussi peu cher, comparativement, de former des gestionnaires, alors que, comparativement au même secteur, les sciences administratives ont été déclarées discipline d'un virage technologique que le gouvernement voulait appuyer. En octobre 1984, afin de rétablir la comparaison avec les 10 systèmes américains qu'il avait étudiés, le mémoire de l'UQAM proposait de hausser de $ 1,400, soit 37 % le coût moyen de financement en sciences administratives.

Ce qui fait que même une institution autonome comme les Hautes Études commerciales se plaint d'insuffisance de fonds avec, en conséquence, un manque de professeurs et un déficit de près de $ 2 millions.

Par ailleurs, selon une logique bien connue du sous-développement dont doit s'alimenter le développement, les universités ont prélevé dans ce sous-financement une péréquation en faveur de secteurs mieux dotés et mieux financés. Alors que, dans ces secteurs, la majeure proportion de l'enseignement est dispensée en charge régulière par des professeurs à temps plein, près de 74 % de l'enseignement en sciences administratives est dispensée en charge de cours.

Cette situation affecte l'encadrement étudiant et la recherche, d'autant plus que la gestion académique pèse plus lourdement sur les professeurs à temps complet et que le personnel de soutien est attribué plus en fonction du nombre de professeurs que du nombre d'étudiants. Ainsi, à l'UQAM, les sciences administratives représentent environ 33 % de la clientèle mais n'ont que 8 % du personnel de soutien.

Si l'on considère d'autres milieux, par exemple l'Université du Québec à Chicoutimi on trouvera des données analogues.

À l'Université de Sherbrooke, le coût par étudiant en administration est de $ 3,000, soit $ 1,000 de moins qu'un étudiant de la moins coûteuse des autres facultés.

Si l'on compare le pourcentage de poste des professeurs à temps plein qui sont en sciences comptables, économiques et administratives et leur pourcentage de la clientèle équivalente temps plein étudiant en sciences économique et administrative, on trouve à l'UQAC (Chicoutimi) 21 % pour 37 % ; à l'UQAT (Abitibi-Témiscamingue) 21 % pour 45 %; à l'UQTR (Trois-Rivières) 15.7 % pour 28 %; à l'UQAR (Rimouski) 23 % pour 35 %; à l'UQAH (Hull) 35 % pour 58 %; et à l'UQAM (Montréal) 16 % pour 33 %.

À maints endroits, les sciences économiques et administratives gèrent proportionnellement plus de programmes que les autres secteurs : ce qui accroît la quantité de travail.

Bien sûr, les universités, sont, malgré elles, des institutions lentes à réorganiser. Mais la péréquation maintenue traduit également ou la timidité ou le conservatisme de leur direction et elle reflète aussi l'appartenance des dirigeants aux disciplines plus traditionnelles en faveur desquelles on détourne, par péréquation, une partie du financement gouvernemental pourtant déjà limité à l'égard des sciences administratives. Ces dernières sont de maigres vache-à-lait dont les mamelles sont même souvent asservies à des veaux d'or, programmes prestigieux non rentables, éléphants blancs, stades olympiques des milieux universitaires.

Dans un conte célèbre Alphonse Daudet montre comment le frère Gaucher, distillant l'élixir qui fait vivre sa communauté monastique, devient, face au démon de sa tâche, un alcoolique entretenu, ses confrères l'abritant de leurs prières devant le père éternel. Mais les professeurs des sciences administratives qui doivent multiplier les cours à donner, les étudiants à encadrer, les programmes à gérer, ne bénéficient guère, dans leur intoxication peu euphorique par les tâches à court terme, de la même compassion de la communauté universitaire, si on en juge par les promotions, l'attribution de fonds de recherche, etc.

Bien souvent on a le regard hautain envers ceux à qui on envoie le diable de la responsabilité institutionnelle pour assumer plus de cours, plus d'encadrement et plus de gestion académique et, par la suite, en soutirer des avantages économiques.

De toute évidence, cette situation commande un redressement.

La conférence de Vienne

LIBRE OPINION

MICHEL M. SOLOMON

L'auteur est écrivain

LE MARDI 4 novembre s'est ouvert à Vienne la conférence triennale des représentants des 35 pays, signataire de l'accord d'Helsinki. Elle a pour objet d'examiner les rapports et les observations des pays délégués sur les aspects positifs et négatifs de cette entente signée dans la capitale finlandaise en 1975.

Venant après la conférence de Madrid, la réunion de Vienne trois ans exactement après la clôture de la précédente, s'ouvre dans une atmosphère sensiblement meilleure et plus prometteuse, affirment les observateurs étrangers. La présence de M. Édouard Chevernadze à l'ouverture de la conférence à la tête d'une imposante délégation est attendue avec grand intérêt.

Le Canada est représenté par son ministre des Affaires étrangères, M. Joe Clark, qui a prononcé un discours vigoureux en faveur des droits de l'homme. Il doit demander aussi publiquement à l'Union soviétique le droit à l'émigration pour les Refuzniks, spécialement pour ceux qui ont une partie de leurs familles au Canada.

La délégation canadienne de travail à cette conférence, qui s'annonce longue, sera présidée par l'ambassadeur William Baer. Il présentera 23 propositions de la part de notre pays.

Dans une conférence de presse qu'il donnait à la faculté de droit de l'Université McGill avant son départ pour Vienne, le professeur de droit constitutionnel, M. Irwin Cotler, président de la Commission canadienne pour l'application de l'accord d'Helsinki, a tenu à souligner que « au lieu de s'améliorer, la situation des droits de l'homme s'est détériorée depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev ».

Dans un long rapport, préparé par sa commission et destiné aux membres des 35 délégations, M. Cotler, souligne l'existence de 19 violations majeures des principes inclus dans l'accord d'Helsinki par l'Union soviétique, une des puissances signataires.

« Ce qui est symptomatique, affirme le juriste montréalais, c'est que la loi soviétique frappe lourdement ceux qui ne font que la respecter.

Si quelqu'un veut quitter son pays, pour des raisons de famille ou autres, ce qui est légalement son droit, il sera destitué du service le lendemain, sans aucune chance de trouver un autre emploi. Cette situation qui peut durer des années réduit le requérant à la misère physique et morale. Qui plus est, la loi soviétique le frappera de peines de prison pour le crime de « parasitisme ».

La loi pénale est ainsi conçue que l'individu demandant ses droits inscrits dans la Constitution — constitution que le prof. Cotler range parmi les plus généreuses et progressistes — devient un criminel aux yeux de la loi ordinaire pour le simple motif d'avoir voulu exercer ses droits ». Chose paradoxale, la loi soviétique au lieu de protéger les droits de l'individu s'est transformé dans un instrument de répression.

M. Cotler qui fut le conseiller juridique d'Anatole Scharanski et représente les intétêts des dissidents incarcérés comme Anatoly Marchenko et autres, mentionne parmi les violations majeures de l'accord d'Helsinki, par l'URSS, les suivantes : l'emprisonnement de tous les membres soviétiques des commissions qui surveillaient l'application de l'Accord, la réduction à un chiffre ridicule — de 64 personnes par mois — des juifs réclamant le droit à la réunion avec leurs familles en Israël, le refus aux cancéreux désireux d'être traités à l'étranger, d'être réunis avec leur familles, l'interdiction des relations postales et téléphoniques pour ceux que la justice soviétique considère comme des « dissidents », interdiction des droits à la culture et à la langue maternelle pour études des minorités reconnues, la persécution des croyants et le harcèlement des citoyens désireux de pratiquer leur religion . . .

Malgré ces sombres remarques, la conférence laisse entrevoir certains élargissements et une plus grande flexibilité dans l'application des lois comme, par exemple, dans la liberté des cultures et l'enseignement de la religion en hébreu pour les croyants juifs en URSS, ainsi que pour les autres minorités religieuses.

Un vaste campus

LIBRE OPINION

LUC-NORMAND TELLIER

L'auteur est directeur de la maîtrise conjointe UQAM-INRS-ENAP en analyse et gestion urbaines

MOINS TERNE que la presse ne le laisse entendre, la présente campagne électorale aura marqué des évolutions profondes dans la vie municipale : la transformation en profondeur et du RCM et du Parti civique, la multiplication des débats entre les candidats à la mairie, la publication de textes de fond, en pleine campagne, par les deux protagonistes, et aussi, je me permets de le souligner, l'émergence du thème de l'urbanisme comme thème politique.

On peut se réjouir qu'un des deux partis en présence ait fait sienne l'idée de « fonds de développement » ou « d'urbanisme » (idée que j'avais mise de l'avant il y a quelques mois), tout comme il faut se réjouir de la volonté maintes fois réaffirmée de part et d'autre de faire de l'urbanisme une des grandes priorités des années qui viennent.

On me permettra néanmoins d'exprimer quelques réserves sur certains travers qui semblent devoir marquer l'approche urbanistique déjà dominante. Je fais allusion à la suspicion qui s'est peu à peu créée autour du grand urbanisme traditionnel.

À Montréal, la pensée urbanistique qui prédomine aujourd'hui accepte qu'on voit grand au niveau des schémas régionaux d'aménagement et qu'on voit petit en parlant de « design urbain ». Cependant, elle répugne, je crois, par quelque étrange pudeur, à penser « véritable plan d'urbanisme », « grands axes », « perspectives », « landmarks » et « grande cohérence de l'image de la ville ».

Conscient de cette lacune, j'ose ici lancer une idée urbanistique originale et toute physique. Cette idée audacieuse est celle de la création d'un vaste campus, d'une vaste zone universitaire et scientifique le long de l'axe allant de la tour de l'île Sainte-Hélène à la croix du Mont-Royal.

L'étroit corridor allant de la tour à la croix est déjà en bonne partie inoccupé et déjà, à plusieurs endroits le long de ce corridor, la vue sur la croix ou la vue sur la tour est dégagée. Il conviendrait donc de préserver ces points de vue en interdisant toute nouvelle construction le long de ce corridor et aussi de songer à mettre en valeur cet axe, non pas en effectuant une quelconque percée « à la Haussmann », mais bien en tirant profit de cet axe pour créer un vaste campus.

L'aménagement de cette zone universitaire et scientifique permettrait de faire le lien entre deux universités (McGill et l'UQAM, et même éventuellement avec une troisième, l'Université de Montréal, située dans l'axe de l'autre côté du Mont-Royal), deux cégeps (Vieux-Montréal et Dawson), de multiples hôpitaux (le Royal Victoria, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Saint-Luc, la Clinique thoracique et d'autres centres hospitaliers moins importants) et plusieurs édifices à caractère historique (l'édifice Viger, l'ancienne École des Beaux-Arts, l'ancienne École technique, l'ancienne École d'architecture, l'église orthodoxe de la rue Sherbrooke, etc.). Ce même axe passe de plus à proximité de la Place des Arts, de la Bibliothèque nationale et de l'édifice de Radio-Canada.

Ce vaste campus, véritable cité des arts et des sciences, serait susceptible d'attirer de nouveaux centres de recherche, des laboratoires et des industries de pointe. Il ferait le lien entre les institutions francophones et anglophones, entre l'est et l'ouest, entre la montagne et le fleuve. Il donnerait un nouvel essor à la vie scientifique et universitaire de notre ville et cela à faible prix (la zone définie par cet axe se prêtant déjà à un tel aménagement).

Tous s'entendent pour noter l'urgence d'élaborer un véritable plan d'urbanisme pour Montréal. Un tel exercice requiert un véritable brassage d'idées correspondant à des échelles diverses. Il se peut que celle-ci ne soit pas sans intérêt.

Quel avenir pour le centre-ville ?

LIBRE OPINION

CHRISTOPHE CARON

L'auteur est designer urbain et président du Groupe d'intervention urbaine de Montréal

À LA VEILLE des élections les plus importantes à Montréal depuis plus d'un quart de siècle, il est pertinent d'examiner les défis auxquels fera face la prochaine administration municipale en matière d'aménagement urbain.

Tout d'abord, il s'agit d'adopter une nouvelle approche à la planification urbaine à Montréal, soit celle du design urbain. Ceci n'implique nullement que soient ignorées les considérations sociales (équilibre socio-économique des quartiers) et politiques (démocratie municipale, transparence des processus de planification). Cette planification axée sur le design urbain doit également refléter une claire volonté de développer les activités culturelles et l'art civique.

Desseins et dessins

On a encore la possibilité de sauver les meubles pour ce qui est du développement du centre-ville. On peut même faire beaucoup plus, si on substitue la banalité et la « quétainerie » par la créativité et la qualité.

Il faut dépasser la vieille notion qu'un schéma d'aménagement, un quelconque *master plan* statique, réglera par magie tous les maux qui affligent le centre-ville. Ce ne sont pas des taches de couleurs et des trames pointillées qui feront disparaître les terrains de stationnement ou qui confèreront une identité à la rue Berri.

Pour régler les maux du centre-ville, ça prend des desseins et des dessins. Par desseins, entendons une vision, des objectifs et des intentions générales et spécifiques. Par dessins, comprenons les concepts d'aménagement définissant comment les nouvelles constructions s'intégreront (autant avec le tissu ancien qu'entre elles), comment les espaces publics seront organisés, les perspectives visuelles sauvegardées, comment les rues seront animées.

Autant les desseins que les dessins doivent être soutenus par un cadre administratif et réglementaire repensé en fonction d'un contrôle plus fignolé de la production de l'espace, et d'une véritable participation du public au processus de planification. Un processus décisionnel conséquent doit dorénavant s'appliquer à tout agent de développement, qu'il s'agisse de compagnies immobilières, d'institutions publiques, ou d'organismes gouvernementaux. Fini les dossiers planifiés en catimini par de petits groupes aux intérêts douteux.

Parmi les gestes les plus importants à poser au centre-ville sur le plan du design urbain, citons ceux-ci :

1. Le centre-ville doit être subdivisé en sous-secteurs et des plans particuliers adoptés, comprenant de nouveaux critères de densité et de mixité des activités, des objectifs sociaux et économiques, ainsi que des critères et des propositions de design urbain.

2. Il faut rétablir les liens fonctionnels entre le Vieux-Montréal et, d'une part, le quartier des affaires et, d'autre part, le secteur Saint-Jacques/quartier Latin. Pour ce faire, il faut recouvrir l'autoroute Ville-Marie et y aménager des places publiques, dont le traitement doit mettre l'accent sur les abords des rues Saint-Urbain, Saint-Laurent, Hôtel-de-Ville, Saint-Denis et Berri. Des bâtiments peuvent éventuellement être construits aux endroits les plus critiques.

Autant à l'ouest du Palais des Congrès qu'à l'est, il s'agit de stimuler la construction sur les nombreux terrains de stationnement qui parsèment le secteur Beaver Hall Hill, Dorchester, Berri et Saint-Antoine. Aucune preuve n'a été apportée jusqu'ici que la construction de bâtiments au-dessus de l'autoroute est une nécessité. Par contre, il est essentiel de consolider le tissu urbain environnant.

3. On devrait diriger, de manière très claire et avec un concept de design urbain, de grands projets immobiliers dans le quadrilatère Place Bonaventure, Dorchester, Palais des Congrès, rue Notre-Dame, sans pour autant sacrifier le patrimoine qui s'y trouve.

4. La hauteur de construction dans le secteur entre Union, Jeanne-Mance, Sherbrooke, au nord de Dorchester, devrait être limitée à 100 pieds, même dans le cas de plans d'ensemble. Une telle mesure favoriserait la canalisation du grand développement immobilier au sud de Dorchester, et donc une consolidation plus rapide de la trame urbaine entre le Vieux-Montréal et le centre des affaires.

En même temps, ce « downzoning » (outil de plus en plus appliqué en Amérique du nord, notamment à San Francisco et Cleveland) favoriserait le maintien d'activités manufacturières au centre-ville et la conservation d'importants éléments patrimoniaux, éliminerait les menaces aux quelques percées visuelles qui subsistent dans ce secteur très dense, assurerait un minimum d'ensoleillement de l'espace public, etc.

5. On devrait faire du secteur boulevard Saint-Laurent/quartier Latin un district spécial en y adoptant une stratégie de réhabilitation axée sur trois principes :

■ Assurer la présence d'une fonction résidentielle importante et mixte sur le plan des typologies et des coûts. La construction doit augmenter légèrement la densité du cadre bâti.

■ Renforcer l'activité culturelle par l'ajout d'équipement tels le Musée d'art contemporain, la Maison de théâtre, un centre multi-disciplinaire pour les organismes culturels de petite et moyenne taille, et par le soutien aux événements culturels ponctuels.

■ Assurer la continuité de l'activité commerciale sur la rue, et la conservation de la mixité sur des rues telles que Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Le boulevard Saint-Laurent doit dorénavant être protégé, autant en ce qui a trait à son riche patrimoine qu'en ce qui regarde sa diversité unique et sa vitalité cosmopolite.

6. L'administration municipale devrait élaborer et mettre en exécution, de concert avec les propriétaires riverains, des concepts de design urbain pour les rues Dorchester, Berri, Guy, Beaver Hall Hill et Mc Gill, Bleury, Ste-Catherine, rue de la Commune, Saint-Laurent et de Maisonneuve.

Le service d'urbanisme

À partir du 10 novembre, on doit redéfinir les mandats du Service de l'urbanisme, de la CIDEM et d'autres sociétés para-municipales. Le premier doit voir son mandat sensiblement élargi, intégrant une composante majeure de design urbain, et ses ressources doivent augmenter en conséquence.

On doit d'urgence adopter un processus d'examen de propositions de développement et de révision de design pouvant s'appliquer à des projets attendus pour bientôt.

L'instauration d'une formule de guichet unique pour l'étude et l'approbation de projets, telle que proposée par le RCM, rendra beaucoup plus efficace tout le processus, et peut être instauré dans de courts délais.

Le cas de la consultation publique du Vieux-Port indique des pistes pour une nouvelle approche à l'information et la participation du public. Dans le cadre du colloque *Desseins sur Montréal*, cinq équipes réunissant plus de cent personnes dans des sessions de travail intensives ont défini des stratégies de réhabilitation pour le centre-ville est. Les responsables de design urbain de plusieurs villes, des professionnels locaux, des hommes d'affaires, des représentants d'institutions et de groupes communautaires et des étudiants ont évalué les problèmes touchant ce vaste territoire et élaboré des concepts de réaménagement.

La prochaine administration ne saura que tirer profit du talent et de l'énergie que ces gens ont investis.

Rencontre avec...
MARIE CARDINAL

CONFÉRENCE ET DISCUSSION

«Rendre aux femmes ce qui appartient aux femmes»

Quand ? DIMANCHE LE 9 NOVEMBRE, À MIDI
Où ? CINÉMA OUTREMONT 277-2001 ou 277-4145
ENTRÉE: 4.25$. Le café est gratuit.

N.B. Un mini-brunch vous sera proposé sur place.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Saumier

d'autres intérêts ». Ni le démissionnaire ni son supérieur n'étaient disponibles hier soir pour apporter plus de précisions.

Ce départ est d'autant plus inattendu que M. Saumier faisait récemment la page couverture du magazine *Actualité* à titre de président de la Bourse de Montréal. Il y affirmait avoir mis 17 ans pour arriver à son « vrai métier » et exprimait son projet de porter à 30 % la part de marché de la place financière montréalaise.

Il devait par ailleurs évoquer dans le même article le hasard qui l'avait amené à cette fonction et qui le conduirait éventuellement ailleurs. « J'ai vécu toute ma vie dans des situations d'incertitude, il faut croire que j'aime ça ! », déclara-t-il alors.

La démission de M. Saumier étonne également considérant le fait que la Bourse de Montréal tient à compter d'aujourd'hui et pour les trois prochains jours sa réunion annuelle de stratégie. Cette réunion est l'occasion d'une révision des objectifs corporatifs de l'institution financière et le président y tient traditionnellement un rôle clé.

Il faut dire aussi que la Bourse de Montréal a été le lieu de nombreuses démissions. Ce fut en outre le cas récemment pour MM. Sam Luft et Brian Phildim, respectivement vice-président de la division mercantile et vice-président aux finances. Selon des sources internes, des conflits de personnalité avec M. Saumier ne seraient pas étrangers à ces derniers départs qualifiés de « regrettés ».

M. Desaulniers a précisé dans son communiqué que la Bourse entreprenait immédiatement les démarches pour choisir un nouveau président. M. Saumier dont la démission prenait effet dès hier, continuera par ailleurs d'agir comme conseiller spécial de la Bourse jusqu'au 5 janvier prochain et a accepté à ce titre de prendre en charge certains mandats spécifiques, lesquels n'ont pas été précisés.

Les observateurs rejoints hier par LE DEVOIR n'avaient encore aucun nom à avancer quant à l'identité du futur président de la Bourse de Montréal. M. Desaulniers devait lui-même convenir qu'il ne sera pas aisé de trouver « un successeur de la stature professionnelle et personnelle de M. Saumier. »

◆ Deux grèves

vices essentiels « avec 100 % du personnel dans les salles d'urgence et les unités de soins intensifs ».

Les 17 et 18 novembre prochain, la fédération devrait réexaminer le dossier des négociations à la lumière des impacts du débrayage.

Chose sûre, la semaine prochaine se terminera par une autre grève de 24 heures: celle de près de la moitié des 46,000 infirmières de la province qui touchera cette fois 157 établissements privés et publics.

Membres de la Fédération québécoise des infirmières et des infirmiers (FQII) et de la Fédération des infirmières et des infirmiers unis (FIIU), les 20,000 grévistes perturberont les activités de la plupart des grands hôpitaux francophones et de la totalité des hôpitaux anglophones de la région métropolitaine.

Le débrayage — qui pourrait n'être lui-aussi que le premier d'une série — touchera certains centres d'accueil privés et publics, CSS et CLSC. Il s'étendra à la plupart des régions de la province.

En ce qui les concerne, les deux syndicats infirmiers se sont engagés, hier, à assurer les services essentiels « à partir de listes syndicales qui seront établies pour chaque établissement ».

Malgré l'intensification du rythme des négociations, le gouvernement québécois n'a donc trouvé aucun terrain d'entente avec ses 96,000 syndiqués de la FAS-CSN.

Plus que la simple question salariale, le différend reste entier sur le problème des emplois précaires. Qu'ils soient membres ou non de la CSN, bon nombre des 218,000 travailleurs du réseau veulent obtenir davantage d'emplois stables, réguliers et à temps complet.

Car seulement 46 % des travailleurs bénéficient d'un emploi régulier à temps complet. Plus de la moitié des employés (116,500) oeuvrent à temps partiel sur une base régulière ou occasionnelle. Les trois quarts d'entre eux — d'entre elles, devrait-on dire — sont des femmes.

Pour vingt employés du réseau, seulement neuf travaillent régulièrement à temps complet; six sont employés d'une façon temporaire sans sécurité d'emploi; quatre autres travaillent régulièrement à temps partiel; et un seul est employé à temps complet pour un remplacement à long terme.

Dans les centres d'accueil, près de six syndiqués CSN sur dix travaillent à temps partiel. Ils sont un peu plus de la moitié dans les institutions privées et un peu moins de la moitié dans le hôpitaux publics et les CLSC. Seuls les CSS emploient les trois quarts de leurs syndiqués CSN à temps complet.

La CSN propose diverses formules visant à libérer des emplois, mais le gouvernement refuse de s'engager à combler les postes qui seraient ainsi libérés.

Quant à eux, les deux syndicats infirmiers, la FQII et la FIIU, sortent d'un an de négociation et de quatre mois de médiation, toutes deux infructueuses.

Dans leur rapport publié hier, les médiateurs au dossier adressent d'ailleurs des critiques à la partie patronale à qui ils reprochent d'avoir modifié certaines concessions en plus de tenter de récupérer les acquis des infirmières.

Ces dernières réclament un rélevèment salarial et davantage de stabilité dans l'emploi. Elles gagnent $ 4,000 de moins que leurs consoeurs ontariennes et doivent mettre quatre ans de plus pour atteindre le sommet de l'échelle salariale.

◆ L'anglais

seil, on pourrait au moins commencer à faire ce que l'on doit faire.

Du reste, il pose carrément la question: « Voulons-nous, oui ou non, que nos enfants sortent du secondaire en ayant acquis la capacité de communiquer efficacement en anglais? »

« Il peut sembler candide de soulever cette question élémentaire, alors que nos programmes d'enseignement affirment déjà que tel est l'objectif poursuivi. Pourtant, on doit constater que tout n'est pas clair concernant la volonté de poursuivre l'objectif même ».

Au plan technique, c'est l'article 46 du régime pédagogique du primaire que le ministre voudrait voir modifier. Il se lit comme suit: « L'enseignement de l'anglais, langue seconde commence au 2e cycle du primaire, (en 4e année, donc)sauf pour les projets d'innovation pédagogique autorisés par le ministre ».

Le ministre propose de l'amender comme suit: « L'enseignement de l'anglais, langue seconde, peut être dispensé au premier cycle du primaire avec l'autorisation du ministre ».

En fait, la différence majeure tient au fait que l'autorisation du ministre ne serait plus liée à des projets d'innovations. Cet enseignement pourrait commencer avant la quatrième année à sa discrétion.

Le Conseil conteste justement ce pouvoir discrétionnaire et il invite carrément le ministre à y renoncer. A tout le moins, écrit-il il « devrait-il en limiter la durée et préciser les conditions auxquelles les commissions scolaires devront satisfaire pour pouvoir dispenser l'enseignement de l'anglais langue secondaire au premier cycle du primaire ».

Un examen attentif des lois pertinentes indique d'ailleurs que même le pouvoir règlementairedu ministre d'autoriser des projets d'innovation paraît ultra vires car aucune loi ne lui en octroie le pouvoir. La loi 3, actuellement inopérante parce que son application est sous le coup d'un injonction, corrige d'ailleurs cette lacune.

◆ Dofor

moratoire, doublé d'une commission parlementaire et de la publication de la stratégie économique du gouvernement. Ce dernier répond que sa politique est bien connue; il n'est donc nul besoin de moratoire, mais il y aura peut-être des audiences publiques avant que l'on modifie le mandat de la SGF.

Mardi, le ministre délégué à la privatisation a fait savoir que quelque $100 millions provenant de la vente de Dofor resteront dans Dofor. Hier, M. Parent lui demande ce qu'on fera avec les autres $550 millions. M. Pierre Fortier lui répond que le gouvernement avisera après qu'il aura reçu des offres. Ces actifs resteront-ils dans des mains québécoises? Le ministre rétorque que tout converge vers des acheteurs québécois qui ont la capacité et la compétence pour faire un achat semblable et, surtout, pour continuer à créer de l'emploi et assurer le développement de ces sociétés au Québec.

Au chef de l'opposition qui évoque la «dilapidation» des fonds publics, le premier ministre réplique simplement: «La politique du gouvernement est bien connue.»

D'autre part, le document interne rendu public par M. Parent conclut qu'il importe de pousser le développement de Dofor, cette société contribuant au développement économique du Québec. En effet, Dofor (DonohueDomtar) constitue le meilleur actif de la SGF. Son chiffre d'affaires, de $703 millions l'an dernier, devrait atteindre $1.8 milliard en 1990. Son bénéfice net augmenterait de 44% par année, passant de $23 millions à $145 millions.

Loin d'en proposer la vente, le mémoire du Groupe SGF suggère plutôt d'ajouter au portefeuille de Dofor des actifs détenus dans AlbecourtAluminerie, et d'acquérir une entreprise (non identifiée) évoluant dans un domaine connexe à celui de Domtar. Grâce à ces développements, la SGF serait en mesure de recourir au capital-actions des marchés financiers et d'autofinancer sa croissance. M. Parent ne comprend pas que le gouvernement démembre un outil aussi puissant. «Pour une fois qu'on a une société qui n'est pas boiteuse, on veut vendre notre vache à lait.» Selon lui, le récent départ de M. Jean-Claude Lebel, remplacé à la SGF par M. Yvon Marcoux, n'est pas étranger aux projets du gouvernement libéral.

Sur un autre sujet, le ministre des Transports conteste l'allégation de Mme Louise Harel, selon laquelle les bons de souscription dont Québec s'est départi en vendant Québecair valaient entre $300,000 et $2 millions. La députée de Maisonneuve lui demande de rendre publiques les évaluations faites à cet égard par deux firmes. M. Marc-Yvan Côté vérifiera si l'intérêt public le lui permet.

Pour sa part, le député péquiste d'Ungava estime que le gouvernement a sous-évalué la valeur de Cambior, entreprise privée issue de Soquem, en établissant son action à $10, l'été dernier. Le ministre délégué, M. Raymond Savoie, répond qu'il n'en est rien, l'action de Cambior étant liée au prix de l'or et fluctuant avec ce dernier. M. Claveau demande que les études pertinentes soient rendues publiques. Le ministre délégué transmet la question à un autre ministre délégué, M. Fortier qui, lui aussi, vérifiera si l'intérêt public le lui permet.

L'Assemblée a entrepris par ailleurs l'étude de la motion du député d'Abitibi-ouest, qui «demande au gouvernement de mettre fin au différend sur le rôle de l'Etat qui divise le conseil des ministres». M. Gendron en veut comme preuve les déclarations divergentes des ministres Gobeil et Ryan. Ces derniers ne sont pas intervenus hier, mais ils pourront le faire mercredi prochain. Comme M. Bourassa l'avait fait mardi, les ministériels répliquent qu'il n'y a aucune espèce de contradiction entre les ministres, aucun membre du cabinet ne considérant l'Etat comme une entreprise ou une «business».

◆ Harvey

« L'autopsie a été précipitée, faite en pleine nuit, avec un nombre imposant d'enquêteurs, sans autorisation de la famille, sans que nous puissions déléguer un médecin. Pour nous, c'est une méthode irrégulière et suspecte », blâme le président de la CSN.

M. Larose a aussi critiqué la Sûreté du Québec pour sa « stratégie bien connue », qui consiste à discréditer la victime en dévoilant ses antécédents judiciaires ou en faisant allusion au fait qu'elle avait consommé de l'alcool dans les heures qui ont précédé son décès.

« C'est une tactique de la SQ, une stratégie bien connue qui consiste à distiller les antécédents de la victime pour la discréditer », dénonce M. Larose.

Récemment, quelques journalistes ont fait état du dossier judiciaire de Gaston Harvey. On y faisait état d'arrestations précédentes.

« M. Harvey en aurait fait 30 fois plus qu'il n'en a fait dans le passé depuis 1965, ça n'autorise pas davantage la Sûreté du Québec à tuer Gaston Harvey », a lancé le président de la CSN.

M. Larose a également cherché à détruire l'argument de la consommation excessive d'alcool par M. Harvey dans les heures qui ont précédé sa mort. Pour un homme de la stature de M. Harvey, dans les 200 lbs, un taux d'alcoolémie de .12 signifie la consommation de cinq bières. Un tel taux n'est pas rare chez bien des Québécois, opine M. Larose.

Gaston Harvey est décédé le samedi 25 octobre, après avoir participé à une manifestation d'appui aux ex-travailleurs du manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic. Son décès a été constaté à 21 h 10 au centre hospitalier où les policiers l'avaient fait transporter, depuis la centrale de police.

Par ailleurs, le solliciteur général Gérard Latulippe refuse de dire clairement si le juge nommé pour enquêter sur la mort de Gaston Harvey sera appelé à se pencher sur « les agissements de la Sûreté du Québec après le décès ».

Interrogé par les journalistes à sa sortie de la Chambre, M. Latulippe s'est rangé derrière le fait qu'il ne pouvait "s'ingérer dans l'enquête" du juge Sanfaçon.

« Ce n'est pas à moi à dicter la façon de procéder. C'est à lui à interpréter la loi. C'est à lui à déterminer quelle preuve il devra avoir devant lui » pour mener son enquête publique.

Malgré les questions répétées de l'opposition péquiste, hier, le solliciteur général Gérard Latulippe a refusé de dire clairement si le mandat du juge Robert Sanfaçon porte aussi sur les heures qui ont suivi le décès du manifestant de Pointe-au-Pic.

Le solliciteur Latulippe a simplement répété le libellé de la loi, selon lequel le juge a le mandat d'enquêter « sur les causes et les circonstances entourant le décès » de Gaston Harvey.

D'après les détails rendus publics jusqu'à présent, le décès de Gaston Harvey a été constaté à 21h10, à l'hôpital de La Malbaie où les policiers l'avaient fait transporter, depuis la centrale de police. Toutefois, la famille n'a été avisée du décès que vers 23h30. Une première autopsie a été pratiquée sur le corps, sans que la famille ne l'ait autorisée.

« Le juge a-t-il juridiction sur les agissements de la SQ après le décès ? », a interrogé vainement M. Filion.

Le solliciteur est demeuré vague, répétant que l'enquête « inclut l'ensemble des causes et des circonstances qui entourent le décès de M. Harvey ».

Le juge a le pouvoir de faire témoigner devant lui tous ceux qu'il juge utile d'entendre. Il peut aussi demander à obtenir tous les rapports et toutes les enquêtes internes qui ont été menées sur le sujet.

M. Latulippe a exhorté l'opposition à « éviter de porter des commentaires autour de cette enquête ».

◆ Une poussée

de 75 ans, dont le deuxième mandat de quatre ans prenf fin début 1989, s'est engagé à poursuivre son programme. « Notre ordre du jour demeure inchangé » et nous allons « achever la révolution que nous avons si bien commencée », a-t-il lancé.

Dans la capitale américaine, l'on ne doutait pas du changement . M. Judge Morris, responsable pour les affaires internationales d'une des principales organisations patronales, la National Association of Manufacturers (NAM), estime qu'il est « clair » que 1987 amènera « une polarisation » sur la question du déficit commercial des États-Unis au Congrès et que les pressions exercées par les milieux d'affaires seront « très intenses ».

Cette poussée protectionniste risque d'être « suffisamment menaçante pour provoquer de sérieux problèmes au niveau international », a observé de son côté M. Nat Simple, vice-président du Comittee for Economic Development (CED), un centre de recherche généralement considéré comme proche du Parti démocrate.

Tout dépendra de l'attitude qu'adoptera le président face à la détermination du Congrès. M. Reagan a opposé l'été dernier son veto à un projet de loi commerciale globale, fermement soutenu par les démocrates. Le texte imposait aussides quotas d'exportations aux pays qui, comme le Japon ou la RFA, réalisent des excédents commerciaux chroniques avec les États-Unis.

Selon le responsable du CED, M. Reagan pourrait néanmoins être amené à composer avec la majorité du Congrès dans la perspectives des élections présidentielles de 1988, si aucune amélioration de la balance commerciale américaine ne se produit.

Le déficit doit atteindre cette année le chiffre record de $170 milliards US et l'inquiétude « dépasse maintenant les frontières » du Parti démocrate, a relevé un responsable de l'American Iron and Steel Institute, M. Sheldon Wesson.

Le Parti démocrate pourrait toutefois se montrer « plus prudent » à deux ans des élections présidentielles, sachant que des propositions « irresponsables » ont maintenant des chances d'aboutir, relevait-on au siège de la NAM.

Le sentiment était analogue au Conference Board, autre grande organisation patronale américaine. À

Rectificatif

Une distraction nous a fait dire hier dans un titre que M. Alain Tardif demanderait une révision du leadership du Pari libéral du Canada. C'est tout le contraire qu'il aurait fallu écrire. Nos excuses à M. Tardif.

MILLIONNAIRE!

DE TOUTES LES LOTERIES LA SUPER EST CELLE QUI VOUS DONNE LA MEILLEURE CHANCE DE LE DEVENIR.

Votre billet de Super Loto vous donne droit à 2 tirages.
Ces tirages ont lieu aux 2 dimanches et on y tire 2 gros lots de 1 million $ chaque fois. Au total, vous participez donc aux tirages de 4 gros lots de 1 million $.

Il y a aussi plus de 2 millions $ en lots instantanés à chaque émission de billets et vous pouvez, directement **sur** votre sachet, vous «gratter» jusqu'à 10 000$ instantanément!

Voilà donc un double plaisir avec Super Loto: une «Super instantanée» et une Super chance de devenir millionnaire. Votre meilleure.

Structure de lots (pour 2 tirages)*

Numéros gagnants	Lots	Nombre de lots	Chances de gagner
7 chiffres en entier	1 000 000 $	4	1/500 000
6 derniers chiffres	100 000 $	4	1/500 000
5 derniers chiffres	5 000 $	72	1/27 778
4 derniers chiffres	250 $	720	1/2 778
3 derniers chiffres	50 $	7 200	1/278
2 derniers chiffres	10 $	72 000	1/28
		80 000	

Lots instantanés (par émission)

	Lots	Nombre de lots	Chances de gagner
	10 000 $	20	1/50 000
	100 $	2 000	1/500
	25 $	16 600	1/60
	150 000 billets gratuits	150 000	1/7
		168 620	
Chances totales de gagner			1/4,8

* 2 millions de billets émis par tirage

LA NOUVELLE Super Loto

loto-québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 6 novembre 1986

Chez Gautier
RESTAURANT FRANÇAIS
RÉSERVATION
845-2992
3487, AVENUE DU PARC MONTRÉAL, QUÉBEC

EN UN COUP D'OEIL

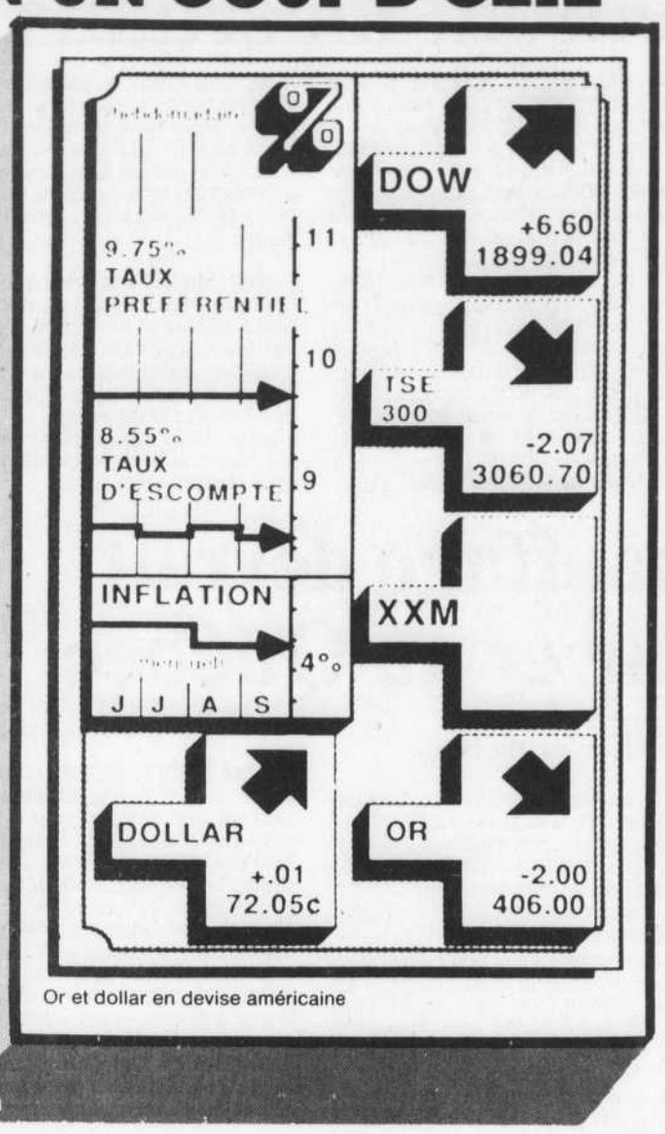

Or et dollar en devise américaine

La hausse des prix de l'essence amorcée par Ultramar se généralise au Québec

MICHEL VAN DE WALLE

MONTRÉAL (PC) — Après 24 heures au cours desquelles l'incertitude et l'expectative ont dominé, le mouvement à la hausse des prix de l'essence amorcé par Ultramar a pris une nette ampleur hier.

En effet, les compagnies Shell et Pétro-Canada ont décidé d'emboîter le pas et ont décrété hier une hausse généralisée de deux cents du prix de l'essence ordinaire avec plomb, ce qui porte le prix du litre à Montréal à 48.9 cents. Le mouvement était beaucoup moins perceptible chez Texaco et Sunoco où seulement quelques détaillants ont suivi tandis que chez Esso, on assurait que les prix n'avaient pas changé. Mais la situation est encore volatile et le porte-parole d'Ultramar, M. Gilles Pagé, estimait que « demain (aujourd'hui) sera une journée importante ».

Chez Esso, on précise d'ailleurs qu'une réunion est prévue à dix heures ce matin pour faire le point sur la situation.

C'est en toute fin d'après-midi hier que la porte-parole de Pétro-Canada, Mme Carole Pressault, a annoncé que la société d'État haussait ses prix. Cette entreprise contrôle l'un des principaux réseaux de détaillants avec environ 800 stations réparties dans tout le Québec. Du côté de Shell, si des stations-services avaient déjà commencé à suivre le mouvement amorcé par Ultramar dès mardi, la porte-parole Mme Sonia Larin confirmait en après-midi hier que la hausse frappait désormais tout le Québec.

Les sociétés Shell et Petro-Canada ont emboîté le pas à Ultramar hier pour hausser le prix de l'essence de 2 cents le litre.

Chez Texaco, le porte-parole, M. Richard Le Hir, a indiqué que l'entreprise examinait la situation, constatait qu'il « y a du mouvement partout » mais que pour le moment, quelques détaillants seulement avaient haussé leurs prix. C'était le cas notamment à Montréal et à Sherbrooke. M. Le Hir estimait que la situation « était loin d'être claire » et se refusait à toute prédiction, même pour les prochaines heures.

Du coté de Sunoco, le porte-parole, M. Raymond Larocque, déclarait que la compagnie adoptait une attitude localiste: les détaillants surveillent leurs concurrents dans chaque région et s'ajustent. Au total, une dizaine seulement de détaillants Sunoco avaient haussé leur prix en après-midi hier, principalement dans l'ouest de Montréal ainsi qu'à Québec, où d'ailleurs le prix est légèrement inférieur, soit 48.5 cents le litre.

Justification

Pour justifier la hausse, Ultramar invoque les augmentations de prix du pétrole brut depuis le milieu de l'été. À 46.5 cents le litre, on estime que ce prix reflétait approximativement le prix d'un baril de pétrole à $ 10. Or, depuis le début d'août, le pétrole brut se vend autour de $ 14 le baril. Si la hausse survient maintenant, selon les pétrolières, c'est qu'il s'écoule généralement 90 jours entre le moment où les prix mondiaux changent et celui où les consommateurs en ressentent les effets.

Faut-il en déduire que le prix de l'huile à chauffage subira le même sort ? Aucun des porte-parole des pétrolières n'a voulu se prononcer même si l'un d'entre eux a signalé que « la logique voudrait que ce soit la même chose pour l'huile à chauffage que pour l'essence ». Tous affirment qu'il n'y a aucun projet de hausse, pour le moment, et que le contexte de la concurrence dans les secteurs de l'essence et de l'huile à chauffage est tout à fait différent. Mais à environ 20 cents le litre, le prix est jugé très bas, reflétant celui d'un baril de pétrole brut à $ 10 ou $ 11, soit en-deçà de $ 3 ou $ 4 des prix en vigueur depuis trois mois.

L'entretien des CF-18 par Bombardier entraînera peu de retombées à court terme

CLAUDE TURCOTTE

L'octroi du contrat d'entretien des appareils F-18 à Canadair aura certainement des retombées à moyen et à long terme, mais à court terme ce contrat aura un impact très limité sur les bénéfices de la société-mère, Bombardier.

Hier, M. Daniel Côté, un analyste financier de Richardson Greenshields, dans une mise à jour de son évaluation des performances de Bombardier, a formulé le commentaire suivant à l'intention des investisseurs et des courtiers: « Ce contrat, bien qu'il soit important au niveau du transfert technologique, n'augmentera le bénéfice que très légèrement. Nous maintenons nos prévisions du bénéfice à $ 2.35 pour l'exercice de 1987 et à $ 2.90 pour 1988, ainsi que notre recommandation d'achat ». Les actions de Bombardier ont connu une hausse de plus de 5 % avant l'annonce officielle de l'octroi du contrat à Bombardier, mais elles restent stables depuis l'annonce à une valeur d'environ $ 13.75.

Un autre analyste, M. Jon Reider de la maison Lévesque Beaubien, pense lui aussi que les retombées de ce contrat surviendront à moyen et à long terme. D'ailleurs, le contrat n'est pas encore signé, mais il le sera incessamment, a indiqué M. Jacques Ouellet, vice-président principal aux ressources et à l'information de Canadair.

La mise en marche de l'exécution de ce contrat se fera progressivement. Pour le moment, c'est le fabricant de l'appareil, McDonnell Douglas, qui assure ce service et il en sera ainsi jusqu'au dernier trimestre de 1988, alors que Canadair prendra totalement charge de cet entretien. D'ici là, il s'agit pour les gens de Canadair de préparer les équipements nécessaires, d'acquérir les connaissances techniques du fabricant et d'effectuer graduellement la transition.

Par ailleurs, il s'agit d'un contrat de $ 100 millions répartis sur une période de deux ans et demi, ce qui fait moins de $ 50 millions par année, c'est-à-dire un montant qui aura un impact relativement faible sur une entreprise de la taille de Bombardier. Enfin, il faudra de toute façon un certain délai avant que les effets commencent à se faire sentir sur les bénéfices de Bombardier, ce qui ne peut pas arriver avant 1989.

Les courtiers recommandent tout de même à leurs clients d'acheter des actions de Bombardier, car ce contrat d'entretien l'aidera à diversifier davantage ses activités et à asseoir la permanence de sa réussite sur des bases encore plus solides.

Quant aux retombées en général du contrat des F-18, personne n'est en mesure actuellement, même pas chez Bombardier, de les mesurer avec exactitude. On sait que cela va créer 255 emplois directs, dont 230 à Montréal pour des ingénieurs et autres spécialistes. Les analystes financiers retiennent que les retombées pourront porter sur deux secteurs d'activités: l'industrie aéronautique proprement dite et celle des armements.

Comme on l'a souvent répété depuis l'été dernier, c'est le transfert technologique qui constitue l'aspect le plus alléchant de ce contrat, parce que le F-18 est un appareil très moderne et très informatisé. On peut dire en quelque sorte que ce contrat est en soi une forme d'investissement dans la recherche et le développement, qui aura éventuellement des applications sur d'autres types d'appareils et même dans d'autres disciplines, telle l'ingénierie, et d'autres types d'équipement, comme le transport en commun. En tout cas, on l'espère chez Bombardier.

Il y a d'ailleurs divers aspects à la technologie du F-18, comme l'explique M. Ouellet. Cet appareil contient 31 ordinateurs, des radars et autres équipements. L'entretien, dont il est question, consiste à voir à ce que tout ces équipements soient bien intégrés et fonctionnent ensemble; il faut s'assurer en particulier que les logiciels soient à point.

À Canadair, on s'intéresse aussi grandement à la technologie de ce qu'on appelle « les structures primaires en matière composite », c'est-à-dire ces nouveaux matériaux avec lesquels on fabrique des avions plus légers et plus résistants. « Canadair en a à apprendre dans ce domaine », reconnait M. Ouellet.

Il est certain par ailleurs qu'il y aura des retombées aussi pour les sous-traitants avec qui Canadair a déjà l'habitude de faire affaire. CAE, partenaire de Canadair dans ce contrat, va certainement en tirer un grand profit. Mais, on ne peut pas évaluer toutes les retombées de ce contrat à l'heure présente.

Tous s'accordent à dire cependant que cela va favoriser une concentration des activités aéronautiques dans la région de Montréal et que les entreprises ne pourront plus invoquer le prétexte du manque de personnel pour justifier leur décision de ne pas s'installer dans cette région.

Bombardier signe un contrat de $ 90 millions aux États-Unis

Bombardier Inc. vient de signer avec la Southeastern Pennsylvania Transportation Authority (SEPTA) une entente de $ 90 millions US prévoyant la construction de 35 voitures de train de banlieue, de sept locomotives électriques et d'un centre d'entretien, où Bombardier assurera le service d'entretien du matériel pendant cinq ans. L'entente comporte en outre une option pour la fourniture de matériel additionnel d'une valeur de $ 60 millions.

Dans un communiqué, M. Jean-Yves Leblanc, président de la division du transport en commun de Bombardier, a souligné que l'entretien à long terme du matériel de transport en commun est un nouveau secteur d'activités pour Bombardier. « Combiné au mode de financement innovateur du projet, a-t-il dit, ce genre de service reflète la tendance aux États-Unis vers la privatisation du transport en commun. Pour nous, la prestation de services d'entretien pour la matériel que nous fabriquons ou remettons à neuf représente un marché nouveau et important ».

Bombardier réalisera l'ensemble du programme dans le cadre d'un accord de location de longue durée aux termes duquel une importante institution financière sera le propriétaire-bailleur et SEPTA le locataire. Le centre d'entretien, qui aura une superficie de 50,000 pieds carrés sera situé dans la région métropolitaine de Philadephie. Le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans pourra être renouvelé. L'entente de $ 90 millions prévoit aussi la fourniture de lots de pièces de rechange.

Les 35 voitures, qui seront construites à La Pocatière et à Barre au Vermont, seront semblables à celles que Bombardier a fabriqué pour la New Jersey Transit Corporation, la Metro-North Commuter Railroad de New York, le Département du transport du Connecticut et la Metropolitain Transportation Authority de New York. Un sous-contrat pour la fourniture des sept locomotives électriques sera octroyé à la division EMD de la General Motors.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ *Le bénéfice net de McNeil Mantha augmente de 92 % en un an...*

Pour son exercice financier terminé le 30 septembre dernier, la maison de courtage McNeil Mantha Inc. a rapporté des revenus de $ 34.85 millions en comparaison de $ 18.3 millions pour l'exercice précédent. Son bénéfice d'exploitation s'élève par ailleurs à $ 3.88 millions ($ 0.52 par action) en comparaison de $ 2.02 millions ($ 0.275 par action) pour l'an dernier, ce qui marque une augmentation de 92 %.

Ces chiffres ne tiennent pas compte d'un profit de $ 1.34 million relatif à une émission d'actions de la filiale Les investissements Disnat Inc. à des actionnaires minoritaires. Ce poste extraordinaire a porté le bénéfice net de McNeil Mantha à $ 5.22 millions, équivalant à $ 0.70 par action. Une émission d'actions complétée après la fin de son exercice a par ailleurs porté l'avoir de ses actionnaires à quelque $ 20 millions.

■ *...et celui de sa filiale Disnat de 128 %*

Pour son exercice terminé le 30 septembre 1986, le courtier à escompte Les investissements Disnat Inc. a réalisé des revenus de $ 4.4 millions en comparaison de $ 1.8 millions pour l'exercice précédent, affichant une progression de 144 %. Disnat a par ailleurs dégagé un bénéfice net de $ 710,000 ($ 0.21 par action) en comparaison de $ 311,000 ($ 0.10 par action) pour l'exercice précédent, soit un accroissement de 128 %.

Pour le quatrième trimestre, les revenus se sont élevés à $ 1.21 million comparativement à $ 536,000 pour la période correspondante de 1985, soit un accroissement de 126 %. Le bénéfice net, en hausse de 112 %, s'est établi à $ 136,000 (ou $ 0.03 par action) comparativement à $ 64,000 (ou $ 0.02 par action) pour le quatrième trimestre de 1985. Le nombre d'actions en circulation est passé de 3,000,000 à 4,000,000 pour la même période.

■ *Artopex fait mieux...*

Pour son troisième trimestre, le fabricant de systèmes de bureau Artopex International Inc. rapporte des revenus de $ 8.38 millions comparativement à $ 7.36 millions pour le trimestre correspondant de 1985, soit une hausse de 14 %. Le bénéfice net pour la période s'est accru de 12.7 % passant de $ 487,000 ($ 0.135 par action) à $ 549,000 ($ 0.118 par action).

« Nous anticipons d'excellents revenus au 4e trimestre », a déclaré le president d'Artopex International, M. Guy Bonneau.

■ *...ainsi que Cascades*

Pour son troisième trimestre terminé le 30 septembre 1986, Cascades Inc. a dégagé un bénéfice net de $ 17.02 millions ($ 0.35 l'action) sur des ventes de $ 329.1 millions. Ces chiffres marquent des augmentations sensibles en comparaison d'un bénéfice de $ 10.4 millions ($ 0.23 l'action) sur des ventes de $ 196.3 millions rapporté pour la période correspondante de l'an dernier.

En outre, l'opération de vente d'actions sur le marché français par sa filiale Cascades S.A. lui rapportera un bénéfice extraordinaire de plus de $ 7 millions après impôts pour le dernier trimestre de l'année.

■ *La Vérendrye déclare un profit*

Pour son troisième trimestre, La corporation de gestion La Vérendrye a déclaré un bénéfice net de $ 14,000 en comparaison d'une perte de $ 494,000 pour la période correspondante de l'an dernier. Ses revenus se sont élevés à $ 33.52 millions en comparaison de $ 25.33 millions. Pour les neuf premiers mois de l'année, elle rapporte cependant des pertes supérieures à l'an dernier ($ 2.1 millions en comparaison de $ 1.7 million) et ce, en dépit d'une augmentation du revenu de $ 74.7 millions à $ 107.4 millions.

■ *Hartco ouvre deux nouveaux magasins*

La société montréalaise Entreprises Hartco Inc. a complété des négociations relativement à l'ouverture, prévue en 1987, de deux nouveaux magasins à rayons Hart, l'un à Belleville, en Ontario, et l'autre à Yarmouth en Nouvelle-Écosse.

La compagnie entend aussi ouvrir 12 nouveaux magasins dans l'Est du Canada « au cours des quelques prochaines années » et recherche des acquisitions potentielles pouvant s'intégrer à sa division Hart.

■ *La rentabilité d'Imasco diminue*

Pour son deuxième trimestre terminé le 30 septembre, le conglomérat montréalais Imasco Inc. a rapporté des revenus de $ 1.15 milliard en comparaison de $ 1.06 milliard pour la période correspondante de l'an dernier. Sa rentabilité est à la baisse alors que l'entreprise déclare un bénéfice net de $ 55.6 millions ($ 0.44 par action) en comparaison de $ 72.35 millions ($ 0.66 par action) pour l'an dernier.

Imasco souligne que la guerre des prix dans le secteur du tabac a réduit la rentabilité de sa division Imperial Tobacco. La division de produits pharmaceutiques Peoples Drug Stores subirait par ailleurs « de sévères problèmes de marge de rentabilité » qui sont apparus lors de la mise en service d'un nouveau centre de distribution. La compagnie indique que ces problèmes ne sont que partiellement résolus.

■ *Ressources Parquet inscrit à Montréal*

Les actions ordinaires de Ressources Parquet Inc. ont été inscrites hier à la cote de la Bourse de Montréal. Le rapport des transactions apparaîtra dans nos pages financières sous le nom abrégé « Parquet ».

LE MODÈLE SUÉDOIS REVISITÉ

■ 4. Concertation et services publics égalitaires

HENRY MILNER et GUY VERSAILLES

Henry Milner revient d'une année à l'Université de Stockholm où il était recherchiste invité. Politicologue et professeur, il est ancien secrétaire aux Affaires internationales à l'exécutif national du Parti québécois.

Guy Versailles est journaliste et consultant en communication et en relations publiques.

LE SECTEUR des services à la population doit tenir compte de la nécessaire complémentarité avec les secteurs sujets à la concurrence internationale. La concertation entre les organismes publics et les groupes d'intérêt joue un rôle essentiel.

La participation des groupes d'intérêts

La Suède est la société où la participation dans les organisations est la plus dense du monde occidental. Une enquête menée en 1977 révèle que 80 % de la population adulte appartient à un groupe organisé, et un peu plus de la moitié à deux organisations ou plus. Nous avons déjà souligné l'importance des organisations syndicales et patronales, les premières constituant la première catégorie en termes de nombre avec leurs 3.6 millions d'adhérents sur une population totale de 8 millions.

Les clubs sportifs regroupent 3 millions de membres, les coopératives de consommateurs 2 millions, suivi des partis politiques, des organisations charitables, des associations de locataires et de propriétaires d'appartements coopératifs, et ensuite des associations de retraités (400,000 membres) et de la confédération des groupes de personnes handicapés (350,000 membres).

Bien que ces organisations soient d'envergure nationale, leurs activités sont concentrées aux niveaux local et régional, qui exercent d'importants pouvoirs délégués. De plus, une part importante des pouvoirs aux trois niveaux sont exercés par des instances administratives distinctes des structures gouvernementales, telle la Direction nationale du travail.

Ces organisations fournissent souvent des services publics financés à même les fonds publics (1.5 % du budget de l'État) : éducation aux adultes, activités sportives, programmes pour personnes handicapées, logement étudiant par exemple.

Les représentants des organisations dominent aussi les commissions d'enquête qui constituent une autre institution caractéristique de la vie politique suédoise.

L'universalité des services publics et l'efficacité économique

Les groupes privés servent donc l'intérêt public par le biais de leur collaboration avec les institutions publiques. Plutôt que d'être perçus comme mutuellement exclusifs, voire opposés ou concurrents, les secteurs public et privé agissent en complémentarité. On vise un objectif : l'utilisation la plus rationnelle possible des ressources afin de renforcer la compétitivité internationale de l'économie suédoise.

Les Suédois estiment que l'universalité la plus large possible des services publics sert cet objectif, ainsi que l'illustrent les exemples suivants :

— *Le service des postes : efficacité des services publics autant pour les utilisateurs que pour l'économie.* Les postes suédois orientent leur stratégie sur la fourniture de services spécialisés aux entreprises. Ainsi par exemple, avec la collaboration syndicale, les postes s'occupent même du courrier interne de certaines compagnies et de la livraison de leurs produits. Dans une région, les camions postaux livrent le pain plutôt que de demeurer inutilisés. La performance économique des entreprises est améliorée par l'efficacité du service.

L'ensemble de la population profite doublement de cette stratégie puisque d'une part, c'est l'économie de tout le pays qui en profite et que d'autre part, les revenus générés par les services aux entreprises permettent aux postes suédois d'offrir un service extraordinairement rapide et fiable aux particuliers; livraison garantie dans les 24 heures et service de facturation universel, par exemple.

— *Le régime universel des caisses d'investissement : un soutien à la mobilité des travailleurs.* Les régimes de retraites financés par les employeurs réduisent la mobilité des travailleurs d'une entreprise à l'autre, car le travailleur y pense à deux

Voir page 14 : Suède

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Essence : Ottawa n'interviendra pas

OTTAWA (PC) — Aussi longtemps qu'il n'y a aucune preuve de collusion entre les sociétés pétrolières, le gouvernement fédéral ne peut absolument rien faire quand surviennent des hausses des prix de l'essence, a affirmé mercredi le ministre de la Consommation, M. Harvie Andre.

Ce serait aux provinces d'exercer un contrôle des prix dans ce secteur, a-t-il dit au député libéral Raymond Garneau. La seule responsabilité du fédéral est de surveiller si les entreprises respectent les principes de la franche compétition et n'entrave pas la libre concurrence.

M. Garneau lui a rappelé que deux sociétés, Ultramar et Shell, avaient commencé à hausser leurs prix de deux cents le litre. Or, a-t-il souligné, on maintient un peu partout que les grandes sociétés pétrolières n'ont pas fait profiter pleinement les consommateurs de la baisse des prix mondiaux du brut survenue il y a plusieurs mois.

Le gouvernement fédéral devrait se sentir en partie responsable pour ses hausses de prix, vu qu'il a contribué à une diminution de la compétition quand il a permis à Ultramar de fermer sa raffinerie de Montréal.

M. André a répliqué que le champ de manoeuvre du fédéral était limité. Il a suggéré à M. Garneau de prévenir le gouvernement s'il avait entre les mains le moindre indice d'une manoeuvre inacceptable de la part des entreprises en vue de contrôler les prix de l'essence.

Lukman prévoit la prochaine réunion de l'OPEP «orageuse»

LAGOS (AFP) — Le ministre nigérian du Pétrole, qui est également le président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, M. Rilwanu Lukman, estime que la prochaine réunion de l'OPEP sera orageuse et difficile, a rapporté mercredi l'agence nigériane d'information NAN.

Le problème principal sera l'allocation des quotas de production et l'on peut s'attendre à de sérieuse divergences sur les méthodes d'allocation reflétant des différences de population, des capacités de production et des réserves variant de pays à pays, selon M. Lukman.

Il a également ajouté que le départ du ministre saoudien du Pétrole, M. Ahmed Zaki Yamani, ne reflète apparemment pas un changement de la politique pétrolière saoudienne et ne devrait pas troubler les travaux du cartel.

Les investissements attendus de GM à Sainte-Thérèse demeurent incertains

PAUL DURIVAGE

Les projets qu'entretient Generals Motors pour son usine de Sainte-Thérèse sont encore hypothétiques et tant que la haute direction n'aura pas donné son aval, rien n'est pris pour acquis.

Telle est la réaction générale recueillie hier dans les milieux intéressés à la suite de la déclaration inattendue faite mardi par le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, à l'effet que l'usine de Sainte-Thérèse recevrait bientôt un investissement de $600 à $700 millions.

General Motors n'avait émis aucun commentaire officiel encore hier, mais selon des sources internes, cette déclaration a créé beaucoup d'embarras. Sans confirmer ni infirmer, on a expliqué chez GM que des plans de développement étaient constamment vus et revus et que leur implantation était une décision d'ordre stratégique relevant de la très haute direction.

M. Laberge avait lui-même refusé avant-hier d'élaborer sur le projet qu'il soupçonnait, se contentant de répéter que des choses seront annoncées dans un avenir rapproché au sujet de cette usine dont l'avenir il n'y a pas si longtemps était incertain.

Un autre chef syndicaliste, M. Claude Ducharme, directeur général pour le Québec des Travailleurs Unis de l'Automobile, s'est dit étonné par l'annonce faite par son collègue. « Il y a de très fortes probabilités que l'on va obtenir quelque chose pour l'usine de Boisbriand, mais de là à savoir quand et comment, cela relève de la spéculation pour le moment », a-t-il commenté au DEVOIR.

Le fait que des travaux de déblaiements aient été initiés il y a quelques semaines sur les terrains ceinturant l'usine, permet de supposer que des investissements importants pourraient bientôt être engagés sur le site. Mais cela ne serait aucunement une garantie, selon M. Ducharme, la compagnie ne faisant que se parer à toute éventalité, l'hiver approchant.

Au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, l'attaché de presse, Mme Suzanne Michaud, a déclaré au DEVOIR que « d'après les indications que nous en avons pour le moment des intéressés, M. Laberge fait preuve d'un très grand optimisme. »

Mme Michaud précisa que le ministre Daniel Johnson s'entretenait régulièrement avec GM, comme d'ailleurs avec tous les grands constructeurs automobiles américains. Aucune rencontre particulière n'a eu lieu ces derniers temps et la fréquence des communications n'est pas plus grande aujourd'hui qu'hier, nous indiqua-t-elle.

La facture d'huile à chauffage devrait être moins élevée cet hiver au Québec

(PC) — On s'attend à ce que les coûts du chauffage des maisons suivent la baisse de la température au cours des prochains mois. Deux importants développements survenus depuis l'hiver dernier —une libéralisation des règlements canadiens régissant le gaz naturel et la chute des prix mondiaux du pétrole brut— font que les Canadiens qui chauffent leur maison au gaz ou à l'huile plutôt qu'à l'électricité, se posent la question suivante: « Vais-je en bénéficier ? ».

La réponse est un oui probable.

Une enquête menée par La Presse Canadienne a permis de constater que les personnes qui utilisent le mazout pour la chauffage domicilaire peuvent s'attendre à une réduction sensible de leurs facture d'huile à chauffage, tandis que les utilisateurs de gaz naturel verront leurs frais de chauffage demeurer sensiblement les mêmes que l'an dernier ou légèrement inférieurs.

Par contre, on peut s'attendre à une majoration des taux d'électricité presque partout.

M. Terry Slack, de En-Pro Associates, une entreprise d'Oshawa, Ont., qui surveille attentivement l'évolution des prix de l'énergie, soutient que le prix de l'huile à chauffage en Ontario, qui était d'environ 39 cents le litre l'an dernier, s'établit actuellement aux environs de 30 cents le litre.

Or, en prenant comme moyenne une consommation de 3,000 litres par année, « on réalise des épargnes d'environ $ 270 » sur le coût du chauffage par rapport à l'an dernier, dit M. Slack.

La région de Montréal

La baisse est encore plus sensible à Montréal, « la ville canadienne où le marché fluctue le plus au point de vue du chauffage », affirme M. Brian MacGregor, directeur des Centres de confort au foyer de la compagnie Imperial Oil Ltd.

En se basant sur une consommation moyenne de 3,000 litres par année, les Montréalais ont dépensé $ 1,035 pour chauffer leur maison l'hiver dernier, alors que le mazout se vendait en moyenne 34.5 cents le litre. Or, cet automne, le prix de l'huile à chauffage est tombé en-dessous des 20 cents le litre, affirme M. McGregor. C'est donc dire que ces mêmes 3,000 litres de mazout coûteraient à l'heure actuelle $ 594.

Sauf que les Québécois doivent ajouter à leur facture de chauffage à l'huile une taxe de 9 % imposée cette année par le gouvernement provincial.

Selon M. McGregor, ce n'est pas la chute de 50 % des prix mondiaux du pétrole brut qui ont maintenu les prix bas à Montréal. C'est la vive concurrence que se livrent les nombreuses compagnies de pétrole qui, pour conserver leurs clients, pratiquent une politique des prix excluant des hausses, du moins pour l'instant.

En fait, d'un bout à l'autre du Canada, « le positionnement du pétrole brut n'a presque rien à voir avec le marché de l'huile à chauffage », affirme M. McGregor, qui soutient que la baisse des prix du mazout est générale à travers le pays.

Les Américains ne veulent pas partager le marché des céréales avec la CEE

BRUXELLES (AFP) — Les États-Unis ne sont absolument pas intéressés par la proposition de la CEE d'un partage du marché mondial des céréales, mais entendent bien en reprendre une part équitable, a affirmé mercredi à Bruxelles le sous-secrétaire américain à l'Agriculture, M. Daniel Amstutz.

Le responsable américain, intervenant au cours d'un colloque sur l'avenir de l'agriculture en Europe ouvert le jour même, a évoqué les préoccupations grandissantes de l'électorat américain à propos du déficit commercial du pays.

La poussée de l'opposition démocrate (protectionniste) lors du scrutin du 4 novembre aux États-Unis est, selon lui, un message à l'adresse des responsables américains, leur demandant de négocier plus durement.

Pour les États-Unis, a-t-il ajouté, le problème de fond n'est pas le partage des marchés (la CEE souhaite maintenir sa part à quelque 15 ou 17 %) mais bien la suppression des subventions aux exportations agricoles, surtout dans le secteur céréalier.

Le sous-secrétaire américain a souligné que les stocks mondiaux de céréales étaient le double de la production annuelle mondiale. Tout le monde a ou aura des excédents, a-t-il ajouté, en citant le cas de pays comme la Finlande ou l'Arabie saoudite.

◆ Suède

fois avant de sacrifier les bénéfices accumulés auprès d'un employeur. Grâce à son caractère universel, le régime suédois surmonte cet obstacle puisque les bénéfices sont attachés au travailleur et le « suivent » d'un emploi à l'autre. Le passage de la main-d'oeuvre des industries en déclin vers celles en expansion s'en trouve facilité.

— *Les garderies.* Le même principe s'applique aux garderies (comme d'ailleurs à bien d'autres services). Comme elles sont universellement accessibles plutôt que d'être rattachées à une entreprise comme c'est souvent le cas chez nous, elles ne constituent pas un facteur de réduction de la mobilité.

Il faut noter aussi que si ces services n'étaient pas universels, les employeurs seraient soumis à une forte pression pour les rendre accessibles à leurs employés, ce qui créerait des inégalités dans la rémunération d'une entreprise à l'autre, à l'encontre du principe de la solidarité dans la rémunération.

— *Recherche et développement : La collaboration entre le public et le privé donne des résultats spectaculaires. La recherche et le développement accaparaient 1.6 % du PNB en 1973 et 2.6 % cette année (contre environ 1 % au Canada). Ses politiques de recherche et développement confèrent à la Suède une « distinction internationale » comme le notait récemment l'OCDE.*

La « privatisation » des services publics non seulement ralentirait le mouvement de la main-d'oeuvre des secteurs en déclin vers les secteurs en croissance mais à la longue, elle minerait la solidarité qui soutient tout le système de concertation. Ainsi, l'universalité des services publics, le fameux État-Providence suédois, constitue en fait une condition essentielle au maintien du modèle économique suédois.

De la Suède au Québec ?

Il est tout à fait utopique de croire que l'on pourrait adopter ces politiques sociales chez nous sans créer d'abord les relations économiques entre le travail et le capital que nous décrivions plus haut. Il est tout aussi utopique de croire que les institutions publiques peuvent être dirigées en fonction du bien commun par des conseils d'administration composés d'usagers ou de citoyens choisis au hasard. C'est la participation concertée d'organisations structurées qui permet aux services publics suédois d'atteindre la qualité et la fiabilité requise pour satisfaire l'ensemble des contribuables.

Nous sommes bien loin chez nous de la social-démocratie telle qu'elle se vit quotidiennement en Suède. Qu'en est-il de l'avenir du modèle suédois en Suède même ? Objectivement, les conditions favorables au maintien de la social-démocratie existent toujours même si les tendances à long terme telles que celles observées chez Volvo soumettront les relations organisationnelles à de nouvelles tensions.

Mais subjectivement ? En Suède, chaque génération doit réapprendre comment vivre le compromis. les gens d'affaires doivent accepter que malgré leur importance économique, le pouvoir socio-politique ne leur appartient pas plus qu'aux travailleurs; ceux-ci doivent constamment tempérer leur idéalisme égalitaire avec la sobre réalité que le maintien de la solidarité sur laquelle est fondée la social-démocratie passe par l'économie de marché.

Au moment où ces lignes sont écrites, les employés du secteur public mènent une série de grèves rotatives en guise de protestaiton devant les offres salariales du ministre des Finances, M. Feldt. Mais le manque de sympathie des employés du secteur privé les obligera à reculer avant que l'économie suédoise ne subisse des dommages trop considérables.

Les problèmes des années 70 et les tensions sociales qui en ont découlées ont dissipé l'aspect romantique de la social-démocratie suédoise. La souplesse avec laquelle le modèle suédois a surmonté la crise économique démontre cependant qu'il survivra encore à bien des difficultés.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Date de référence

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE, conformément à l'article 62 de la Loi sur les banques, la date du 20 novembre 1986 a été fixée comme date de référence pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir avis de l'assemblée annuelle des porteurs d'actions ordinaires de La Banque Royale du Canada prévue pour le 7 janvier 1987.

Par ordre du conseil d'administration
R.J. Moores
Vice-président et secrétaire
Montréal,
le 7 octobre 1986

DONOHUE INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende trimestriel de dix-huit cents (18¢) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er décembre 1986 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 novembre 1986.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES 6-1/4 % CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967

Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625¢) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4 % cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 2 février 1987 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 19 janvier 1987.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jacques Massicotte, avocat
Vice-président et secrétaire
Québec (Québec)
le 31 octobre 1986

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

LA SOCIÉTÉ TECHNOLOGIQUE DU GROUPE LA LAURENTIENNE

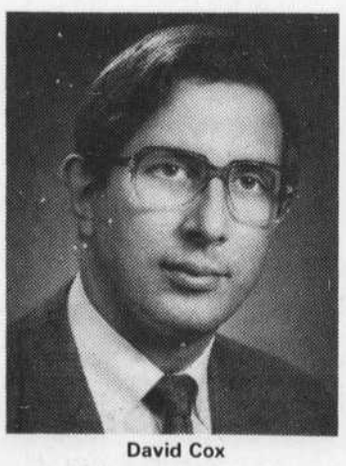
David Cox

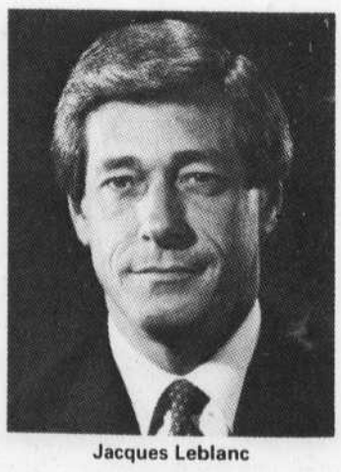
Jacques Leblanc

Le Groupe La Laurentienne annonce les nominations de monsieur David Cox au poste de président du conseil et chef de la direction et de monsieur Jacques Leblanc au poste de vice-président exécutif et chef des opérations de La Société Technologique du Groupe La Laurentienne, une nouvelle société informatique créée par les compagnies-membres du Groupe. Cette société a pour mission de coordonner la planification du développement technologique, d'assurer la compatibilité des équipements et des logiciels à l'intérieur du Groupe et d'opérer, pour le compte des compagnies-membres, les systèmes qui ont avantage à être opérés en commun.

Monsieur David Cox, diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick, a à son crédit une longue expérience dans le domaine de l'informatique et des communications. Avant de se joindre au Groupe, il occupait un poste de direction au sein de l'une des plus importantes entreprises de services informatiques au Canada.

Monsieur Jacques Leblanc fut pendant six ans responsable de la fonction informatique à la Laurentienne Générale où il occupait le poste de premier vice-président, technologie et systèmes. Monsieur Leblanc a également été responsable de nombreuses innovations au plan de la technologie dans la distribution des services financiers et dans l'implantation de systèmes informatiques pour le compte d'importantes entreprises.

La création de La Société Technologique du Groupe La Laurentienne représente un développement stratégique important pour le Groupe qui renforce ainsi sa position de chef de file dans l'industrie des services financiers intégrés au Canada.

GROUPE LA LAURENTIENNE

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes sur les actions en circulation ci-dessous de cette Banque ont été déclarés payables pour le trimestre en cours à la Banque et à ses succursales à compter du 24 novembre 1986 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 24 octobre 1986, comme suit :

1. Dividende n° 23 de $0.47 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série A, de $1.88;
2. Dividende n° 14 de $0.3625 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série B, de $1.45;
3. Dividende n° 10 de $1.6675 par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série C;
4. Dividende n° 10 de $1.6675 U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à taux variable, série D;
5. Dividende n° 20 de $0.6875 par action sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de $2.75;
6. Dividende n° 397 de $0.50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des catégories susmentionnées, sauf celles indiquées à l'alinéa 4 ci-dessus, peuvent choisir de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires de la Banque plutôt qu'en espèces, conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

AVIS est également donné par les présentes que les dividendes nos 7, 8 et 9 sur les actions privilégiées de premier rang, série E, au taux flottant ajusté au cours, en circulation de cette Banque, ont été déclarés pour les mois de novembre et décembre 1986 et de janvier 1987 et qu'ils seront payables les 12 décembre 1986, 12 janvier 1987 et 12 février 1987 respectivement aux actionnaires inscrits à la clôture des registres les 28 novembre, 31 décembre et 30 janvier 1987 respectivement, en conformité des dispositions sur les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire,
R.J. Moores
Montréal, le 7 octobre 1986

Pour Madame: CANASPORT MAXI LIBRATI CARACAS
Pour Monsieur: GUY LAROCHE BENOÎT GENEY AND'J
diffusion stephanie bis
Grande Vente
de 25 à 50%
à partir de jeudi 6 novembre
Nous sommes les importateurs directs de France et d'Italie. Nous avons la possibilité de vous offrir à des prix avantageux, pour vous mesdames et messieurs, notre collection automne-hiver 86-87
2030 Crescent 844-0063
1110 ave Laurier ouest 270-7797
3638 Ch. Chambly (Longueuil) 651-6883

Des économistes prévoient une baisse du taux d'escompte US au début de 1987

WASHINGTON (AP) — La Réserve fédérale qui a contribué à la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis à leur niveau le plus bas de la décennie, est prête à baisser à nouveau son taux d'escompte, de 5.5 % actuellement, si l'économie américaine confirme l'amélioration de sa croissance, ont affirmé des économistes.

Certains analystes prévoient une nouvelle baisse du taux d'escompte, le taux auquel la banque centrale prête de l'argent aux banques commerciales, pour le début de l'an prochain. Une telle mesure pousserait à la baisse les taux d'intérêt américains.

Ces spéculations sur le taux d'escompte, déjà abaissé à quatre reprises cette année, interviennent alors que le comité de l'Open Market, instance de décision de la Réserve fédérale, se réunit pour élaborer sa stratégie monétaire.

Une décision sur la baisse du taux d'escompte n'interviendrait pas lors de cette réunion, malgré la marge de manoeuvre dont dispose maintenant la Fed après la baisse de 0.5 point à 3 % du taux d'escompte au Japon décidée vendredi dernier. La banque centrale américaine attendrait de nouveaux signes sur la santé de l'économie américaine avant de prendre une décision.

« Une baisse du taux d'escompte est un remède que la Banque centrale est prête à administrer n'importe quand, lorsque le patient en a besoin », estime Allen Sinai, chef économiste d'une firme new-yorkaise d'investissements. « Les données économiques récentes suggèrent qu'il y a un nouvel essor, mais l'économie est toujours en passe de nécessiter une nouvelle stimulation », affirme-t-il.

Les ventes

Ventes de détail, commandes des industries, ventes de constructions neuves ont toutes enregistré un mieux cet automne aux États-Unis. Le déficit du commerce extérieur, qui a atteint un niveau record en août, a baissé depuis à deux reprises. Les taux d'intérêt sont en général passés en dessous de 10 %. Et le taux de croissance était de 2.4 % en moyenne annuelle de juillet à septembre.

D'après un économiste de Data Resources Inc, l'économie pourrait encore s'améliorer au cours du dernier trimestre, mais connaîtrait des problèmes début 1987 en raison de la réforme fiscale, cet accès de faiblesse pouvant inciter la Réserve fédérale à baisser son taux d'escompte. D'ici là, l'attente sera de mise et les taux d'intérêt resteront à leur niveau actuel.

Les économistes des banques Nationale et de Montréal sont unanimes

Les pressions à la baisse sur le dollar se poursuivront au cours de l'an prochain

PAUL DURIVAGE

Les taux d'intérêt canadiens augmenteront moins que les taux américains, l'an prochain, ce qui aurait pour effet de réduire l'écart entre les taux d'intérêt des deux côtés de la frontière et d'exercer une pression à la baisse sur le dollar canadien.

Telle est la conclusion à laquelle en arrivent les économistes tant de la Banque de Montréal que de la Banque Nationale dans deux documents distincts publiés hier sur les perspectives économiques pour le Canada en 1986 et 1987.

Selon les économistes de la Banque de Montréal, la devise canadienne, qui a clôturé m. rdi à 72.04 cents US, pourrait baiss. r jusqu'au niveau de 71 cents d'ici la fin de l'année prochaine.

MM. Robert Dussault et Raymond Théoret de la Banque Nationale n'hésitent pas pour leur part à parler d'un plancher de 70 cents à la fin de 1987. « Si la vague protectioniste s'amplifie, il pourrait se dévaloriser davantage », ajoutent-ils.

Dressant un bilan de l'année 1986, la banque de Montréal estime que la performance des économies nord-américaines a été plutôt décevante. Au Canada comme aux États-Unis, les comptes commerciaux se sont détériorés, les déficits des budgets gouvernementaux ont été plus importants que prévu et au Canada, la situation de l'inflation ne s'est pas améliorée, en dépit de la chute des prix de l'énergie.

Mais les projections de la banque lui font croire que 1987 « sera une meilleure année », même si le taux de croissance « se raffermira un peu plus aux États-Unis qu'au Canada ».

La Banque Nationale entrevoit pour sa part 1987 sous le signe d'une « croissance fort modérée ». Selon MM. Théoret et Dussault, la croissance du PNB s'abaissera à 3 %, au Canada comme aux États-Unis.

« Ce profil masque cependant un raffermissement de l'appareil de production canadien à partir de la mi-87. En effet, les taux d'utilisation des capacités manufacturières seront alors près de la normale. De plus, les cours des matières premières reprendront leur mouvement ascendant. Ces facteurs tonifieront les investissements », précise-t-on.

Les deux institutions financières ont par ailleurs des vues plutôt divergentes sur la tendance du taux de chômage au pays, bien que l'on s'entende sur un niveau élevé. La Banque de Montréal anticipe une légère hausse du taux de chômage qui passerait de 9.7 %, selon son évaluation pour 1986, à 10 % l'année prochaine. La Banque Nationale croit plutôt en une baisse de 9.5 % à 9.0 %.

Concernant le Québec plus spécifiquement, les économistes de la sixième plus importante banque au pays croit que la croissance sera quelque peu inférieure à la moyenne nationale, soit de 2.75 %, en raison principalement de la baisse des exportations vers les États-Unis et de la léthargie des cours des matières premières.

« A l'instar du Canada, le Québec est entré dans une phase de ralentissement économique prononcée au début de 1986. Certes, les dépenses de consommation et la construction résidentielle font montre d'une grande vigueur. Les ventes au détail progressent même plus rapidement au Québec que dans le reste du Canada depuis le début de 1986.

« Toutefois, le secteur manufacturier québécois donne des signes d'essouflement. De plus, les intentions d'investissements des entreprises québécoises ne sont pas très reluisantes pour l'ensemble de 1986. Comme dans le reste du Canada, c'est la contre-performance du secteur extérieur qui affaiblit l'économie du Québec. La léthargie des cours de matières premières se révèle également défavorable pour des industries de premier plan au Québec, tel le secteur de l'aluminium », explique-t-on.

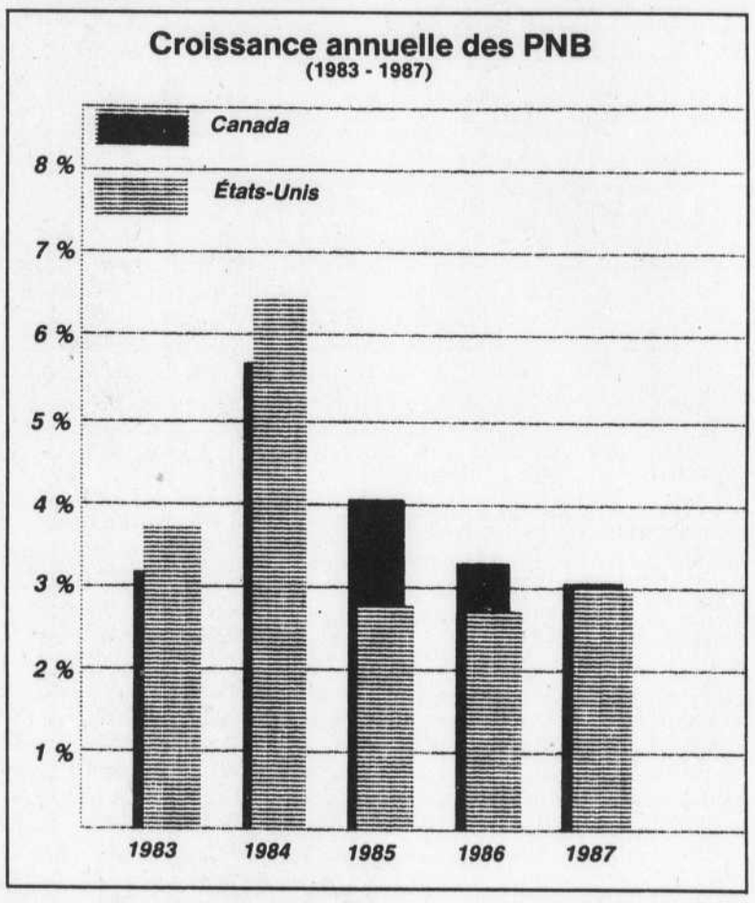

Ottawa consolide la défense du dollar

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a consolidé le mois dernier son fonds de défense du dollar en se départissant de 100,000 onces d'or et en empruntant $ 632.6 millions US sur les marchés monétaires américains.

Cette initiative, divulguée mercredi matin par le ministère des Finances, a eu pour résultat de majorer de $ 601.9 millions US les réserves internationales du gouvernement canadien qui, a la fin d'octobre, s'établissaient à $ 3.7073 milliards.

Le gouvernement d'Ottawa se sert de ce fonds de réserve, constitué de devises étrangères et de lingots d'or, pour stabiliser la valeur du dollar. Tous ces montants sont convertis en dollars US parce que ceux-ci constituent le gros de ce fonds.

Lorsque le fédéral veut renforcer la valeur de la devise canadienne, il vend alors des devises étrangères dont il se sert pour acheter des dollars canadiens, intensifiant par le fait même la demande et, par ricochet, la valeur de la devise. Il procède en sens contraire lorsqu'il s'agit d'empêcher le dollar canadien de s'emballer.

Cette décision permettra à Ottawa d'améliorer sa position pour faire face aux pressions à la baisse exercée sur le dollar canadien, pressions consécutives à un renforcement du dollar américain et à une sortie anticipée de capitaux résultant de la prise de contrôle de Allied Stores Corp., une importante chaîne américaine de magasins de détail, par la société immobiliere canadienne Campeau Corp., de Toronto. Il faut aussi tenir compte du versement des intérêts et des dividendes de fin d'année par les entreprises canadiennes à leurs investisseurs étrangers.

Au cours du mois d'octobre, la valeur du dollar canadien a légèrement fléchi, clôturant à $ 0.719 US le 31 octobre, alors qu'il valait $ 0.7207 à la fin du mois de septembre. Qui plus est, certains économistes prédisent que le dollar canadien pourrait perdre jusqu'à un cent par rapport au dollar américain au cours du mois de novembre.

Toutefois, un haut fonctionnaire du ministère des Finances a affirmé qu'il n'y avait aucun lien entre l'augmentation des réserves le mois dernier et les pressions anticipées sur le dollar.

La vente de 100,000 onces d'or réalisée en octobre, la seconde en autant de mois, est conforme à un programme adopté vers la fin de 1979 et qui avait été conçu dans le but de hausser la proportion des réserves rapportant des intérêts.

La valeur au livre des avoirs en lingots d'or du fonds de réserve d'Ottawa est d'environ 1/10 de la valeur du marché.

Les recettes des ventes d'or effectuées le mois dernier ont servi à l'achat de dollars américains. La valeur au livre des avoirs d'Ottawa en lingots d'or a été réduite de $ 14.3 millions US à $ 826.9 millions US ou 19.9 millions d'onces, mais le fonds a augmenté ses avoirs en dollars US de $ 43.1 millions et ceux-ci totalisaient à la fin d'octobre $ 1.99 milliard US.

Les changements survenus au fonds de réserve de devises étrangères au cours du mois d'octobre reflètent également le fléchissement de la valeur du dollar américain des droits de tirage spéciaux, une devise du Fonds monétaire international composée d'un panier des principales devises étrangères.

À la fin d'octobre, le fonds de la réserve du gouvernement d'Ottawa était donc constitué de $ 1.99 milliard en devises US, de $ 34.6 millions US en devises étrangères autres qu'américaines, de $ 826.9 millions US en lingots d'or, et de $ 120 millions US en droits de tirage spéciaux ainsi que d'une réserve dans le Fonds monétaire international s'établissant à $ 735.1 millions US.

L'URSS compte ouvrir une banque à Toronto

OTTAWA (AFP) — L'Union soviétique envisage sérieusement d'ouvrir un établissement bancaire à Toronto qui lui permettrait de pénétrer sur les marchés financiers nord-américains, a indiqué en début de semaine à Ottawa le chef adjoint de la mission commerciale soviétique, M. Anatoly Basilov.

Deux banques soviétiques seraient intéressées par ce projet: la Banque du Commerce extérieur, la « Vneshtorg Bank », et la « Moscow Narodny Bank » déjà installée à Londres, a indiqué M. Basilov dans un entretien accordé à Radio Canada International.

Les besoins financiers de l'URSS devraient augmenter au cours des prochaines années, estime-t-on dans les milieux bancaires canadiens où l'on souligne que l'Union soviétique a conclu la semaine dernière une entente avec la Banque nationale de Paris pour une ligne de crédit d'environ $ 30 millions américains.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique des titres mentionnés ci-dessous dans aucune province au Canada. Des copies du prospectus peuvent être obtenues des courtiers en valeurs mobilières dont les noms apparaissent dans cette annonce.

Premier appel public à l'épargne au moyen d'un prospectus

9 000 000 $

PLASTIBEC LTÉE

3 000 000 d'actions ordinaires

PRIX : 3,00 $ l'action

McNeil, Mantha, Inc.

Geoffrion, Leclerc, Inc. — **McLeod Young Weir** Limitée — **Nesbitt Thomson Deacon**

Wood Gundy Inc. — **Brault, Guy, O'Brien** Inc. — **Midland Doherty** Limitée

Tassé & Associés Limitée — **Casgrain & Cie** Limitée

Novembre 1986

Ces titres ayant été vendus, cette annonce ne paraît qu'à titre d'information.

Nouvelle émission

42 750 000 $

Quebecor inc.

3 000 000 actions subalternes catégorie B comportant droit de vote

et

3 000 000 bons de souscription à des actions subalternes catégorie B comportant droit de vote

Chaque unité se compose d'une action subalterne catégorie B et d'un bon de souscription

Bon de souscription à des actions subalternes catégorie B comportant droit de vote

Chaque bon de souscription permettra au porteur d'acheter une action subalterne catégorie B comportant droit de vote de Quebecor au prix de 15,50 $ jusqu'au 31 décembre 1987 inclusivement.

La Société confirme que les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote, y compris celles acquises lors de l'exercice des bons de souscription, seront admissibles à des fins d'inclusion dans le Régime d'épargne-actions du Québec en vertu des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) et que les unités offertes lors de cette émission donneront droit à une déduction égale à 50% de leur coût d'acquisition.

Prix: 14,25 $ l'unité

Richardson Greenshields du Canada Limitée

Lévesque, Beaubien Inc. — **McLeod Young Weir Limitée** — **Nesbitt Thomson Deacon Ltée**

Geoffrion, Leclerc Inc. — **McNeil, Mantha, Inc.**

Dominion Securities Inc. — **Wood Gundy Inc.** — **Burns Fry Limitée**

Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée — **Société de courtage Bache Inc.** — **Bell Gouinlock Limitée**

Brault, Guy, O'Brien Inc. — **Casgrain & Compagnie Limitée** — **La société de valeurs First Marathon Limitée**

Molson Rousseau Inc. — **Tassé & Associés, Limitée**

Octobre 1986

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
1550,51	6,27	1510,30
7,40	1185,71	3,65

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
194	37,46	3,07
166	2202,22	1286,12
158		

INDICE GÉNÉRAL

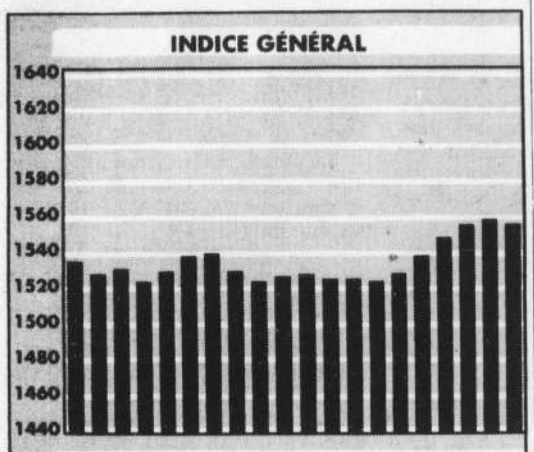

VOLUME (en millions)

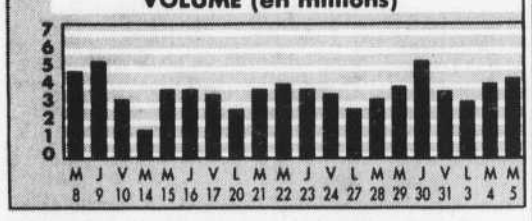

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	2706	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Abitibi.Wt	200	485	485	485	—5
ACSI	8000	340	330	335	—5
ADS	300	475	475	475	
Agnico E	6600	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
Aigue	19280	149	130	130	—15
Akers	24600	164	140	150	
Alta energ	5233	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅜
Alta pc	1000	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Alcan Alu	9223	$43¼	43	43⅛	— ⅛
Alcan Wt	2700	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Algoma St	z89	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
Algma2.00	1400	$16	14½	15	—1⅜
Aligro	6820	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
Alim.CT	3600	305	300	300	
Al.CTw	2200	95	90	95	
Alum.E	500	$26¼	26	26¼	+ ¼
AMCA int	2550	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
A.Barr.wt	1500	263	260	260	+3
fACCI	12600	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
AmR.a	22500	330	320	325	
Amisco	3600	$5⅛	5	5	— ¼
Amusecor	2600	385	380	380	—5
Artopex	5311	$8¾	8½	8½	+ ¼
Asamera	900	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ¼
Asamera.7	300	$11½	11½	11½	+ ¼
Asbestos	500	260	260	260	
fAstral A	3718	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
fAtco I	4218	$7⅝	7½	7⅝	
Auto.Point	9650	200	195	200	+5
B Corp.A	4150	$30⅜	30⅛	30¼	
BCED	15595	310	300	300	
BCED.Wt	1000	95	95	95	—1
BCE	46390	$37⅜	37¼	37½	+ ⅛
BCE 2.70p	2000	$39	38¾	39	+ ⅛
B C Forst	1631	$13¾	13½	13½	— ⅜
BGR A	1400	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
BC Phone	5650	$26¾	26⅝	26¾	
Bcshare.p	600	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Bank NS	33675	$16⅞	16¾	16⅞	
Bque Cont	3860	$17¼	17¼	17¼	
Bque Mtl	25103	$34	33¾	33¾	— ¼
BMO 2.85	1480	$37¾	37½	37¾	+ ⅛
BMO $2.50	800	$27¼	27⅛	27¼	
BMO Sr3	3200	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
BMO Wts	11250	$5⅛	5	5⅛	
Bq Eparg	300	$28¾	28¾	28¾	
BqEp 2.62	620	$28	28	28	
Baue Nat	14657	$28⅞	28⅝	28⅝	
Bq Nat s5	32500	$100¼	100¼	100¼	
Bq Royale	11399	$33⅝	33⅜	33⅝	
Bq Ry Wt	4350	220	210	210	—5
BqRy 1.45	5250	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
BqRy 2.75	1225	$32¼	32¼	32¼	— ⅛
Ry.Fin.A	200	$25½	25½	25½	+ ⅛
Baugrt	11200	194	180	180	—5
Belkin.A	500	$15½	15¼	15¼	— ¼
Belmoral	4400	240	225	240	+15
Belm.w	7175	220	210	210	
Bestar	5600	$5⅝	5½	5½	
Biltrife	1150	$8⅛	8	8	
Biltrite.Wt	1600	100	100	100	
Biotech	2800	450	450	450	
fBomb A	30490	$15½	15⅜	15¼	+ ⅛
fBomb B	55196	$14	13¾	14	+ ¼
Bomb.Sr1	4600	$25⅛	25	25⅛	
BomWb	2300	$11½	10⅝	10⅝	— ⅜
Bow Val	1228	$11⅛	11⅜	11½	
BoV202	145000	$26	26	26	+ ⅛
BowVl2.05	2300	$20⅛	20	20⅛	+ ⅛
Bow V Rs	1000	100	100	100	+5
Brascade	1208	$40½	40½	40½	+ ⅛
Brascan A	4019	$27½	27⅜	27½	+ ⅛
Brcan 1.87	500	$25	25	25	
Bruncor	7000	$18⅛	18½	18½	— ⅛
Brunswick	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	28750	$10¾	10½	10⅝	
CDC Life	100	$18	18	18	— ⅜
CB Pak	1054	$20¼	20¼	20¼	— ¼
CB Pak.wt	800	$7⅛	7⅛	7⅛	
CIL	1000	$26	25½	26	—1½
Cad Frvw	500	$32¼	32¼	32¼	— ⅜
CadFw B	400	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Camb.u	28050	$15¾	15¼	15⅝	+ ½
Camb.PrA	200	$30½	30½	30½	+ ⅛
Cmpbel.Sp	z25	$33½	33½	33½	
fCampeau	4500	$28¼	27⅞	27⅞	— ⅛
Camp.Sr.C	600	$24⅛	24	24	— ⅛
Camp.Sr.D	600	$25	25	25	
Cda Pack	200	$17	17	17	+ ⅞
fCDC	1500	$7⅛	7	7	— ⅛
CDC 1980	1400	$14¾	14⅝	14¾	
C Imp Bk	7410	$19⅝	19⅜	19½	
CIBC wB	250	295	295	295	—5
CIBQ 3.562	500	$27⅛	27	27	— ⅛
CP Ltee	81950	$16¼	15⅞	16	
Cdn Tire	100	$40	40	40	+ ½
fC Tire A	26164	$14¾	14½	14¾	+ ¼
fC Utilit A	2250	$19⅛	19⅛	19⅛	
C Utilit B	2525	$19⅛	19	19⅛	
C.Util SrH	2350	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Util wta	650	430	425	425	
C Util wtb	2000	425	425	425	+10
fCmnoc.A	2850	$13	12¾	13	
Canron.A	300	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
fCanron.B	200	$16	16	16	
Carl Ok	625	$13¼	13¼	13¼	— ⅜
Cascades	66716	$12⅞	12⅛	12⅛	— ⅜
Celanese	1628	$17⅛	17¼	17½	+ ¼
Cent Dyn	1000	31	31	31	—14
fCFCF	21996	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Charan	4400	$14¼	14¼	14¼	
Charan.wt	350	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
fChateau	700	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Circo Crft	488	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
CimL PrE	176	$13½	13½	13½	
Cinram	200	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Cinram.W	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Cogeco	6200	$9	8½	9	+ ½
Cominco	26130	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Comin3.25	500	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅜
Cmrd.a	1477	$7	6¾	6¾	
Concom	700	$11⅛	11⅛	11⅛	
Cmp Inv	8500	282	275	280	
Comterm	11590	110	107	108	—2
Comt.Wt	30175	15	12	15	
C Bath A	12798	$27¼	26½	27¼	+1
C Distb A	17000	$6⅛	6¼	6¼	
fCDistb B	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
CnsGas914	450	$27¼	27	27¼	+ ⅛
CPCI.A	3200	$6	6	6	
CPCI.B	200	$6	6	6	
fCor.Mark	500	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
fCo—Steel	43200	$13½	13⅜	13½	+ ¼
fCrain RL	500	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
fCIDesi.A	500	$6½	6½	6½	— ⅛
fCrownx.A	500	$10⅛	10⅛	10⅛	
CrwnxWt.b	100	$16	16	16	+ ⅛
fDmr.A	6750	$8⅛	8⅛	8¼	+ ⅛
Datagram	952	215	215	215	
Datamark	5150	$6	5½	5½	— ½
Davis.W	500	125	125	125	
fDenisonB	7300	$6⅛	5⅞	6	+ ¼
Denism9.75	300	$20¾	20¾	20¾	
Den.Wt	6000	46	46	46	+2
Dionne.U	1000	485	485	485	—5
Disnat	3100	270	251	270	+10
Dofasco	52850	$22⅛	22½	22¾	— ½
Dfs	500	$34⅞	34⅝	34⅝	
Dofor A	8795	$16	15⅞	15⅞	
Dofor pra	500	$26	26	26	
Domco Lte	900	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ⅜
Dome Mns	7600	$10⅛	10⅛	10¼	— ⅛
Dme.wt.a	1500	225	225	225	+5
Dome Pet	15100	102	100	101	+2
Dome.wt	3000	2	2	2	—1
Dominion	200	$20½	20½	20½	— ¼
Domtex	6243	$18¼	17⅞	18¼	+ ½
Domtar	13887	$34⅛	33⅜	34⅛	+1⅛
Domtr.2.25	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Domtr.sB	2800	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Donohue	10100	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
DuPont A	83335	$40¼	39½	40¼	+1⅜
fDylex Ltd	4900	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Dynamar	1200	18	18	18	

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	16950	$29⅜	29	29⅛	+ ⅛
Encor	1297	$5	495	5	— ¼
EnPr Met	49600	200	200	200	+35
fEnPr A	68934	200	195	199	+4
Eq. Denis	2700	330	320	320	—10
FCA Inter	4748	$19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
FalLtee	16775	$18¼	18	18¼	+ ½
FILteeWts	300	$26	25½	26	+2
Forex	12000	80	75	77	—8
FourSeasn	300	$17½	17½	17½	+ ¾
Fulcrum	343	$21¼	21¼	21¼	

G H

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC Ltd	22800	188	187	188	+2
GBC.Wts	4000	67	67	67	+6
Gaz 15	500	$26½	26½	26½	
Gaz SrD	100	$25½	25½	25½	
Gen Motr	z76	$102½	102	102½	+5
GFC.Sr.a	2000	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
fGeof.B	1350	$5⅛	5⅛	5⅛	
GeofrionW	400	250	250	250	
fGldcrp.A	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Grma Lee	2500	38	38	38	
Gw.Ifco	4300	$17⅝	17½	17½	— ⅛
Grilli	11400	$8¼	7¾	8	— ¼
Gr.Champ	1600	335	330	330	—5
fG.laub	9425	$11	10½	11	+ ½
G.lauW	4400	295	290	290	—5
Gr.T.GTC	4270	$11¾	11⅝	11⅝	— ¼
Guardcor	z94	$6	6	6	
Gdcor.wt	687	90	90	90	—8
Guard prB	200	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Gulf Cor	1865	$14	13⅞	14	+ ¼
Gulf.Sr1	200	450	450	450	+5
Hartco	836	310	310	310	
Hawker	900	$28	27⅞	28	+ ½
Hees.Int	1300	$31⅜	31½	31¾	+ ¼
Hees.wt	2300	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Helix.Circ	9100	350	350	350	—10
Helix.Rt	9000	6	6	6	+1
Hollin Inc	2000	$26½	26⅛	26½	+1¼
H.Brook	400	445	440	445	
H.Brook.w	7300	325	325	325	+5
Hubbard	3600	385	375	375	—20
H Bay Co	z4	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Husky Oil	5000	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅜
Hypocrat	18750	340	330	340	

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ideal Mtl	400	460	460	460	
IPL INC	2270	$6¾	6½	6½	— ¼
IU Inter	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Imasco ltd	41625	$34⅞	33½	33¾	—1
Imasco7.3	500	$25½	25½	25½	— ⅛
Imp Oil A	10420	$47	46⅜	47	+ ¼
Inco Ltd	26626	$17⅞	17⅜	17⅜	
Inind NG	500	$13	13	13	— ⅜
Innopac	z20	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
IBM	124	$171	171	171	+1⅜
Inter Pipe	42000	$39⅛	39⅛	39⅛	+ ½
Inv Group	z10	$115	115	115	—25
fIvaco A	3900	$19¾	19½	19¾	
Ivaco.sr1	100	$27¾	27¾	27¾	+ ½
Ivaco.sr2	900	$27½	27½	27½	— ⅛
Ivaco.sr4	100	$31¾	31¾	31¾	— ⅛
Janock	42500	$27½	27⅜	27½	
Janck Wts	150	$20	20	20	
fJn.ct.a	16450	$7⅞	7⅜	7¾	+ ⅛
fJrny End	2900	$8½	8⅜	8½	

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	7650	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Kaufel.Un	600	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
Kiena	5200	$26	25½	25½	— ¼
Labatt	9227	$21⅝	21⅜	21¾	
Laidlaw A	92130	$18	17⅝	17⅞	
fLaidlw B	17400	$17¼	17	17	
Lambert	500	395	395	395	+15
LamSa.Inc	500	410	410	410	
Lanpar T.	900	375	370	375	—25
LapVer	7900	$6¼	6	6	— ⅛
Lvltec	700	265	265	265	—1
Lvltec.Wt	z300	70	70	70	—1
fLaVrdy a	600	340	340	340	
Leader M.	1300	240	230	230	—20
Lepine—Cl	1400	250	245	245	
Leroux	1450	440	440	440	+5
fLv.b.A	12715	$6⅞	6½	6¾	
Loblaw	200	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Loewen	2100	$10¼	10	10¼	+ ¼
fLogis.Clb	350	$5⅞	5⅞	5⅞	
Loh's	42506	135	125	130	—5
Lonvest	800	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
Lonvest A	2000	$25	25	25	
Louvem	11300	150	145	149	—4

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	2800	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
MICC Inv	2850	$8⅜	8¼	8¼	
Mclean X	115200	$18⅝	17⅛	18⅜	+ ¼
fMclean Y	1200	$17½	17¼	17½	+ ⅛
McM Bldl	11413	$41⅝	41¼	41½	+ ⅜
McMil prD	300	$25¾	25¾	25¾	+ ⅛
Madleine	100	495	495	495	+135
C Marconi	200	$21⅜	21⅜	21⅜	
Marit El	900	$13	12⅞	13	+ ⅛
fMarit Tel	4200	$16⅛	16	16⅛	+ ½
Mar dmc.a	z122	485	470	470	—10
Mar dmc.b	357	480	480	480	—20
Matco	300	220	220	220	
McNeil M	19345	$6	5¾	6	+ ⅛
Memotec	1575	$10¼	10⅛	10¼	
Memo.Wt	450	380	380	380	—20
fMeston	637	165	165	165	—5
Min Lac	46900	$27¼	26¼	26⅞	— ⅜
fMirn.A	8625	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ½
Miron.Wt	5150	350	330	330	—15
Mitel Corp	2475	$6⅜	6⅜	6⅜	
fMolson A	4100	$23	22¼	22¾	— ¼
MTrustco	5165	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Mtl Tr.Rt	122228	36	33	36	+3
Moore	12165	$30½	29¾	29¾	— ¾
Multidev	2176	$6	5¾	6	+ ⅜
Multi.w	6082	160	140	145	—10
Multi.A	1300	$6	6	6	
Muscocho	1500	350	350	350	—10
Nabisco L	19000	$37¼	37¼	37¼	
Natis.u	10900	285	275	285	—5
fNesbitt.A	1070	$12¼	12⅛	12⅛	+ ⅛
Neti Tech	450	260	260	260	—10
NfldLiht A	2658	$18⅞	18⅝	18⅞	— ⅛
NfldL 9p	600	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
NewTel	882	$17¼	17	17¼	
Noranda	125605	$21⅛	20¾	21¼	+ ⅜
Noran 7.75	43100	$29⅝	29	29½	— ⅛
Norcen.En	404	$14	14	14	+ ⅛
Norcn.8.12	300	$25	25	25	
fNork.a	4310	$5	485	5	+10
NormickB	750	490	490	490	—10
NC oil.sr6	200	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Nor Tel	11417	$44⅛	44¼	44½	— ⅛
Northgate	1230	$6⅝	6¼	6¼	— ⅛
NovaA.Wa	2000	$17⅜	17⅜	17⅜	
fNova Alt	30290	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Nova 638	2425	$24	24	24	— ⅛
Nova 12	1800	$26⅜	26⅛	26⅛	— ⅛
Nova 11.24	835	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Nova 9.121	250	$25⅜	25¾	25¾	+ ⅛
Noverco	68202	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oak Pr A	2000	450	450	450	—10
fOcelot B	1535	280	255	255	—35
OE INC	2800	$11	10¾	10¾	— ¼
fOsha A	100200	$19⅝	19½	19⅝	
Pancdn Pt	7900	$26⅜	26½	26½	+ ¼
Pantor	16811	$5⅛	5¼	5¼	
Paperbord	500	$8	8	8	+ ¼
Pathonic.a	1491	$10½	10½	10½	— ⅛
P.Martin	2200	430	390	400	—45
Peerless	1200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ¼
Perkins.P	4500	$10½	10¼	10¼	
Perpet.Fd	3043	$10¼	10¼	10¼	
fPerry.B	800	300	300	300	—15
Perry.W	5750	139	115	120	—5
Pet Sun	4300	170	150	150	—7
Pet—sun.wt	z836	65	62	62	—3
Pt.Sun.srl	z72	240	240	240	—5
Placer Dv	11170	$32⅛	32	32	
Placer.wa	4660	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Plastibec	2800	290	280	280	+280
fPowr Cr	32718	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Power Fin	3992	$21¼	20⅞	21¼	+ ¼
Prefac	2000	215	215	215	+5
Pr.Choix.a	700	$7⅛	7⅛	7⅛	
Prnor Gr	z35	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
Promatek	2900	275	270	275	+6
Prooptic	800	185	185	185	+4
Provigo	3739	$18	17⅜	17⅜	+ ⅛

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	2111	$15	14⅞	15	+ ⅛
QebcrA	6450	$14¼	14⅛	14¼	
fQuebecoB	4100	$14⅛	13⅞	13¼	+ ⅛
fQueWb	16225	170	165	165	+5
Redpath	21256	$23	22¾	22⅞	+ ⅛
Rio Algom	4267	$21½	21⅛	21⅜	+ ⅛
Robin Intr	500	400	400	400	—10
RogersC A	300	$22	21⅜	22	+1⅜
fRogerC B	10650	$22⅛	21⅜	21⅞	+ ⅛
Rogr.Pr.A	2200	$35¾	34¾	35⅜	+1⅛
fRolind A	1500	$15¾	15½	15½	— ¼
Rolland B	140	$16¾	16¾	16¾	
Ro—na.pr.2	100	$10¾	10¾	10¾	
Rothman	200	$41¼	41¼	41¼	— ¼
Ry Trco A	4100	$29¾	29⅜	29⅜	— ⅜
Royex Gld	z54	370	370	370	—10
Royx PrA	z18	$6	6	6	— ⅛
Rovex.WT	2181	224	212	224	+9

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	9100	$12	11¾	11⅞	
SR Tel	4300	$8⅛	7¾	7¾	— ⅜
fSI CemA	9674	$19⅛	18¾	19⅛	+ ⅜
San Fran	3575	$8½	8	8½	+ ½
Sanivan	3500	$5	490	5	
Sanivn.Wt	250	115	115	115	
Sceptre	500	260	260	260	—2
Scot Paper	5501	$16	16	16	+ ⅛
ScotYk	308150	450	450	450	—30
Seabrit.A	3800	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
Seabrit.W	4600	380	350	380	+30
Seagram	8350	$87⅛	86½	86⅞	
Sears Can	3040	$10⅞	10½	10½	— ⅜
fSelkirk A	2800	$22½	22½	22½	+ ⅛
Sensormat	900	400	390	400	+10
Shell Can	204600	$24¼	24⅛	24⅛	+ ⅜
S ermag	7000	485	475	475	
Sico	1540	$20⅞	20½	20½	
Sigma Mn	200	$13½	13½	13½	— ¼
Silcorp.A	z1	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
Sbudry	13336	450	430	440	+10
Sodisco	2600	$6¼	6¼	6¼	
Southam	2400	$20¾	20½	20½	— ½
fSpar Aer	1100	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Sportscn	8000	$6¾	6⅝	6¾	— ⅛
Sport.w	2000	420	420	420	
fSteinb A	6750	$37¾	37½	37¾	+ ⅛
Stinbg prC	200	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Stelco A	5000	$20⅜	20¼	20½	— ⅛
Stel 1.94	1000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Sullvn.Min	7900	460	445	455	+10
Sumabus	200	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Teck A	200	$23½	23½	23½	+ ¼
fTeck B	16966	$23½	23⅜	23½	
Tek.sF	10000	$37¼	37¼	37¼	
Te—Com	6900	$5⅞	5¾	5¾	
fTel Mt B	500	$33	33	33	+ ¼
Tembec.A	9900	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅛
Texaco	2900	$29¼	29	29¼	— ⅛
Thomsn A	7900	$28⅜	28⅛	28¼	
TIE teleco	3400	$5	480	495	+25
Tor Dm Bk	9634	$22⅞	22⅜	22¾	— ⅛
fTorstr B	z50	$28¼	28¼	28¼	—1
Total Pete	3650	$23⅜	23½	23⅜	+ ¼
Gr.Totec	11750	315	290	290	—40
Totec.W	4600	70	65	65	—1
Tot.wB	1650	36	36	36	+6
TAIRs.prB	1000	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅜
TrAlta A	18075	$28⅛	28	28⅛	+ ¼
TrAlta Pq	z25	$27¼	27¼	27¼	
TrnsAlta.9	400	$27	27	27	
TrCan Pl	16247	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
TrnplW	1000	220	220	220	+3
TrCan pre	z50	$53	53	53	
TCda rs A	500	101	101	101	
fTransit	2600	440	415	440	+40
Trillium T	6500	$5	460	460	—40
Trilon Fin	1900	$30⅝	30½	30½	— ¼
Trilon srA	300	$24½	24½	24½	— ⅛
Trimac	1500	310	310	310	
Triton	2500	450	440	450	+10
Trizec.prC	600	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Trustco.G	357	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Turbo Rs	2000	60	60	60	—3

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	300	$30¼	30¼	30¼	— ¾
Ultrmar	2000	335	325	335	+10
Unican	7650	$22¼	21¾	21⅞	+ ⅜
fUnicrp A	3300	$8¼	7⅝	8¼	+ ¾
Unicor.Wt	6000	40	30	40	+10
Uniges A	878	$5	5	5	
fUnigs B	23238	495	485	485	
Uni.Wt	19167	129	125	127	
UnigesprA	1350	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
UnigesprB	3700	$9⅝	9½	9⅝	
Un Carbid	500	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Union.Ent	700	$11⅛	11	11	
Uni—Select	630	$6⅛	5⅛	5⅛	— ¼
USX Corp	z9	$34¼	34¼	34¼	+1½
US.Stl.cdn	2975	$25½	25⅜	25⅜	+ ¼
Varity Co.	500	263	263	263	
fVtICIA	3000	100	100	100	+5
fViceroy.A	800	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅜
Videotron	8580	$16⅛	15⅞	15⅞	— ¼
Vitfforge	20500	225	220	225	
Volcano	23550	$6⅞	6½	6¾	— ¼

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waferbrd	3000	$7⅜	7¼	7¼	— ⅜
Wiax A	700	$14¾	14¾	14¾	
Walwyn	7000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Westburne	200	$18⅝	18⅝	18⅝	
Wcst Trn	6600	$13	12⅞	12⅞	
Wcst TrnB	100	$25½	25½	25½	+ ⅛
Westm 2.12	200	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Weston	27600	$30¾	30¼	30¾	+ ½
Woodward	1516	$5½	5¼	5½	+ ¼
WorldEq.A	500	$9⅝	9¼	9⅜	+ ⅛
Wrld wt.A	10900	7	7	7	—5
Xerox wt	2050	280	280	280	—5
Trust Units					
Can.In.Un	z10	$12	12	12	
Junior Mines Oils					
Abbey	5000	45	45	45	+1
Abcort.p.A	300	440	440	440	—10
Abermin	14500	232	226	230	+6
Ab.Met	3700	23	23	23	—3
AbiRes	52551	31	24½	30	+5
Audrey	2000	149	149	149	+4
Augmitto	3416	87	86	87	+1
Aunore.wt	2250	7	7	7	
Aur Res	11116	320	315	315	—5
Barexor	19500	69	68	68	+3
Beaucp Rs	1000	60	60	60	—3
Brsnor	1350	28	28	28	—2
Cache dOr	5588	45	45	45	+3
Cache Ex	1000	90	90	90	+8
Chabela	24000	42	40	42	+2
Cogesco	2300	66	66	66	+3
D'Or Val	500	280	280	280	—10
Dumagmi	3874	$11¼	11	11¼	
Dumont	500	20	20	20	+1½
Eide.A	10000	67	60	66	—4
GalntG	z307	55	55	55	—2
Gln.Gr	11126	160	155	155	—5
G Knight	1550	$10	9⅞	10	
Gldn pond	11584	31	31	31	
Gold Tigr	7100	24	24	24	+1
Gld.Tri	8600	134	130	131	+1
Goldex ltd	5517	325	315	320	
Goldex.wt	2000	185	180	180	
Gordex	3100	215	205	205	—10
Gr Coast	z100	20	20	20	
JAG Mine	20000	27	25	25	—3
Jamex Expl	1000	140	140	140	—10
Laduboro	3000	38	38	38	
LaPause	13500	30	30	30	—2
Macamic	4000	18	18	18	—4
Massval	33200	39½	33	39½	+5½
Mazarin	60700	55	48	54	+3
Maufort	1500	63	63	63	+3
Mnra Res	4000	18½	18½	18½	—1
Mid Canad	7479	27	27	27	—1
M.DuNd	2300	41	41	41	—4
Mono Gold	2000	60	60	60	+5
N.Gldcor	2000	15	15	15	—2
N.Pascalis	2500	80	80	80	+3
Novamin	400	250	250	250	
Oasis Res	29166	64	62	62	+2
Onyx Res	8334	30	28	30	
Parquet	8000	44	41	44	+44
PerronGld	2550	350	340	340	—10
Queenstn	3000	95	94	94	—4
Radisson	16500	44	42	42	
Ramcor	3644	22	22	22	—3
Rouyn.Rs	6100	325	325	325	—15
Stabell Rs	13084	41	40½	41	
Stdagld	11484	75	73	73	
Syngold	52609	118	108	115	+5
Valmont	4000	21	21	21	
Vior	41700	145	135	145	+7
W Q Mnes	4700	115	110	110	
Wrightbr	9450	179	171	179	+8
Yorbeau	23000	66	64	64	—2
Yorb.w	6250	15	15	15	+5
Partially Paid Shares					
B.crp.r	12400	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Bshr.r	200	$8¼	8¼	8¼	
FLtee.l	2500	255	250	255	+ 20

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1986 High	1986 Low
Ly.Eau	205	215	210	139

Others

Stock	Bid	Ask	1986 High	1986 Low
pLatno	41⅜	42⅜	44	39½

Traded in US Funds

IBM	100	$123¾	123¾	123¾	—1¼

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	900	5.650	5.650	5.650
Grdn gld	57	409.00	405.00	405.00

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Brascan Ltd, classe A: 20 cents; payable le 28 fév. aux inscrits le 1er fév.

Canada Malting Company, ord.: 20 cents; 15 déc., 25 nov.

Emco Ltd, ord.: huit cents; 30 janv., 19 déc.

Hawker Siddeley Canada Ltd, ord.: 24 cents; 9 janv., 19 déc.

Kerr McGee Corp., ord.: 27.5 cents US; 2 janv., 5 déc.

Loblaw Companies Ltd, ord.: 4.5 cents; 30 déc., 15 déc.

Moore Corp., ord.: 18 cents US; 2 janv., 5 déc.

The Great-West Life Assurance Company, ord.: $4.50; 1er déc., 17 nov.

The Guarantee Company of North America, ord.: $2.50; 14 nov., 11 nov.

Transalta Utilities Corp., 4 pc, priv.: $1.00; 1er janv., 1er déc.

Quebec Telephone, ord.: 23 cents; 1er janv., 28 nov.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé mercredi en baisse de 2-100 et cotait $1.3880 face à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 40-100 à $1.9815.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 1-100 à $0.7205 et le sterling 1 5-100 à $1.4275.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	11
Épargne	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	10.9
Montréal	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	10¾	11¼	—	—	—	—	11½
Nationale	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10¼	11	11¼	11¾	10¾
Nouvelle-Écosse	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	10¾
Royale	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toronto-Dominion	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10¼	11	11¼	11¼	11
Commer. italienne	9¾	10½	10¾	11¼	10¾	11½	11¾	12¼	10¾	11½	11¾	12¼	12
Caisses Étab.	9¾	10¼	10¾	11¼	10¼	10¾	11¼	11¾	10¾	11¼	11¾	12¼	11½
Caisses pop.Mtl.*	9¾	10½	10¾	11½	10	10¾	11	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	—	10¾
Soc. Entraide éco.	10	10½	11	11½	10¼	10¾	11¼	11¾	—	—	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	12¼
Crédit-Foncier	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fiduciaires	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	9¾	10¼	10¾	11¼	—
Fiducie Guardian	9⅞	10½	11	11½	9⅞	10½	11	11½	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10	10½	11	11¼	—
First City	—	—	—	—	9¾	10¾	11	11¼	9¾	10¾	11	11¼	—
Guaranty Trust	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	—	—	—	—	10¼
Montréal Trust	9¾	10½	11	11¼	9¾	10½	11	11¼	9¾	10½	11	11¼	—
Morguard Trust	—	—	—	—	9¾	—	10¾	11¼	9¾	—	10¾	11	—
Prêt et Revenu	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	9¾	10½	10¾	11¼	10	10½	10¾	11¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	10½	—	11	—	—
Trust Général	9¾	10¼	10¾	11¼	10	10½	11	11½	10	10½	11	11½	—
Trust Morgan	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	9¾	10½	10¾	11¼	10	10¾	11	11½	10	10¾	11	11½	11¾
Trust Royal	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	9¾	10½	10¾	11¼	10

Compilation **Fiducie du Québec** — 4 novembre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	6.3	6.3	6.3	6.3	6.6	5,000	7	—	—	—	—
Commerce	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Commer. italienne	5,000	6½	6½	6½	6¾	6¾	1,000	8¼	9⅛	9¾	10⅛	10¼
Continentale	5,000	6¼	6½	6¾	6¾	7	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Épargne	3,000	6¼	6½	6½	6½	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Montréal	5,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8	8¾	9¼	9¾	10
Nationale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10¼
Nouvelle-Écosse	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8½	9	9¼	9¾	10
Royale	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Toronto-Dom.	5,000	6¼	6¼	6¼	6¼	6½	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10
Caisses Étab.	1,000	6½	6½	6¾	6¾	7	1,000	8½	8¾	9¼	9½	10
Caisses pop. Mtl.*	5,000	6¼	6¼	6¼	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	—	10¼
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	6¼	6¼	6½	6½	6¾	1,000	8¼	8¾	9¼	9¾	10¼
Soc. Entraide éco.	5,000	6½	6½	6¾	—	7	500	8¼	8¾	9¼	9½	10
Fiducies												
Canada Trust	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Crédit-Foncier	5,000	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—
Fiduciaires	5,000	6⅞	7	7	7⅛	7¼	500	8½	9	9¾	10	10¼
Fiducie Guardian	5,000	7⅝	7⅝	7⅝	8	8	1,000	8½	9	9¾	9⅞	10⅛
Fiducie Québec	5,000	6½	6½	6¾	7	7½	1,000	8⅝	9	9⅞	10	10¼
First City Trust	5,000	7½	7¾	7¾	7¾	7¾	500	8¾	9	9⅞	9¾	10¼
Guaranty Trust	5,000	6½	6½	6¾	7	7¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼
Montréal Trust	5,000	6½	6½	6¾	7	7¼	1,000	8⅝	9	9⅞	9¾	10¼
Morguard Trust	10,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	1,000	8¾	9	9⅞	9¾	10¼
Prêt et Revenu	5,000	7	7	7	7½	7¾	500	8⅝	9	9⅞	10	10¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	7¼	7¼	7½	7½	7½	500	8¾	9¼	9¾	9¾	10¼
Trust Financial	5,000	7¾	7¾	7⅞	7⅞	8¼	500	9	9½	10	9⅞	10⅛
Trust Général	5,000	6½	6½	6¾	6¾	7¼	1,000	8½	9	9¾	9¾	10¼
Trust Morgan	5,000	7¾	7⅞	8	8	8¼	500	9	9¼	9⅞	10	10⅛
Trust National	5,000	6¼	6½	6¾	7	7¼	500	8½	9	9½	9¾	10¼
Trust Royal	5,000	6½	6½	6¾	7	7¼	1,000	8½	9	9½	9¾	10¼

Compilation **Fiducie du Québec** — 4 novembre 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Taux sujets à changements sans préavis

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnico	Fb	20	$7½	$8		
Agnico	Fb	20 P	1	25	15	10
Agnico	Fb	22½	$5¼	$5¾	$5½	15
Agnico	Fb	22½P	20	45		
Agnico	Fb	25	405	430	$3¾	17
Agnico	Fb	25 P	75	100	65	20
Agnico	Fb	27½	265	290	265	124
Agnico	Fb	27½P	160	185	135	39
Agnico	Fb	30 P	305	330	265	20
Agnico	Fb	32½	75	100	160	51
Agnico	Fb	32½P	$4¾	$5	$4¾	20
Agnico	Fb	35	10	35	80	97
Agnico	Fb	35 P	$7	$7½	$5	1
Agnico	My	25	480	$5⅛	$5½	10
Agnico	My	25 P	115	140	140	3
Agnico	My	27½	345	370	445	33
Agnico	My	27½P	205	230	$2	10
Agnico	My	30	240	265	$2¼	21
Agnico	My	30 P	$3¼	$3½	260	10
Agnico	My	32½	145	170	320	13
Agnico	My	32½P	$4¾	$5	$5	1
Agnico	My	35	70	95	135	46
Agnico	My	35 P	$7	$7½		
Agnico	Nv	20	$7⅜	$7⅞	$6⅞	
Agnico	Nv	20 P	10	25	90	10
Agnico	Nv	22½	$5	$5½	$7⅛	21
Agnico	Nv	22½P	5	25	165	15
Agnico	Nv	25	295	320	$3	81
Agnico	Nv	25 P	10	35	15	28
Agnico	Nv	27½P	65	90	120	40
Agnico	Nv	30	15	40	50	63
Agnico	Nv	30 P	$2½	$2¾	260	15
Agnico	Nv	32½	5	20	160	73
Agnico	Nv	32½P	$4¾	$5	$5	5
Agnico	Nv	35	10	20	50	42
Agnico	Nv	35 P	$7	$7½	$2¾	
Alcan	Fb	37½	$6⅜	$6¾	$7¼	233
Alcan	Fb	37½P	20	35	50	142
Alcan	Fb	40	435	465	405	475
Alcan	Fb	40 P	65	80	80	194
Alcan	Fb	42½P	145	160	150	268
Alcan	Fb	45 P	270	290	270	79
Alcan	Fb	47½P	$4½	$4¾	455	43
Alcan	My	40	$5½	$5½	$5⅛	16
Alcan	My	40 P	105	120	105	67
Alcan	My	42½	360	385	355	61
Alcan	My	42½P	190	205	52	178
Alcan	My	45	$2½	265	285	1279
Alcan	My	45 P	$3	$3¼	345	19
Alcan	My	47½	150	165	170	98
Alcan	My	47½P	460	485	460	36
Alcan	Nv	37½	$5⅝	$6	$5⅝	102
Alcan	Nv	37½P	1	10	15	262
Alcan	Nv	40	330	355	270	774
Alcan	Nv	40 P	5	20	15	1024
Alcan	Nv	47½	1	10	10	680
Alcan	Nv	47½P	435	460	455	29
Alcan	Nv	50	1	10	30	224
Alcan	Nv	50 P	$6⅞	$7¼	$6⅞	1
Altenr	Mr	10	335	360	270	537
Altenr	Mr	10 P	15	40	40	44
Altenr	Mr	12½P	60	85	90	30
Altenr	Jn	10	360	385		
Altenr	Jn	10 P	30	45	40	10
Altenr	Jn	12½P	90	115	130	15
Altenr	Dc	10 P	15	25	15	40
Altenr	Dc	12½P	30	55	50	62
Altenr	Dc	15	5	25	5	114
Altenr	Dc	15 P	185	210	340	
Asamo	Ja	7	280	305	235	45
Asamo	Ja	7 P	1	10		
Asamo	Ja	8	190	215	170	2028
Asamo	Ja	8 P	5	15	20	305
Asamo	Ja	9 P	20	30	40	215
Asamo	Ja	10	40	50	40	2131
Asamo	Ja	10 P	65	85	60	31
Asamo	Ap	7	295	320	240	7
Asamo	Ap	7 P	5	20	20	20
Asamo	Ap	8	210	235	140	135
Asamo	Ap	8 P	15	35	55	10
Asamo	Ap	9	140	150	140	68
Asamo	Ap	9 P	40	60	80	40
Asamo	Ap	10 P	80	105	140	18
Asamo	Jy	8	230	255		
Asamo	Jy	8 P	25	45	50	20
Asamo	Jy	9	170	185	110	10
Asamo	Jy	9 P	50	70	100	10
Asamo	Jy	10	110	130	110	50
Asamo	Jy	10 P	95	115		
BC Tel	Ja	25	180	205	195	10
BC Tel	Ja	25 P	15	40		
BC Tel	Ja	27½	25	50	20	1878
BC Tel	Ja	27½P	110	135	120	28
BC Tel	Ja	30	5	15	15	11
BC Tel	Ja	30 P	345	370	$3½	3
BC Tel	Ap	25	210	235	210	20
BC Tel	Ap	25 P	35	60	60	4
BC Tel	Ap	27½	60	75	55	35
BC Tel	Ap	27½P	135	160	150	5
BC Tel	Ap	30	10	30	25	10
BC Tel	Ap	30 P	$3½	$3¾	245	4
BC Tel	Jy	25	235	260		
BC Tel	Jy	25 P	50	75		
BC Tel	Jy	27½	90	100		
BC Tel	Jy	27½P	150	175		
BCE	Fb	35 P	20	40	35	233
BCE	Fb	40 P	265	290	$5⅛	38
BCE	My	35	$3¼	$3½	265	480
BCE	My	35 P	40	60	50	144
BCE	My	37½P	120	140	140	146
BCE	My	40 P	285	315	$4	14
BCE	Nv	35 P	1	10	10	349
BCE	Nv	40	1	5	5	2668
BCE	Nv	40 P	235	265	$3¼	33
BCE	Nv	42½	1	5	2	701
BCE	Nv	42½P	485	$5⅛	$5	
BcFor	Mr	12½	160	185	175	28
BcFor	Mr	12½P	25	50	90	10
BcFor	Mr	15	70	80	70	92
BcFor	Mr	15 P	145	170	180	
BcFor	Jn	12½	195	220	220	33
BcFor	Jn	12½P	45	70		
BcFor	Jn	15	100	125	100	50
BcFor	Jn	15 P	160	185		
BcFor	Sp	10	235	260	330	
BcFor	Sp	10 P	5	10		
BcFor	Dc	10	$3½	$3¾	310	
BcFor	Dc	10 P	5	15		
BcFor	Dc	12½	110	135	155	65
BcFor	Dc	12½P	5	30	25	115
BcFor	Dc	15	5	30	50	10
BcFor	Dc	15 P	130	155		
Bk B-C	Nv	5	3	10	5	663
Bk B-C	Nv	5 P	135	160	240	199
Bk B-C	Nv	6	3	3		270
Bk B-C	Nv	6 P	235	260	265	15
Bk Mtl	Fb	30	435	460	365	15
Bk Mtl	Fb	30 P	20	40	45	108
Bk Mtl	Fb	32½	$2½	260	230	3037
Bk Mtl	Fb	32½P	90	100	105	1217
Bk Mtl	Fb	35 P	195	205	170	388
Bk Mtl	My	30	480	490	45	306
Bk Mtl	My	30 P	45	70	65	91
Bk Mtl	My	32½P	115	135	115	412
Bk Mtl	Nv	27½	$6⅛	$6½	140	
Bk Mtl	Nv	27½P	1	10	25	40
Bk Mtl	Nv	30	385	410	$4	45
Bk Mtl	Nv	30 P	1	10	1	804
Bk Mtl	Nv	32½P	5	25	30	882
Bk Mtl	Nv	35	10	25	15	974
Bk Mtl	Nv	35 P	115	125	100	120
Bk NS	Mr	17½P	95	120	155	20
Bk NS	Jn	15 P	25	50	45	225
Bk NS	Jn	17½P	115	135		
Bk NS	Dc	12½	415	$4½	380	102
Bk NS	Dc	12½P	1	5		
Bk NS	Dc	15 P	2	10	5	951
Bk NS	Dc	17½P	85	110	$2	20
Bowvy	Ap	9	290	320	285	10
Bowvy	Ap	9 P	20	40	30	20
Bowvy	Ap	10	220	$2½	220	21
Bowvy	Ap	10 P	40	65	65	46
Bowvy	Jy	10	240	$2¾		
Bowvy	Jy	10 P	55	75	65	40
Bowvy	Jy	12½	105	130	80	14
Bowvy	Jy	12½P	190	215	195	32
Brscn A	Ja	22½	$5¼	$5½	$6	19
Brscn A	Ja	22½P	10	35	80	5
Brscn A	Ja	25	295	$3	$3	105
Brscn A	Ja	25 P	40	55	45	148
Brscn A	Ja	27½	140	145	140	158
Brscn A	Ja	27½P	110	135	150	12
Brscn A	Ja	30 P	265	290		
Brscn A	Ap	22½	$5⅜	$5⅞	$5⅝	
Brscn A	Ap	22½P	25	50		
Brscn A	Ap	25	$3½	$3¾	$3	10
Brscn A	Ap	25 P	70	95	140	15
Brscn A	Ap	27½	190	195	190	36
Brscn A	Ap	27½P	155	180	135	14
Brscn A	Ap	30	110	115	120	130
Brscn A	Ap	30 P	295	320	380	5
Brscn A	Jy	25	395	420	390	5
Brscn A	Jy	25 P	95	120	110	5
Brscn A	Jy	27½	260	265	$2¼	100
Brscn A	Jy	27½P	190	215		

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Ocid	Fb	15	$7½	$8		
C Ocid	Fb	15 P	10	35	60	20
C Ocid	Fb	17½	$5⅛	$5⅜	215	10
C Ocid	Fb	17½P	10	35		
C Ocid	Fb	20	290	330	175	59
C Ocid	Fb	20 P	30	55	100	20
C Ocid	Fb	22½	135	150	130	71
C Ocid	Fb	22½P	85	110	135	10
C Ocid	Fb	25	65	90		
C Ocid	Fb	25 P	265	315		
C Ocid	My	17½	$5⅜	$5⅞	$4	5
C Ocid	My	17½P	25	50		
C Ocid	My	20	330	370	$3½	1
C Ocid	My	20 P	55	80		
C Ocid	My	22½	165	175	175	30
C Ocid	My	22½P	115	140	160	10
C Ocid	My	25	90	115		
C Ocid	My	25 P	$2¾	$3¼		
C Ocid	Nv	15	$7⅜	$7¾	$7¼	
C Ocid	Nv	15 P	1	20		
C Ocid	Nv	17½	490	$5¼	365	5
C Ocid	Nv	17½P	1	20	150	9
C Ocid	Nv	20	270	$2¾	240	1774
C Ocid	Nv	20 P	1	20	25	49
C Ocid	Nv	22½	50	75	70	10
C Ocid	Nv	22½P	40	65		
C Ocid	Nv	25	10	35		
C Ocid	Nv	25 P	240	$2¾		
Cae	Mr	9	195	220	235	10
Cae	Mr	9 P	20	45		
Cae	Mr	11¼P	125	150	110	197
Cae	Mr	12½	40	50	55	1015
Cae	Mr	12½P	235	$2½	175	130
Cae	Jn	9	$2¼	$2½	185	
Cae	Jn	9 P	35	60		
Cae	Jn	10	165	175	$2	182
Cae	Jn	10 P	75	100	85	45
Cae	Jn	11	105	130	145	51
Cae	Jn	11 P	125	140	140	3
Cae	Dc	9	165	190	$2	10
Cae	Dc	9 P	5	25		
Cae	Dc	10 P	40	50	55	292
Cae	Dc	11¼	35	45	70	1973
Cae	Dc	11¼P	100	125	100	555
Cae	Dc	12½	5	10	30	1873
Cae	Dc	12½P	$2¼	235	$2	90
Caring	Fb	12½	140	165	150	26
Caring	Fb	12½P	20	45	80	5
Caring	Fb	15	40	45	45	437
Caring	Fb	15 P	175	$2	230	
Caring	Fb	17½	10	20	35	100
Caring	Fb	17½P	$4	$4½		
Caring	My	12½	165	190	150	3
Caring	My	12½P	50	75	100	16
Caring	My	15	70	90	80	64
Caring	My	15 P	180	205		
Caring	Nv	10	320	345	$6¼	
Caring	Nv	10 P	1	10		
Caring	Nv	12½	90	100	110	3026
Caring	Nv	12½P	1	10	5	390
Caring	Nv	15	5	15	10	743
Caring	Nv	15 P	165	190	175	
Caring	Nv	17½	1	10	15	68
Caring	Nv	17½P	$4	$4½		
Cascod	Mr	13 P	190	215	160	140
Cascod	Mr	14	125	150	140	107
Cascod	Mr	14 P	260	285	235	63
Cascod	Mr	20 P	$7⅞	$8	40	62
Cascod	Jn	13	215	240	265	122
Cascod	Jn	14 P	310	320	$3	295
Cascod	Jn	16	130	155	160	170
Cascod	Jn	16 P	430	455		
Cascod	Jn	17 P	$5	$5⅝	455	45
Cascod	Dc	7½	465	490	$6⅞	20
Cascod	Dc	7½P	5	25		20
Cascod	Dc	8¾	$3½	$3¾	$4½	155
Cascod	Dc	8¾P	1	25	30	66
Cascod	Dc	10 P	1	25	15	313
Cascod	Dc	14 P	205	230	165	109
Cascod	Dc	20	10	15	15	2508
Cascod	Dc	20 P	$7¾	$7⅞	$7⅞	30
Cdc	Dc	5	$2¼	$2¾		
Cdc	Dc	5 P	90	10		
Cdc	Dc	6	135	180		
Cdc	Dc	6 P	1	20		
Cdc	Dc	7	55	85	70	35
Cdc	Dc	7 P	10	30	75	10
Cdc	Dc	8	1	20		
Cdc	Dc	8 P	75	125	60	10
Cdc	Dc	9	5	5		
Cdc	Dc	9 P	165	215	$3	35
Cdc	Dc	10	1	5		
Cdc	Dc	10 P	260	310	100	
Cdc	Dc	12½	1	5	40	10
Cdc	Dc	12½P	$5	$5½		
CIBC	Mr	15	470	495	465	62
CIBC	Mr	15 P	10	35	25	47
CIBC	Mr	17½P	15	40	50	362
CIBC	Mr	20 P	100	125	$3	42
CIBC	Jn	17½	285	310	255	54
CIBC	Jn	17½P	40	65	50	39
CIBC	Jn	20 P	120	140	165	12
CIBC	Dc	15	455	480	$5⅛	40
CIBC	Dc	15 P	1	10	2	53
CIBC	Dc	17½P	5	20	5	372
CIBC	Dc	20	20	30	30	1075
CIBC	Dc	20 P	75	100	95	195
CIBC	Dc	22½P	$3	$3¼	485	87
CMarc	Fb	20	$2¼	$2½	$2¾	8
CMarc	Fb	20 P	25	50	50	4
CMarc	Fb	22½	75	100	80	31
CMarc	Fb	22½P	120	145	25	10
CMarc	Fb	25	20	45	190	28
CMarc	Fb	25 P	365	390	175	6
CMarc	Fb	27½	5	30	170	25
CMarc	Fb	27½P	$6	$6½	$5⅝	5
CMarc	My	20	310	335	270	5
CMarc	My	20 P	45	70		
CMarc	My	22½	140	165		
CMarc	My	22½P	140	165		
CMarc	My	25	50	75		
CMarc	My	25 P	$3¾	$4	$3¾	2
CMarc	My	27½	35	40	175	2
CMarc	My	27½P	$6	$6½		
CMarc	Nv	20	145	185	$2	70
CMarc	Nv	20 P	1	25	10	
CMarc	Nv	22½	5	25	45	60
CMarc	Nv	22½P	100	125		
CMarc	Nv	25	10	20	15	50
CMarc	Nv	25 P	$3½	$3¾	$4¼	45
CMarc	Nv	27½	1	10	90	47
CMarc	Nv	27½P	$5⅞	$6⅜	100	2
Cominco	Mr	10	345	365	365	10
Cominco	Mr	10 P	10	30		
Cominco	Mr	12½	145	160	190	90
Cominco	Mr	12½P	45	50	55	37
Cominco	Mr	15 P	205	220	175	36
Cominco	Jn	12½P	55	75		
Cominco	Jn	15	85	110	115	20
Cominco	Jn	15 P	$2¼	245		
Cominco	Dc	10	320	340	$3¼	69
Cominco	Dc	10 P	5	20	25	10
Cominco	Dc	12½	110	130	110	1214
Cominco	Dc	12½P	30	45	25	55
Cominco	Dc	15 P	185	210	190	20
CP Ltd	Fb	12½	360	405	360	100
CP Ltd	Fb	12½P	1	20	35	40
CP Ltd	Fb	15 P	20	40	60	261
CP Ltd	Fb	16 P	55	80	50	10
CP Ltd	Fb	17½P	140	165	150	66
CP Ltd	Fb	20	5	20	10	343
CP Ltd	Fb	20 P	$3¾	$4¼	410	
CP Ltd	My	12½	$3¾	$4¼	380	1
CP Ltd	My	12½P	5	30	35	30
CP Ltd	My	15	175	$2	160	266
CP Ltd	My	15 P	40	65	85	56
CP Ltd	My	16	125	140	110	35
CP Ltd	My	16 P	70	95		
CP Ltd	My	17½P	145	170	165	5
CP Ltd	Nv	12½	$3½	$4	370	200
CP Ltd	Nv	12½P	1	10	20	5
CP Ltd	Nv	15 P	1	5	25	1303
CP Ltd	Nv	16 P	20	40	75	116
CP Ltd	Nv	17½P	135	160	$2	76
CP Ltd	Nv	20	1	5	5	2097
CP Ltd	Nv	20 P	$3¾	410	$5⅛	
CP Ltd	Nv	22½	1	5	15	78
CP Ltd	Nv	22½P	$6¼	$6⅜	$5¾	
CP Ltd	Dc	15	120	145	80	1
CP Ltd	Dc	15 P	15	35		
CP Ltd	Dc	16	60	75	50	10
CP Ltd	Dc	16 P	40	55		
CRL	Ja	27½	270	$3		
CRL	Ja	27½P	140	165	165	50
CRL	Ja	30 P	235	265		
CRL	Mr	20	$9¼	$9¾	$11	25
CRL	Mr	20 P	15	40	40	73
CRL	Mr	22½	$7⅛	$7⅝	$7¾	62
CRL	Mr	22½P	40	65	85	42
CRL	Mr	25	$4¾	$5¼	$4¾	288
CRL	Mr	25 P	90	110	110	111
CRL	Mr	32½	110	135	115	71
CRL	Mr	32½P	430	480	285	
CRL	Jn	25	$5¾	$6¼	$5¼	8
CRL	Jn	25 P	145	170	190	10
CRL	Jn	27½	$4¼	460	$4½	2
CRL	Jn	27½P	$2½	290	$3½	150
CRL	Jn	30 P	335	385	415	18
CRL	Jn	32½	180	205	175	221
CRL	Jn	32½P	$4½	$5	$4¾	3
CRL	Dc	20	$8⅜	$8⅞	$8⅝	38
CRL	Dc	22½	$5⅞	$6⅜	$5	207
CRL	Dc	22½P	10	20	25	231
CRL	Dc	25	390	420	410	450
CRL	Dc	25 P	30	50	40	336
CRL	Dc	30	95	120	120	688
CRL	Dc	32½	30	50	30	378
CRL	Dc	32½P	390	440	$5⅝	3
CTr A	Ja	14	155	165	140	1300
CTr A	Ja	14 P	20	40		
CTr A	Ja	15 P	75	100	100	2
CTr A	Mr	12½	255	260	265	754
CTr A	Mr	12½P	20	45	20	50
CTr A	Mr	15 P	85	105	80	94
CTr A	Mr	17½	50	65	60	347
CTr A	Mr	17½P	310	335	360	108
CTr A	Jn	14	185	210	150	10
CTr A	Jn	14 P	45	70	70	45
CTr A	Jn	15	135	160	175	240
CTr A	Jn	15 P	90	110	100	431
CTr A	Nv	14	85	100	75	500
CTr A	Nv	14 P	5	15	15	10
CTr A	Nv	15	20	45	55	28
CTr A	Nv	15 P	45	70	60	
CTr A	Dc	12½	235	260	235	187
CTr A	Dc	12½P	5	30	25	60
CTr A	Dc	15 P	60	75	75	236
CTr A	Dc	17½P	285	310	330	50
Den B	Ja	5	100	150		
Den B	Ja	6 P	15	70	25	34
Den B	Ja	7	10	50	70	213
Den B	Ja	7 P	100	170	130	90
Den B	Ja	8	10	35	10	46
Den B	Ja	8 P	$2	270	125	5
Den B	Ja	9	5	30	75	82
Den B	Ja	9 P	$3	370	190	5
Dfs	Mr	22½	155	180	220	60
Dfs	Mr	22½P	135	160	115	66
Dfs	Mr	25	65	90	120	1011
Dfs	Mr	25 P	$2¾	$3	235	8
Dfs	Mr	27½	20	45	55	27
Dfs	Mr	27½P	$5	$5⅜	$4	10
Dfs	Mr	30	5	30	40	30
Dfs	Mr	30 P	$7⅜	$7⅞		
Dfs	Mr	32½	1	25		
Dfs	Mr	32½P	$9¾	$10¼		
Dfs	Jn	22½	210	235	$2	3
Dfs	Jn	22½P	170	195	140	14
Dfs	Jn	25	105	130	160	29
Dfs	Jn	25 P	$3	$3¼	210	16
Dfs	Dc	22½P	85	110	60	102
Dfs	Dc	25	15	40	45	291
Dfs	Dc	25 P	245	270	210	9
Dfs	Dc	27½	5	30	30	4
Dfs	Dc	27½P	490	$5¼		
Dfs	Dc	30	5	20	15	7
Dfs	Dc	30 P	$7⅜	$7⅞	$6¼	2
Dfs	Dc	32½	5	10	5	31
Dmtar	Fb	27½P	10	35		
Dmtar	Fb	30	$5⅝	$5¾	$3½	47
Dmtar	Fb	30 P	30	55	150	2
Dmtar	Fb	32½	$3½	$3¾	260	59
Dmtar	Fb	35 P	195	220	385	10
Dmtar	My	30	$6	$6⅜	480	1
Dmtar	My	30 P	75	100		
Dmtar	My	32½	430	455	335	13
Dmtar	My	32½P	145	170	215	50
Dmtar	My	35	285	310	$2	50
Dmtar	My	35 P	155	180		
Dmtar	Nv	27½	$7⅜	$7⅞		
Dmtar	Nv	27½P	5	15		
Dmtar	Nv	30	490	$5¼	360	10
Dmtar	Nv	30 P	1	15	40	46
Dmtar	Nv	35	65	90	20	126
Dmtar	Nv	35 P	100	125	$3¼	20
Dome	Ja	6	$4¼	445	340	20
Dome	Ja	6 P	5	10		
Dome	Ja	7 P	5	15	20	140
Dome	Ja	8	240	255	245	2654
Dome	Ja	8 P	10	20	20	124
Dome	Ja	9 P	20	35	60	114
Dome	Ja	12½P	240	260	235	42
Dome	Ap	6	435	455	365	38
Dome	Ap	6 P	10	20		
Dome	Ap	7	355	365	$3½	1008
Dome	Ap	7 P	25	35	40	695
Dome	Ap	8	265	280	290	104
Dome	Ap	9	205	215	220	452
Dome	Ap	9 P	60	75	55	78
Dome	Ap	12½P	$2½	270	265	65
Dome	Jy	8	$3	320		
Dome	Jy	8 P	50	60	60	80
Dome	Jy	9	230	245	210	40
Dome	Jy	9 P	75	90	80	25
Dome	Jy	12½P	260	280		

E F

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Echo	Ja	17½	$11¾	$12	430	8
Echo	Ja	17½P	5	10	65	13
Echo	Ja	20	$9¼	$9½	$9½	55
Echo	Ja	20 P	1	5	10	54
Echo	Ja	22½P	5	30	100	5
Echo	Ja	25 P	25	50	65	25
Echo	Ja	27½	305	330	330	179
Echo	Ja	27½P	115	140	135	142
Echo	Ja	30 P	$2¼	$2½	$2½	126
Echo	Ja	32½	95	120	120	149
Echo	Ja	32½P	390	415	$3¾	12
Echo	Ap	20	$9⅞	$10⅛	$10¼	3
Echo	Ap	20 P	25	50	75	38
Echo	Ap	22½	$7⅝	$7⅞	$9⅝	9
Echo	Ap	22½P	35	60	110	24
Echo	Ap	25 P	90	115	130	18
Echo	Ap	27½	430	455	$4⅜	94
Echo	Ap	27½P	$2	$2¼	190	60
Echo	Ap	30 P	305	330	285	18
Echo	Ap	32½P	455	480		
Echo	Jy	27½	$5¼	$5½	$5⅜	10
Echo	Jy	27½P	285	310	285	20
Echo	Jy	30	405	430	385	18
Echo	Jy	30 P	385	410	$3¾	12
Echo	Jy	32½	305	330	305	42
Echo	Jy	32½P	485	$5⅛		
Falbrg	Fb	15	360	385	$3¼	5
Falbrg	Fb	15 P	10	25		
Falbrg	Fb	17½P	60	75	70	40
Falbrg	Fb	20 P	190	215	150	100
Falbrg	Fb	22½	10	20	20	126
Falbrg	Fb	22½P	$4¼	455	435	
Falbrg	My	15	385	410	390	25
Falbrg	My	15 P	25	40		
Falbrg	My	17½	210	$2¼	195	42
Falbrg	My	17½P	80	95	95	10
Falbrg	My	20	95	110	95	114
Falbrg	My	20 P	$2	$2¼	$2¼	20
Falbrg	Nv	15	310	335	$3	20
Falbrg	Nv	15 P	1	15		
Falbrg	Nv	20	1	10	20	2438
Falbrg	Nv	20 P	175	$2	245	65
Falbrg	Nv	22½	1	5	15	167
Falbrg	Nv	22½P	420	445		

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gulf C	Fb	12½	165	190		
Gulf C	Fb	12½P	25	50	50	120
Gulf C	Fb	15	35	50	40	1386
Gulf C	Fb	15 P	135	160	130	52
Gulf C	Fb	17½	1	20	70	17
Gulf C	Fb	17½P	355	380		
Gulf C	My	12½	190	215	210	10
Gulf C	My	12½P	50	75	50	5
Gulf C	My	15	55	70	50	171
Gulf C	My	15 P	160	185	150	10
Gulf C	Nv	12½	140	165	175	20
Gulf C	Nv	12½P	5	25	10	39
Gulf C	Nv	15	1	20	30	528
Gulf C	Nv	15 P	110	135	80	24
Gulf C	Nv	17½	1	10	10	101
Gulf C	Nv	17½P	345	370	$2½	3
Husky	Ja	6	310	335		
Husky	Ja	6 P	1	10	5	50
Husky	Ja	7	215	240	230	24
Husky	Ja	7 P	5	20	5	84
Husky	Ja	8 P	5	25	15	65
Husky	Ja	9 P	25	45	40	40
Husky	Ja	10 P	80	100	125	40
Husky	Ap	6	320	345	365	3
Husky	Ap	6 P	1	20	5	5
Husky	Ap	7	230	255	$2¼	55
Husky	Ap	7 P	5	25		
Husky	Ap	8	150	170	130	341
Husky	Ap	8 P	15	35	30	20
Husky	Ap	9	80	100	75	426
Husky	Ap	9 P	45	65		
Husky	Ap	10	35	45	35	337
Husky	Ap	10 P	90	115	105	20
Husky	Jy	8	170	195		
Husky	Jy	8 P	25	50		
Husky	Jy	9	105	125	115	3
Husky	Jy	9 P	60	85		
Husky	Jy	10 P	100	125		

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Ja	30	395	410	435	43
Imsco	Ja	30 P	25	50		
Imsco	Ja	32½P	85	100	85	196
Imsco	Ja	37½	35	50	50	284
Imsco	Ja	40	10	30	35	163
Imsco	Ja	40 P	$6¼	$6¾		
Imsco	Ap	30 P	60	85	65	37
Imsco	Ap	35 P	265	290	245	10
Imsco	Ap	37½P	420	445	$4½	
Imsco	Jy	32½	365	390		
Imsco	Jy	35	$2½	$2¾	$3	31
Imsco	Jy	35 P	290	315		
Inco	Fb	15	290	315	$3¾	92
Inco	Fb	15 P	25	35	25	95
Inco	Fb	17½P	100	115	105	361
Inco	Fb	20 P	$2½	$2¾	$2½	26
Inco	My	15	340	$3½	$3½	1
Inco	My	15 P	35	45	30	30
Inco	My	17½	165	180	180	87
Inco	My	17½P	120	135	135	104
Inco	My	20	85	95	95	52
Inco	My	20 P	260	285	270	28
Inco	Nv	15	$2½	$2¾	295	327
Inco	Nv	15 P	5	10	15	96
Inco	Nv	17½	50	55	45	4042
Inco	Nv	20	5	10	5	1641
Inco	Nv	20 P	235	260	280	160
Inco	Nv	22½	2	5	15	480
Inco	Nv	22½P	490	$5⅛	$5	
Inco	Nv	25	2	5	25	225
Inco	Nv	25 P	$7¾	$7⅝		
Intcor	Fb	17½	$10⅞	$11¼		
Intcor	Fb	17½P	10	35		
Intcor	Fb	20	$8⅜	$9	$7½	15
Intcor	Fb	20 P	25	60	90	47
Intcor	Fb	22½P	55	95	125	45

Suite à la page 19

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GENERAL
REEŔ DÉPÔTS GARANTIS
10 1/4% 5 ANS
Interêt annuel

TORONTO

Virage à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a fini la journée en repli de 2.07 points, à 3,060.70.

Quelque 17.68 millions d'actions ont été traitées comparativement à 16.76 millions mardi.

Dans les industrielles, Molson Co. A a perdu 5-8 à $22 3-8; Nova Alberta A 1-8 à $5 3-4; Canadian Pacific Ltd 1-8 à $16; International Business Machines 4 1-4 à $171 et Maple Leaf Gardens 2 à $167. General Motors US a gagné 6 7-8 à $74 1-8; Noranda Inc. 3-8 à $21 1-4; Canadian Imperial Bank of Commerce 1-8 à $19 5-8; International Thomson 1-8 à $12 5-8 et Canada Trustco Mortgage 1 3-4 à $50.

Dans les mines, Placer Development a cédé 1-8 à $31 7-8; TVX Mining quatre cents à $1.80 et LAC Minerals 1-8 à $27. Canamax Resources a gagné 1-8 à $7 1-8 et International Corona 1 7-8 à $28 1-4.

Dans les pétroles, Encor Energy abandonne cinq cents à $4.95; Canada Northwest BP 1-4 à $25 et Santa Maria Resources quatre cents à 54 cents. Poco Petroleum avance de 1-4 à $10 3-8 et Sonor Resources B de 13 cents à $2.58.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

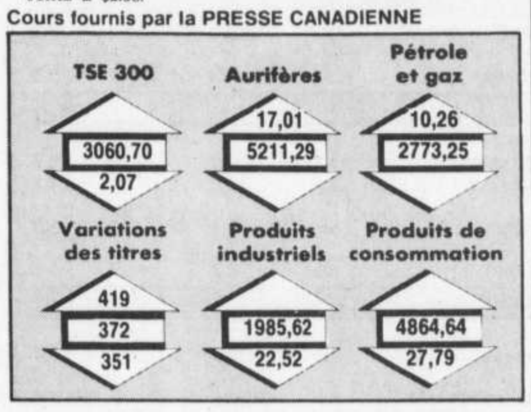

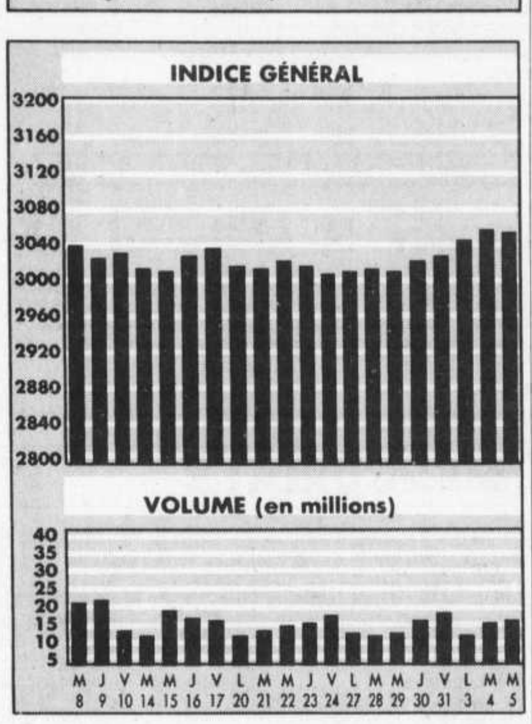

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	11200	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
AHA Auto o	1000	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
AMCA Int	30923	$11¼	11	11¼	+ ¼
AMCA p	5200	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
AMCA 2 p	8400	$23	22⅞	23	
AMCA 3 p	5088	$25	25	25	
Aberford	2400	350	350	350	
Aberford w	6300	5	5	5	+ 1
Abermin o	36900	237	225	237	+12
Abti Prce	23798	$25⅛	24¾	25	+ ¼
Abitbi 7½p	100	$47½	47½	47½	
Abitibi w	1604	490	480	480	—10
Aces ATM o	1220	190	185	190	+ 5
Acug A	19200	470	460	465	+ 5
Acug w	2300	97	94	97	+ 7
Acklands	100	$18⅛	18⅛	18⅛	— ½
Adanac M o	6500	50	42	45	—15
Agassiz	700	400	400	400	
Agnico E	39240	$27⅝	27½	27⅝	
Agra Ind A	100	$13	13	13	
Ahed C	1000	$5	5	5	
Aiguebel o	16200	140	140	140	— 5
Alt Enr	126386	$13⅛	12¾	13	+ ⅛
Alt Enr A	3900	$26½	26⅜	26⅜	— ⅞
Al Enr 1125	900	$29	29	29	
Al Enr 775	2725	$25	24½	25	+ ½
Alta Nat	4910	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Alcan	53790	$43¼	43	43¼	— ⅛
Alcan w	80700	$7¼	7	7¼	
Alexis N 1	36700	$25½	25½	25½	
Algo Cent	z31	$19⅞	19⅞	19⅞	
Algoma St	10139	$13⅜	13	13	— ¼
AStel p	10000	$15⅞	15½	15½	—1⅛
Algma St B	7750	$16⅛	14½	15⅛	—1⅛
Algon	200	$40½	40½	40½	—9½
Alum A	5925	$26¾	26⅜	26⅜	
Alum E p	10700	$26¼	26	26	
A Barick	35652	$20½	19¾	20⅜	+ ¼
A Barik w	11400	265	260	263	+ 8
ABarik A w	56700	195	190	190	— 8
ACCI f	25500	$16	15¾	15¾	
Am Eagle o	5498	102	100	100	— 2
Am Leduc	6000	40	40	40	— 1
Andrs WA f	z51	$22	21½	21½	
Ang CT 4½	z40	$26¼	26¼	26¼	
Ang dGld o	1000	185	185	185	—15
Anthes	10927	60	60	60	— 3
Asamera	24824	$9¾	9½	9¾	+ ¼
Asamera 8	500	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Asamera 7	5500	$11½	11½	11½	+ ¼
Asbestos	1800	260	260	260	
Astral A f	30750	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Astral B f	700	$15⅛	15	15	
Atco I f	5802	$7⅝	7½	7⅝	
Atco w	6000	22	22	22	
Atlas Yk o	20600	16	15	16	
Atlas Yk w	27000	2	2	2	
Augmitto o	4000	89	89	89	+ 4
Aur Res o	13795	325	315	320	+ 5
Autrex A	1100	260	250	260	+ 50
Autrex B	4400	260	250	260	+ 48
Avindo o	9000	45	40	45	+ 2
BCED	28346	310	300	300	
BCED 8⅝	1000	$8½	8½	8½	— ⅛
BCED 9½	8200	$9⅛	9	9⅛	— ⅛
BCED w	17700	100	93	100	
BC Rail p	7175	$27⅜	27⅜	27⅜	
BC Sugar A	6700	$20½	19¾	19¾	— 1
BC Sugar w	3500	185	150	150	—35
B Corp p	13100	$30¼	30¼	30¼	
BGR A	75790	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Bll Ent	5300	$9	9	9	
Bll Ent w	150	170	170	170	—10
BMO nt fin	14600	$12⅜	12¼	12¼	
BMO II p	11350	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
BP Canada	5222	$33¾	33½	33¾	
Bancshr p	2700	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Banister C	100	$8¾	8¾	8¾	
Bk Alberta	700	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Bk B C	142521	360	355	355	— 5
Bk BC 222	3500	$24½	24¼	24½	+ ¼
Bank Mtl	38418	$34	33¾	33¾	— ¼
Bk Mtl 285	2075	$37⅞	37⅝	37⅞	+ ⅜
Bk Mtl 250	1115	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Bk Mtl 3p	3750	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Bk Mtl w	15600	$5⅛	5	5	— ⅛
Bk NS	173833	$16⅞	16⅝	16⅞	
Bk N S 1p	1500	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
Bankeno o	z100	70	70	70	
Barons Oil	1500	315	310	310	— 5
Barincor f	1000	$7¾	7¾	7¾	
Barincor w	1000	105	105	105	—10
Baton	480	$23	22½	23	
Battle MA f	4000	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ½
Bay Mills	6090	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Beau CA o	2000	28	28	28	
Belkin Inc f	4400	$15½	15¼	15¼	— ¼
BCE	151612	$37⅝	37¼	37⅝	+ ⅛
BCE 2.05 p	400	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
BCE 2.70 p	5775	$39⅛	38¾	39⅛	+ ⅛
Belmoral o	11000	244	230	244	+19
Belm w	8100	225	210	210	—10
Bentall 1 p	800	$26⅞	26⅝	26⅞	— ⅛
Biltrite Nat	400	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ¼
Biotech	800	455	455	455	+ 5
Bkdm	12150	$9¾	9⅝	9¾	
Bluesky	1112	265	265	265	— 5
Bombdr A	3300	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Bombdr B f	8610	$14	13⅞	14	+ ¼
Bmbdr 1 p	100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Bbd B w	500	$11	11	11	— ¾
Bonanza R	5010	150	150	150	
Bonar	3100	$24½	23¾	24¼	+ ¼
Bonar w	500	$12½	12½	12½	+ ½
Bow Val	267858	$11⅝	11⅜	11½	
Bow Valy 4	649	$11⅞	11⅞	11⅞	
B V 2025	500	$26¼	26¼	26¼	+ ½
B V 1875	3100	$26	25⅞	26	
Bow Vly 205	1600	$20	19¾	20	+ ⅛
Bow Valy w	z324	55	55	55	
Bow Vly R	1707	100	100	100	
Bow VR p	1200	440	415	440	+25
Brckni dr f	5584	38	37	38	+ 1
Bralorne	800	121	117	121	+ 5
Bralor 8.75	400	410	410	410	
Bramalea	100	$22½	22½	22½	
Brmlea B p	1000	$26½	26¼	26½	+ ¼
Brscade p	1230	$40½	40⅜	40⅜	
Brascan A	33936	$27½	27¼	27⅜	
Brscn 8½	100	$26½	26½	26½	
Brscn 1981	800	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Brsc F p	15000	$25	25	25	
Brkwater o	28436	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Brendo M	z75	$9¼	9¼	9¼	
BCFP	15518	$13¾	13½	13¾	— ¼
BC Res	46203	122	120	120	— 3
BC Res p	13150	$19¼	18⅞	19⅛	+ ¼
BC Phone	10924	$26¾	26⅜	26¾	
BCPh 4⅝ p	z40	$51⅞	51⅞	51⅞	
BCPh 4¾ p	z50	$55⅞	55⅞	55⅞	
BCPh 1956	500	$57	56¾	57	
BCPh 5¾ p	z7	$66¾	66¾	66¾	
BCPh 6 pr	z31	$69¾	69¾	69¾	
BCPh 6.80	200	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅜
BCP 7.04 p	300	$22⅝	22⅜	22⅜	+ ⅛
BCP 11.24 p	700	$30½	30¼	30¼	— ⅛
Broulan	6666	170	167	170	+ 2
Bruncor	1450	$18⅝	18⅜	18⅝	+ ⅛
Brunswk	1845	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅜
Budd Can	700	$42	41½	41¾	— ¼
C D					
CAE	105450	$10¾	10½	10½	— ⅛
CB Pak	2000	$20½	20⅜	20½	
CB Pak w	1500	$7⅛	7	7	— ¼
CCL A	200	$16¼	16¾	16¾	+ ¾
CCL B f	14390	$17	16⅞	16⅞	+ ½
CDC Life	33900	$18⅛	18	18	
CFCF f	445	$19½	19½	19½	+ ⅛
CIL	1700	$26¼	25½	25½	— ¾
CME A o	5000	57	55	55	— 2
CSA A f	3465	$7¾	7⅜	7¾	+ ¼
Cableshr A	1330	$10¾	10½	10½	— ½
Cableshr B	900	$10½	10½	10¼	— ½
Cabre	11900	245	240	245	+ 5
Cad Frv	4200	$32⅜	32⅛	32¼	
Cad Frv A	2842	$9¾	9⅝	9¾	
Cad Frv 2	18576	$11	10⅞	11	+ ⅛
Cad Frv w	2000	$25⅝	25½	25⅝	+ ⅛
Calgary 1 p	500	$26½	26½	26½	
Clfrna	1000	350	350	350	
Cambior u	82275	$15¾	15⅜	15⅝	+ ½
Cambridg	1500	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Camb 1	3500	$31	30½	30¾	+ ¼
Cmbridg w	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	
Camco Inc	5100	$22½	22½	22½	+ ⅛
Camp RL	6200	$28¾	28⅜	28½	— ⅛
Camp Res	2000	185	185	185	— 3
Camp R w	924	13	13	13	— 5
Camp Soup	550	$33½	33½	33½	
Campeau f	48000	$28¼	27⅞	28	
Cmp B	500	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Campeau C	3100	$24	24	24	— ¼
Cmp D	2300	$25	25	25	+ ¼
Cm D w	9600	60	59	60	
CCem ex p	218	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
CDC f	97030	$7⅛	7	7	
CDC pr B	1060	$100¼	100¼	100¼	+ ¼
CDC 1980	9230	$14¾	14⅝	14⅝	
CDC 1983	4700	$26¼	26	26	— ⅛
Can Malt	z75	$18⅛	18⅛	18⅛	
C Nor West	27900	$15	14⅞	15	+ ⅜
CNor Wst B	32991	$25	25	25	— ¼
CNor Wst w	3000	110	110	110	—10
C Packrs	9781	$17¼	16½	17¼	+ ½
Can Trust	1402	$51	49½	50	+1¾
C Trsco C	300	$22	21½	22	+ ½
C Trsco G	700	$23⅞	23⅜	23⅜	— ¼
C Tung	3102	$6½	6¼	6¼	
Canadex o	26700	79	77	77	— 1
C Energy	2100	400	400	400	+ 5
C Energy w	800	90	90	90	
C Formst B	800	385	380	380	
C Found pr	400	$9¾	9¾	9¾	— ¼
C Im B	343861	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
CIBC 35625	5155	$27⅛	27	27⅛	— ⅛
CIBC 3 p	7500	$100¼	100¼	100¼	
CIBC w A	2100	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Cibc w B	9300	305	300	305	+10
C Manoir	3000	$6	5⅞	6	+ ⅛
C Manoir w	z50	95	95	95	
C Marconi	2250	$21⅜	21⅛	21⅛	+ ⅛
C Nth Stor	200	125	125	125	
C Ocdental	8400	$22⅞	22⅝	22⅝	+ ⅛
CP Ltd	217993	$16¼	15⅞	16	— ⅛
CPL UK p	4000	98	98	98	+ 3
Cdn Roxy	2854	$6½	6¼	6½	
Cancom o	200	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
C Spooner	2334	36	36	36	+ 2
Cdn Tire	735	$40½	40	40	
CTr A f	108859	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
CUtil A f	30894	$19⅛	19	19⅛	
C Util B	100	$19	19	19	— ¼
C Util 5 pr	z40	$59⅜	59⅜	59⅜	
CUtil 2nd G	150	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
CUtil 2nd H	2450	$23	22⅞	22⅞	
CUtil 2nd K	600	$26⅛	26⅛	26⅛	
CUtil Ser M	400	$25⅛	25⅛	25⅛	
CUtil A w	3320	425	425	425	
CUtil B w	4730	430	420	430	+ 5
C Wrld	1321	190	185	185	
CWorld A p	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ¼
CWorld 1 p	300	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Cnmx	450430	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Canrchon	100	260	260	260	—10
Canbra	100	$8¼	8¼	8¼	
Cantor	48600	$16	15⅞	16	
Cantor pr	3900	$21¼	20¾	21¼	+ ⅞
Canhorn o	4576	134	131	134	+ 3
Canron A	375	$17½	17¼	17½	
Canron B	190	$16	16	16	
Canrn A w	750	170	170	170	
Canterra	2581	$5⅝	5⅝	5⅝	
Canuc o	2000	12	12	12	— 2
Cara	6700	$11	11	11	
Cara A f	11100	$10⅝	9⅞	10⅛	+ ½
Carena	750	$31	31	31	
Cart OK	2225	$13⅛	13¼	13⅜	
Carma A	63000	14	14	14	
Carolian o	3200	450	440	440	
Carpita C	1500	$7⅜	7¼	7⅜	
Cascades	1100	$12½	12¼	12¼	— ½
Casiar II w	2000	28	25	28	+17
Celanese	3580	$17⅝	17¼	17⅜	+ ⅛
Celanes 2 p	500	$15	15	15	+ 1
Celanes 1 p	700	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Cntrl Cap	8250	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
CFund A f	1700	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Centrl Tr	1300	$20¼	20¼	20¼	
Chalngr A f	1300	$9	9	9	
Charan	21650	$14⅜	14⅛	14¼	
Chvco A	3686	370	360	360	—15
Chieftan	1000	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Chieftain C	100	$41	41	41	
Chieftan w	3000	$10	10	10	
Chrysler	350	$55	54½	54½	— ¼
CHUM B f	39300	$20	20	20	+ ¼
Cimaron o	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cineplex	14995	$19⅝	18¾	19¼	— ¼
Cineplex p	300	$19½	19½	19½	— ¼
Cinram	1900	$19⅛	18½	18½	— ¾
Cinram w	5150	$10½	10	10	— ¼
Cibar A	100	280	280	280	+ 5
Co Steel f	700	$13⅛	13¼	13¼	
Cobi Food	8150	198	195	198	— 2
Cognos	1100	$9½	9½	9½	— ⅛
Coho A	3414	90	90	90	
Coin Lake o	5000	145	143	143	— 3
Coleco	200	$13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Colonial o	5000	46	46	46	— 4
Colony P o	6500	163	160	160	
Colmbi C o	5000	$75	270	275	
Cmplx	7100	233	233	233	— 2
Cominco	65013	$13⅜	13⅛	13¼	
Cominco A	800	$25	25	25	
Cominco D	700	$27⅞	27¾	27¾	+ ⅛
Cmrcl Fin	1200	380	380	380	
Cml Fin w	1000	104	101	101	— 9
Cmrcl OG	z50	80	80	80	
Compu H o	5000	450	440	440	— 5
CVOMPU H w	2500	155	150	150	
Cmplg	1200	$5	5	5	
Cmp Inv o	6514	282	275	280	
Comtech	1000	425	425	425	
Comterm	200	115	115	115	+ 5
Coniagas o	1000	$5	5	5	
CAscot	2000	39	39	39	+ 3
Con Bath A	12250	$27⅛	26¼	27⅛	+ ⅞
COth C	400	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
C Norex	z50	225	225	225	
Cons Pipe	1100	$10¼	10¼	10¼	
Con Prof o	2000	135	135	135	
C Thomsn o	2500	70	70	70	
Consoltex	4200	$15	14⅞	15	+ ⅛
C Distb A	43670	$6⅜	6⅛	6⅛	— ⅛
CDistb B f	61200	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Cons Gas	15501	$28⅛	27¾	28⅛	+ ¼
C Gas 13½	100	$31	31	31	+ ¼
C Gas 9¼	1000	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Con Pkg	500	$21	21	21	— ½
CTL Bank	15517	$17½	17¼	17¼	
CTL A p	6400	$25⅛	25⅛	25⅛	
Contrns A f	2000	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Contrns A p	800	$25¼	25⅛	25¼	
Conwst B f	1520	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Conwst 12	2419	$28½	28½	28½	+ ½
Cooper C	2200	475	475	475	
Co enerco A	1200	260	260	260	—20
Cor Mark f	16350	$6½	6⅜	6⅜	— ¼
Cor Mrk A	1100	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
Core Mrk w	3600	215	215	215	— 3
Corp Food	600	$27½	27½	27½	+ ½
C Falcon C	1100	$16¼	16	16	
Coseka R	10500	81	80	80	
Coseka 7 p	650	160	160	160	— 5
Costain Ltd	1300	$12½	12½	12½	+ ¼
Costain w	220	$5	5	5	
Counsel	5700	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Counsel w	13900	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Courvan o	2000	41	41	41	
Crain RL f	6560	$12	12	12	
Crestbrk	34600	$12	11¾	12	+ ½
Cr Life Ap	2250	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Crownx	13800	$23¼	23	23⅛	+ ⅛
Crownx A	f47360	$10½	10¼	10½	+ ¼
Crownx 1 p	6900	$32¾	32⅜	32¾	
Crownx 2 p	2300	$26⅞	26¾	26¾	+ ⅛
Crx A w	16550	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅜
Crx B w	15550	$16⅛	15⅞	15⅞	— ⅛
Cuvier o	2000	36	36	36	+ 1
Czar Res	22900	178	169	169	— 2
DMR A f	4150	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Dor Vol o	2534	285	280	285	
Davidson o	2700	$5⅛	5	5	— ¼
Davis B f	4900	440	440	440	
Davis w	2650	126	125	125	— 5
Dejour o	2100	21	21	21	
D Eldona o	1500	45	45	45	
Denison A p	1394	$6⅜	6⅛	6¼	
Denison B	f61112	$6⅛	5¾	5¾	
Denison p	2800	$20¾	20⅜	20⅜	— ⅛
Denison B p	12900	$19⅛	18¾	19	
Denison w	35700	50	45	47	+ 2
Denisn 86	w13600	7	5	7	+ 2
Derlan	9200	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Develcon	1600	345	340	345	— 5
Dexleigh o	6400	355	340	350	
Dexligh w	11286	150	143	143	—12
Dicknsn A f	4092	$10⅛	10⅛	10½	
Dicknsn B	1000	$10½	10½	10½	— ⅛
Dicon Sys	2200	$7¾	7¾	7¾	
Discovry f	1000	135	130	130	+ 5
Dofasco	12629	$23	22¼	22¾	— ½
Dfs 260	6535	$35	34½	34¾	— ¼
Dofor 1 p	400	$26	26	26	+ ⅛
Doman A	1500	400	400	400	+10
Doman B f	880	390	390	390	+15
Dome Mine	46645	$10⅜	10⅛	10¼	— ⅛
Dome M gw	4250	300	300	300	
Dome M sw	46350	230	221	230	
Dome Pete	62407	102	99	100	— 2
DPete A p	9900	235	225	235	+ 5
D Pet w	175000	3	2	3	
Domego o	5000	20	20	20	+ 2
Dom Sec	5900	$20⅛	20½	20½	— ½
D Textle	19118	$18⅜	18	18¼	+ ½
Domtar	12136	$35¼	34	35	+1⅜
Domtar B	5000	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Dmag	6500	$11½	11	11½	+ ½
Du Pont A	50815	$40½	39¾	40	+ ½
Duration o	31000	150	150	150	
Durham f	4150	81	80	81	+ 1
Dylex Ltd	200	$21	21	21	
Dylx A	136775	$17⅞	17⅝	17¾	+ ⅛
Dynmr 105	1100	75	75	75	— 5
Dynex A	1700	17	17	17	
E F					
ERG Res o	17750	450	435	450	+20
Est Bakrie	300	$13½	13½	13½	— ¼
Echo	129425	$29¼	29	29⅛	+ ⅛
Echo 1987 w	500	$7	7	7	
Echo 1988 w	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Echo 1989 w	3600	$6¼	6	6	
Econ Inv	100	$55	55	55	+ 2
Ego Res o	2500	11½	11½	11½	— ½
Elite Ins o	6800	$9⅝	9¼	9⅜	+ ⅛
Emco	1100	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Emerld Lk	3200	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Empire A f	4700	$13	12½	12⅝	+ ⅛
Encor	40175	$5	495	495	— 5
Energx o	3000	68	68	68	+ 4
Enerplus u	100	$11	11	11	— ⅛
Enfield	43850	$19⅝	19½	19½	
Ennistel A f	600	480	480	480	+ 5
Epitek	3500	38	38	38	
Equity Svr	22000	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Equity p	400	$17¾	17¾	17¾	
Etac Sals	2500	$10⅛	10	10	— ⅛
Etac w	4100	305	295	295	—15
Euro o	15000	73	70	70	
Evergren o	15000	26	26	26	+ 2
Excelsor p	1000	$25¾	25¾	25¾	
Exco Tec	4250	$5½	5⅜	5½	
FCA Intl	2500	$19⅜	19	19¼	
Fibrdg	134175	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
Ficnbrdg w	1000	$26¾	24⅞	26¾	+2½
Far West	1200	250	245	245	—15
Fardy Res	600	325	325	325	
Fed Ind A	12300	$18⅛	18	18	— ⅛
Fed Ind II	670	$50	49½	49½	+ 2½
Fed Ind C	2900	$33	33	33	
Fed Pion	300	$33	32⅝	32⅝	— ⅜
Fin Truco	7000	$17	16⅝	16¾	+ ⅛
F Trsco 1p	13236	$10⅜	10¼	10¼	
FTrsco B w	710	$11½	11¼	11½	+ ¼
Finning A	2300	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Finning B f	1360	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Firan	200	105	105	105	+ 4
F Austria	26450	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
F Austrl w	37290	65	61	65	+ 2
FClgry A o	z50	27	27	27	
F City Fin	1400	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
F Marth A f	4700	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
F Mrcn A	6300	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅜
F Mrcn w	3500	100	100	100	+ 5
Flanagan o	1666	178	175	177	+ 2
Fleet Aero f	1200	$12	11¾	11¾	— ¾
FAr A f	5600	$12	12	12	— ¼
Fleet Aro w	5100	$12¼	12	12	+ ⅛
Fletr B p	230700	$25¼	25	25⅛	
Ford Cnda	450	$140	139	140	— 1
F Knox o	29500	63	58	63	+ 3
FSesn HI f	7075	$17½	17½	17½	+ ½
Franco o	24600	235	225	233	+ 8
Futrtk	101800	83	80	82	
G H					
GB Auto	5200	$6¼	5¾	6¼	— ⅛
GTC TrCon	650	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
GSW Cl A	200	$17½	17½	17½	— ½
GSW B f	100	$17	17	17	— ½
Galctic o	18843	$10¾	10⅝	10¾	
Galctic L	23800	$10	9⅞	10	
Galtaco r	11100	40	40	40	
Galveston	10805	375	365	370	+20
Gandalf	2642	$9	8⅞	9	+ ¼
Gaz 15 p	200	$26½	26½	26½	— ⅛
Gemini p	400	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Gendis A	800	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
G Lease o	5200	$6	6	6	
GMC	2133	$103⅜	101⅜	103⅜	+1⅜
Gnstr Fin p	1200	$26⅜	26⅜	26⅜	
Geoma	z250	$40½	40½	40½	
Getty R	10200	425	420	425	
Gety w	139000	55	50	55	+10
Giant Bay o	5800	158	158	158	
Giant Yk	150	$19⅜	19⅜	19⅜	
Gibraltar	700	$8¾	8½	8½	
Glamis	5612	$11	10¾	11	+ ¼
Glamis w	1500	375	375	375	+15
Glen Adn o	3000	46	44	44	
Gln Audn	w10000	3	3	3	— 1
Glenayre	5800	$8⅞	8¾	8⅞	
Goldale A f	69736	$6⅝	6⅜	6½	+ ⅛
Goldale I w	2000	425	425	425	+20
Goldal II w	3600	405	405	405	+10
Goldcorp f	96390	$7⅝	7½	7⅝	
Gld Kn	40800	$10	9¾	9¾	— ⅛
Gldn Rul o	24000	175	162	175	+13
G Sceptr o	35210	$15⅜	15⅛	15½	+ ⅜
Gldn Ter o	2100	40	40	40	— 3
Goldnbel o	9200	385	380	385	
Goldex o	3600	325	320	320	+ 5
Goldex w	2000	180	180	180	+ 5
Goldpost o	5000	105	105	105	—10
Goldast o	3000	99	97	99	+ 4
Goliath G o	38220	$16¼	15⅞	16¼	+ ½
Goodyear p	100	$29	29	29	
Grafton A f	7500	$16¼	16	16¼	
Grandma	5700	38	35	35	— 3
Granduc	5200	165	160	165	
Granges	21200	$8¾	8½	8½	— ½
GL Forest	300	$29¼	29¼	29¼	
GL Nickl o	4700	67	62	67	+ 5
Gt Pacific	600	$45	45	45	
GW 770	2300	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Gt W Lifeco	41600	$17¾	17½	17½	
Greyhnd	6400	$25	25	25	
Growth I	3300	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Growth p	3500	$27⅜	26¾	27⅜	+ ⅞
Growth w	7100	125	117	125	+10
Gty Trsco	2800	$23	22¾	23	+ ¼
Guar Trc p	300	$35½	35½	35½	+ ½
Gardn MS	f23850	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Gard PA f	54900	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Gardn P w	62920	335	325	330	+10
Gulf Can	44081	$14⅛	13⅞	14	+ ⅛
Gulf Can	see below				
Gulf Can 1p	5725	455	445	450	+ 5
Gulfstrm o	15000	58	54	58	+ 2
HCI A f	18175	159	157	158	
HCI Hldg B	10250	157	156	156	— 6
HSK Mnrl o	3500	73	70	70	— 3
Haley	28350	$26¼	26	26⅛	+ ⅛
Hmrsn C p	900	$26⅞	26¾	26⅞	
H Can B	300	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Hamond A f	2300	$7¾	7⅜	7⅜	
Hrding A f	2200	360	350	355	
Hard Crp C	2132	300	285	300	
Harris A f	500	$10⅛	10¾	10¾	
Harris B	5200	$10½	10½	10½	+ ¼
Hawker	3300	$28½	27⅞	28	+ ¼
Hawker pr	400	$67	66½	66½	— 1
Hayes D	18255	$12⅛	11½	12	
Heenan S o	21700	94	87	87	— 5
Hees Intl	4830	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Hees E p	3000	$24⅝	24½	24⅝	
Hees Intl w	2800	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Helix	1900	360	355	355	
Helix r	20400	6	5	5	
Highld o	4200	490	485	485	—10
Highwod o	500	475	475	475	+ 5
Hollingr f	6475	$26¾	25½	26½	+1⅛
Hope Brok	12300	450	440	450	
Hope B w	16550	325	320	320	+ 5
HBay Mn s	935	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
H Bay Co	1185	$24¼	24¼	24¼	
HBC A p	3825	$19¼	19⅛	19¼	
HBC Hp	8400	$23⅞	23⅞	23⅞	
Husky Oil	34168	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅜
Hy Zels	1500	$8½	8⅜	8⅜	
Hydro Ex o	3590	58	55	55	— 5
I J					
ITL Ind	1200	$6¾	6⅞	6⅜	
ITL 775 p	3100	$9¾	9½	9¾	+ ¼
ITT 2 p	157400	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
IU Intl	100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Imasco	45448	$34⅞	33¼	33¾	—1⅛
I Life III	1500	$25¾	25⅝	25⅝	— ⅛
Imp Metal	1250	117	117	117	— 1
Imp Oil A	50147	$47	46½	46⅞	— ⅛
Inco o	1047	152	152	152	
Inco	36239	$17¾	17⅜	17⅜	
Inco 7.85	1000	$21	21	21	+ ¼
Inco 10	700	$26½	26½	26½	+ ¼
Indal	82300	$12¾	12⅝	12¾	
Inglis	300	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Inland Gas	700	$13	13	13	— ⅜
Inland G p	100	$12½	12½	12½	+ ⅛
Innopac	4300	$14⅜	14½	14⅜	
Inter Cabl	7000	215	215	215	+ 5
Inter Cabl p	500	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Inter-City	7362	$15⅛	15	15⅛	
Inter C B p	300	$18¼	18¼	18¼	+ ½
Inter C C p	2300	$31¼	31	31¼	+ ⅜
Intrmetco	4200	$10	9½	10	+ ½
IBM	596	$173½	171	171	—4¼
I Crona	159300	$28¼	26¼	28¼	+1⅞
I Corona w	11400	$19¾	17¾	19¾	+1¾
I Cr 1996 w	2300	$30½	29½	30½	+1⅛
I Platinm o	7075	255	245	255	+ 5
I Thm	195600	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
I Verifac o	10250	275	267	270	— 5
Intpr Pipe	41718	$39⅜	38⅝	39	+ ½
Intraust o	z250	60	60	60	
Invntrnic o	500	80	80	80	— 5
Inverness	1825	280	280	280	
Iona o	2900	$6¼	6	6	— ⅛
Ipsco	137000	$7¾	7½	7½	— ⅛
Irwin Toy	284	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Ivaco A f	18575	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Ivaco B	1000	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
Ivaco C p	1000	$47¾	47¾	47¾	— ¼
Ivaco D p	100	$26	26	26	
Ivaco 2nd 1	1600	$27½	27¼	27¼	— ¼
Ivaco 2nd 2	1100	$27¾	27½	27½	— ¼
Ivaco 2nd 3	2200	$31	31	31	— ¼
Ivaco 2nd 4	2700	$31¾	31⅝	31¾	
Ivaco w	2300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
JQ Res o	1000	52	52	52	+ 1
Jannock	8110	$27⅝	27⅜	27½	
Jannock 8	5355	$14⅝	14⅜	14½	— ⅛
Janock wt 2	2524	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
Jean Cout f	2650	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ¼
Jonpol	16100	135	130	135	+ 9
Journey f	2600	$8½	8⅜	8½	
Joutel o f	27000	27	25	25	— 1
K L					
Kam Kotia	2700	235	230	230	
Keg Rest	1536	210	200	210	+15
Keg A f	4550	125	125	125	
Kelsey H	200	$20⅞	20	20	—1¾
Keltic A of	1500	$10	9¾	9¾	— ½
Kerr Add	650	$16⅛	15⅞	15⅞	— ¼
K Anacon o	533	51	51	51	
Kiena Gld	1000	$25	25	25	
L A Varah	40700	325	325	325	— 5
LAV w	4000	11	11	11	+ 1
LFP Hld o	2500	425	425	425	+10
LVrndr A f	z50	325	325	325	
Labatt	20891	$21¾	21⅝	21¾	
L Mnr	146635	$27¼	26¼	27	— ⅛
Lacana	100	$8¾	8¾	8¾	
Lafarge	1273	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Laidlaw A	28770	$18⅛	17½	17¾	— ⅛
Laidlw B f	57117	$17¼	17	17	— ⅛
Laidlaw F	19400	$38	37¼	37½	
Ldl w	187250	485	435	440	—20
LOnt Cem	18025	$35¼	35¼	35¼	
Lmbda A p	2300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Lanpar	2900	380	365	365	—30
Lariat OG	4000	53	50	53	+ 3
Laura	107500	37	33	35	
Laur Gr B	2200	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
Laur Gr w	1800	300	290	300	+ 5
Leigh Inst	18900	$5	485	495	
Leigh I p	600	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Lenora o	2000	103	102	102	— 1
Levsque A f	1300	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Linamar	1200	$20⅛	19⅞	20	
Linear T	1400	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Loblaw Co	17770	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Lob Co 3	10500	$26	25⅞	25⅞	
Lwen Ondi	3725	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Lonvest	4855	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ¼
Lonvest A	1900	$25⅛	24⅞	25⅛	
Lonvest w	14250	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
Lumonics	92725	$11	10⅜	10⅜	— ⅝
Lynx Can o	15000	21	20½	20½	—1½
Lytton M o	1500	25	25	25	+ 1
M N					
M-Corp	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	
MDS H A	5630	$17¼	17	17	
MDS B f	2000	$17¼	17	17	— ⅛
MFC o	23400	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
MICC	11850	$8⅜	8¼	8¼	
MICC A	z90	$25⅜	25⅜	25⅜	
MICC 8⅝	550	$22¾	22¼	22¾	
MICC 8 p	1000	$25⅛	25	25⅛	
Vid-one	14300	220	185	220	+25
MPG pr	600	$15⅜	15⅜	15⅜	
MPG A w	1200	120	120	120	—15
Mcknz	16200	$11⅞	11¼	11⅜	+ ⅛
Mcln H X	4600	$18½	18⅜	18½	
Mcln HY f	3965	$17½	17¼	17½	
Macmilan	54659	$42	41¼	42	+ ½
Mcmiln 200	2700	$33½	32⅝	33½	+1½
Mcmiln 208	1800	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Mcmiln 221	800	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ¼
Mcmiln 8 p	200	$25¼	25⅛	25¼	
Mcmiln 10 p	600	$25	25	25	
Madelin o	26539	$5¼	490	5	— ¼
Magna A f	39200	$26⅜	26	26¼	— ⅛
Magnetcs	15200	$6¾	6½	6½	— ½
Maistc Con	3000	230	225	225	
Manitoba p	6750	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Manville	1000	245	245	245	
Manridg o	14500	36	35	35	
Mf Lf A	156800	$25⅝	25⅜	25⅝	
M Lf Gard	3633	$169½	164	167	— 2
Maplex A f	z25	$13¾	13¾	13¾	
Maplex B	125	$14	14	14	
Mrtme El	500	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Mrtme Lf p	1200	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Maritime f	2716	$16	15¾	16	+ ⅛
Martim A p	1000	$9½	9½	9½	+ ⅜
Markel F f	1050	$13½	13⅜	13⅜	
Mark Wrk f	9100	180	176	176	
M Dmc Af	700	485	485	485	
Mascot G o	4268	$12	11¾	11⅞	+ ⅛
Mascot II w	1675	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Matchan o	1500	25	25	25	
Maxon A f	2400	315	305	315	
McAdam o	4100	100	95	100	+ 5
McFinley o	900	400	400	400	
Mc Intyre	200	$37⅞	37⅞	37⅞	
Memotec o	300	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Meridian	1600	230	225	225	— 8
Meston o f	425	162	162	162	— 3
Meta C o	12334	305	305	305	
Meta C w	3000	64	64	64	
Metalore	950	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Mdlnd Dty	3403	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Minrl Res	3000	340	330	330	—10
Minorco p	400	$61½	60	61½	+1½
Mirtone	16400	395	375	375	—15
Mirtone A f	31250	395	380	380	— 5
Mrt B w	65900	75	72	74	+ 1
Mr Jax	11025	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Mitel Corp	8419	$6⅜	6¼	6⅜	
Mitel 200 p	3400	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅜
Moffat	900	$15¼	15	15	— ½
Moli o	3200	445	445	445	+ 5
Moli A w	1300	142	140	140	— 2
Mol A f	314122	$23	22	22⅜	— ⅝
Monaco	2200	$6½	6½	6½	
Moneco A f	1100	420	420	420	
M Trusco	6600	$13½	13¼	13½	+ ⅛
M Trsco r	55200	36	33	36	+ 1
Moore	40273	$30½	29½	29¾	— ¾
Morgan	5500	200	200	200	— 5
Morisn	700	$6½	6½	6½	— ⅛
Muncpl Fin	500	$9¾	9⅝	9⅝	— ½
MF A w	z60	240	240	240	
Murphy	1000	$19½	19½	19½	
Muscocho	39600	355	350	350	—10
Musto	133050	430	390	430	+20
NSR Res o	50000	61	58	60	— 2
Nabisco L	1220	$37¼	37⅛	37⅛	— ⅛
Nat Bk Can	17232	$28⅞	28⅝	28¾	
Nat Bk 15	1000	$25⅜	25½	25⅝	
Nat Bk 7	1150	$27⅝	27⅜	27⅝	+ ¼
Nat Bk 8	5100	$25⅝	25¼	25¼	
Nat Bsns	7100	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Nat Res	500	68	68	68	+10
Nat Sea	10101	$22⅞	22½	22⅞	+ ¼
NSea Equ f	14900	$20⅝	20½	20½	+ ¼
Nt Vg Trco	7048	$24	23¾	23⅞	— ⅛
Neomar	30000	21	18	18	— 3
Nesbitt f	3000	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Nevada o	9650	$8¾	8⅜	8¾	— ¼
N Kelor o	2000	19	18	18	— 2
N QRagln o	500	167	167	167	— 5
N York Oil	z13	75	75	75	
Nfl CapA f	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Nfld Cap B	1600	$10¼	10¼	10¼	
Nfld LP A	1100	$18⅝	18½	18⅝	— ⅛
Newscop	9000	94	90	94	+ 4
Newtel Ent	1407	$17¼	17	17¼	+ ¼
Nkl Rim o	25000	25	22	23	
Noma A f	14562	$15⅝	15⅜	15½	+ ¼
Nor Acme o	500	80	80	80	
Noran	296921	$21¼	20⅞	21¼	+ ⅜
Nor 9½	425	$100	99½	100	+ ¼
Norndo B p	2236	$28¼	27⅞	28¼	+ ¼
Norndo C p	19694	$29¾	29	29⅝	+ ⅛
Norbasko o	5000	12	12	12	— 3
Norbeau o	1500	18	16	18	
Norcen	1950	$14	13⅝	13⅝	
Norcn ord f	380	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Norcn 7¾	3200	$25	24¾	24¾	— ¼
Norcn 8.12	10000	$25	24⅞	25	
NC Oils	174	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
NCO pr	z15	$39	39	39	
NCO 6 p	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
NCO 7p	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Northair o	6700	92	90	90	— 2
Nor Tel	51543	$44⅝	44¼	44⅜	— ½
NTel 21875	7200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Northgat	9172	$6⅜	6⅛	6¼	— ⅛
Nthgat w	12000	300	295	295	+ 5
Nthlnd O o	3000	10	10	10	+ ½
Northstr E	300	115	115	115	
Nthmber o	7100	90	89	89	— 1
Nthws Drg	3660	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Nva A f	302073	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Nova F p	385	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅜
Nova H p	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Nova J p	8530	$24¼	23⅞	24	
Nova K p	6230	$20½	20¼	20½	+ ¼
Nova L p	800	$27⅜	27¼	27¼	— ¼
Nova M p	1600	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Nova N p	100	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Nova O p	3400	$25¾	25½	25¾	+ ⅛
Nova w	3200	$17½	17⅜	17½	
N Beauc o	8000	20	20	20	
Noverco	9300	$14⅜	14⅛	14¼	— ⅛
Nowsco W	3000	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Nu-West	40500	32	30	30	— 1
NuWst sp A	25490	29	28	28	— 2
NuWst sp B	1587	29	29	29	— 1
Nufort R o	600	15	15	15	— 1
Nuinsco o	7500	160	160	160	+ 4
Numac	9200	$9	9	9	— ¼
O P					
OE Inc	1000	$11	11	11	
Oakwd A f	312	130	130	130	—10
Obrien o	4000	40	38	40	+ 1
Ocelot A	900	300	220	220	—80
Ocelot B f	20800	295	235	240	—55
Omega	2500	470	460	460	—20
Omnibus o	3300	475	460	470	— 5
Onyx Pete	1496	275	275	275	
Orbit	z634	50	50	50	
Orca o	15500	43	40	43	+ 3
Orofino o	14000	56	54	54	— 1
Oshawa A f	39728	$19¾	19½	19¾	+ ⅛
PCL Indust	1100	$9¾	9½	9½	— ½
Pac Aqua o	2300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Pac Nat A f	2500	215	202	205	— 5
P Nat w	1200	51	51	51	— 1
Pac NthA f	500	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Pac TrOc o	55990	277	270	273	— 2
Pac W	90400	$18	17⅞	17⅞	+ ⅛
PWstrn A p	4400	$27½	27½	27½	
Patco Fin	960	$14⅛	14	14	— ⅛
Page Pet	5013	17	17	17	+ 1
Pagcorp A f	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Paurin A f	32749	$14⅞	14½	14⅞	
Pgrn w	54000	$7⅜	7	7¼	+ ⅛
Paloma P	1530	295	290	290	— 5
Pamour	4500	$13½	13½	13½	+ ¼
Pancana	82100	$7½	7¼	7½	+ ¼
PanCan P	1100	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Panforma	600	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Paperbd	21000	$8	7¾	8	+ ⅛
Paramont	200	$5	5	5	+20
Parkland	447	$7¾	7⅝	7⅝	+ ⅛
Parquet o	19000	45	41	45	+ 4
Pathfind o	44900	200	170	180	+ 5
Paulin A	250	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Pegasus	28404	$12⅝	12	12⅜	+ ¼
Pegasus w	18000	71	70	70	
Pmbrtn A f	6600	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Pembina	200	$14⅝	14½	14⅝	
Penn Wst o	14000	102	95	95	—10
Penningtn	12100	$25	24¾	25	+ ¾
P Jewl	z2	$19⅛	19⅛	19⅛	
PJewl A f	6100	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Peter Mlr o	3700	380	365	365	—20
Petromet o	21400	230	230	230	
Petro Sun o	200	157	157	157	— 3
Petro Sun w	500	65	65	65	— 5
Ptrotech o	z600	10	10	10	
Phonix Oil	1166	$6⅜	6¼	6⅜	
Photo Eng	600	$32	31	32	+1⅜
Pine Point	600	$9½	9¼	9¼	
Pipestone o	2000	40	40	40	
Place GO	4600	103	100	100	+ 1
Placer	232611	$32⅛	31¾	31⅞	— ⅛
Placer 88	w67750	$8⅛	7⅞	8	
Plexus o	2000	320	320	320	—10
Poco	134266	$10½	10	10⅛	+ ¼
Potash Co p	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ¼
Potter A f	6055	93	85	85	— 8
Powr f	103250	$16⅝	16⅛	16¼	
Powr C 1p	7300	$50¾	50½	50½	
Pwr Ex o	12600	135	127	135	+10
Pwr Ex w	8500	67	65	65	+ 2
Powr Fin	65350	$21½	20⅞	21½	+ ⅞
Precamb	12800	300	280	290	+ 5
Premdor f	500	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Princpl A f	8050	470	460	465	+ 5
Provigo	5325	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
Q R					
Que Sturg o	4900	495	480	495	+15
Que Tel	500	$15	15	15	
Qubcr A	100	$14¼	14¼	14¼	
Quebcor B f	1000	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Qubcor B w	1000	165	165	165	+ 5
Qenstk	1000	181	181	181	— 3
Quenstn o	37200	98	92	95	— 3
Qintra B o	2000	140	140	140	+ 5
RY Fin p	700	$25¾	25¾	25¾	
RY NT Fin	40200	$10¼	10	10	
Rnchm A f	2900	430	425	430	— 5
Rnchmn p	550	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Ranger	36500	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Rayrock f	2300	$6¾	6⅝	6⅝	
Rea Gld o	4200	58	56	56	
Redaurm o	1100	90	90	90	
Redpath	11342	$23	22¾	23	
Redstone o	500	25	25	25	— 1
ReedSt 1 Sp	750	$45	44½	45	— ¼
Regional o	200	220	220	220	
Reigate A	o78000	1½	1½	1½	
Renisanc	3982	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
Res Captl	35700	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛
Res Captl	w16600	225	220	220	— 5
Revistk A f	200	475	475	475	
Revn Prp A	150	300	300	300	
Revnu B f	8100	275	270	270	— 2
Rio Algom	1986	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅛
Rio 580 pr	z50	$67⅝	67⅝	67⅝	
Rio Alto o	9000	105	102	102	— 3
Roddy f	11000	285	275	275	— 5
Rogers A	700	$22	22	22	+1⅜
Rogers B f	17920	$22	21¼	22	+ ¾
Rogers p	1200	$35⅜	35	35⅜	+1⅜
Rolland A f	485	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Rothman	650	$41¼	40½	40½	— ¾
Roy Bk	105075	$33⅞	33¾	33⅞	
Ry Bk 1.88	250	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Ry Bk 2.75	5780	$32¼	32	32¼	
Ry Bk 1.45	24600	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Ry Bk w	9550	215	210	215	— 5
Ryl Gld o	500	70	70	70	+ 5
RyTrco A	9007	$29⅞	29½	29⅝	— ⅜
RyTrco C p	z50	$27½	27½	27½	
RyTrco G p	3000	$25⅞	25⅝	25⅞	+ ¼
Ry Trco w	954	$20	20	20	— ¼
Royex	65458	380	370	380	
Royex p	1009	$6	6	6	
Royex w	1604	220	215	220	+ 5
S T					
SDC Syd o	3600	330	320	330	
SHL Systm	16300	$29	28½	29	+ ⅜
SNC A f	300	$12	12	12	+ ¼
SR Telcom	1500	$8	8	8	— ¼
StL CemA f	7300	$19	18¾	19	+ ⅛
Samuel M T	800	$17	17	17	— ½
SMT w	5250	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Sandwell A	100	430	430	430	
Santa M o	29300	56	54	54	— 4
Saskoil	3250	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Saskoil A p	5300	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Scarboro o	4500	9	9	9	— 1
Sce Inv Af	2200	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
Sceptre R	1807	265	260	265	+ 5
Schneider	300	$30	30	30	+ ¼
Scntlor	z34100				
Scintrex	400	$9	9	9	— ¼
Scot Paper	27250	$16	16	16	+ ¼
Scot York	5250	470	455	470	— 5
Scotts f	46950	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Scotts C	34600	$11⅜	11½	11⅜	
Scurry Rn	100	$19	19	19	+ ½
Seabrit A o	27494	$7⅞	7½	7⅞	+ ½
Sebright w	5600	385	360	385	+35
Seagram	61730	$87¼	86⅞	87¼	+ ¼
Sears Can	84515	$10⅞	10⅝	10⅝	— ½
Seco 3.5625	300	$26¾	26¾	26¾	—1¼
Selkirk A f	100	$22⅝	22⅝	22⅝	+ ¼
Sensor	500	400	400	400	+10
ShawC B f	2766	$17½	17½	17½	+ ¼
Shaw Ind	300	$9¼	9¼	9¼	
Shawnee o	96200	120	105	118	+ 9
Shell Can	55496	$24¼	24	24⅛	
Shltr OG o	3000	22	20	20	— 2
Sheperd P	200	$12½	12⅛	12½	+ ¼
Sherrgold	910	$8¼	8⅛	8⅛	+ ⅛
Shrgl w	3700	300	300	300	+ 5
Sherritt	17050	$6	5¾	6	+ ¼
Sico	200	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Silcorp A f	400	$16½	16½	16½	
Silcorp B	100	$15½	15½	15½	— ¾
Siltronic	9700	100	90	90	—10
Silversid o	1000	95	95	95	— 8
Silverton	2900	135	135	135	+ 5
Simco Eri	2800	$13½	13	13½	+ ½
Slocan F	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Sobeys A f	34000	$17	17	17	+ ¼
S Louvem o	2800	150	145	145	
Sogepet o	2000	50	50	50	+ 2
Sor rb f	126715	258	244	258	+13
Sonora o	4873	$7⅜	7½	7⅜	+ ¼
Sony Corp	100	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅜
Southam	12200	$21	20½	20½	— ½
Spar Aero f	9889	$25	24½	24⅝	— ¼
Spnakr	2500	205	200	205	+ 5
Std Modrn	5000	43	43	43	— 2
Std Trstco	200	$39¼	39¼	39¼	— ¼
S Trstco p	500	$22¼	22¼	22¼	
Starrex o	10000	410	390	395	—10
States Ex o	1000	15	15	15	
Steep R	300	260	260	260	+10
Steinbg A f	1100	$37¾	37⅜	37¾	+ ⅛
Stinbg 5¼	z12	$72¼	72¼	72¼	
Stinbg 195	1600	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Stlco A	128448	$20¾	20	20⅜	— ⅜
Stelco C p	2400	$23⅜	23⅛	23⅛	— ⅛
Stelco D p	175	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Stelco E p	900	$28⅝	28½	28½	— ½
Strnd OG o	6000	150	145	145	— 5
Strhcona	3200	43	41	43	
Stroud o	12000	43	41	43	+ 2
Sud Cont o	26300	265	260	260	
Sulivan	3752	460	450	450	+10
Sulptro	3782	54	54	54	+ 6
Sun Ice Ltd	2800	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Sunburst o	12500	20	20	20	
Suncor pr	200	$23¾	23¾	23¾	— ⅛
Superior A	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
TIETel	8700	$5	485	490	+15
TVX	208900	184	176	180	— 4
Tnglwod o	1000	45	45	45	
Teck Cor A	5800	$23½	23⅛	23⅜	+ ⅛
Teck B f	14616	$23½	23¼	23½	
Teck E p	200	$27⅜	27⅜	27⅜	
Teck F p	1300	$37¼	37¼	37¼	
Tecsyn f	1750	$9½	9½	9½	
Tee C	15600	$5⅞	5¾	5¾	
TelMet B f	1700	$33¼	32¾	33¼	+ ¾
Teledyne	300	$127⅞	127⅞	127⅞	— ⅛
Terra Mn o	26855	210	195	195	—10
Teratech o	1250	33	33	33	
Tex Can	31712	$29½	29	29½	+ ⅛
Thom N A	26317	$28⅜	28⅛	28¼	— ⅛
Thom N pr	140	$46½	46½	46½	— ½
Tiber	1250	226	226	226	+11
Timinco	1000	380	380	380	+ 5
Tiverton o	8000	30	30	30	
Tor Cal o	4000	65	65	65	
Tor Dm Bk	98484	$22⅞	22⅝	22¾	— ⅛
TD Bk 1.835	200	$24	24	24	
Torstar B f	3760	$29⅛	28¾	28¾	— ⅞
Torstar 170	400	$57½	57	57	—1¾
Totl Eriksn	32400	255	250	250	+ 3
Total Pet	27600	$23⅜	23½	23⅜	— ⅛
Total PA p	300	$42⅞	42½	42½	— ½
Traders A	f15578	$44¼	44	44	
Trader B p	z50	$25	25	25	
Trade 7½ p	z6	$44⅜	44⅜	44⅜	
Tr C Glass	3800	$13¼	12¾	13¼	+ ⅜
TrC Glas w	7500	135	125	135	+ 8
TrCan R A	25434	101	101	101	
Trns Mt	13650	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
TrAlt R pB	600	$26	25¾	25¾	— ¼
TrAlt A	58038	$28⅛	27⅞	28	
TrAlta 1.40	100	$17	17	17	— ½
TrAlt 14.25	3850	$27¼	27¼	27¼	
TrAlt 12½	600	$29¼	29¼	29¼	
TrAlt 9	2500	$27	27	27	— ⅛
TrAlt 8.40	900	$26⅞	26⅞	26⅞	
TrAlt w	2600	$6¼	6	6¼	+ ¼
TrCan PL	69553	$16¾	16⅝	16¾	
TrP 1st I	500	$50½	50½	50½	+ ½
TrP w	4150	225	215	215	— 5
Trpac Res o	5022	45	45	45	— 2
Treats o	3000	115	110	115	+ 5
Tree Island	1000	$11	11	11	
Tri Pwr o	11250	25	25	25	
Tridont f	3950	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ¼
Trilium o	23750	$5	435	435	—45
Trilogy	9550	60	55	55	— 8
Trilon A	12335	$30⅝	30¼	30¼	— ⅜
Trilon Fin I	4200	$24½	24½	24½	
Trilon Fin II	2000	$25⅛	25⅛	25⅛	
Trilon w	10508	$16⅜	16	16	— ⅜
Trilon A w	1000	$15⅞	15⅜	15⅜	— ¼
Trimac	9834	310	300	305	— 5
Trc 9.12	2200	$21	21	21	+ 1
Trinity Res	z300	50	50	50	
Triton	200	450	450	450	+20
Trizec A f	200	$28	27¾	28	
Trizec B	3850	$28	28	28	— ¼
Trizec 3 p	4740	$9¾	9¾	9¾	— ⅜
Trizec 4 p	5100	$26¼	26⅛	26⅛	
Tkho A	1700	455	450	455	+ 5
Tuckho A w	2000	150	130	150	+25
Tudor o	6500	470	460	470	
Turbo	138600	63	60	60	— 2
Tut Ent o	43000	27	26	27	
Twin RB f	8750	95	90	95	+ 5
U V					
ULS Cap p	3000	$26½	26⅜	26½	
Ulster P o	2350	151	145	145	— 9
Ulmr C 1p	1000	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Ultmar plc	2000	335	325	335	+10
Unican S	1950	$22¼	22	22⅛	+ ⅜
Unicorp A	f18221	$8½	7½	8½	+ ⅞
Unicorp 10	200	$22	22	22	
Unc 117	8850	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Unicorp w	27900	42	30	42	+12
Unigsco B f	1325	495	485	485	+ 5
Ungsco B w	300	127	127	127	— 3
Un Carbid	1500	$14¼	14⅛	14⅛	+ ⅛
U Entprise	5550	$11½	11	11⅛	+ ⅛
U Gas 1438	300	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
U Canso	5260	53	52	52	
Un Corp	313	$43	43	43	— ¼
Un Corp 59	500	$16⅜	16⅜	16⅜	
U Keno	z40	$8⅛	8⅛	8⅛	
Un Reef o	11000	41	40	40	— 2
US Steel 1p	6900	$25½	25¼	25½	+ ¼
Un Tire	150	140	140	140	—10
Un Wburn	500	$20½	20	20½	+ ½
VS Serv	800	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Value Inv	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Value p	3150	$27¼	27⅛	27⅛	— ¼
Value w	1800	230	225	230	+ 5
Varity C	31308	267	262	265	
Varity w	3200	61	61	61	
Vedron o	10050	62	62	62	
Versti A f	12744	100	100	100	+ 5
Versti Cl B	1380	100	100	100	+10
Versti Cor p	7350	305	280	305	+ 5
Versti 2625	2085	440	420	420	—20
Vestgron	1400	72	72	72	
V Hom Af	28000	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Vicery R o	88970	$8½	8¼	8½	+ ½
Videotrn f	4000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Visway	750	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Vulcan Pac	8600	405	390	405	+20
W X					
WIC B f	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ¼
Watrbord f	5900	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Walax A	514	$14½	14½	14½	— ¼
Walwyn	7964	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Wardair	47025	$25	24	24	— ¾
Warren o	10000	26	26	26	— 1
Wrintn	5700	66	66	66	— 3
Wasabi o	1000	28	28	28	+ 1
Weldwod	810	$23	22	23	+1¼
Werner D	3700	485	475	475	
Wst Frasr	400	$17	17	17	— ⅛
Westar A p	2750	$16	16	16	
Wstburne	1800	$18⅝	18⅜	18⅜	— ⅛
Wcoast T	15280	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Wcost 8¼ p	4400	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
Wstrn Gld o	3400	$7½	7¼	7¼	+ ⅛
Westfield	13200	179	170	172	— 6
Westfort o	5000	8	8	8	+1½
Westmin	2450	$7¾	7½	7¾	+ ⅛
Westmin p	6050	$21½	21⅛	21¼	
Weston	22510	$31	30¾	31	+ ⅜
Wstn 6pr	z30	$79¼	75¾	79¼	
Wharf	6800	305	295	299	— 6
Whim Crk o	2070	390	390	390	—10
Whonok A f	1968	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Whonok 1 p	1500	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Whonock w	1050	110	110	110	
Wilco o	15500	22	21	21	— 1
Winpak	8200	$11⅜	11¼	11⅜	+ ¼
Woodwd A	2400	$5⅜	5¼	5⅜	
WEqite A f	1750	$9½	9¼	9½	+ ⅛
WEqute I	w30600	10	7	10	+ 2
WEqu II w	4500	180	178	178	+ 3
X Cal o	2000	47	47	47	+ 2
XL Food	z100	57	57	57	
Xerox Can	26600	$22⅞	22½	22½	— ⅜
Xerox w	18450	280	280	280	+ 5
Zavitz	3500	135	134	135	+ 5
Partially Paid Shares					
A Barik r	2000	$11	10¾	11	+ ⅜
B Corp r	12400	$8⅜	8⅛	8¼	+ ⅛
Bancshr r	4500	$8⅜	8¼	8¼	
Flcnbr def	5900	260	225	260	+40
Mtg Ins R	1100	$55¾	55¾	55¾	
RY Fin r	7000	$9⅞	9¾	9¾	+ ¼
Partnership Units					
Lehndorff	16600	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Trust Units					
C Income u	21119	$12⅛	12	12	
Cincm 86 u	22580	$11⅝	11½	11½	
C Trust un	3850	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
FPT u	21350	$18⅞	18¾	18¾	
Rnb Gold U	1290	47	47	47	— 2
Traded In US Funds					
Alum B	1000	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Alum d pr	100	$25½	25½	25½	+ ¼
Bow Vly 200	200	$20	20	20	+ ¼
C Bath 525	200	$54½	54½	54½	
GMC	2000	$74⅛	73¼	74⅛	+ 6⅞
Gulf Con	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Imp Oil	1800	$33¾	33¾	33¾	+ ⅛
IBM	9000	$124½	122½	122½	—2⅝
Nat Bk 6	100	$30⅝	30⅝	30⅝	+ ⅛
OCG	2500	360	360	360	—20
PBech B of	800	460	460	460	
RyTrco D p	100	$27⅞	27⅞	27⅞	

NEW YORK

Progression du marché

NEW YORK (AP) — Le marché des actions a progressé hier Wall Street, à l'étonnement des analystes qui s'attendaient à une conduite prudente des investisseurs au lendemain des élections.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 6.60 points, à 1,899.04.

Parmi les titres canadiens échangés hier, Alcan a perdu 1-8 à $31 et Northern Telecom 1-4 à $32.

Par contre, Inco a gagné 1-8 à $12 3-4; Seagram 1-4 à $62 3-4 et TransCanada Pipelines 1-8 à $12 1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

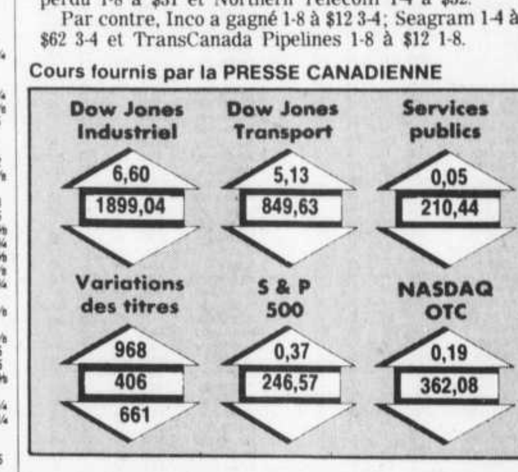

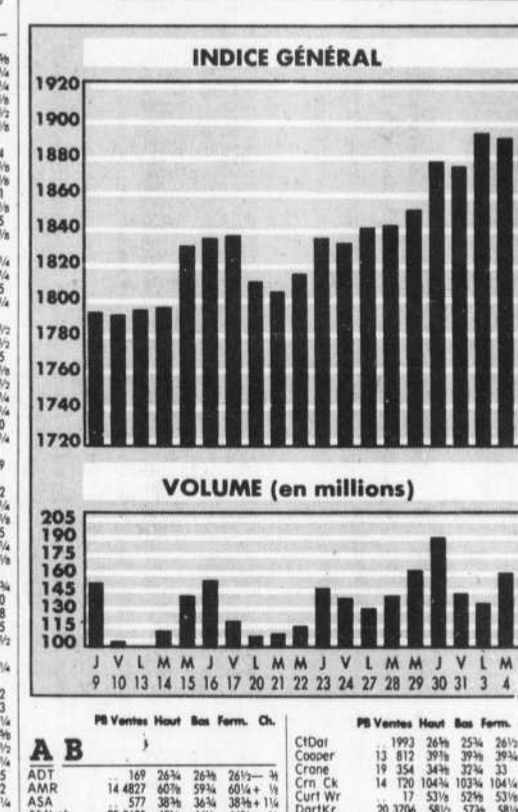

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B						
ADT	..	169	26¾	26⅜	26½	— ⅜
AMR	14	4827	60⅞	59¾	60¼	+ ⅛
ASA	..	577	38⅞	36¾	38⅜	+1⅛
AbtLab	20	3628	45¼	44½	44¾	— ¼
Acme Cl	..	42	10½	10¼	10⅜	.....
Advest	11	232	14¼	14	14⅛	.....
Alcan	..	1911	31¼	30⅞	31	— ⅛
Alex Alx	..	2450	32½	31¾	32½	+ ¼
Alleg Cp	10	57	99½	98	99	—1½
Alg Int	..	254	18¼	17¾	18	— ¼
Allg Pw	12	685	48	47	47⅞	+ ⅜
AllenG	16	190	16⅞	16½	16¾	— ⅛
AldSgn	..	3331	41¾	41	41½	+ ½
Allis C	..	144	3⅛	3	3⅛	.....
Alcoa	..	4075	37⅞	36½	36⅞	— ¾
Amax	..	1164	13⅛	12⅞	13	.....
Amax pf 3	..	12	34¾	34	34¾	+1¼
AmHes	..	2601	25⅜	24⅜	24¾	— ¼
ABrand	15	2394	47	46⅜	46⅝	.....
Am Can	12	694	88⅝	87¾	88	— ¾
A Cyan	23	641	80⅝	80⅜	80½	— ¼
AEl Pw	11	10441	29⅛	28½	28¾	— ⅛
AmExp	11	3509	59¼	58⅜	59	+ ½
AGn Cp	10	3147	38¾	38⅛	38¼	— ⅛
AHome	16	4358	79¼	78⅝	79	+ ⅛
AMRtch 7.08	12	878	132⅞	132	132½	+ ⅛
AMI	..	2955	17⅞	17⅜	17⅜	— ⅛
Am Mo	..	5330	3⅝	3¼	3⅜	.....
AmStd	16	1381	41½	41¼	41½	+ ½
AT&T	16	32690	25⅝	24¼	25½	+ ¼
Ametek	17	149	26⅜	26	26¼	+ ¼
Amoco	18	2458	67¾	66⅞	67⅜	+ ⅜
AMP	27	1911	39⅞	39	39¼	— ½
AMRep s	10	17	21½	21⅛	21⅛	— ⅛
Anheus	16	5613	26⅛	25⅝	25½	— ⅝
Apache	..	101	9	8¾	8⅞	.....
Armco	..	456	6½	6⅛	6⅛	— ⅛
ArmsRb	..	111	15⅞	15¼	15⅜	.....
Arm Win	13	845	60½	59	60¼	+1⅜
Asarco	..	5276	17	16⅝	17	+ ½
Ashld O	9	318	57⅞	57½	57⅜	— ¼
Atl Rich	16	5876	57⅞	57⅛	57⅝	+ ⅜
AtlasCp	..	76	15¼	14¾	15⅛	+ ⅛
Avon	..	1390	33½	33¼	33⅜	.....
BkrIntl	8	2545	10¼	10	10⅛	+ ⅛
viBaldU	..	4752	1¼	1⅛	1¼	+ ⅛
Bausch	16	1216	39	38¼	39	+ ⅜
BaxtTr	6	4286	18¾	18⅛	18⅛	— ½
Becor	77	195	14⅛	13⅜	13⅝	— ½
BelHow	12	136	36⅞	36¼	36¾	+ ¼
Bell At	12	867	67⅜	67⅛	67⅛	— ¼
BCE	7	1200	27⅛	26⅞	27	+ ⅛
Bell Ind	35	166	19½	18⅞	19½	+ ⅞
BellSou	12	2121	58⅛	57⅝	58	.....
Benfl Cp	..	1874	75	74¼	74¼	— ¾
Beth St	..	3428	6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Black D	15	1239	17¾	17⅛	17⅜	— ½
Blk HR	20	764	49	48½	48⅝	— ¼
Boeing	12	x12342	51⅜	49¾	49⅞	—1½
Bois Cas	21	1166	61¼	60½	61¼	+ ¾
Borden	18	3010	52	50	50⅞	+ ⅜
Borg Wa	16	10706	39¼	38	39	+ ¾
Bowater	19	840	29⅝	29	29⅝	+ ⅝
BristM	19	3287	78⅜	77¾	78¼	— ½
Brit Pt	8	1011	41	40⅜	40⅝	+1
BritTel	14	187	27⅝	27⅜	27½	+ ¼
Brwn Gp	14	525	33⅜	32½	33⅜	+1⅛
BrwnF	24	1556	44	43	43½	— ⅛
Brnswk	13	2988	32	31¾	32	+ ⅜
Burl Ind	19	297	38½	37¾	38½	+ ½
Brl Nth	11	3955	64¼	62¾	63½	+ ½
Burndy	..	53	13⅛	12⅞	13	+ ⅛
Burrgh	14	3520	78	76¾	77⅞	+ ½
C D						
CBI Ind	15	2099	27¾	26½	27¼	+1
CBS	15	3127	132	130	130⅝	—1¾
CCX	..	97	4⅛	4	4⅛	+ ⅛
CPC Int	19	88536	u88½	75⅞	78	—6½
Callhn	..	68	18¾	18¼	18¾	+ ¾
CRLk	..	411	20⅜	20¼	20⅜	.....
Camp Sp	18	1101	63½	62⅛	62⅝	— ⅛
CdPac	..	1579	11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Carlng	..	12	9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Cart Wl	19	17	74¾	74½	74¾	+ ¼
CatrpT	13	4846	40	39⅜	39½	— ½
Celanse	14	2838	241¾	241⅜	241⅝	+ ⅜
CeMPw	223	133	18⅛	17¾	17⅞	+ ⅛
Chmpln	17	13495	u30⅞	29⅝	30¼	+ ¾
Chase	5	3613	35⅞	35½	35½	— ½
Chevrn	11	5969	44⅝	43⅝	44½	+ ½
Chk Full	13	338	8⅝	8⅜	8½	.....
ChrisCr	42	47	70½	70⅛	70⅜	+ ⅜
Chryslr .40	5	4769	39⅝	39¼	39⅜	— ¼
Citicrp	7	2617	50⅞	49⅞	50¼	— ⅛
Clv Elpt	..	z760	78⅜	77	78¼	+ ½
Clorox	13	713	49½	48½	49½	+ ⅜
Coastal	43	1674	33¼	32⅝	33¼	+ ¾
CocaCl	18	6373	37	36½	36⅞	— ⅛
Coleco	50	1620	9⅝	9¼	9½	— ⅛
ColgPal	23	3030	40¾	39⅞	40⅛	— ⅛
Col Aik	12	617	35½	34⅞	35½	.....
ColGas	32	206	43	42½	42⅞	+ ⅜
CmbEn	20	195	31½	31⅛	31⅛	— ¼
CmwE	7	4445	33	32½	33	+ ¼
Cmsat	..	805	30½	30	30⅜	+ ⅛
Compgr	34	200	19¼	18½	19¼	+ ¾
Comp S	20	818	38¼	37⅝	37⅞	— ⅛
Con Ed	11	767	48⅜	47⅜	48¼	+ ¼
CnsFrt .82	15	557	34⅞	34¼	34½	.....
CnsNG	14	1950	31⅜	31⅛	31⅜	.....
CntlCp	30	822	45½	44⅞	45⅛	— ⅛
Contlll .02e	11	1037	6⅛	6	6⅛	+ ⅛
CtDat	..	1993	26⅝	25¾	26½	+ ¾
Cooper	13	812	39⅞	39⅜	39¾	.....
Crane	19	354	34⅝	32¾	33	—1½
Crn Ck	14	120	104¾	103¾	104¼	— ¼
Curt Wr	..	17	53½	52⅝	53⅛	+ ¼
DartKr	20	3706	58½	57⅜	58⅛	+ ⅜
Data G	147	796	31¼	30⅜	30⅞	— ¼
Datapt	..	397	8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Deere	..	1344	24⅜	23¾	23⅞	+ ¼
DeltaA	29	3226	51	50¼	50¾	.....
DenMf	37	424	29¾	29¼	29½	+ ½
DeSoto	17	90	38⅞	38⅜	38⅞	+ ¼
Dexter	16	107	21⅜	20¾	20¾	— ¾
DiamS	..	3463	13⅜	13⅛	13½	— ⅛
Digital	19	8779	104⅞	101⅝	103¾	+1½
Disney	27	3141	43⅞	42¾	43¼	+ ¼
Divrsln	12	47	6½	6⅜	6½	.....
Dome	..	1216	7½	7¼	7¼	— ¼
Dow Ch	41	3469	56⅛	55⅝	55⅞	— ¼
Dravo	44	1056	19⅞	19¼	19⅝	— ⅛
Dresr	..	1010	18⅝	18¼	18¼	.....
duPont .20	14	7427	88	86	87⅝	+ ⅞
Duq Lt	7	1570	13¾	13⅛	13½	+ ¼
E F						
EGG	16	1557	29⅝	28⅜	28⅞	+ ⅛
EastAir	..	1739	9¾	9⅝	9⅝	.....
Eas Kod	43	13388	63⅞	63¼	63⅝	.....
ElecAs	..	17	4⅛	4	4	— ⅛
Emhart	..	647	31¾	31⅛	31¾	+ ½
Erbmnt	13	410	21⅞	20⅝	20⅞	— ⅛
Ethyl	14	3760	19	18¼	18⅞	— ¼
ExCelsr	..	5	19¼	19¼	19¼	+ ¼
Exxon 9	..	x15485	69⅛	68⅞	69⅛	+ ⅜
FMC	12	1069	19¾	19⅛	19¾	+ ⅜
FPL Gp	12	5573	35½	34⅞	35¼	— ¼
Fairchd	11	116	11⅜	11	11⅛	— ⅛
Firestn	126	717	28⅛	27⅝	27¾	— ⅜
Fluor	..	735	12¾	12½	12⅝	— ¼
FordM	5	8726	59¼	58	58¾	— ⅜
Fruehf	26	117	44¼	43¾	44	.....
G H						
GAF	18	9502	u44	42	43⅛	+1⅝
GCA	..	1355	3⅝	3¼	3⅜	+ ⅛
GEO	..	515	2¼	1⅞	2⅛	+ ¼
GTE	..	17244	u62½	60⅜	62¼	+1⅝
Gelco	..	4158	24⅜	23½	24	+ ¼
GnCorp	18	673	80¼	79¼	80⅛	+ ⅜
Gn Dyn	9	751	73½	72¾	73¼	— ⅛
Gen El	15	8607	79⅛	78	79	+ ½
GHost	11	773	15½	15	15½	+ ¼
GnInst	..	1002	19	18½	18⅝	— ⅛
GnMills	21	2329	u94¾	90½	91	—2⅛
GMtrE	16	1006	33⅜	32⅜	33	— ⅜
GPU	9	2511	23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
GenRe	20	7770	53⅞	52⅛	53⅝	+ ⅝
GnRefr	7	49	16⅞	16½	16⅝	+ ⅛
GnSignl	36	507	43⅜	42⅞	43½	+ ¼
Gillette	19	29574	u55⅛	52	53	+ ⅜
Goodrch	..	491	44½	43⅞	44⅜	+ ⅜
Goodyr	13	27289	49½	48¾	49	+ ⅜
Gould	..	777	19⅝	19¼	19¼	— ⅛
Grace	19	2516	57¼	55⅝	56½	+ ⅝
Gt AP	10	871	23⅜	22⅜	23⅜	+1⅛
GtWFin	6	2674	41⅞	41⅜	41⅝	— ⅛
Greyhd	14	1997	34⅜	33⅞	34¼	+ ¼
Grum	12	976	26⅛	25¾	26	+ ⅛
Glf Wst	17	1972	66⅜	65½	65¾	.....
GulfRs	..	48	14¼	14	14¼	.....
Halbtn	..	5461	22½	21⅞	22½	+ ⅝
Hanna	24	8	19	18¾	19	+ ¼
Harris	19	1749	30⅜	29⅞	30¼	+ ⅜
HeclaM	..	305	12½	12¼	12⅜	.....
Heinz	19	1665	43½	42¾	43⅛	+ ⅛
HelneC	12	12	26	25⅝	25⅝	— ⅛
Hercul	16	3518	58	56¾	58	+1⅛
Hershy .54	17	x1075	24⅜	23¾	23⅞	— ⅛
HewlPk	22	8010	42⅛	40¾	42	+ ¾
Hilton	18	1390	72	71¼	71⅞	+ ½
Holiday	16	2557	73½	72	72⅝	— ⅛
Hmstke	54	1273	26½	26¼	26½	+ ¼
Honwell	15	2827	74	72⅜	74	+1½
HCA	14	2421	37⅜	36⅝	36¾	— ¾
HousInt	13	2122	u52½	51	52⅛	+1
Houlnd	9	7451	35½	34¾	35⅛	+ ⅜
I J						
IC Ind	..	1482	26⅛	25⅞	25⅞	— ¼
ICN	..	4239	23½	22½	23¼	+ ¼
INA In	..	17	20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
ITTCp	26	4565	54⅞	53⅝	54⅜	+ ⅝
INCO	..	3397	12¾	12½	12¾	+ ¼
IngerR	14	136	58⅛	57½	57⅝	— ⅜
InldStl	..	1214	21½	20⅞	21⅜	+1
Interco	15	713	45	44	45	+1⅛
IBM	12	x21077	124⅜	122½	123⅛	—1⅝
IntFlav	19	456	41⅞	41⅛	41⅞	— ⅛
IntMin	..	2101	29⅞	28½	28¾	+ ¼
IntMult	14	543	27⅜	26¾	27¼	+ ⅜
Int Pap	15	3064	u74⅜	73	74⅛	+ ⅜
Int Gp	16	242	27¾	26¾	27¼	+ ⅛
IpcoCp	166	91	13⅜	13⅛	13¼	— ¼
JohnJn	35	6211	70⅞	69⅜	70¼	+ ⅝
JoyMfg	754	111	22¾	22⅜	22⅝	— ⅛
K L						
KLM	11	216	19¾	19½	19⅝	+ ⅛
K Mart	22	7414	51¼	50	50⅛	.....
KaisAl	..	127	17⅞	17⅜	17⅞	.....
Kauf Br	14	4377	21⅛	20⅜	21	+ ⅜
Kellogg	21	4473	52⅜	51¼	51¾	+ ⅜
KerrM	..	2132	29⅛	27⅝	28¾	+ ½
KimbCl	15	619	84	82½	83⅝	+ ½
Kopers	..	1011	28¼	27¼	27½	+ ⅛
LAC	..	1000	19⅝	18¾	19½	— ⅛
viLTV	..	1552	2⅛	2	2⅛	+ ⅛
viLTV pfB	..	144	4⅛	4⅛	4⅛	+ ⅛
LTV pfC	..	5	11½	11½	11½	.....
LTV pfD	..	7	3	3	3	— ⅛
Lomur	20	121	13	12⅞	13	.....
LearSg	27	14810	u92	89½	90¼	+2
LeaRnl	16	213	14⅜	14⅛	14½	+ ⅛
LeeEnt	18	231	23¾	23⅝	23⅝	.....
Lilly	19	4385	75¼	74	74	—1⅜
Litton	32	1478	82½	80½	81⅛	+1
Litton pf 2	..	7	25⅞	25⅝	25⅞	+ ⅛
Lockhd	7	4068	46½	45	45⅜	—1⅛
Loews	10	1155	64⅞	64⅜	64⅝	— ⅛
Loral	18	751	40⅞	40⅜	40¾	— ⅜
LLand	76	275	29¼	28¾	28⅞	— ⅜
Lukens	30	86	14⅛	14	14	+ ¼
M N						
MCA	17	2759	42¼	41¾	42⅛	+ ⅛
MCorp	..	2526	13½	12½	13⅛	— ⅜
Macml	18	526	44⅛	43	43¼	— ½
Mfr Han	5	648	44⅞	44⅜	44⅞	.....
viManv	1	632	2½	2¼	2⅜	.....
MarMid	7	72	48¼	47½	48¼	+ ½
MrshM	21	2960	66¼	64¾	65	—1½
Masco	20	2282	29	28⅝	28⅝	— ⅛
MasCp	..	58	u42½	41¾	42	— ¼
Mattel	34	755	11¾	11⅜	11½	— ⅛
Maxam	..	1314	10⅞	10⅜	10⅜	.....
McDnld	18	5693	64½	63	64½	+1¼
McDnD	12	1143	79⅞	79⅛	79⅞	+ ⅛
McGrH	19	2175	56½	55	56½	+ ¼
McInt	8	2	27	27	27	.....
Mead	21	788	59⅞	59⅛	59¾	+ ½
Mesrux	17	187	36⅝	36⅛	36⅝	— ⅜
Melvill	15	779	64⅜	63	63⅝	— ¾
Merck	24	3940	110¾	109	109½	— ½
Merr Ly	13	19780	u43¾	42⅛	42⅝	+ ⅜
MidSUt	7	7331	14	13½	13⅞	+ ⅛
MMM	16	2725	109⅝	108½	109¼	+ ⅛
Mitel	1	40	4⅝	4½	4⅝	.....
Mobil	10	12239	38¾	37½	38⅝	+1
MobilH	..	20	1⅛	1	1	.....
Mhwk D	..	195	2⅜	2¼	2⅜	.....
Monsan	177	x5958	78½	76⅜	78	+ ⅜
MoorM	..	174	20¾	20½	20½	— ⅛
Morgan	9	1659	84⅜	83⅛	83¼	— ⅜
Morton	14	2771	39	37⅜	38⅝	+1
Motorla	27	3969	39½	37⅜	38⅝	— ⅜
NBI	..	214	7⅜	7⅛	7⅝	.....
NCR	14	3897	48	47⅛	47½	— ⅛
NL Ind	..	258	5¼	5⅛	5¼	.....
NWA	25	2278	u61⅞	59	61⅛	+2⅛
Nat Dist	32	1107	u47⅝	46½	47	+ ¼
NII	..	459	16¼	15¾	16⅛	+ ⅛
Nt Sem	..	13334	10¾	10⅝	10¾	.....
Navistr	11	2596	6⅛	6	6	.....
Newmt	35	804	62½	61⅜	62⅜	+ ⅜
NiaMP	7	3305	19½	18¼	18¾	— ⅛
NorTel	..	228	32⅛	31⅞	32	— ¼
Nthgate	..	309	4⅝	4⅜	4⅝	.....
NwStW	39	39	16⅛	15⅝	15⅞	— ⅛
NYNX	11	2476	65½	64⅞	65⅛	+ ⅛
O P						
Occ Pet	28	3149	27⅞	27½	27⅝	— ⅛
Ohio Ed	8	4044	20¼	19⅞	20⅛	+ ⅛
OutbdM	21	289	32⅛	31¾	32	+ ⅛
Owen Cn	56	4879	81¾	81⅛	81⅝	+ ⅜
OwenIll	14	3195	42¼	41⅝	42	.....
PacG	9	4530	25	24½	24⅞	— ⅛
Pac Ltg	31	550	48¼	47⅛	47¼	—1
Pac Tel	11	2065	54⅛	53½	53¾	— ½
PanAm	..	36129	6⅜	5½	6⅛	+ ⅜
PanEC 2	..	8482	26⅞	26⅜	26⅝	— ⅛
Penney	14	4724	80⅜	79¾	80⅜	+ ½
Pennzol	72	1552	75	72⅜	74⅜	+1⅜
PeopEn	10	689	23¾	23⅜	23⅝	+ ⅛
PepsiCo	17	8851	27¾	27⅛	27¾	+ ½
Pfizer	15	5798	60⅞	59¾	60⅝	+ ¾
PhelpD	22	228	21⅛	20¾	20⅞	.....
Phila El	8	x36752	23¼	22⅞	23⅛	.....
PhilMr	12	8741	71⅞	70¼	71¼	— ⅞
Phil Pet	8	5666	10⅜	10⅛	10½	.....
Pilsbry	16	1139	76¼	75¾	76	.....
PitnyB	17	763	69¼	68	69⅛	+1⅛
Pittstn	53	801	11⅞	11⅝	11¾	— ⅛
Polarid	25	2204	73	71¾	72¼	— ⅛
Pondr	19	784	23⅛	22½	22⅞	+ ½
Portec	15	20	16⅞	16½	16½	— ⅜
PortGC	11	3044	34½	33⅞	34	+ ⅞
ProctG	18	2635	77⅛	76⅛	76¾	+ ¼
PSv EG	10	2065	42½	42⅛	42½	.....
PugetP	12	381	22⅞	22½	22¾	.....
PulteH	19	163	14⅝	14⅛	14¼	— ⅜
Q R						
QuakO	19	1922	83¼	81¼	82¼	— ¼
RJR Nb	14	18734	52	51	51⅝	.....
Rals Pur	22	3660	76⅞	73⅝	75⅝	+1⅜
RangrO	..	378	4⅛	4	4⅛	.....
Raythn	13	5582	64¾	63¼	64¼	+ ⅜
ReichC	..	51	29⅞	29⅜	29¾	+ ¼
Revere	..	486	21⅝	21¼	21½	+ ¼
Revlon	..	810	13⅞	13⅝	13⅞	— ⅛
Rexnrd	13	1107	19	18⅝	18½	— ⅛
RevMtl	19	787	47⅞	47⅜	47⅞	+ ⅜
RiteA	17	1080	28⅝	28½	28⅝	.....
viRobin	3	262	9⅝	9⅜	9⅝	+ ¼
Rockwl	11	2893	43⅛	41¼	41½	—1½
Rothch	11	686	16⅛	15½	16⅛	+ ⅜
RoylD	9	6020	90⅛	89¼	89¾	+1
Rymer	29	26	18¾	18½	18¾	+ ⅜
Rymer pf1.17	..	2	12⅝	12⅝	12⅝	.....
S T						
Safewy	21	3597	61½	60⅞	61	— ¼
SDieG	10	591	36¾	36⅜	36¾	+ ⅛
SJuanB .50e	..	779	8⅝	8½	8⅝	.....
SFeSoP	22	5715	34	32⅞	33	—1
Schr Plo	21	2108	82¾	81⅝	82	+ ⅛
Schlmb	..	19117	34¼	31⅞	33⅝	+1⅜
Seacnt	..	201	14½	14⅛	14½	+ ½
Seagrm	13	2022	62⅞	62¼	62¾	+ ¼
Sears	12	7613	43⅛	43¼	43½	.....
Shakle	18	509	22	21½	21¾	— ¼
Shell T	10	3867	54½	53¾	54⅜	+1½
Shrwin	16	991	27¾	26⅞	27¾	+ ⅜
Singer b	10	3352	43¼	41⅞	42⅛	—1
viSmith	..	307	3¼	3⅛	3⅛	— ⅛
SmkB	13	2978	87½	86½	87¼	+ ⅜
SnapOnT	18	387	28⅞	28¼	28⅝	— ¼
SonyCp	15	728	21¼	21⅛	21⅛	— ⅜
SoetBk	9	633	39½	39⅛	39½	.....
SCalEd	11	3662	35⅝	35	35½	.....
South Co	8	6318	25¾	25⅜	25⅝	+ ¼
SoRy	..	6	33	32¾	33	+ ½
Southlnd	13	5292	u57	55¼	56¾	+1¼
SwBell	11	1280	107½	106⅛	107½	+ ⅜
Squibb	22	2212	109⅞	107⅜	109½	+1⅜
StdOil	..	1996	49⅝	48¾	49½	+ ½
Sterl Dg	23	6075	48⅞	47½	48⅝	+1¼
StwWr	29	8	29	28⅞	28⅞	.....
StoneC	124	673	55	54½	54¾	+ ⅛
viStor	3	2214	2⅜	2⅜	2½	.....
SunCo	8	1034	55⅞	55⅜	55⅝	+ ¼
SunMn	..	693	4	3¾	3¾	— ¼
Syntex	19	4101	58⅝	57½	58½	+ ⅜
TRE Cp	18	232	42⅜	41⅞	41⅞	— ¾
TRW .20	20	696	93½	93	93⅝	+ ⅛
Taft Brd	1689	91	118¼	117¼	118¼	+ ¼
Tandy	18	12935	41⅞	39¾	41¼	+1⅜
Tndvctf	20	55	19¾	19⅛	19⅛	— ⅛
Tektrn*	27	1579	68¾	67¼	68⅝	+ ⅜
Teldyn	13	309	339⅝	335	339⅝	+2⅞
Telex	13	372	63⅛	62	62¾	+ ¼
Tempin	19	364	58	57	57½	.....
Tenneco	18	2683	39⅝	39⅛	39⅜	— ¼
Texaco	9	7019	36⅛	35⅞	36	+ ⅛
Tex Inst	..	1169	117⅝	116½	116⅝	.....
Textron	11	3060	64	62⅞	63⅝	+1⅜
Tigerln	..	708	5	4¾	4⅞	.....
Time I	11	4399	74	71⅜	73½	+1⅜
Timken	..	59	44¼	43⅜	44	— ⅛
Tonka	9	301	26⅞	26	26	— ¾
Transm	12	983	36½	36	36	— ¼
Tran Inc	..	45	25⅜	25⅛	25¼	— ¼
TC Pipe	10	259	12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
Transco	..	2238	47⅞	45½	47¼	+1⅜
Transcn	22	18	8⅞	8¾	8⅞	.....
Transwld	12	10528	42	40⅞	41¼	+ ¼
Travler	12	3149	44⅛	43⅜	43⅞	.....
TriCon	..	183	32½	32¼	32½	.....
Trialn	8	811	30⅛	29½	29½	— ⅛
Trico	12	34	5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
TritEng	12	194	16	15¾	16	+ ⅛
U V						
UAL	..	3872	59¾	59	59⅝	+ ⅛
UNC In	19	487	10½	10⅛	10⅜	— ⅛
USG	12	6214	41¾	39¾	40⅝	+ ⅞
USX Cp	..	30373	25½	24	25	— ¼
UniNV	15	116	210⅞	209¾	210¾	— ⅛
UCarb	11	34946	23	21	23	+1⅞
UnPac	..	1843	61	60	60¾	+ ½
UnBrnd e	10	61	33¾	33	33	— ¼
UtdMM	..	107	10⅝	10½	10½	— ⅛
USWest	11	2827	55⅝	55⅛	55⅝	— ¼
Un Tech	13	8061	45¼	42¾	45⅛	+2
UnoCal	..	4754	24⅞	23¾	24¼	+ ½
Upjohn	26	2534	99⅞	97	99¼	+1⅛
Valero	..	214	8⅝	8⅜	8⅝	— ¼
Varco	..	197	2⅛	2	2⅛	.....
Varian	..	14631	29⅜	25¾	29	+2⅜
Varity	..	492	2	1⅞	2	+ ⅛
Vornad	20	22	76	75⅛	75⅝	+ ⅛
Walnoc	..	113	5	4¾	5	+ ⅛
Walgrn	19	1102	32⅞	32	32	— ¾
WaltJm	10	2514	48¼	46⅛	47⅞	+1⅝
WrnCm	14	4446	24½	23⅝	23¾	— ⅝
WarnL	..	1338	57⅜	56¼	57⅛	+ ⅜
Wendy	98	5931	12⅞	12⅛	12¾	+ ¾
Wn Air	26	1980	12¾	12⅝	12¾	.....
WUnion	..	934	5	4¾	4⅞	+ ⅛
Westg El	14	3209	58⅝	57¾	58½	+ ½
Weyerh	24	3869	39¾	39	39¼	— ¼
viWhPi	..	14	9	8⅞	8⅞	— ⅛
viWhPi pf	..	z40	15	15	15	.....
Wilfred	12	23	12¼	12	12⅛	— ¼
William	..	729	18⅝	18⅛	18⅜	.....
Winnbg	15	580	11¾	11⅜	11½	— ⅛
Witco	12	795	35⅝	35	35⅛	+ ⅛
Wolwth	14	1963	44	43⅜	43¾	— ¼
Xerox	13	3276	58⅛	57⅞	58	.....
ZenithE	..	337	22	21⅝	21¾	— ¼
Zurnln	15	90	39¼	38½	39	+ ¾

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
Northern Tel	2517	11599
Cascades Inc.	1525	40015
Canadian Pacific	1331	27530
Noranda Inc.	1299	15949
Bell Cda Ent	1151	14199

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Agnico-Eagle.... C..27¾			Opt Vol		...20
Fb $30	170	180	160	10	96
Nv $27½	90	115	90	10	19
Alberta Energy . C..13⅛			Opt Vol		...47
Mr $12½	150	160	155	32	334
Jn $12½	200	215	170	5	33
Dc $10	305	330	305	5	174
$12½	95	110	110	5	913
Alcan Aluminum C..43¼			Opt Vol		...249
Fb $42½	265	290	280	37	767
$45	160	170	165	114	959
$47½	90	105	100	30	233
Nv $42½	120	135	115	3	1313
$42½ P	40	45	40	40	1060
$45	25	30	30	15	2303
$45 P	200	220	205	10	922
Asamera Inc ... C..9¾			Opt Vol		...20
Ja $9	105	110	100	10	1894
Ap $10	80	90	75	10	222
Bell Cda Ent ..... C..37⅛			Opt Vol		...1151
Fb $35	285	305	285	5	695
$37½	105	115	105	404	2225
$37½ P	85	100	90	305	950
$40	25	35	30	15	1747
My $37½	150	170	150	5	529
$40	50	70	60	94	522
Nv $35	250	275	250	3	497
$37½	35	40	40	275	1606
$37½ P	20	30	20	45	622
Bk Nova Scotia.. C..16⅞			Opt Vol		...363
Mr $15	190	210	200	35	959
$15 P	10	35	20	10	102
$17½	45	55	55	58	1028
Jn $15	210	240	235	10	756
$17½	60	85	60	37	574
Dc $15	180	190	185	205	5313
$17½	10	25	20	8	1486
Bk Of Montreal.. C..33¾			Opt Vol		...75
Fb $35	90	95	90	20	1279
My $32½	300	310	305	20	826
$35	155	165	160	5	858
$35 P	235	250	220	10	67
Nv $32½	140	155	150	20	422
Bow Valley Ind.. C..11½			Opt Vol		...145
Ja $9	255	290	245	5	483
$9 P	5	15	15	5	457
$10	165	185	190	12	304
$10 P	25	35	45	33	393
$12½	45	65	45	33	2211
$12½ P	155	180	165	47	617
Ap $12½	85	110	90	5	154
$12½ P	170	195	180	5	94
Broscan Class A. C..27½			Opt Vol		...10
Ja $30	35	40	40	10	50
CAE Industries.. C..10⅝			Opt Vol		...70
Mr $10	125	140	150	10	723
$10 P	70	80	60	10	142
$11¼	80	90	80	46	1226
Dc $10	80	85	75	4	774
Campbell Rd Lk. C..28½			Opt Vol		...125
Ja $30	155	180	180	10	40
Mr $27½	330	360	340	22	137
$27½ P	190	215	200	16	322
$30	210	240	230	10	271
$30 P	280	320	320	6	48
Jn $30	300	330	300	3	34
Dc $20 P	1	5	5	39	191
$27½	200	230	230	3	531
$27½ P	70	90	85	10	438
$30 P	190	215	200	6	124
Canadian Pacific C..16..			Opt Vol		..1331
Fb $15	150	170	160	22	3015
$16	90	100	100	650	856
$17½	40	45	40	40	2573
My $17½	60	75	60	4	1165
Nv $15	105	110	110	358	6100
$16	25	40	35	230	2595
$17½	2	7	5	27	6127
Cascades Inc. ... C..12⅛			Opt Vol		..1525
Mr $12	200	215	205	44	149
$12 P	120	145	120	40	117
$13	155	170	155	14	269
$15	95	110	110	77	4869
$15 P	335	340	335	470	1198
$17½	70	80	70	60	2568
$17½ P	$5¼	$5⅜	$5⅜	20	452
$20	35	40	40	40	1184
Jn $12	270	280	270	22	163
$12 P	175	190	175	25	437
$13 P	225	250	225	30	343
$14	180	205	215	6	258
$15	160	180	180	15	405
$15 P	365	390	360	5	190
$17	120	130	120	5	446
Dc $10	250	265	270	20	844
$11¼	150	160	160	50	1252
$11¼ P	50	65	50	120	456
$12½	100	110	100	119	3106
$12½ P	90	105	105	99	1233
$14	50	55	65	30	188
$15	35	40	45	95	4673
$15 P	290	305	310	83	2640
$17½	15	25	15	15	7328
$17½ P	$5	$5⅛	$5¼	21	1022
Cdn Imp'l Bank . C..19½			Opt Vol		...48
Mr $17½	250	275	240	10	663
$20	70	85	70	5	1411
Jn $20	125	140	125	18	1290
Dc $17½	210	225	215	5	1746
$22½	5	15	10	10	291
Cdn Tire Corp ... C..14¾			Opt Vol		...236
Ja $15	80	85	85	24	3567
Mr $15	115	120	130	100	1157
Dc $15	65	70	70	82	5275
$17½	20	25	25	30	2900
Cominco Ltd ..... C..13¼			Opt Vol		...45
Mr $15	65	70	65	15	166
Jn $12½	200	225	225	20	128
Dc $15	15	25	20	10	834
Denison Mines B C..5¾			Opt Vol		...10
Ja $6	40	75	50	10	87
Dofasco Inc ...... C..22¾			Opt Vol		...785
Dc $22½	90	115	90	500	2230
$32½ P	$9⅞	10⅛	$9⅞		285
Dome Mines Ltd C..10¼			Opt Vol		...479
Ja $7	330	340	340	30	303
$9	160	175	160	25	3821
$10	95	110	100	60	3077
$10 P	65	75	75	144	357
$12½	30	35	35	10	911
Ap $8 P	30	35	40	10	70
$10	150	165	160	24	1579
$10 P	100	115	100	42	1039
$12½	75	85	75	7	1638
Jy $10	190	200	190	12	335
$10 P	135	150	145	60	160
$12½	110	115	115	60	120
Domtar Inc ...... C..34⅞			Opt Vol		...42
Fb $27½	$7⅞	$8⅝	$7⅛	5	12
$32½ P	90	115	95	2	5
$35	200	225	160	5	50
Nv $32½	245	270	215	20	111
$32½ P	15	40	40	10	20
Echo Bay Mines. C..29⅛			Opt Vol		...31
Ja $22½	$6⅜	$7⅛	$7	2	42
$25	485	$5⅛	$5⅛	1	143
$30	185	200	185	7	249
Ap $25	$5⅞	$6⅛	$6⅛	2	41
$30	305	330	310	2	85
$32½	210	235	215	17	70
Falconbridge..... C..18⅛			Opt Vol		...115
Fb $17½	155	170	160	55	288
$20	55	70	60	30	1209
Nv $17½	70	85	70	10	806
$17½ P	5	20	15	20	397
Husky Oil Ltd .. C..9⅛			Opt Vol		...428
Ja $8	125	145	125	20	379
$9	60	65	60	100	2202
$10	25	30	25	301	1803
Jy $10	55	60	55	7	17
Imasco Ltd....... C..33¾			Opt Vol		...463
Ja $32½	220	235	220	40	750
$35	100	115	140	180	1736
$35 P	215	230	160	180	465
$37½ P	390	415	375	15	17
Ap $30	485	490	$5¼	3	9
$32½	295	300	305	10	247
$32½ P	150	165	150	17	342
$35	200	215	175	3	309
$37½	105	120	110	5	182
Jy $32½ P	180	200	175	10	43
Imperial Oil A... C..46⅞			Opt Vol		...101
Fb $47½	225	240	215	45	908
My $42½ P	85	110	90	13	118
$47½	285	320	275	12	106
Nv $40	$7	$7¼	$6⅞	10	1527
$45	220	235	230	20	837
$50 P	275	315	300	1	7
Inco Ltd......... C..17⅜			Opt Vol		...40
Fb $17½	125	140	140	10	462
$20	55	65	60	10	981
Nv $17½ P	40	45	40	20	1338
Intl Corona Res .. C..28¼			Opt Vol		...884
Fb $22½	$6¾	$7⅛	$6	2	122
$25	$5⅜	$5¾	400	213	603
$25 P	115	145	215	2	58
$27½	470	$5⅛	370	155	472
$30	335	360	280	74	163
My $20	$9½	$9⅞	$9⅝	20	50
$22½	$7⅜	$8	$7	5	50
$25 P	205	240	335	5	5
$27½	$5¾	$6	$5¾	20	36
$30	435	470	400	33	129
Nv $25	325	360	305	55	65
$27½	190	225	70	75	64
$27½ P	70	105	180	50	38
$30	95	105	80	175	114
Jannock......... C..27½			Opt Vol		...450
Mr $27½	165	175	165	450	455
Lac Minerals.... C..27..			Opt Vol		...751
Mr $20 P	100	115	100	7	82
$22½	$7⅛	$7½	$7⅛	15	259
$22½ P	160	185	160	19	160
$25	$5⅜	$5½	$5⅝	49	547
$25 P	245	295	275	35	141
$27½	410	440	440	218	755
Jn $22½ P	220	270	230	20	35
$25	$6¼	$6¾	$6¼	1	90
$25 P	345	395	345	3	51
$27½	$5	$5½	$5⅛	41	293
Dc $17½	$9⅝	$9⅞	$9½	2	52
$22½	$5⅛	$5⅝	$5½	23	343
$25	350	370	375	48	1315
$25 P	155	175	175	73	363
$27½	230	240	240	197	1061
Laidlaw B....... C..0..			Opt Vol		...225
Mr $15	280	285	290	10	157
$16	185	200	210	12	12
$17	130	145	140	10	20
$17 P	95	120	100	5	10
Jn $15	320	325	325	76	266
$16	245	250	255	60	217
Dc $12½	435	460	465	5	95
$15	225	230	220	20	372
$16	120	125	150	2	122
$17	60	65	70	25	30
Magna Intl Cl.A C..26¼			Opt Vol		...10
Mr $25 P	70	95	95	5	10
$27½	140	165	165	5	127
Mitel Corp ..... C..6⅜			Opt Vol		...2
Jn $5	180	200	200	2	52
Moore Corp Ltd . C..29¾			Opt Vol		...93
Fb $27½	280	320	300	5	1204
$30	145	150	160	5	2621
$32½	55	80	75	16	295
$32½ P	250	300	240	16	26
My $30	215	245	240	20	111
$32½	105	115	115	20	1288
Nv $30 P	45	70	55	10	54
$40	1	5	5	1	102
National Bank... C..28⅝			Opt Vol		...62
Fb $30	70	85	85	47	849
My $25	465	490	475	5	18
$27½	295	320	305	3	615
$30	150	175	150	7	63
Noranda Inc. .... C..21¼			Opt Vol		..1299
Fb $17½	375	400	400	20	788
$20	175	185	185	235	4270
$22½	70	80	80	10	1373
My $20	230	240	250	229	655
$22½	125	150	135	25	202
Nv $15	$6	$6⅜	$5⅞	100	163
$17½	390	400	350	67	2457
$20	135	150	130	593	2873
$22½	1	15	10	20	20
Northern Tel ... C..44⅜			Opt Vol		..2517
Ja $40	$5	$5¼	$5¼	986	1452
$40 P	25	35	30	54	741
$42½ P	75	85	85	14	581
$45	170	175	175	170	1250
$45 P	180	190	180	115	502
$47½	75	85	70	46	100
Ap $42½	440	450	440	960	1446
$45	290	305	290	45	258
$47½	180	195	185	7	57
Nv $42½	215	240	225	2	181
$42½ P	15	35	25	31	185
$45	65	75	70	35	150
$45 P	115	125	110	25	28
Dc $45	120	130	125	10	147
$45 P	145	160	150	17	80
Nova, Alta Corp C..5⅜			Opt Vol		...76
Fb $5	90	100	95	10	4674
$6	20	25	25	50	2889
My $5	115	120	115	5	424
$6	35	40	40	1	2116
Nv $5	65	75	75	10	824
Noverco Inc. ..... C..14⅜			Opt Vol		...500
My $12½	230	255	250	500	553
Pagurian A...... C..14⅜			Opt Vol		...10
Mr $15	115	125	115	10	1141
Placer Develope. C..31⅞			Opt Vol		...409
Mr $25 P	25	35	25	15	211

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Vancouver, où les échanges ont porté sur 14,914,480 actions.

On a dénombré 287 titres en hausse, 276 en baisse et 454 stables.

L'indice général du marché a terminé la séance à 1430.40, en hausse de 6.49 points par rapport à la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
6,49	15,0	287
1430,40	0,1	454
		276

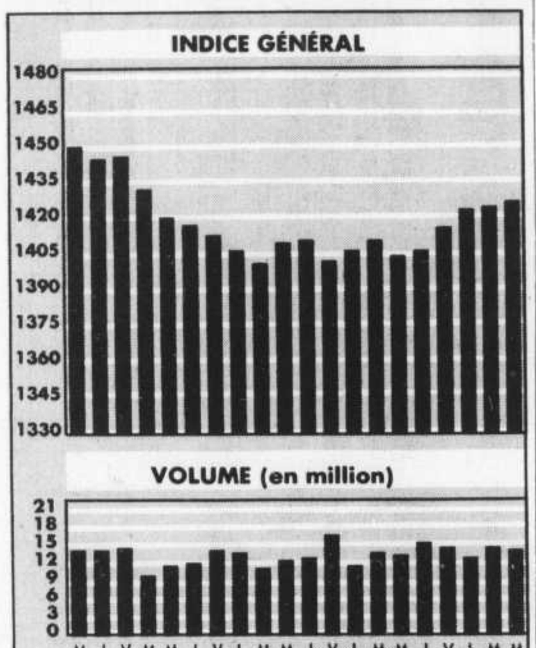

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AIS res i	16100	210	185	210	+5
AMP expl i	18000	90	87	90	
Aaron Mng	16000	24	22	24	
Abaton i	1000	112	105	112	−2
Aby inv b i	26200	23	20	20	−3
Aber res i	13920	236	235	235	+5
Abitibi res	z267	23	23	23	
Abti Prce	10000	$25⅛	25⅛	25⅛	
Abo res	10100	48	47	48	+3
Absorptve i	10200	200	190	200	
Acacia i	129000	26	21	24	+3
Achates rs i	9000	40	40	40	+5
Acheron	2365	23	23	23	+1
Achilles i	35000	40	36	36	−4
Acorn res i	75000	15	14	15	
Actama i	5000	120	120	120	−5
Ad com i	4667	30	26	26	−4
Ad dome i	37000	57	54	55	−1
Ad dom wi	15500	10	9	9	−1
Adriatic rs i	1000	17	17	17	
Advan grw	10675	85	80	85	+5
Aerolift inc	5000	200	190	190	−20
Agincourt i	4000	80	79	80	
Agio i	6350	20	20	20	
Aims bio i	38265	$6½	5⅞	6¼	+½
Ajax res i	6000	260	245	250	
Alaskagl i	3000	54	50	54	
Alawas gld	3200	125	120	120	−10
Alt Energy	1500	$12⅞	12⅞	12⅞	
Alclare i	20300	205	200	200	
Algo res i	14000	30	30	30	
Alice lake i	2000	22	22	22	
All star i	6834	28	27	28	+1
Allanco i	20350	275	260	260	−15
Allure rs i	5000	58	58	58	+3
Almaden i	4300	75	73	73	−2
Alpha omg i	1500	13	13	13	
Amark expl	24800	272	260	269	+14
Amca res	2200	195	193	195	
Amcan i	33100	$5½	5	5½	+⅜
Am aquatc i	6000	12	12	12	
Amer bio i	1200	$6⅛	6¼	6⅛	
Amer bdgt i	26500	7	6	7	
Amer dal i	37000	320	295	310	
Amer fb i	2000	$5¼	5¼	5¼	
Amer pltn i	13800	208	205	205	
Amer rsr i	5000	115	100	105	
Amer tec i	22000	26	24	25	−1
Am val i	23000	62	60	60	−1
Ameroil i	7500	70	69	69	−1
Amhawk	1500	12	12	12	
Amir i	22900	173	165	173	+8
Ampac rs i	4000	23	23	23	
Amstar i	5500	30	30	30	−5
Anchor i	10300	60	56	56	−8
Andaurex	57000	80	75	75	−7
Anglo Bom	2000	60	60	60	
Angus res	z300	8	8	8	
Anina res i	8700	189	185	185	−4
Apex engy	4000	44	44	44	
Applied en i	5500	105	100	105	+4
Arbor res	2150	370	350	350	−20
Archr mnr i	2000	90	87	87	+1
Arctic Red	6000	39	39	39	
Argenta i	3500	200	200	200	−5
Argentex i	3500	90	85	90	+4
Argonalt i	2000	36	36	36	
Argrel res i	500	25	25	25	
Argyle vnt i	3000	30	30	30	−1
Aricana i	6000	65	65	65	−4
Ariz iojobai	3000	90	85	85	−5
Arizona svr	2250	28	28	28	−4
Arizna str i	5000	70	65	65	−5
Ark cgy i	3200	36	36	36	
Ark la tex	10000	60	60	60	+9
Armeno	23500	390	380	385	−15
Armor Dv i	3100	41	40	41	+1
Artina res i	2000	48	48	48	−2
Asiamrica i	1800	200	200	200	
Asian cdn i	11000	51	48	48	−3
Asitka res i	22200	157	155	155	
Athena gld	5500	64	62	62	
Atna res i	2000	60	60	60	
Auckland i	7500	17	16	17	
Avalon res i	4000	11	11	11	
Avanc intl i	1000	29	29	29	
Avanti i	45500	51	45	47	−7
Avino mns	4000	99	95	95	−5
Axiom int i	2800	$7	6½	6⅝	+⅛
Ayerok	500	4	4	4	
Azure res	5000	18	16	16	−1
BC res	3915	120	120	120	
BC Tel	807	$26⅞	26⅝	26⅝	−⅛
Backer res i	500	80	80	80	
Baha res i	55900	115	100	106	+7
Bahama rs i	9800	260	240	240	−10
Banbury	1000	70	70	70	
Banco res i	1700	$6	5⅛	6	+½
Bk N S	15000	$16⅞	16⅞	16⅞	
Bank BC	11310	360	355	360	
Banner i	28600	50	48	50	+2
Baroque i	175000	54	48	54	+6
Barsand i	3000	80	80	80	
Barytex i	9332	30	29	30	+1
Bear lake i	1000	37	37	37	
Beaufield i	8000	103	100	103	+3
Beaver res	13200	195	194	194	−3
Bellabon i	1000	38	38	38	
Belmont	2000	50	50	50	−5
Bentley rs i	15000	75	71	75	
Berglyn i	7800	66	64	64	−5
Berkley i	667	65	65	65	−10
Berle res i	6000	15	15	15	
Bermd rs i	3000	58	58	58	
Better res i	8200	175	165	175	+10
Beverly	18900	325	295	320	+20
Bighrn i	12000	59	56	59	
Bigstn mnr	5000	35	33	35	
Billikin res i	500	50	50	50	
Bioject i	8000	207	200	200	−10
Biologix i	10000	195	190	195	
Bishop mn	4900	100	95	100	+10
Bitec dev i	3000	100	100	100	−5
Blk diamnd	29000	49	45	45	−4
Black labl i	500	38	38	38	
Blac pearl i	37650	200	185	195	+10
Blk swan	7600	350	335	350	+5
Blackberry i	1500	48	48	48	
Bondell rs i	23000	60	57	60	+1
Bouldr mt i	3700	30	30	30	
Brace res	z200	19	19	19	
Bradnr rs i	3000	90	90	90	+5
Bradsue i	30500	70	60	70	+10
Brahma rs i	5000	70	67	70	+3
Breakwtr	1400	$5⅛	5	5	
Brent res	1060	33	33	33	+1
Brentwd i	3125	325	300	300	
Bresea i	12500	110	108	108	−7
Brewmstr i	10000	100	95	95	−2
Brican Res	1500	50	50	50	
Brigade i	31400	50	43	46	+6
Britcol i	4000	14	12	12	
Brt pac i	2100	55	55	55	
BRO res i	12600	195	186	195	
Brohm rs i	17400	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Brt slbk a	3500	53	50	53	
Brt slbk b a	4000	50	50	50	+5
Burmac i	211500	32	27	31	+4
Burndale i	14500	41	40	41	+1
Burnt gold i	500	50	50	50	

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	40400	280	265	280	+20
CTI tech i	103300	52	45	47	−3
Caara i	13706	65	62	65	+2
Caara w i	1000	10	10	10	−1
Cactus i	4500	33	33	33	
Cal grpht i	2600	$6½	6¼	6¼	
Caledonia	20900	38	37	37	
Calif gold	z35	335	335	335	
Callex ent i	4500	89	80	80	−2
Calnor res	z/99	32	32	32	
Calypso dv	3000	10	10	10	−4
Cam net	4870	$5¾	5⅝	5⅝	−⅛
Camino i	2500	40	40	40	
Can Ex res	11000	65	63	63	−2
Can mac	z59	30	30	30	
Canamex i	2200	240	230	230	−10
Canamin i	4000	29	29	29	−5
Canasia i	5500	305	305	305	−5
Cancom i	2300	215	200	215	+5
Candol dv i	4000	112	100	100	−15
Candrado i	17000	130	125	125	+5
Caneco	112000	87	80	85	+10
Canguard i	3000	50	50	50	
Canreos i	2500	37	37	37	
Canu res i	19300	435	430	430	−10
Capella rs i	63800	30	28	28	−1
Capilano i	5000	15	15	15	−3
Cap cons i	31000	20	16	19	+1
Carben i	3000	45	45	45	
Care pnt i	7000	85	81	81	−4
Caribbean i	2340	205	200	205	+5
Caribe pete	500	6	6	6	
Carlson i	2000	48	48	48	−3
Carnes crk i	5000	22	22	22	−2
Carpntr lk i	2500	25	25	25	
Carrigan i	216250	63	51	57	+9
Casau exp i	1000	35	35	35	
Casino svr	15000	13	13	13	
Cassidy i	5000	33	33	33	
Caulfield	4000	18	16	18	+3
Cdn carib i	1500	92	92	92	
Cdn conti i	8000	16	16	16	
Cdn ovrsea i	6000	21	21	21	−1
Cdn pawne i	5000	25	25	25	
Cdn prem	5300	225	220	220	−5
Cdn united	11500	95	95	95	−5
Centurion i	200	$5¾	5¾	5¾	+¼
Chalice i	5000	94	94	94	
Channel	10200	150	149	150	
Chapel res i	z300	13	13	13	
Chpleau i	3000	80	80	80	−5
Charlmgn i	15000	51	51	51	+1
Cheryl res i	500	92	92	92	−3
Chevy dev i	12300	137	130	135	−1
Cheyenne	500	10	10	10	
China a i	55100	240	230	230	−10
Chopp i	z11725	$8½	7¾	8½	
Chromex	43500	40	37	40	+9
Clifton res i	3000	30	30	30	+5
Clift str i	3300	130	125	130	
Cline dev i	34000	81	77	80	+2
Coast rang i	1000	85	85	85	
Coastline i	2500	18	18	18	
Cobra ent	9200	470	440	440	−35
Colby Mns	7000	60	60	60	
Colchis i	6000	48	45	48	+3
Colfax engy	5000	51	50	50	−7
Colima i	4000	28	27	27	−3
Colony pac	100	163	163	163	+8
Compleat i	8500	41	37	37	−4
Computrx	28500	47	45	46	+5
Concert rs i	11500	220	210	220	+25
Cons andex	4125	30	28	28	−2
Cons bel i	z250	30	30	30	
Cons bndry	4000	26	26	26	−1
Cons brx i	4000	27	26	26	+2
Cons cinola	26505	500	480	500	+25
Cons csa i	1000	195	195	195	
Cons gold i	43790	160	145	160	+20
C indescr i	667	90	90	90	+3
Cons knoby	12040	110	106	110	+10
Con mck i	6500	60	50	60	+10
Cons pcr	20700	108	105	105	−5
Cns ramrdi	z125	65	65	65	
Cons Rio	2000	22	22	22	
Cons sea i	17000	61	58	60	−2
Cons sea wi	10000	11	10	10	−1
Con Slr Butt	1000	20	20	20	
Cons svr std	z200	72	72	72	
Con welngt i	2000	33	33	33	
Consort i	11325	176	170	170	−6
Contact ven	6500	18	18	18	−6
C datanet i	9000	140	132	140	+10
Contour	34035	243	235	235	−5
Copcon vrk	13296	55	50	55	+5
Copr stac i	2000	65	60	65	
Coral eng i	5500	196	194	196	+2
Corncpia	5700	370	365	370	
Corolla res i	500	71	71	71	+1
Cosmos res	20000	50	49	49	+1
Cous cr i	12500	40	40	40	+2
Cove engy	83500	75	67	75	+10
Craven res i	1000	26	26	26	−1
Cream svr	3500	96	95	95	−3
Crimson i	1000	185	185	185	
Crossland	3333	76	76	76	−14
Crowder	2000	102	102	102	−3
Cruisr mnrl	22000	50	47	50	+2
Crystl mtn i	3000	12	12	12	
CTG cmp i	5000	120	120	120	−5
Cumbrlnd i	1588	68	68	68	
Currie i	11500	79	70	70	
Cusac Ind	190	125	125	125	+5
Cutlass res i	2000	255	255	255	
Cutty res i	500	85	85	85	−5
CV sports i	13000	65	60	65	
DK platm i	10000	35	35	35	−1
Dor Val	4400	290	280	285	
Dakota i	71000	38	33	36	+1
Dolls env h	5000	51	51	51	
Danbus rs i	4200	110	100	100	
Dankoe mn	z10	20	20	20	
Danstr i	13000	40	35	39	+3
Dasher res	2950	270	265	265	−10
Decker res i	1000	40	40	40	
Deex res i	7900	13	11	13	
Del norte i	34000	32	29	32	+6
Delaware i	72300	146	125	146	+21
Denar mns i	7500	22	22	22	
Dentonia i	5000	16	16	16	
Desen cm i	3000	25	25	25	
Desert i	243200	105	70	99	+33
Dia met i	6500	85	81	85	
Diamond i	z366	38	38	38	
Diana res i	2500	35	29	30	+5
Discv gld i	12500	175	150	150	−10
Diversifd i	16100	104	94	96	−5
Dolphin i	36500	100	90	99	+13
Dorchestr	2500	215	215	215	
Dragoon i	73100	90	75	81	+6
DRC res	2000	100	98	98	−2
Drexore i	1000	38	38	38	−4
Dual Res	1000	95	95	95	−5
Duke mnr i	29500	33	30	33	
Duncn gld i	2000	22	22	22	
Dunganon	500	115	115	115	
Dusty Mac	2109	87	85	85	−5
Dynamic i	12000	42	37	40	
Dyonix grn	1400	85	85	85	

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	3000	20	20	20	−1
EZ ventrs i	2500	35	35	35	
ESI ind i	1500	70	70	70	
Eastn lts i	1500	19	19	19	−1
Eastn mn i	8500	98	90	98	+3
Eastmag p	13000	420	420	420	
Echo mtn i	2100	172	172	172	
Eclipse i	3000	155	150	150	−9
Eden res i	14300	184	180	180	−4
Edgewatr i	7100	290	285	290	+10
El dordo	110000	48	46	48	
El paraiso i	4419	20	18	20	
Eldorado	52500	6	5	6	
Electra nw	7500	77	75	77	+4
Electro i	33500	6	6	6	
Elektra pw	13000	20	20	20	
Emrald isl i	1100	203	195	195	
Empire gl i	2000	64	64	64	+2
Energex	26000	70	65	68	+3
Enershar i	9400	58	43	58	+13
Enexco intl	5000	110	91	91	−34
Enfield res i	1000	51	46	51	
Equinox i	1700	200	200	200	−2
Equivest i	1300	200	200	200	
Erient res	z55	153	153	153	
Esperanza	693	43	43	43	−5
Esstra ind	3000	220	220	220	−5
Etruscan i	667	86	86	86	
Eureka res	500	40	40	40	
Euro asia i	8000	110	106	110	−4
Ewing oil i	10000	18	18	18	
Exol ind i	10000	55	54	54	+1
Expeditor i	33000	108	93	108	+14
Expense i	29700	395	375	385	
Expo oil	4000	6	6	6	
Extotal i	10000	31	30	30	
Fairchild i	6500	70	65	65	
Fairchld wi	7000	13	10	10	
Fairfield	10000	100	95	100	−5
Faraway i	4000	40	40	40	
Fargo res i	4500	30	30	30	
Ferber i	5100	340	335	335	−5
Fibertech i	17400	230	215	225	+5
Field pete i	6000	32	30	30	
First allied	33000	80	75	79	+2
First am i	6000	68	68	68	−2
Frst devon	6300	20	20	20	
First dy a i	28000	19	18	18	−2
Frst gnrtn i	3200	145	145	145	
Frst gen i	10000	36	34	36	
First wstr i	2500	40	40	40	+2
Fleck res	3100	380	375	375	−5
Flow res i	13000	38	37	38	+1
Force res i	5750	275	240	240	
Forester i	20000	30	30	30	+10
Fort knox i	7000	45	42	45	+3
4 Seasons i	1000	42	42	42	−1
Fox res i	4000	69	67	68	−2
Franklin i	42600	320	300	300	−15
Freemont i	3000	65	65	65	−5
Freeport i	6000	30	30	30	
Freeway	4900	130	120	130	+10
Front end i	10900	250	239	240	
FTI food i	2600	140	135	135	+5
Fury exp i	4000	64	64	64	−1

G H

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gabbs res i	2500	49	45	45	−4
Gabriel res	2000	61	61	61	
Gallin i	37900	115	101	101	−14
Gallagher i	10000	100	95	95	+5
Galvstn rs	5121	375	365	365	+15
Gamin res i	8500	46	46	46	−1
Gazelle i	10600	55	54	55	+1
Geddes res	7921	190	185	185	
Gemini tc	3600	185	180	180	−5
Gen allied	14500	72	67	70	
Gen system	50702	160	140	150	+10
Genetron i	1000	100	99	100	
Genex res i	24000	26	22	26	+1
Genoveva i	17000	20	16	18	+2
Geodome	1000	195	195	195	+5
Gerle gold i	3000	50	45	50	+8
Giant Piper	700	20	20	20	−4
GLE res i	105375	160	147	160	+13
Glenora i	14000	34	30	30	
Glenvet i	6600	183	170	180	
Globl strt a	500	$17¼	17¼	17¼	−⅛
Glory exp i	3000	10	10	10	
Gold star i	10000	24	24	24	
Gld texas i	4500	157	149	155	−3
Gld medal i	1000	35	35	35	
Gold pan i	44000	53	47	53	+3
Goldbelt	1800	100	100	100	
Gldn chnc i	100	315	315	315	
Goldn coin i	5500	90	86	86	−4
Gldn crwn i	2500	42	40	42	
Gldn eye i	4000	49	48	48	+3
Gldn grp i	500	160	160	160	
Gldn hope i	2406	290	280	280	−20
Gldn key i	36000	27	26	26	−1
Gldn lake i	1000	61	61	61	−6
Goldn lion i	12000	30	27	30	
Gldn news i	21500	66	61	61	−2
Gldn pond i	14000	32	31	31	
Gldn p i	14500	30	30	30	−1
Gldn quail	46550	265	235	260	+30
Gldn rim i	4000	88	85	88	+7
Gldn scept	4500	$15½	15⅛	15½	
Gldn seal i	7000	40	39	40	+1
Gldn shld	14600	305	295	300	
Gldn state i	4000	15	15	15	+1
Gldn tech i	37900	400	390	390	
Gldn vale i	7000	25	24	25	+1
Gldnbel res	6800	385	385	385	+5
Goldenlde i	4000	65	65	65	
Gldnrod i	500	175	175	175	−5
Goldera i	35485	290	250	275	+40
Goldex rs i	6000	25	25	25	
Goldhurst i	21100	310	300	310	
Goldpc i	10000	53	52	53	
Goldrich	z440	12	12	12	
Goldsil i	12101	240	220	240	+20
Goldstack i	z197	87	87	87	
Goldwinn	5000	25	21	21	
Gossan i	10500	12	10	12	+6
Granada i	8000	11	11	11	
G rnd chn i	700	58	58	58	
Grnd frk i	2000	101	101	101	
Grnd frk wi	10000	4	4	4	+1
Grand ntl i	3500	75	70	70	
Grnd tetn i	14350	155	150	150	−5
Grandvw	20200	$9½	9⅜	9½	
Granger i	500	16	16	16	
G I brew i	35000	19	16	16	
Granvil rs i	500	59	59	59	+4
Grt pacific	1000	28	28	28	
Green lke i	17500	50	50	50	
Greenstn i	10900	250	242	242	−8
Grenwl i	341000	45	35	42	+9
Greyhawk i	13000	28	26	28	
Groundstr	z200	28	28	28	
Gulf intl i	22000	37	30	35	+5
Gulf titan i	2518	200	190	195	−5
Gunflint i	5600	201	185	185	−15
Gunstl i	500	90	90	90	
HTR ind i	1400	300	300	300	
Hagensbg i	2000	39	37	37	−2
Halley i	472500	79	65	75	
Hallmark	1000	36	35	35	−4
Hambr i	18000	27	27	27	
Happy res i	10800	183	175	175	−8
Hardy intl i	5000	26	22	26	+5
Harlin res	12000	34	32	32	−2
Harwin ex	4000	26	26	26	
Hav info i	14250	90	90	90	
Hawk res i	6000	455	450	450	−5
Heaston i	1700	105	105	105	−5
Hector res i	17500	98	97	97	−4
Hedley pac i	4000	28	28	28	
Helix systm	4600	168	165	165	
Hemlo exp i	7000	39	36	36	−3
Herdis i	38000	90	80	82	+1
Hi Cor	4000	27	27	27	
Hi peg i	8500	70	67	69	
High level i	1500	115	110	110	−8
High rise i	3500	67	66	67	+2
High river i	3700	126	125	126	+3
Hiland Crw	175	480	480	480	−10
Hilnd val i	16500	52	50	50	
Hihmark i	41000	110	100	110	+2
Hillside i	10000	15	15	15	
Hoko exp i	2000	54	54	54	
Homestd i	1000	31	31	31	−2
Honcho gl i	4500	24	23	23	
Houston	2000	76	76	76	−1
Hudsn rs i	4000	5	5	5	+1
Hur rescue	38190	153	151	153	
Hycroft rs i	9700	265	265	265	
Hydro hm i	1500	14	14	14	

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBS tech	49200	105	90	105	+15
Ican res i	6700	215	201	205	−10
Impala i	48700	15	15	15	−2
Imp Metls	300	117	117	117	
Indn rv i	10000	100	90	100	
Indigo tech	1500	20	20	20	
Infinite res i	500	30	30	30	
Infotec i	12000	28	28	28	−2
Initial	7000	25	25	25	
Inind recov	15500	12	11	12	+1
Inlet res i	7100	62	60	62	
Inocan tec i	3500	100	100	100	−2
Inter mtn i	3500	34	33	33	+1
Inter globe	4000	50	45	45	
Intr oceanc	5000	40	40	40	
Intrcn dta i	19000	50	45	50	+5
Interlake	7100	45	43	44	+1
Interstrat i	55700	65	60	64	−1
Intl belvu i	500	13	13	13	
Intl cher wi	8000	8	8	8	
Intl corona	60400	$28	26½	28	+2
Int crna wi	300	$19¼	19¼	19¼	
Intl curator	4000	60	60	60	−5
Intl dmascs	4000	40	40	40	
Int destrn i	10666	100	97	98	−5
Intl disp i	35000	44	40	40	+1
Intl flyer i	22500	85	82	82	−2
Intl focus i	1000	125	125	125	−6
Intl hrs	1508	470	470	470	
Itl lonarc	1300	15	15	15	
Intl laser i	44500	30	28	29	+1
Intl map'e i	600	50	50	50	+1
Intl north	19000	25	25	25	
Intl pagrn	254922	395	375	380	−5
Intl phs i	10600	14	12	14	−1
Intl pwr a i	5375	94	90	94	
Intl prism	1750	22	22	22	
Intl rhodes	6850	30	27	30	+3
I rice brn i	1500	380	375	380	−20
Intl ryln i	19000	55	51	52	−2
Int santana	53350	200	185	190	−8
Intl sigma	4000	85	80	85	
Intl Stanrd	1000	61	61	61	
Intl string	200	355	350	355	−10
Int telesis i	z250	41	41	41	
Intl union i	4001	90	85	85	−1
Intl wildct i	2000	60	60	60	−2
Intl widrse i	1850	70	63	70	
Iona ind	14500	42	38	42	+4
I ori entr i	3000	50	50	50	
Iris res i	17500	49	45	49	+4
Iron horse i	9500	17	16	17	−2
Islnd cnyn i	1500	65	65	65	
Island mn i	500	36	36	36	+1
Island tec i	7500	50	50	50	−3
Ivory oils i	913	8	8	8	
Izone intl	4000	36	36	36	+1
JR engy	1000	38	38	38	−1
Jacob gold i	2500	15	13	15	
Jalna res i	10000	6	6	6	+1
James ind i	5250	170	160	160	−10
Jantar a i	22500	72	70	70	−5
Javelin int	700	450	450	450	
Jolt bev i	75391	330	320	325	+5
Justce mn i	3000	45	43	45	

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KW res i	2000	28	28	28	−2
Kaaba res i	1370	110	108	110	−4
Kam cr i	24000	47	45	45	
Kamad	14820	20	17	17	−3
Kangeld i	2000	55	54	54	−6
Keldor rs i	40500	48	41	48	+8
Kelly kerr i	3000	14	14	14	−1
Kenton w i	4000	4	4	4	
Kerrisdal i	14500	43	42	43	
Kettle river	1000	60	60	60	
Kilembe i	1000	37	37	37	
Killick gld i	1000	16	16	16	
Kinai tec i	2000	16	16	16	
King err i	3000	23	22	23	
Kingdom i	47000	26	24	24	−1
Kln kln i	40700	145	130	140	+10
Klondex	1000	95	95	95	+20
Kokanee i	2500	130	125	130	+5
Krieger i	9500	66	65	65	
Kwik prod	500	130	130	130	
La Teko res	3060	125	115	115	
Lady robn i	500	300	300	300	
Lake vntr i	21000	77	72	73	−5
Lakewood i	2000	6	5	5	
Lansco res	3000	26	23	26	+1
Laramide i	6500	185	180	185	+5
Larch i	149900	105	75	105	+17
Lasir gold i	10000	16	15	15	−4
Laurel ex i	1000	30	30	30	
Lazurus i	2700	145	140	145	+6
Lev scntfc i	28650	$9¾	8⅝	8⅝	
Levelland i	10000	49	49	49	
Levengd i	23500	179	165	175	+10
Levon res	1500	255	255	255	+10
Levtech i	12200	$6⅝	6½	6⅝	+⅜
Librt bl i	20000	18	12	18	+4
Libra ind i	1000	125	125	125	
Lifestyle i	7400	250	240	250	
Lighths i	7000	46	45	45	
Lincoln	2300	30	30	30	
Link res i	900	420	415	420	
Lintex i	29000	28	26	28	−2
Lintronics i	1000	110	110	110	−1
Lionheart i	7000	227	220	220	−5
Lil bear i	263000	90	71	90	+19
Loadmstr i	15800	180	175	180	+5
Lockwood	4500	42	40	42	+2
Lodi mtls i	5000	14	14	14	
Logan i	1000	40	40	40	+4
Logo res ltd	3500	19	16	16	
Londn i	11000	70	65	65	
Lone jac i	6000	33	33	33	−1
Longboat i	3500	16	16	16	
Longrch i	22500	79	75	75	−2
Longrch wi	20000	11	10	10	
Lotus csm i	14000	50	49	49	
Louisn mni	2000	175	170	170	
Lunar res i	4000	34	32	32	
Lundin exp	2000	160	160	160	

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MFC mng	600	$5¼	5⅛	5¼	+⅛
MM porcpn	20000	52	48	52	+8
Mac am res	900	70	70	70	
Macmilln e	6400	142	141	141	+1
Macrotrn i	9722	90	88	90	
Madill	300	$20	20	20	
Magellan i	4000	105	100	100	
Magenta dv	9020	85	81	81	−4
Maghemt	6550	95	85	85	−5
Magna i	13000	75	70	74	−3
Magnus rs i	1000	33	33	33	−6
Mahogany	7500	360	350	350	−15
Malrtic hvg	z50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Mmth i	121000	25	21	25	+2
Mandusa i	35000	34	30	30	−2
Manito rf i	9925	98	95	98	
Mansn crk i	600	65	65	65	+5
Marcana i	500	80	80	80	−5
Marcna w i	500	35	35	35	
Marge Entr	1000	12	12	12	
Marietta	9000	34	30	34	+6
Marilyn res	600	55	55	55	
Marpsa rs i	2000	90	90	90	
Marlat res i	1000	65	65	65	
Marlbrgh i	8000	150	145	150	+5
Marshall i	5000	40	40	40	
Mary el i	51500	69	60	65	+5
Massive en	5000	375	350	375	+35
Master i	10000	42	35	42	
Maxim dv i	5000	139	139	139	
Maymac pt	3000	230	230	230	
Mcnellen	1900	350	340	340	
Med tech i	80850	95	90	92	+2
Medallion	6050	200	194	200	
Mega gld i	3500	23	23	23	
Melinga i	z3	200	200	200	
Melissa i	1200	104	102	102	−3
Menika i	17500	40	35	38	+3
Merlin res i	4000	80	80	80	
Meridor	2333	40	40	40	
Merit tech i	11800	155	142	153	+8
Metro ind i	300	120	120	120	
Micham i	26900	140	130	140	+5
Micro phn i	3000	50	50	50	+5
Microstat i	10800	425	420	420	
Mid North	6500	50	50	50	
Midnapr i	311900	103	85	102	+21
Mignt sftwr	10790	465	445	455	+5
Mikado rs i	14000	118	115	116	+4
Millrock a i	17000	46	46	46	
Minerex i	20000	83	83	83	
Mineta i	5500	44	42	42	−3
Mink mnr i	1500	50	50	50	
Mintek res i	1000	40	40	40	
Mintel intl	2500	41	41	41	
Mirmr ey i	31500	45	40	40	−5
Mistral i	21000	14	13	14	−1
Mode prod	4000	95	85	95	
Molco ind	10000	3	2	2	
Mono gld	4200	60	55	55	
Monogrm	z100	32	32	32	
Montbello i	2000	40	40	40	
Morgain i	33000	90	85	88	+3
Mosaito crk	8500	20	18	18	−2
Moss res i	1000	61	61	61	
Mtn West	29900	162	142	145	−15
Mt Emily i	11000	35	35	35	
Mt grant i	300	265	265	265	+5
Multinatnl i	1000	52	52	52	+1
Murgold i	4300	40	37	37	
Musto Ex	500	410	410	410	
Mystry mt i	6200	275	270	275	
NCA Mnrl	1600	150	140	150	+10
NCN expl i	5000	62	60	60	
Nelson hl	22600	$5⅝	5¼	5⅜	−⅛
Neti Tech	300	260	260	260	−5
Nevcal res	6000	20	19	20	+2
New begin	33100	106	100	101	−4
New cinch	1000	21	21	21	
N goldcor i	2000	15	15	15	
New impc i	2500	40	40	40	
New kenrl i	2000	52	52	52	+2
New privtr	9250	155	155	155	−5
New ridge i	3000	28	28	28	
Newbury i	1500	30	30	30	
Newfields i	50700	$9½	9	9½	+⅜
Newhawk	6200	179	173	173	+3
Newjay res	5000	46	45	45	−2
Newlin i	12500	40	36	40	
Newtec i	3000	55	55	55	+3
Nexus res	2555	500	475	500	
Night hwk	1000	76	76	76	−4
Nirvana	99200	75	71	74	−4
Nor con i	25000	10	9	9	
Nor Quest	4100	315	300	315	+5
Norman rs i	1000	25	25	25	+1
Normine i	3000	134	131	134	+4
Norsat intl	3000	68	67	67	
Norsmont	61250	93	85	90	+5
Nth amer i	9700	430	425	425	−5
N a nipn i	13200	176	155	155	−20
Nth coast i	12000	300	285	300	+15
Northair	2000	95	95	95	
Noxe res i	2000	28	28	28	
N dynasty i	1200	145	145	145	+25
NTV oil i	1700	90	90	90	+1
Nu dawn i	4000	28	27	27	−3
Nuspar res	13000	22	21	21	−1

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	4500	58	50	51	
Oberg ind	22063	220	213	215	−2
Odessa ex i	14000	42	42	42	
Odessa w i	15500	6	6	6	−1
Okangn skn	500	335	335	335	
Omab i	z200	6	6	6	
Omni Res	10500	92	87	92	+1
Orbex ind	12000	85	80	80	−1
Orcana rs i	46800	81	75	80	+5
Orig ny sl	115380	335	310	330	+20
Orion res i	1000	50	50	50	
Orotek i	1500	40	40	40	+5
Orsina i	238000	63	55	61	+7
Osler res i	3100	325	315	315	−10
OT ind i	18500	95	92	95	+1
Outland	1500	90	90	90	+5
Owen res i	z400	35	35	35	
Oxin ind i	6500	83	75	80	−3
Pac ed i	9100	47	45	45	−3
Pachena i	6000	170	170	170	
Pac aqua	10600	$6¾	6½	6¾	+⅛
Pac basin i	7000	245	240	240	
Pac cncd i	2000	390	390	390	
Pac mnsr i	5000	35	35	35	
Pac vnd i	15500	282	260	260	−22
Pac wst	15000	$17⅞	17⅜	17⅞	
Paget rs i	1000	85	85	85	
Pak man i	6000	89	86	86	−3
Paladin i	19700	165	155	164	−1
Pan Amr	1200	101	101	101	+1
Panasoni i	237000	63	52	63	+7
Paragon rs	3000	13	10	10	−3
Park res i	21200	165	155	158	−2
Parklane i	5500	160	155	155	−10
Pencrd i	215500	30	25	26	+3
Peppa res	1000	15	15	15	
Peralto i	1300	225	225	225	
Perimt vn i	9500	78	77	77	
Perron gld	4650	350	335	335	−15
Ptrgld fcl i	2000	106	106	106	+1
Petrolia	4000	70	65	70	
Pezcrona w	6300	$23	22	23	+2
Phillip rs i	31500	10	9	10	+1
Picdly i	15500	49	45	46	−9
Pico res i	2000	15	15	15	
Pilot labs i	36450	$7⅞	6⅞	7⅛	+⅜
Pine bell	500	30	30	30	
Pinetree sft	64100	132	121	132	+7
Pinr ml i	14241	345	345	345	
Placer	24000	$31¾	31¾	31¾	
Pluton ind i	500	118	118	118	+1
Pola res i	24000	18	18	18	
Pndrsa vn i	11200	157	150	150	+10
Presct dv i	7000	300	290	300	−5
President i	13500	48	46	48	+2
Pride res i	10500	27	26	26	−1
Primrs tec i	1000	8	8	8	
Princetn i	62100	65	46	62	+15
Prophesy i	3500	26	26	26	
Proven rs i	3400	315	315	315	−5
Purichlor i	12500	104	100	104	+2

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qdata i	600	158	158	158	−2
Qdata w i	1500	30	30	30	
Quartz mt i	10000	295	290	292	+4
Quilla res i	7000	55	54	55	
Quintel ind i	1000	25	25	25	
Quinto Mng	11000	93	93	93	+1
Quorum i	3971	120	115	115	−11
RCJ res i	6500	50	46	47	+1
Radclif i	2000	40	40	40	−3
Rado reef i	1000	18	18	18	−1
Rainex i	16600	185	180	185	
Ralegh i	8000	70	70	70	
Ramcor rs i	5000	23	23	23	
Ramm vntr	500	66	66	66	+1
Rampage i	500	133	133	133	
Rampart i	7000	30	30	30	+4
Rand vnt i	3500	300	300	300	+10
Ravenroc	2000	120	120	120	
Ray net i	13900	135	128	130	−5
Reako Exp	2000	19	19	19	−1
Reba res i	3000	40	40	40	
Red hill i	14500	56	50	50	−5
Redwing i	1000	31	31	31	
Rea res i	7000	43	41	42	
Regal pet i	14000	50	47	50	
Rendez vo i	24500	23	23	23	
Renox crek	6500	50	50	50	
Rent a wrc	9600	138	130	135	+5
Repadre i	11800	72	70	70	
Rexford i	1000	70	70	70	
Rhyolit rs i	14500	60	60	60	
Rich cst i	1792	160	160	160	−5
Richprt rs i	32800	350	300	340	
Rio sierra i	58100	105	85	105	+15
Riverton i	1000	17	17	17	−4
Rockngh i	5000	38	37	37	−7
Rockmstr i	200	180	180	180	
Rockspan i	4060	50	50	50	
Roddy res i	5450	280	275	280	+10
Rodeo res i	3000	8	8	8	+3
Ronrico	28400	149	131	135	−12
Ropec i	41000	130	118	122	+6
Rothchild i	5000	22	22	22	
Roxana rs i	2500	380	375	380	+5
Roxwell gl i	5000	20	20	20	
Royex gold	4600	380	375	380	

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
RSI retail i	1275	170	170	170	−10
Rule i	10000	25	20	20	
Ruskin Dev	4000	100	95	95	−1
Rutland a i	4500	240	236	240	+5
Ryan res i	7500	15	15	15	
SMM en i	7500	230	225	225	−5
Sable res	3500	95	90	95	+7
Samsn gld i	500	30	30	30	
Saxton Ind	2300	120	115	115	
Scher egy i	17000	52	52	52	+2
Schiffner i	3500	30	25	25	−5
Schreiber i	3100	105	100	103	+3
SDC sydny	300	325	325	325	
Seastar i	27200	114	100	114	+9
Seatac i	17400	152	140	145	+10
Sec env i	9000	250	240	240	
Selena rsrc	500	105	100	105	
Septembr i	500	80	80	80	
Sevn mile i	2000	43	40	43	+3
nseveride i	3200	190	190	190	−20
Shakw i	43600	99	85	99	+7
Shanell i	23000	75	70	70	−5
Sheba cppr	13500	45	42	45	+3
Shebndwn i	15100	240	215	230	+15
Shogun dv i	3750	26	26	26	
Sholia res i	1000	66	66	66	
Sierra nev i	33000	31	25	30	+10
Signet rs i	11000	15	15	15	+1
Silnt canyn i	1000	28	28	28	
Svr cloud i	2500	25	25	25	
Silver cup i	31500	36	34	35	
Silver hill i	5000	25	25	25	+4
Svr princss	13000	70	70	70	−3
Svr sceptr i	6400	80	74	79	+4
Silver Tusk	3010	12	10	10	−3
Silverado	1100	85	85	85	
Simba i	800	37	37	37	
Simplon i	1100	210	210	210	−10
Skeena i	19600	135	130	130	
Skelly res i	16500	105	90	105	+15
Skyhigh rs i	7560	$13½	13⅜	13½	
Skylark rs	1500	125	125	125	
Skyline	329900	320	250	320	+43
Skyrocket i	19000	24	21	24	
Skyway rs i	1333	38	38	38	
Skywest i	z200	18	18	18	
Skyworld i	6000	145	140	145	
Snow lake	14900	235	220	235	+10
So lumnair i	z20	20	20	20	
Sona systm	8200	56	55	56	+1
Sthn petro i	1650	25	25	25	
Spectra i	27300	245	230	231	−18
Spectrum i	3500	12	11	11	
Sphinx mni	6500	195	180	195	
Springbrd i	1500	150	150	150	+5
St george i	33500	75	65	74	+9
Stobell res	4000	41	40	41	
Standrd gld	13900	75	73	75	+5
Starfire rs i	28400	345	330	345	+5
Starlight i	1000	10	10	10	
Steed vnt i	4000	24	23	24	−1
Stn shp tv i	17800	310	295	295	−15
Stornawy i	20000	31	25	31	+6
Stratas i	7000	109	100	109	+9
Strategic i	11400	117	110	114	+1
Stray hors i	8000	105	105	105	
Studebkrs i	2500	75	70	75	+10
Sumac vn i	2000	60	60	60	
Sun river i	3500	78	75	75	−3
Sun valley i	83500	168	157	162	+7
Sunrise co i	2000	15	15	15	
Suntec vn i	2000	53	53	53	−2
Supreme i	500	200	200	200	
Sutton res	1000	175	175	175	
Synaptec i	2200	305	300	305	+5
Synex intl i	4000	450	450	450	
Systm wst	4000	20	20	20	
TI travel i	2000	41	41	41	
TRV Mnrl	11300	160	150	160	−8
Talemon i	1000	35	35	35	
Tally ho i	11500	47	45	47	−1
Tamavac i	42500	50	45	49	+1
Tandem i	2800	117	115	117	−2
Tangeray i	4900	90	85	85	−5
Tantalus i	z200	51	51	51	
Tappit res	8000	15	15	15	
Tasu res i	8000	25	25	25	
Taurus A	z144	60	60	60	
Taywin rs i	14500	60	58	60	
Teal mn i	84221	350	335	335	−10
Technign ai	6200	405	395	405	
Teeshin rs i	5500	65	65	65	−6
Tek net i	21500	33	30	33	+3
Telepanel i	1000	75	75	75	+3
Telstar i	18000	45	42	42	−1
Tenaion	1000	33	33	33	
Tenore oil i	37550	175	165	170	
Termex rs i	1500	43	43	43	
Terra mine	157	210	210	210	+5
Terra nova	33267	105	100	105	−5
Terrace i	45500	75	72	74	−1
Teritorial i	13000	48	47	47	−1
Teuton rs i	8000	37	37	37	
Texas north	2000	70	62	70	
Texas pt i	2350	200	195	195	−10
Texpez oil i	18800	100	95	100	
Thrust res i	7500	38	32	38	+4
Thndr eng i	12000	240	230	235	−5
Tiara ent i	5600	310	290	310	−5
Tiburon pet	1000	20	20	20	
Tiffany i	1500	15	14	14	−1
Tillicm gd i	9500	100	93	98	−2
Tinto gold i	3000	24	24	24	
Titan res i	14500	15	15	15	
Toby crk i	6500	44	40	44	+4
Tonopah i	5500	14	14	14	
Topaz exp i	63500	70	54	70	+16
Torex mnr i	9500	18	16	18	
Torhsen en i	3000	30	30	30	
Total erick	3100	250	250	250	+3
Troc res i	10500	95	90	93	+1
Trader res i	9100	160	158	160	
Trafalgar i	2000	72	72	72	−2
Trns Amer	500	77	77	77	−3
Trns atlnt i	27000	370	350	350	
TrCan PL	500	$16¾	16¾	16¾	
Trsmedca i	11800	390	390	390	−5
Treasur isl i	2000	103	103	103	
Treminco i	13000	105	100	100	−5
Tri basin	18100	200	190	200	+3
Tri pac i	1000	30	30	30	
Tri state i	2900	230	230	230	
Trigon tec i	31000	50	45	50	+6
Trionics	4300	305	300	305	
Trmph i	500	35	35	35	
Tropicana i	500	75	75	75	
Trumph i	7100	32	30	32	+2
Tugold res i	2000	15	15	15	
Tundra gld	6500	195	185	195	
Tungo res i	26500	13	11	13	+1
Turnr egy i	19000	21	20	20	−1
Tyler res i	5000	73	70	70	−5
Tylox res i	3000	43	43	43	+3

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
US paytel i	600	225	200	225	+5
Umberto i	5500	75	75	75	
Uni glob i	23000	29	26	27	−2
Unicorn rs i	1420	40	40	40	−2
Utd Cambd	12000	22	21	21	−1
Utd Gold	860	190	190	190	
Utd Hearne	500	140	140	140	
Utd kngd i	5000	30	28	28	+4
Utd leader i	6000	49	48	49	−1
Utd librty i	4494	50	50	50	+10
Utd mng i	17000	105	100	105	+5
Utd nth pt i	33000	35	35	35	+3
Utd Rayore	1100	90	90	90	−5
Univ pre i	12400	175	165	173	+8
Univ tridn	1000	120	120	120	
Univex i	2000	32	32	32	−3
Valor res i	7034	280	240	270	
Valhala egy	1000	55	55	55	
Vanex res i	13500	95	87	87	−6
Vanstates i	68000	99	90	99	+9
Vanwin rs i	9000	50	50	50	
Vanwin w i	6500	8	8	8	
Veronex	18250	$7⅜	6⅞	7⅜	
Vict diego i	5000	37	37	37	−3
Vidatron i	700	70	70	70	
Video wst	z1	37	37	37	
Viscount	3665	135	130	135	+8
Vital Pac	4000	59	59	59	−4

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	7500	90	85	86	+1
Warrior res	8200	60	55	55	+10
Waybo rs i	5000	18	18	18	
Weaco Res	z401	88	78	78	
Web Knap	1900	100	100	100	
Welcome N	5000	80	80	80	
Wescal rs i	13500	64	60	64	+4
Wescan i	8000	18	18	18	
Westm i	80900	73	70	70	
Wst alinbee	11200	345	335	345	+5
Wst trnty i	17500	49	42	42	−6
Westfield	1000	175	175	175	
Westlake i	21200	260	255	255	
Wildfire i	5000	23	23	23	−1
Wildfire w i	15000	2	2	2	
Wilcrst	4500	50	50	50	
Wilcrst w i	8000	2	2	2	
Windarra	3400	78	72	72	−3
Windflowr	30000	100	88	90	+4
Winston rs i	4500	145	145	145	
Xenium i	2000	105	100	105	−5

Y Z

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee pt i	26000	40	40	40	+4
York ctr a	575	120	120	120	+5
York pet i	9000	160	155	160	+5
Yuma gld i	6000	60	53	60	+8
Zenco res	252500	75	60	74	+14
Zone pet	6000	9	9	9	
Zuni egy i	6000	19	16	16	
Zytec comp	5000	185	180	185	+5
2001 res i	5000	45	43	45	+1

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS
Aetna-Midland
AmBlue Chip 11.52
CdBlue Chip 10.57
Dividend 10.00
Fix Inc. 10.27
MMF (7.75) 10.00
Rsces Can 10.63
AGF Group
Am Growth 7.89
Cdn GasEngy 6.37
Cdn SecGth 8.94
Cdn Trusteed 4.90
Corp Invest 11.27
Corp Inv Stk 8.62
Global 9.49
GrLine Cdn 5.53
GrLine US 5.02
Gwth Eqty 9.96
HiTech 11.55
Japan 16.82
nMMF 8.00 10.00
Optn Eqty 4.49
Pfd Income 10.32
Special 14.03
AIC Advant. 10.66
ALL - CANADIAN
Compound 15.11
Dividend 13.40
Natrl Res 5.25
Rev Growth 3.61
Univest 7.34
Allied Capital Mgt.
nCanadian 5.63
nDividend 4.92
nIncome 5.52
nIntl Cdn 6.92
nIntl US 4.98
nMMF 8.18 5.00
nAssoc Inv 6.58
Bolton Tremblay
Cda Cumul. 15.24
Interntl 7.89
yMny Fd 7.93 1.00
Pfd Income 10.87
Pld. Rsces 10.75
Taurus 5.98
Calvin Bullock Gr.
xdCIF 7.52
American 8.35
Dividend 10.83
Growth 2.41
xdIncome 8.17
Canada Trust
ynCTNAF 32.07
ynEquity 48.54
ynIncome 9.81
CGF Group
Interntl 9.72
Fund 4000 7.47
Venture Fund 3.59
Chou Assoc. Mgt.
yAssociates 25.05
yRRSP 10.00
Confed Group
Dolphin Eqty 9.23
yDolph. Mtge 5.14
Cundill Group
ySecurity 13.76
Value 12.64
Desjardins Group
yActions 18.98
yHypo 4.43
yInterntl 19.83
yOblig 4.85
Dynamic Group
ynDyAm Cdn 9.55
ynDyAm USF 6.87
ynDyCdn Fd 13.45
xdynDyDiv 5.31
ynDyInc. 5.73
ynDyPrec Met 1.01
ynMgd P'folio 5.84
ynSavgs 7.50 10.00
Eaton Group
Cmmnwlth 12.95
Dividend 7.53
Growth 16.88
Income 4.22
Interntl 17.14
MMF 7.72 10.00
Viking 14.97
E-P Mon 8.35 1.00
nFstCdn Mtg 11.23
yFonds SNF 10.27
FutureFund Shares
nFoodFund 6.61
nGoldenFd 7.10
nLifeFund 6.30
nSilverFund 4.31
TechnoFd 4.76
nValueFund 6.11
Galcor Group
yMortgage 10.19
yRealty Gth 11.05
yGBU Value 7.95
Global Strategy
Corp Shares 15.58
Fund Units 14.69
Guaranty Trust Gr.
ynInv Eqty 23.37
ynInv Inc. 4.80
ynMortgage 10.57
Guardian Group
yCanadn 7.24
yComp Trend 10.24
yEnterprise 1.49
yGwth Fund 21.95
yNorth Amer 7.33
yPfd Div 7.40 9.57
StMny 7.80 10.07
World Eqty 7.47
Gdn Am Sec USF
yAirlines 10.18
Cash (5.15) 9.51
yElectronics 8.71
Fully Mgd 9.89
yHlth Care 10.40
yInsurance 9.62
yLifestyle 9.20
Hume Group
ynHume Fd 12.98
ynHu. RRSP 12.20
Investors Group
yBond 4.44
yCdn Eqty 6.24
yDividend 9.13
yGlobal 4.96
yGrowth 8.68
yInterntl 14.89
yJapan 37.84
yMMF 7.40 1.00
yMortgage 5.04
yMutual 7.81
yProv Stock 11.60
yReal Prop 5.10
yRetiremnt 20.13
Jones Heward Gr.
yJH Fund 7.80
yJHAm Cdn 7.51
yJHAm US 5.40
ynLotus Fd 12.16
MER Group
yEquity 15.26
yGrowth 13.26
ynMMF 7.01 10.00
Montreal Trust Gr.
ynDividend 10.02
ynEquity 27.23
ynIncome 8.56
ynInterntl 28.42
ynMtge 10.12
Morgan Trust
yDividend 5.58
yGrowth 15.33
yIncome 11.75
yResource 5.93
yWorldwide 16.64
yMult Opp Fd 3.01
Mutual Group
Amerifund 11.62
Diversifd 25 12.35
Diversifd 40 13.02
Diversifd 55 13.02
Dividend 10.15
Equifund 13.31
nMMF 7.02 1.00
yNoram Conv 10.57
yOne Decision 10.54
Ontario Teachers
ynAggressv 45.03
ynBalanced 10.47
ynDiversifd 44.30
ynFixed 8.60 10.00
ynMtge 28.57
Pagebrook RF 9.20
Principal Group
yBond 3.16
yCdn Mutual 6.17
yCollective 20.23
yEquity 6.85
yGrowth 8.21
yVenture 10.99
yWorld Inc. 9.29
Prudential Group
Growth 9.15
Income 5.31
yPut Hlth Sci 13.57
Rabin Budden Gr.
ynCapital Fd 7.47
ynIncome Fd 5.63
Realgrowth Funds
yActive Inc. 10.00
yAmTrnd US 5.06
yCdn Eqty 17.55
yRenCan B+B 5.02
Royal Trust Group
ynA — U.S. 23.00
ynB — Bond 9.34
ynC — Cdn 31.40
ynE — Engy 5.60
yGovt Bond 9.46
ynJ — Japan 18.16
ynM — Mtge 10.55
ynPreferd 10.02
Royfund Group
nEquity 20.36
nBond 5.28
Saxon Group
nBalanced 10.84
nSmall Cap 10.96
nStock 10.51
nWorld Gth 11.46
Sceptre Funds
ynBalanced 10.93
ynCap Protct 10.88
SENTINEL
Cda Bond 9.72
Cda Eqty 9.87
yGlobal 9.25
ySterling Mtge 5.07
yTD GLn Mtg 10.53
Templeton Group
Temp Gwth 18.09
Temp Cdn 5.83
Trimark Group
Trimark 12.89
Trimark Cdn 10.15
20-20 Group Fin
yCdn CnvDeb 9.57
yCdn CnvPf 10.06
ynSunset 11.99
yUnAve Gth 10.86
Waltaine Funds
yBalanced 47.30
Pfd Inc 9.63
Walwyn Group
nBond 10.54
nCdn Eqty 11.08
nInterntl Cdn 10.27
nInterntl US 7.39
nMMF 8.51 10.00
nPreferred 10.46
nOption 9.81
nVenture 10.41
NON-MEMBERS
ynAltamira 6.40
ynCan-Anaes 9.97
Capital Gwth 8.11
nCapstone 6.78
Co-Op Trust Gr.
ynGrowth 12.92
ynIncome 9.49
CSA Mgmnt Group
Goldfund 5.40
Goldtrust 7.03
Dixon, Krog Group
D K Trust 15.61
D K Intl 21.09
Heritage 4.61
yDomequity 8.88
yFiscon Fd 8.87
yGyro Eqty 11.27
Harvard 13.83
Industrial Group
CS Mgt 7.73 10.00
Indust Amer 7.87
Indust Div 9.54
Indust Eq 17.22
Ind. Global 5.38
Indust Gth 12.37
Ind. Income 9.63
Ind. Pens 5.29
Mack Eqty 2.39
Mack Mtg 1.24
yMaritime Eq 5.45
Marlborough 10.30
MD Mgmnt Fd
ynCMAIF 23.25
ynMD Gwth 15.21
ynPerpet Gr. 11.30
nNatrusco 6.75
NW Group
yCanadian 8.72
yEquity 13.61
NW Trust Eq 19.48
Pacific Group
Growth 8.38
Ret. Bal. 5.64
US Growth 5.49
PHN Group
yBond 9.27
yCanadn 18.06
yDiv Income 13.40
yFund 31.85
yPooled 44.72
yRRSP 47.98
yVintage 10.42
PMF Mngmnt Ltd.
nPension 10.14
nXanadu Fd 8.60
Pret et Revenu Gr.
yAmerican 27.76
yCanadian 9.95
yFonds H 5.24
yRetraite 18.92
Sagit Group
yCam. Gwth 8.79
yIntl Engy 3.25
yIntl Income 6.28
yTrans A 8.03
yTrans B 94.82
yTrans C 16.19
ySyncrovest 7.27
Timvest Funds
American 5.15
Bond 10.14
Diversifd 5.15
Growth 8.14
Income 10.63
MMF 10.13
yTradex 7.66
Trust General Gr.
ynActions 23.08
ynOblig Hypo 9.87
ynHypo 10.72
ynVal Amer 13.93
United Group
Accum 10.70
Accum. R. 11.34
American 6.80
Mortgage 5.14
Security 4.48
Venture 10.48
Venture Ret. 12.73
Universal Group
American 10.05
Equity 9.55
Global 5.05
Income 5.17
Japan 10.55
Resource 5.26
yWestern Gth 4.07
U.S. FUNDS
Dreyfus Group
Dref Fd 13.74
Neuberger Berm:
Manhatn 9.83

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 406,00 (2,00) EN $ US

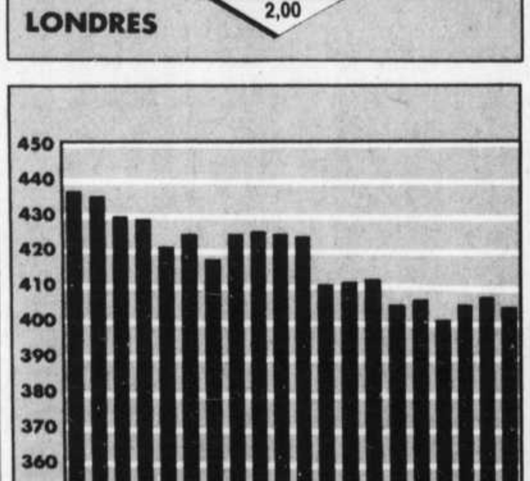

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 5,65 (0,08) EN $ US

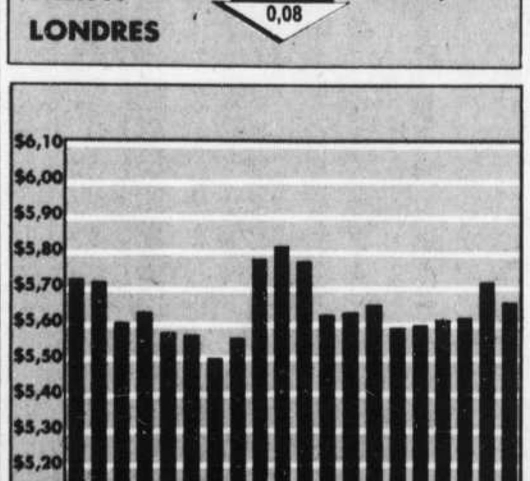

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	430.14	431.69	2.39
Revenu du travail (millions $)	juil	22,652.9	22,800.6	4.70
Personnes occupées (en millions)	sept.	11.74	12.07	2.36
Chômeurs	sept.	1,127,000	1,201,000	−4.7
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,995.7	3,937.1	14.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	33,862.9	33,827.8	−1.6
Nouvelles commandes (millions $)	août	19,116.0	19,554.7	−6.2
Commandes en carnet (millions $)	août	24,245.0	24,445.4	−1.2
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept	133.3	133.3	4.1
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	105.0	103.9	8.9
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	sept	93.9	90.5	−17.6
Matières brutes sauf combustibles	sept	105.8	105.1	7.7
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	sept	119.4	119.1	0.7
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	juil	1,865.6	13,060.3	24.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	août	14,498	108,122	26.0
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	août	4,342	37,055	−8.6
Production d'électricité (TW/h)	juil	33.6	263.9	2.2
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil	7,385.4	60,571.1	−3.6
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil	8.2	48.7	−0.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	juil	9,159	70,138	1.4
Importations, base balance des paiements (millions $)	juil	−9,805	−66,235	10.6
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	août	19.7	173.7	0.3
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,017.2	9,334.7	−2.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	975.5	7,261.2	6.0
Livraisons des fabricants (millions $)	août	19,316.5	165,368.9	3.6
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	août	1,732.0	14,973.5	—
Ventes au détail (millions $)	août	11,924.5	89,338.8	8.1

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series		Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm
feb	360p	30	553	2.20	2.00	2.20
Mai	360p	10	407	3.50	3.50	3.50
Nov	370	25	1552	40.00	39.00	39.00
Feb	370p	60	488	3.30	3.00	3.30
Feb	380p	60	776	5.00	4.50	5.00
Nov	390	6	581	18.00	18.00	18.00
Feb	390	1	573	33.00	31.00	31.00
Feb	390p	60	596	8.00	7.50	8.00
Nov	400	57	978	13.00	10.00	10.00
Nov	400p	110	1367	2.50	2.00	2.50
Feb	400p	136	607	13.50	10.50	11.00
Mai	400	2	316	35.00	35.00	35.00
Nov	420	259	2832	4.00	2.60	3.50
Nov	420p	90	914	13.00	13.00	13.00
Feb	420	40	2607	17.50	16.80	16.80
Feb	420p	5	913	20.00	20.00	20.00
Mai	420	26	748	26.50	23.50	23.50
Feb	440	103	2182	9.70	8.50	8.50
Mai	440	3	557	17.50	17.00	17.00
Feb	460	162	1315	5.70	5.00	5.70
Mai	460	304	615	12.50	11.00	11.00
May	480	40	912	8.00	8.00	8.00

Total volume: 1589

Non transigées

Series		Int. en cours	Offre	Dem
feb	320	68	96.00	101.00
Feb	320p	301	0.00	1.50
Nov	320	37	86.00	91.00
Nov	320p	1189	0.00	.11
Nov	330	53	76.00	81.00
Nov	330p	753	0.00	.50
Feb	330	6	86.00	91.00
Feb	330p	218	.50	1.50
Nov	340	591	66.00	71.00
Nov	340p	575	0.00	.20
Nov	350	351	56.00	61.00
Nov	350p	723	0.00	.20
Feb	350	154	65.00	71.00
Feb	350p	156	1.50	2.50
Feb	340	22	76.00	81.00
Feb	340p	215	.50	1.50
Nov	360	1309	47.00	51.00
Nov	360p	825	0.00	.20
Feb	360	1055	55.00	61.00
Mai	360	5	64.00	70.00
Nov	370p	996	0.00	.50
Feb	370	841	45.00	50.00
Mai	370	116	55.00	61.00
Mai	370p	62	5.00	7.00
Nov	380	944	27.00	31.00
Nov	380p	1016	.20	.50
Feb	380	1181	36.00	40.00
Mai	380	19	45.00	50.00
Mai	380p	545	6.50	8.50
Nov	390p	803	.50	1.50
Mai	390	1089	41.00	46.00
Mai	390p	97	10.00	13.00
Feb	400	769	21.00	24.00
Mai	400p	184	14.00	17.00
Mai	420p	95	23.00	27.00
Nov	440	1978	.80	1.80
Nov	440p	90	33.00	37.00
Feb	440p	75	34.00	38.00
Mai	440p	2	35.00	39.00
Nov	460	1583	.11	.60
Nov	460p	30	52.00	57.00
Feb	460p	27	52.00	57.00
Mai	460p	14	52.00	57.00
Nov	480	451	0.00	.50
Nov	480p	1	72.00	77.00
Feb	480	699	2.00	3.00
Feb	480p	0	72.00	77.00
May	480p	2	72.00	77.00

Total open interest: 44704

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des grains ont évolué sur une note irrégulière hier au marché à terme de Winnipeg.

Le colza, en baisse de $1.30 et en hausse de 50 cents a clôturé à $253.00 en novembre.

Le lin a monté de $2.50 à $2.90 avec décembre à $237.00.

Le blé a perdu de 50 à 90 cents, clôturant à $97.10 pour livraison en décembre.

L'avoine oscillait entre une perte de 20 cents et un gain identique, décembre à $3.30.

L'orge a reculé de 20 à 60 cents, décembre à $83.90.

Le seigle a enregistré des gains de 10 à 30 cents pour finir la journée à $97.30 à l'échéance en décembre.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros (moyenne) des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal, tels que compilés par Agriculture Canada.

Légumes:

Betterave: $4.80 à $5.05 pour 12 sachets de 2 lb.

Betterave: $3.30 à $4.05 le sac de 25 lb.

Brocoli: $11.25 à $12.35 la caisse de 14 unités.

Carotte: $10.55 à $11.20 pour 24 cellos de 2 lb.

Carotte: $10.55 à $11.20 pour 10 cellos de 5 lb.

Carotte, $9.00 à $9.75 la caisse de 30 paquets.

Champignon: $8.80 à $9.30 la caisse de 5 lb.

Champignon: $12.50 à $13.40 pour 12 sachets de 227 gr.

Chou de Bruxelles: $7.10 à $8.00 la caisse de 12 x 10 onces.

Chou de Bruxelles: $13.20 à $13.85 la caisse de 25 lb.

Chou-fleur: $8.75 à $10.80 la caisse de 12 unités.

Chou vert (moyen): $7.05 à $7.40 la caisse de 50 lb.

Chou vert (moyen): $5.85 le sac de 50 lb.

Concombre de serre sans pépin (gros): $15.00 la doz.

Concombre de serre sans pépin (moyen): $14.00 la doz.

Concombre de serre sans pépin (petit): $13.00 la doz.

Endive: $7.55 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: $8.30 à $8.40 la caisse de 12 un.

Oignon jaune à bouillir: $1.10 à $1.30 le sac de 10 lb.

Oignon jaune moyen: $10.50 le sac de 50 lb.

Oignon jaune moyen: $12.35 à $13.60 pour 24 x 2 lb.

Oignon jaune moyen: $12.35 à $13.60 pour 10 x 5 lb.

Panais: $6.45 à $7.10 pour 12 cellos de 1 lb.

Rutabaga moyen: $7.70 à $7.80 le sac de 50 lb.

Tomate de serre No 1: $9.75 à $11.75 la caisse de 8 lb.

Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal de lundi à mercredi comprenaient 775 bovins, 1,030 veaux et trois porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: ventes insuffisantes pour faire une cotation.

Vaches, D1-2: $52.75-56.00; D3: $46.00-53.00; T.C.: $37.00-46.00.

Taureaux: $55.75-62.50.

Veaux de choix: $110.00-119.00; bons animaux: $90.00-109.00; communs et moyens: $50.00-89.00.

Bons veaux de remplacement de type laitier: $100.00-136.00; communs et moyens: $60.00-100.00.

Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario, lundi: $195.64 les 100 kg.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient inchangés et le rythme d'activité lent, hier dans le marché canadien des obligations.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8 3-8 pour cent.

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre et fluctuent continuellement pendant la journée.

Afrique du Sud	Rand	0.6154
Afrique franco	Franc CFA	0.004130
Allemagne-Ouest	Mark	0.6728
Antilles Angl.	Dollar	0.5156
Australie	Dollar	0.8925
Autriche	Schilling	0.09568
Bahamas	Dollar	1.3891
Belgique	Franc	0.03241
Danemark	Couronne	0.1790
Espagne	Peseta	0.010067
États-Unis	Dollar	1.3891
Finlande	Mark	0.2780
France	Franc	0.2065
Grèce	Drachme	0.009864
Hollande	Florin	0.5956
Hong Kong	Dollar	0.1783
Inde	Roupie	0.1079
Israël	Sheqels	0.9267
Italie	Lire	0.000975
Jamaïque	Dollar	0.2574
Japon	Yen	0.008446
Liban	Livre	0.02769
Mexique	Peso	0.001695
Norvège	Couronne	0.1846
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7008
Portugal	Escudo	0.009231
Royaume-Uni	Sterling	1.9714
Suède	Couronne	0.1978
Suisse	Franc	0.8059
Vénézuela	Bolivar	0.05868

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 16

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern.	Trans.
Magna	Dc 22½	390	415	$4¼	
Magna	Dc 22½P	10	15		
Magna	Dc 25	180	205	335	10
Magna	Dc 25 P	30	55	35	11
Magna	Dc 27½	55	80	175	83
Magna	Dc 27½P	155	180	90	3
Magna	Dc 30	10	35	60	25
Magna	Dc 30 P	385	410	280	10
Magna	Dc 32½	1	25	80	36
Magna	Dc 32½P	$6⅜	$6⅝	$2½	
Magna	Dc 35	1	25	60	24
Magna	Dc 35 P	$8⅞	$9⅛		
Magna	Dc 37½	1	25	30	3
Magna	Dc 37½P	$11⅜	$11⅝		
Mcd	Mr 27½	265	290		
Mcd	Mr 27½P	60	85		
Mcd	Mr 30	100	125	$3½	4
Mcd	Mr 30 P	240	265		
Mcd	Mr 32½	25	50		
Mcd	Mr 32½P	$4	$4¼		
Mcd	Jn 30	160	185		
Mcd	Jn 30 P	$2¾	$3		
Mcd	Jn 32½	75	100		
Mcd	Jn 32½P	$4½	$4¾		
Mcd	Dc 20	$8¾	$9¼	$10¼	
Mcd	Dc 20 P	10	25		
Mcd	Dc 22½	$6¼	$6⅝	$7⅛	1
Mcd	Dc 22½P	10	25	100	5
Mcd	Dc 25	390	415	$6¼	60

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern.	Trans.
Numac		Nv 9	20	45	130	10
Numac		Nv 9 P	20	45	65	10
Numac		Nv 10	1	25		
Numac		Nv 10 P	90	115		
Nva	A	Fb 5 P	5	15	10	162
Nva	A	Fb 6 P	30	45	45	67
Nva	A	My 5 P	15	25	15	60
Nva	A	My 6 P	35	65		
Nva	A	Nv 5 P	2	5	3	429
Nva	A	Nv 6	7	15	10	3221
Nva	A	Nv 6 P	15	40	25	40
Nva	A	Nv 7	1	5	3	1260
Nva	A	Nv 7 P	100	125	120	

O P

Option		Mois Prix	Offre	Dem.	Dern.	Trans.
Oba	01	Mr102½P	110	135	115	343
Oba	01	Mr105	180	$2	$2	362
Oba	01	Mr105 P	215	240	220	289
Oba	01	Mr107½	95	110	95	398
Oba	01	Mr107½P	380	405	460	158
Oba	01	Mr110 P	$5½	$5⅞	$6⅛	642
Oba	01	Jn102½	365	390	$3	105
Oba	01	Jn102½P	175	$2	190	146
Oba	01	Jn105	230	255	190	57
Oba	01	Jn107½	125	150	130	63
Oba	01	Jn107½P	445	470		
Oba	01	Dc100	$5	$5⅜	$5	266
Oba	01	Dc100 P	5	15	20	1242

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern.	Trans.
Powfin	My 22½P	245	270	155	20
Powfin	My 25	60	85	135	25
Powfin	My 25 P	$4½	$5		
Powfin	My 27½	20	45	45	10
Powfin	My 27½P	$6½	$7		
Powfin	Nv 20	135	160		
Powfin	Nv 20 P	15	40		
Powfin	Nv 22½	15	40	75	15
Powfin	Nv 22½P	150	$2	110	2
Powfin	Nv 25	5	20	25	20
Powfin	Nv 25 P	$4	$4½		
Powfin	Nv 27½	1	5	2	64
Powfin	Nv 27½P	$6½	$7	240	
Powr	Fb 15 P	25	40	35	20
Powr	Fb 16¼	135	140	125	7402
Powr	Fb 16¼P	90	100	100	239
Powr	Fb 18¾	10	15	40	1525
Powr	Fb 18¾P	$2¾	$3	310	96
Powr	Fb 20	10	15	15	1213
Powr	Fb 20 P	$4	410	$4¼	121
Powr	My 15	240	$2½	245	179
Powr	My 15 P	65	75	80	64
Powr	My 17½P	235	240	230	194
Powr	Nv 12½	$3¾	380	$3½	16
Powr	Nv 12½P		10	20	65
Powr	Nv 13¾	$2½	255	$3¼	1200
Powr	Nv 13¾P	5	15		22
Powr	Nv 15	125	130	130	691
Powr	Nv 15 P	5	20	10	104

LE DOLLAR CANADIEN

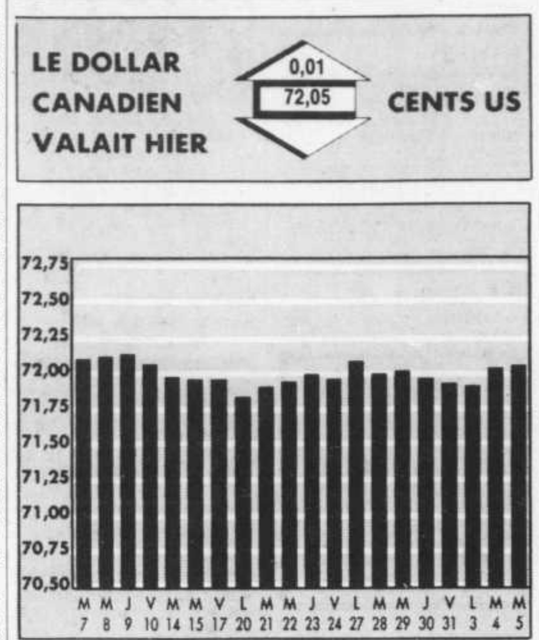

COUP D'OEIL

INNOVATEURS

L'Ouest canadien s'adapte plus rapidement à la haute technologie.

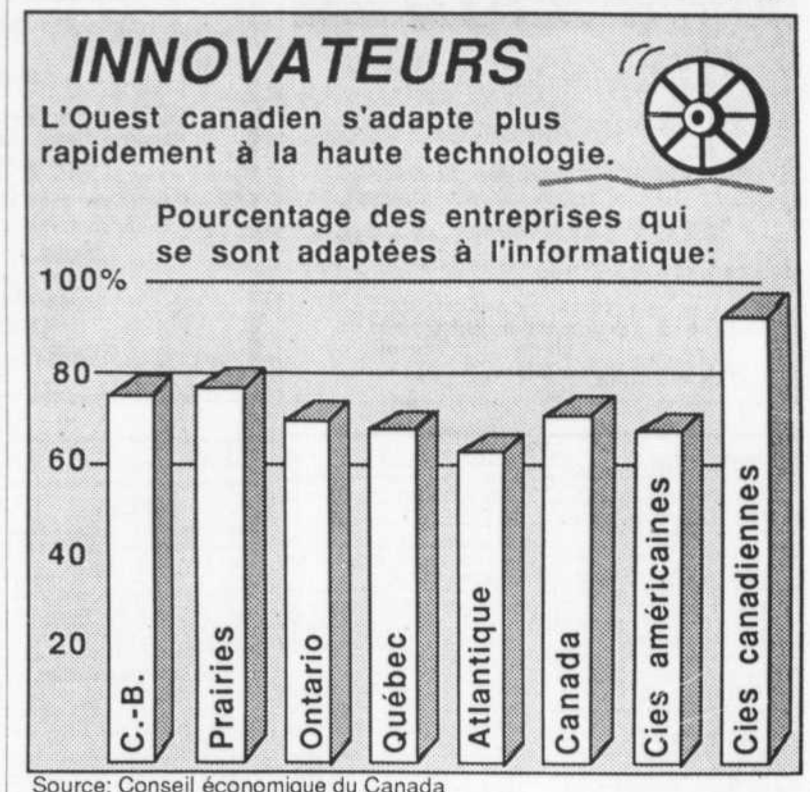

Source: Conseil économique du Canada
Sondage auprès de 1,000 compagnies

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 17

Sears Canada	... C..10⅝	Opt Vol	...115		
Fb $10	105	120	120	55	116
$12½	35	45	45	30	515
My $10	160	170	165	30	179
Shell Canada A..	C..24⅛	Opt Vol	23		
My $25	155	170	160	6	103

Cda 9 Mar 11	...	C..98⅛	Opt Vol	53		
Jn $97½	P	245	260	245	8	40
Dc $95	P	20	45	40	5	15
$97½	P	95	120	105	40	50
Total contract volume						17398
Total open interest						472307

COUP D'OEIL

ÉQUILIBRER NOS COMPTES

On prévoit que les comptes du Canada avec le monde seront de moins $8.3 milliards cette année.
La plus grande partie des sorties est le résultat de l'augmentation des paiements d'intérêts sur les bons du gouvernement et des compagnies.

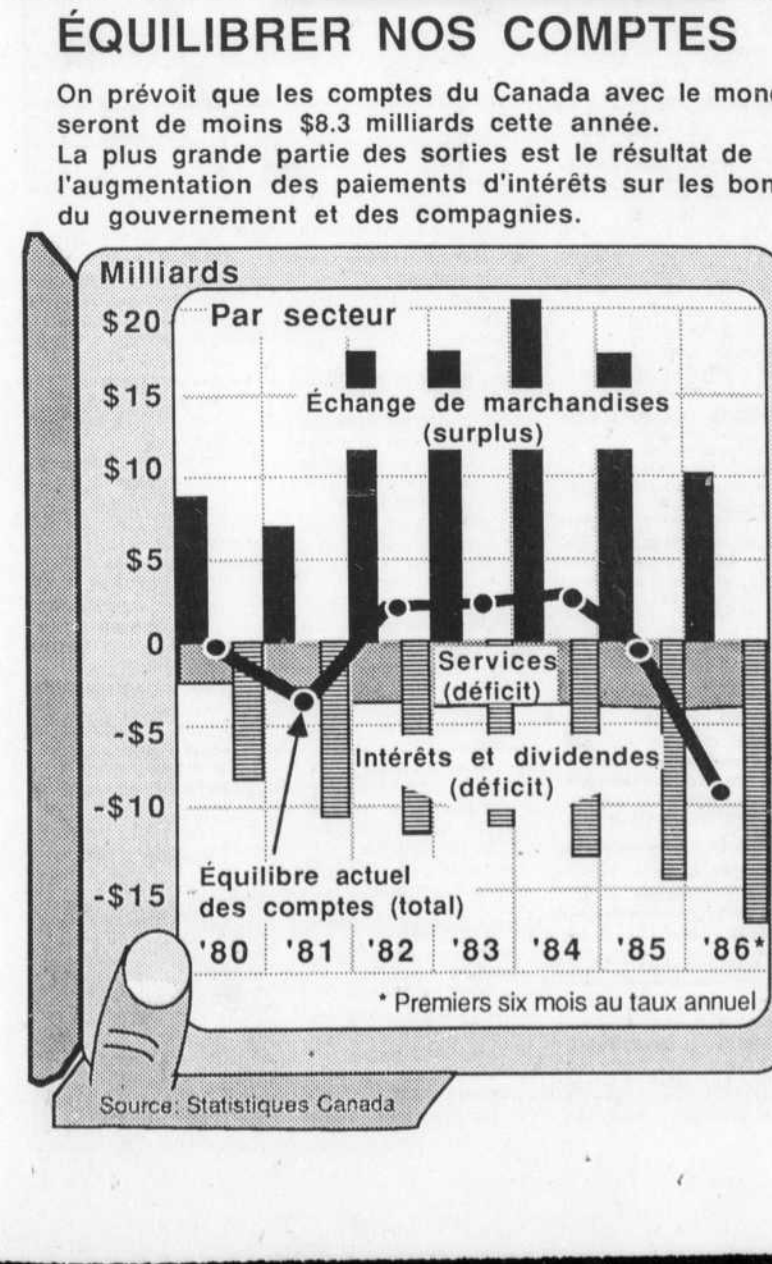

Source: Statistiques Canada

LES ANNONCES CLASSÉES

286-1200

Voir aussi en page 20

■ Propriétés à vendre 101

A BORDEAUX, quadruplex neuf, 6½, 4½, (2)3½. Super design, foyer, tourbillon, Jenn-Air, garage, paisible. $335,000. 331-5291, 331-7139.

A L.D.R., Superbe cottage canadien, 1980, 4 chambres sur palier, sous-sol fini, foyer, garage à niveau, $132,000. urgent faut vendre, Gisèle L'espérance, 661-4019, 661-5220, Le Permanent Crtr.

BEACONSFIELD, superbe cottage très privé, paysager-expert. 4 chambres. Peut redécorer. Financement jusqu'à 90%. VISITE: sam/dim., 2 - 4h. pm. 250, Markham.731-3713, 695-0583.

CARRÉ ST-LOUIS, face au parc. Superbe logement rénové dans maison victorienne 3608-06 Laval. 844-2983, 488-2833.

CHARMANTE MAISON, bois rond, 8 pièces, sur 5 acres de terrain, complètement redécorée, meublée, 3 chambres, salle de bain complète, foyer en pierre des champs, piscine creusée 16' X 32', 50 min. du West-Island, (Région d'Alexandria). Par propriétaire. 613-525-4635.

COTTAGE SUR 4 ÉTAGES, 7 chambres à coucher, 3 foyers, face su Lac St-Louis. Mme. Josie Green, 253-3855. LES IMM. DURANTE CANADA LTÉE.

COTTAGE VICTORIEN, sur Rivière l'Acadie. Rénové 1979, grandes pièces, 4 chambres, piscine creusée, 30,000 pi.ca., foyer. 346-4918, soir / fin de semaine.

DELORIMIER, près Rachel, grand duplex détaché, terrain 36 X 120, tout libre à l'acheteur, stationnement, grand potentiel. Stella Bucu, 471-9875, P. Voghel, 386-0517, Bureau: 527-3131. RE/MAX DU PLATEAU INC. CRTR.

DOMAINE 170 ÂCRES. maison style tour, vue panoramique, 13 pièces, foyer, solarium, garage double, lac privé, près golf, aéroport.
VALCOURT, région Bromont/Orford. 1-514-532-3883. $400,000.

ESTEREL design contemporain unique. Exposée sud, intérieur exceptionnel, terrain 103,000 pi. plus 250 pi. sur Lac Masson. 1-228-3964.

ILE BIZARD, grande maison, terrain 25,000 pi.ca. piscine, boisé, vue sur rivière. Idéal pour maison de retraités. 626-4661.

ILE DES SOEURS, townhouse prestigieux. "LE CHAMPLAIN", condo 2 chambres, foyer, terrasse privée, garage, piscine, tennis, électroménagers. $165,000. 281-1845, 871-1137.

LAVAL, agent immobilier qui désire retirer le maximum de commission, tout en ayant des frais de services minimes. Contactez M. Daniel Duguay. 383-3652.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL terrasse, 1 chambre, $162,000.00 plus accessoires. 342-0736.

MAISON 26X54, 85 min. de Mtl, s/sol + 2 étages, 3 s/bain, planchers bois franc, gar.double, lac à truites, terr.de 400,000 pi.ca. Pas d'agent. 1-819-221-5576.

MONTRÉAL, cottage détaché 7½, sous-sol en boiseries, piscine horsterre, système d'alarme, $84,500., pas d'agent, 721-3568.

NOTRE-DAME DE GRÂCE-OUEST, cottage semi-détaché, rénové, secteur de choix. Privé. $138,500. 488-5267 — 481-1229 — 697-0583.

OUTREMONT rue Pratte, cottage semi-détaché, 3 plus 1 chambres à coucher, foyer, boiseries, grande terrasse etc...$249,500. Privé: 735-6028.

■ Propriétés à vendre 101

NOTRE-DAME Ile Perrot, bungalow 40 X 80 exclusif par designer, 3 s.b., vue panoramique, piscine, taxes basses, cuisine, salle à dîner, chêne. Familiale avec foyer, 67,000 p.c., près golf privé, $192,000., 453-0506, 453-4922.

OUTREMONT, cottage semi-détaché, impeccable, rénové, 4 + 1 chambres, boiseries chêne, foyer, 1 salle de bain + 2"power room", jardin paysager. Sans agent.273-5930.

PLATEAU MONT-ROYAL, triplex près parc. 2 X 3½, + 1 immence 8, sur 2 étages. Libre pour l'acheteur. Rénové, cour arrière. $163,000. 521-9107.

POINTE-CLAIRE, Lakeside Heights, nouveau listing. Cottage A-1, façade pierre, 3 chambres, tout équipé. rénové. $119,900. 695-6881.

PRIX RÉDUIT. Ville Ste Catherine, bungalow 1984, armoires chêne, marqueterie, salle de bain céramique, faut voir! Robert Lacasse, Turgeon & ass. 454-6880.

RICHELIEU, 20 minutes de Montréal, construction récente, 15 pièces, 4 chambres, 2 salles de bain, bain tourbillon, foyer dans chambre des maîtres, solarium, cave à vin, aspirateur central, combustion lente, entrée séparée pour bureau de professionnel, grand patio semi-couvert, garage double. Terrain paysagé 220 X 175. $250,000. 492-4592.

ROSEMÈRE, 6 pièces,
$129,000.Attendez signal.
330-6874.

ROSEMONT, Bordeaux et Bélanger, duplex 2X5½ et 1X3½, A-1, plomberie électricité neufs, revenus $15,600. annuel, pas d'agent. $147,500. 376-5858.

ST-DAMIEN DE BRANDON, (100 km. de Mtl), superbe victorienne, taxes $300. par année, centre du village, face à l'église, vaste terrain plus bâtiments et garage, 5 chambres, 2 salles de bain. Idéal pour retraite ou auberge, restaurant. 835-5503.

ST-MICHEL de Napierville, propriété antique, toute rénovée, incluant foyer, poêle combustion lente, maison avec beaucoup de charme. Ancienne école, Robert Lacasse, Turgeon & ass. 454-6880.

WEST BOLTON, 33 âcres, superbe vue du Lac Brome, étang ensemencé de truites. Spacieux 44' X 32', grange 57' X 41'. Endroit idéal pour construire.
IRON MILL, terrain vacant 7.6 âcres, 4/5 boisé, plateau avec vue superbe des montagnes de Bromont, ruisseau, $17,000.
CAMPAGNE, petite maison très propre, 2 chambres, terrain 192' X 576', ruisseau, boisé. Endroit très paisible. UNE AUBAINE, $32,000.
VILLE DE LAC BROME, droit de passage au lac, maison, 2 chambres, sur services de la ville, sous-sol, garage, pour vente rapide, $40,000.
VOUS VOULEZ DEMEURER À LA CAMPAGNE, 5 milles de l'Autoroute, bungalow pierre des champs, foyer, garage, 3 âcres, bien aménagé, très privé. Occupation juillet 87. Seulement $82,500.
SITE IDÉAL POUR COMMERCE, Maison située à 10km. de Sutton, sur Route 139, foyer pierre des champs, cuisine moderne, terrain 48,960 pi.ca. ruisseau longeant la propriété. $39,000.
MONT GLEN, terrain 2.2 âcres, arbres matures, façade sur le sud, ruisseau, partie nettoyée. Prêt pour construction. $5,750.
CHRISTIANE BARIL
Bureau: 243-6125, résidence: 243-0292
RE/MAX BROME MISSISQUOI INC.

■ Propriétés à vendre 101

STE-AGATHE, 2 étages, 11 pièces, terrain 185 X 210, 800' du Lac des Sables, incluant descente au lac. $225,000. 819-326-3637.

STE-BÉATRIX 2 étages, électrique, grand terrain, remise, ski alpin, golf, $26,000.00 589-3715.

VAUDREUIL, cottage 1978, avec garage, 4 chambres, salle à manger, sous-sol fini, 2½ salles de bain, foyer pierre au salon, armoires chêne, portes-miroir, terrain clôturé et paysager. $99,000. pas d'agent. 455-1500, après 18h.

VAUDREUIL, joli mi-étage, construit en 85, armoires chêne, patio en cèdre, fenêtres (bay window), garage, pas d'agent, $87,500. 455-6454 ou 684-8073.

VOYAGEZ VERS MONTRÉAL, moins d'une heure. Belles maisons, fermes. Service courtois. Sauvé REAL ESTATE 1-613-525-2940, 931-2953.

■ Propriétés à louer 105

BROSSARD, spacieux cottage semi-détaché, 4 chambres, sous-sol fini. Endroit idéal. Chauffage électrique. $575. 1er. déc. 465-3906.

D.D.O. sous-louer, nov. 86 à juin 87, cottage très propre, 4 c.c., 1½ salle de bain, air central, pompe à chaleur, très grand jardin clôturé, patio, 624-0714.

KIRKLAND SUD, townhouse/condo, 3 c.c., $750. chauffé, patio privé, accès piscine. 1er nov., entretien compris, J. Laudi, 683-3533, 695-5820.

KIRKLAND SUD, cottage 4 + 1 chambres + wet bar. Près parc. $1,150. Joyce Werry, 694-1886 - 6900. RE-/MAX ROYAL.

MONT-TREMBLANT luxueuse maison, 4 c.c., toute équipée, 5 min. des pentes de ski, coté sud, disponibilite du 1er novembre au 1er mai. 866-7807, fin de sem.: 430-0995 ou 819-425-7347.

N.D.G., Cottage 3 c.c., spacieux, rénové, équipé, jardin, foyer, métro. Immédiat, $825, 487-2032.

OUTREMONT superbe maison de ville, 8 pièces, chauffée, sous-sol avec foyer, appareils électriques, garage, $1,700./mois. 655-7159.

OUTREMONT rue Querbes près Lajoie, 2 pièces de 7½, dans un duplex entièrement rénové, chauffage électrique, insonorisé, frais peint, planchers vernis, armoires en mélamine. Poêle et réfrigérateur non inclus. Stationnement. Entrée lav./séch. dans s/sol. Disponibles le 1er novembre. 276-6041.

R.D.P. cottage de rêve, vue riveraine, grand terrain, 2 s/bain, tourbillon, foyer, imm. salon, terrasse, garage double, occupation immédiate. $675.00 648-2766.

SAINT-CONSTANT bungalow, 4 pièces, avec bachelor au s/sol, $340.00 par mois. $46,500.00 Agents s'abstenir. 583-5174.

SAINT-LÉONARD 5½, avec sous-sol, cuisine, foyer, garage si désiré. $600.00/mois. Libre. 323-1794.

STE-AGATHE, maison de luxe, près pente de ski, 2 s.b., 2 foyers, 4 c.c., $5,500./7mois, 437-5402.

■ Propriétés demandées 109

AIMERIONS ACHETER IMMEUBLES Générant revenus jusqu'à $500,000. dans le région de Montréal. 879-1181.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

31
CLASSE LAVAL
Grands logements, 4½ — 5½, tous loués. Revenus: $72,000. Excellente construction. Directement du propriétaire. Gilles Arthur, jour: 934-1800.

A QUÉBEC, pour groupes d'investisseurs présentement en construction. Secteur centre-ville. Pour inf: (418)648-1872.

CARTIERVILLE, 31 logements $150,000 comptant, bon potentiel, bien situé, contactez 334-1543.

CHARLEBOURG OUEST et Bocages du Golf, 6 logements 4½, loués 100%, bloc neuf. (418)831-6736, (418)628-3426.

PIERREFONDS, 12 LOGEMENTS à haut revenus. FAUT VOIR. Pour informations: Maurice Larocque, 1-451-5544.

PRÈS ST-DENIS & DES PINS, 6-plex, tout rénové, $31,000. revenu. L. Hurtubise FRI. 735-6433, 489-3989.R21.

RIVE-SUD, 2 X 15 logements de 3½, revenus: $120,000. Prix: $710,000., comptant: $90,000. Récemment rénové. 282-9744.

RUE ADAM, 2 MAISONS JUMELÉES, de 3 logements de 7 pièces chacune, 2 logements de loués, 4 logements meublés, communiquant de l'intérieur. 522-7359. entre 8h. et 16.30h.

■ Condos à louer 121

CONDOS À LOUER, CARRÉ SAINT-LOUIS rue Laval, entièrement restaurés, $750.00 et $800.00/mois. 844-6428.

LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL, 3 chambres à coucher, immédiat, 11ème étage, phase V, 271-3158.

LUXUEUX condo, 4½, pour «Yuppies», tapis m.à.m., garage, tous les électroménagers, $800. + commodités. Pierre: 288-7679.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, $700. 273-0198. 935-0951.

THIMENS: luxueux condo 4½, immeuble neuf, mur à mur, cuisinière, frigo, $725. Irène 878-9691, 337-7725.

VIEUX-MONTRÉAL condo luxueux, grand 3½, tout équipé, foyer, climatisé, terrasse. $700.00/mois. 648-2490.

■ Condos à vendre 122

D.D.O., Townhouse-condo, 2 c.c., 1½ s.b., s.s. fini, près écoles, transport, accès piscine, $69,900. 684-2117.

LASALLE vue sur le fleuve, luxueux condos, 4½ pièces, foyer au salon. Accès à 38.6 km. de pistes cyclables. Lise, 366-6461, Genesee, courtier.

ROSEMÈRE, TERRASSE THORNCLIFF, 4½ coin. 1,055 pi.ca. 2 chambres, foyer, financement 9½%. $99,800. 430-1248.

ST-HUBERT, 5½, insonorisé, rideaux, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse. 1 an, piscine, tennis, bus, 2 stationnements. $68,000. 656-1944.

■ Maison Mobile 124

STUCKLEY-SUD, maison mobile 14 X 68', 8 âcres, vue panoramique sur Mont-Orford, 20km. de Bromont. $29,500. 663-6087, après 18h.

■ Chalets à louer 125

A BROMONT: Chalet neuf moderne, très éclairé, décoration exquise, secteur prestigieux, 7 pièces, 2 foyers, 314 Frontenac, 1-263-7514, 655-1048.

A ST-JEAN DE MATHA, LAC NOIR, 6 pièces, proximité glissade de neige. Idéal ski de toutes sortes, moto-neige, etc... Bord de l'eau. Saison, déneigement inclus. 95 rue Georges. 1-886-2581, Mtl. 522-2505.

BROMONT, style autrichien, 3 chambres, 2 salles de bain, foyer, vue panoramique. Visible: fin de semaine. Jour: 845-0293, sor: 467-4892.

MANSONVILLE JAY PEAK VT, chalet de luxe, 4 c.c., foyer, vue panoramique sur le lac Memphrémagog + le fameux Mont Jay Peak, ski de fon et alpin, autoroute estrie. 1-292-5742.

PEIDMONT: suisse, 5 min. Mt-Olympia, boul. Panorama, 2 c.c. meublées, foyer, chauffé, élect., déneig. inclus, $6,000. bachelor, foyer $4,000. 691-2286. 668-4000.

■ Chalets à louer 125

PRÈS MONT-BLANC, pour l'hiver 86-87, idéal pour 4 pers., tout compris, $3,000. Sur semaine André au bureau: 526-7791, soir: 437-5478.

RACINE, près Valcourt, belle grande maison de ferme, meublée, 2 garages. 4 mois $2,000. + électricité. Références. 1-293-5236.

ST-DONAT, chalet suisse exclusif, Mont La Réserve, 7 pièces, 2 salles bain, foyer. Saison. Soir: 514-739-0862.

ST-DONAT, 2km. centre ski, 2 chambres, non-chauffé, déneigement inclus. 1er. décembre au 30 avril. 353-7556, après 6h. 819-424-2993.

ST-JOVITE, 1 mille du village, chalet suisse, 3 c.c., foyer, tout équipé, saison $2990. Grand bachelor tout équipé, chauffé, saison $1,300. 1-819-425-8393.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un ennuagement se produira sur la plupart des régions à l'approche de deux zones de basse pression. On prévoit donc un peu de neige sur les régions du nord tandis que le sud connaîtra peu ou pas de précipitation. Les vents qui affectent la basse Côte-Nord diminueront au passage de la crête de haute pression.

MONTRÉAL

Nuageux avec possibilité d'averses de neige ou de pluie verglaçante en matinée. Dégagement graduel en fin d'après-midi. Vents modérés en matinée. Max.: 2. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: beau.

LEVER DU SOLEIL 6 h 40
COUCHER: 16 h 37

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Un peu de bruine ou de bruine verglaçante en matinée. Max.: 4. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: nuageux.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean: nuageux avec quelques averses de neige. Max.: 0. Risque de précipitations: 60 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ennuagement tôt en matinée. Nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige par la suite. Vents modérés par moments en matinée. Max.: 0. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: beau.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: nuageux avec possibilité d'averses de neige ou de pluie verglaçante en matinée. Dégagement graduel en fin d'après-midi. Vents modérés en matinée. Max.: 2. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: beau.

Estrie: plutôt nuageux. Possibilité d'averses de neige et risque d'un peu de pluie verglaçante en matinée. Vents modérés par moments. Max.: 0. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: beau.

Québec, Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ennuagement en matinée. Vents modérés. Max.: 0. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: beau.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ennuagement graduel. Possibilité d'averses de neige en après-midi. Max.: 0. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Rimouski-Matapédia, Ste-anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 0. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Vents modérés par moments. Max.: -2. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: plutôt nuageux.

Basse Côte-nord et Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -2. Vendredi: nuageux avec un peu de neige.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Voir aussi en page 19

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Chalets à louer 125

ESTRIE LAC BOWKER, magnifique endroit près d'orford, 3 c. à coucher, foyer. Saison: 1-(514)263-5172.

STE-AGATHE, chalet 2 chambres, 1½ salle de bain, foyer, tout meublé, saison d'hiver. 819-326-3027.

SUTTON, 20 déc. au 3 jan. Toutes commodités. Pour accommoder 7 personnes. sem: 721-5912, weekend: 1-538-2023.

■ Chalets à vendre 129

BEAUMONT, 4.5 pièces, sur fleuve. Rénové. $40,000., négociable. J. Beaudet, (418)648-8384, BLAIS COURTIER.

OCCASION UNIQUE (décès) vég. Mégantic, 17 acres, 3 lacs à truites, 6 chalets meublés, $52,000.00, $20,000.00 comptant. 1-819-344-2227.

■ Maisons de campagne à louer 137

ST-SAUVEUR (La Seigneurie), très grand, 4 c.c., foyer, meublé, vue splendide, 1-227-5153, 1-227-6739.

■ Maisons de campagne à vendre 141

ST-ADOLPHE D'HOWARD, tout rénové, hiver/été, 3 chambres, foyer, terrain 20,000 pi.ca. plus 10,000 pi.ca. $42,000. Lise Fortie, RE/max alliance, 374-9250.

ST-DENIS SUR RICHELIEU, maison de campagne, plus 4 bâtiments, terrain 212 X 250, meilleure offre. Gens sérieux . environ $35,000. 931-5984.

■ Terres, fermes à vendre 145

ÉCURIE 4 box, cottage rénové. 4½ arpents, four encastré, jenn-air, poêle à bois, maison 4½ pièces, tél: 1-460-7706.

FERMETTE 40 arpents, lac, maison, bâtiment, ranch, pension et location. St-Calixte, 632-8920, 632-3073.

■ Terrains à vendre 149

DUVERNAY, (Val-Des-Arbres), terrain 8,908pi.car., $7.00. le pi.car., faites offre, Gisèle L'Espérance, 661-4019, 661-5220, Le Permanent Crtr.

MASCOUCHE, chemin Pincourt, commercial. 9,000pi.car. avec services, cave creusée dimension app. 30X30, conditions flexibles, 525-9452.

TERRAIN à vendre à Chertsey, entre rivière Ouareau et Lafontaine, cadastré, idéal pour sport, club privé, $14,500. 665-7512.

■ Transactions immobilières diverses 153

ENCHÈRE (succession) 266 acres avec 380 pi. sur lac Champlain, cottage d'été, belle plage, ouvre 20 novembre 1986. Allen Gear, (802)863-3491.

■ App. et log. à louer 160

1½, 2½, 3½, meublé, rénové ou non. 330 Christin, une rue sud Ste-Catherine et St-Denis, 285-1760.

3250-3270 ELLENDALE
Grands 3½, 4½, endroit, idéal, chauffé, poêle, frigo, piscine, sauna, terrasse. 739-1084, 733-9810.

A CHOMEDEY, bas duplex luxueux, foyer, garage, très propre. $650./mois. 678-0770.

A ST-JEAN BAPTISTE, bas de duplex, 5½, garage, salle de jeux, luxueux, secteur recherché. Libre 1er. décembre. $575./mois. 585-8402, après 18h.

ADJACENT OUTREMONT, grand 4½ rénové, restauré, rez-de-chaussée, 1 c.c., s./bain 9X10, lave-vaisselle, électrique, non-chauffé, libre 1er déc. $500/mois, 284-2256, appelez dimanche.

AHUNTSIC domaine St-Sulpice, 6½, bas, plus salle de jeu, salle séjour, grande cour. $700.00. 382-7149, 387-9949 après 16h.

APPARTEMENT, meublé, cuisinette, vieillot, location hebdomadaire disponible, 1230 Du Fort, 935-3599 ou 485-1252.

ATTENTION ! skieurs 10 min. Jay Peak, près magasins, restaurants, jour/semaine/saison, jusqu'à 5 personnes. 1-802-988-2646.

AVANTAGEUX: bureau-résidence pour professionnel, plateau Mt-Royal, luxueux, 7 pièces, 2 salles de bain, stationne-ment, 522-3392.

BEAUX 3½, 4½, 5½, VILLE LASALLE, avec piscine, terrain de jeux. 364-3368.

BOUL.ST-JOSEPH, près Delorimiers, 3½ chauffé, eau chaude, cuisinière/réfrigérateur inclus, rénové. $350. 272-7191.

C.D.N., beaux 2½, 3½, 4½, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie; près U de M, 2740 Goyer, entre Wilderton et Darlington. 739-4833.

CARTIERVILLE, 5500, Du Domaine, 3½, chauffé, $325. incluant cuisinière, réfrigérateur, stationnement et piscine extérieure. Occupation immédiate. 334-5720, 485-2383.

CENTRE-VILLE 1 c.c., tout équipé, meublé, climatisé, piscine, câble, hydro. Idéal, transfert. $1,350.00. 486-4640 (anglais).

CENTRE-VILLE élégant 5½, rénové, vue splendide, tout équipé,$1,200-./mois,face au campus Mc Gill, immédiatement, 849-1312, 288-6590.

CHÂTEAU DU FORT
PRÈS DORCHESTER ET ATWATER
1180, rue DU FORT
1½ TOUT INCLUS
989-9980

CHEMIN DEACON, limite d'Outremont. Grand 6 pièces chauffé, cuisinière/réfrigérateur, lave-vaisselle, garage chauffé, rue tranquille. $675. 733-0240.

CHOMEDEY grand 5½, bas, près autobus et centre d'achats, libre décembre. 669-8271.

CHOMEDEY OUEST beaux grands 4½, 3½, tapis mur à mur, réfrigérateur et poêle, ascenseur, autobus à la porte. 688-4577, 681-9138.

CHOMEDEY, BELLERIVE, 5½, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage, chauffé, éclairé, câble, TV payante. Superbe vue rivière. 472-5715.

■ App. et log. à louer 160

DE LA MONTAGNE, 3500, grands 3½, 4½, 842-9462.

DELORIMIER, et JEAN-TALON, 6½ rénové, boiseries chêne, cour, garage. Libre. $600. 744-6272.

DES CARRIÈRES, près Chabot, 3½ fermé, chauffé, eau chaude, cuisinière/réfrigérateur. inclus, rénové. Demi sous-sol. $310. 272-7191.

DUPLEX, 5½, chauffé élect., planchers bois, électro-ménagers, entrée laveuse-sécheuse, près Loyola, Immédiat. 488-0945.

FABRE, 3½ pièces, refait à neuf. Libre immédiatement. $350. 374-7714.

GREENFIELD PARK, maison de ville, 3e étage, 3 chambres à coucher, câble TV. payante, maintenance extérieure, pis-cine, stationnement. Libre. $650. 465-7092.

IDÉAL PROFESSIONNEL: App. Conception designer, bain tourbillon, bar, lampe solaire, tapis partout. murs miroirs, fixtures 18 carats, $2000., transfert bail possible. Contenu à vendre. 286-0480.

LAURIER, COIN GARNIER, grand 5½, entièrement rénové, très ensoleillé, patio, $600./mois. S'adresser à: 1457, Laurier Est, 521-1453.

LAVAL, VIMONT près hôpital, 4½ et 3½, neufs, insonorisés, logements clairs et modernes, tranquille. 622-8829, 662-1542.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES, 288-4194.

MONTRÉAL-NORD, 3½, 4½, chauffés, éclairés. À pied du centre d'Achats Henri-Bourassa. $375. — $450. 327-1713.

MONTRÉAL-NORD bas duplex, rénové et s/sol, libre 1er déc. $550.00 non chauffé. 327-9602.

NOTRE-DAME DE GRÂCE, haut duplex détaché, 5½, rue Royal. Pour le 1er. décembre. 486-7511, à partir de 18h.

NOTRE-DAME DE GRÂCE, Ave. Beaconsfield, 6½, haut duplex, chauffé, eau chaude, frais peint. Libre. $725. 482-5659.

NOTRE-DAME DE GRÂCE, haut duplex, 7½, chauffé, équipé, foyer, boiseries chêne, stationnement. Prix réduit. $700. 481-7007, 488-3365.

NOUVEAU BORDEAUX grand 5½, bas duplex, $625.00 non chauffé, ménage frais fait, libre, garage sii désiré. 4½ semi s./sol, neuf, $400.00 non chauffé. 334-9717.

OUTREMONT bachelor 3½, tout compris, nouvel immeuble, $465.00 appeler: Poppy 738-2421.

OUTREMONT ADJ. haut duplex, 7½, chauffé, garage, électroménagers, boiseries, puits de lumière. $775./mois, occupation janvier. 735-0585, après 18h.

OUTREMONT, RUE QUERBES, près Lajoie, 7½ dans triplex, entièrement rénové, chauffage électrique, insonorisé, frais peint, planchers vernis, armoires en mélamine. Cuisinière et réfrigérateur non inclus. Stationnement, entrée laveuse/sécheuse dans sous-sol. $650. disponible immédiatement. 276-6041.

PARC LAFONTAINE,luxueux 7½ sur deux étages, ($800./mois), grand 4½ ($550./mois), entièrement rénovés, face au parc, libres immédiatement. 277-5393, 273-3370.

POINTE AUX TREMBLES, Montmartre, 4½ non-chauffé, $325. Libre 1er. décembre. 588-4711.

POUR HOMME D'AFFAIRES qui demeure à l'extérieur de Montréal, grande chambre ensoleillée. 374-0161.

PRÈS de l'U. de Mtl, bas duplex, 7½ équipé, garage, etc., libre 1er déc., tél. entre 18h. et 22h., 735-6864.

PRÈS MÉTRO BERRI, grand 6 pièces sur deux étages, 3 c.c., 1½ salle de bain, espace pour bureau, chauffage électrique, cour arrière, $800. 522-4153.

PRÈS RADIO CANADA PENTHOUSE, 5½, installation laveuse, sécheuse, neuf, libre, 11,000pi.car., $700. 273-0198. 935-0951.

QUARTIER VILLERAY, grand 5½ fermé, 3e étage, complètement renové, entrée laveuse/sécheuse. $440. 272-3276.

QUEEN MARY, superbe 5½, ensoleillé, planchers en bois, rénové, près métro Snowdon. $625. Libre 1er. décembre. Jour: 341-3628 ou 382-3030 poste 338, soir: 737-1801 après 9h.

REPENTIGNY, près centre d'Achats, 4½, entrée laveuse/sécheuse, stationnement 2 autos. Mois gratuit, à partir de $315. 585-9068, soir: 663-3444.

ROSEMONT, 1½, 2½, tout compris, frais peint, stores verticaux, tapis neufs, métro Pie IX, commodités. $300., $325. 663-3284.

ROSEMONT, 31e Avenue, près Bélanger, 1½ $235. 3½ $340., tout compris, propre. 667-4730.

SHERBROOKE, près Parc Lafontaine, 6½ rénové, chauffage électrique, stationnement, non-chauffé. $600./mois, de novembre 86, au 30 juin 87. Jour: 844-4734, soir: 384-2590.

SOUS-LOCATION: Haut de duplex près métro, 6½, chauffé, garage $650. 729-0897, 344-4680.

ST-HUBERT, immédiatement (ou) 1er. décembre, 1er. plancher de triplex, grand 4½, avec cour clôturée, près Hopital Charles-Lemoyne. 445-6059.

SUPER SPACIEUX 8½, rez-de-chaussée. Juste rénové, grand et magnifique sous-sol, patio, jardin, stationnement. Près montagne. immédiat. $1,000. 935-2900, jour: 274-1315.

VILLE ST-PIERRE: bas dupl. 5½, jardin, possibilité garage. Aussi 2½, chauffé élect.. Pas d'animaux. 276-0410 soir.

WALKLEY, près Sherbrooke, grand duplex, solariums, garages, haut, $750., bas, $900. Libre novembre. 845-0277, 342-9196.

WESTMOUNT, haut duplex, 7 pièces complètement rénové, foyer. 47 Bruce Avenue. $850. 683-4827, 283-8105.

■ App. et log. demandés 163

CHAMBRE non meublée, 13X13½pi., avec baignoire, toilette garage, au centre-ville, 282-1417, entre 18h. et 21h.

■ À louer hors frontières 167

ESPAGNE
Superbe maison, 7 chambres, 3 salles de bain, foyers, piscine. Semaine-/mois. 342-2822 local 1282.

FLORIDE gens d'affaires, au plaisir de vous servir. Toutes destinations, villa, condo, app., hôtel, motel, sem./mois. Destination Dream. 482-2212.

FORT LAUDERDALE, FLORIDE,
ILES LASOLAS
2 chambres, 7e étage, sauna, piscine, garage. décembre/mai. $1,200. US-./mois. (305)467-9141.

FORT LAUDERDALE, roulotte neuve 24 pi. $200. US./sem. ou $700./mois. Libre avant 23 décembre. 585-6291.

POMPANO BEACH, luxueux condo, bord de mer, 3 pièces. Du 14 au 28 février 1987. Tel: 581-7912.

POMPANO BEACH, condo 3 pièces à louer, piscine, 600 pi. de la mer, à (418)683-7644, (418)871-2750.

■ A vendre hors frontières 168

FORT MYERS
1,200pi.car., 2 chambres, 2 toilettes, tapis mur/mur, toutes commodités, piscine, près centre d'achats, plage, golf, 453-0312.

HYERES, CÔTE D'AZUR (france)
Hotel restaurant, 300 jours soleil, $650,000. 934-0035.

■ Chambres et pensions à louer 169

ABORDABLE, centre ville, grande chambre, tranquille, métro Sherbrooke, jour ou semaine, 522-6861.

CHAMBRE $180. et plus, homme sérieux de 30 ans ou plus, 527-7098, 525-1237.

MAISON PRIVÉE à St-Hubert, prendrais personnes âgées autonomes. 676-8724.

OUTREMONT près Lajoie, accès à salon et cuisine, références. 271-3158.

■ Maisons repos/retraite 173

A VERDUN, manoir pour personnes âgées, tous services, excellents soins, surveillance continue, 766-2858.

MASCOUCHE, PRENDRAIS personnes âgées ou couple, à partir de $400. 474-2918.

NOTRE-DAME DE GRÂCE, résidence pour personnes âgées autonomes, célibataires ou couples. Docteur sur appel. 488-5296.

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS convalescents, prix discutable. 527-7985.

RÉSIDENCE AU FIL DE L'EAU ET LES RÉSIDENCES LES FLEURALIE
OFFRE AUX PERSONNES DES 2È ET 3È AGES DES 3½ APP. LUXUEUX AU BORD DE L'EAU AVEC GRAND BALCON PRIVÉ.
INCLUS: réfrigérateur, cuisinière, tapis mur à mur, taxe d'eau, électricité, chauffage.
SERVICES: Infirmière 24h., soins de santé complets: département de physiothérapie, salle de séjour communautaire, salle à manger, banque, salon de coiffure, dépanneur, chapelle, pension disponible, studio meublé si désiré.
LOISIRS: Terrasse paysagée, CLUB DE L'AGE D'OR.
ACTIVITÉS: Cartes, bingo, billard, soirées récréatives, autobus disponible pour sorties.
7015, boul. Gouin est
327-4411, 323-7222.

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
et SEMI-RETRAITÉS, 1½, 3½, 4½.
RÉSIDENCE DU CONFORT, 3311, Gouin Est, entre 9h. et 17h. 324-1814.

■ Bureaux à louer 251

A VOIR ABSOLUMENT!
Bureaux de différentes superficies, secteur Parc Lafontaine. 522-3392.

QUÉBEC
COLLINE PARLEMENTAIRE
ÉDIFICE SALABERRY
À partir de 350pi. jusqu'à 30,000pi.car., et plus. tout à neuf, tapis, chauffé, éclairé, climatisé, ascenceur, stationnement intérieur, (418)648-8343.

ATTRAYANTS BUREAUX
Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.
SERVICE DE BUREAU BISHOP
1405 rue BiShop
coin Ste-Catherine ouest
842-4069.

BUREAU À LOUER
Idéal pour professionnel de la santé
PLESSIS — SHERBROOKE
M. GINGRAS, 285-1861

BUREAUX À LOUER, 1965 rue BÉLANGER EST. 684-5313, 684-9282, 336-3404.

DORCHESTER bureau d'affaires disponible, salle de conférence. 875-0657.

EDIFICE CASTLE
Stanley et Ste-Catherine
Près métro, nouvellement redécoré, tapis, air climatisé, approximativement 500 pi.ca. Béatrice. 842-2966.

NOTRE-DAME, coin Place d'Armes, 2,600 pi.ca. subdivisé en 7 bureaux, plus réception, air climatisé, fenêtres dans tous les bureaux. Edifice de prestige. Immédiat. $2,000. par mois. 288-6321.

PIE-IX ET JEAN-TALON, 1,000 pi.ca., disponible, situé dans centre d'Achats. 323-8049 ou 324-6172.

POUR AVOCAT(E)
Incluant: photocopie, téléphone, réceptionniste, salle d'attente, électricité, chauffage. $400./mois, 527-4568.

PROXIMITÉ D'OUTREMONT, bureaux modernes, taux compétitif. 748-2407.

ST-DENIS ET RACHEL bureaux 12 X 12, 12 X 8, entièrement rénovés, maison centenaire. 842-0428.

SUITES PRESTIGIEUSES
1130 Sherbrooke o. coin Stanley
Occupation immédiate, tout meublé, bureau privé, salle de conférence, service téléphonique, photocopie, secrétariat, stationnement intérieur. 100 à 2,000pi.car. **288-9222**

■ Bureaux à louer 251

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi. car., taux compétitifs, 1er novembre. 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

ESPACE COMMERCIAL OU BUREAU, + ou — 3,000 pi.ca., 2e étage, à diviser selon vos exigences. 270-5248.

LOCAL A LOUER POUR BOUTIQUE tous genres, rue St-Denis au sud de Sherbrooke, 1,000 pi.ca. Demander: Suzanne ou Béatrice. 273-2421.

LOCAUX
industriels et commerciaux, disponibles de 1,300 à 20,000pi.car., 472-1502 ou 430-6088. St- Eustache.

NOTRE-DAME EST, 7035, 2 étages, 1,600 pi.ca., stationnement 1,500 pi.ca. clôturé 12 pi. Idéal pour professionnel ou petit contracteur. 649-3490.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

BÂTISSE commerciale rue Notre-Dame, à Repentigny, 1,800 p.c., sur terrain de 8,250 p.c., 581-9949, 581-8694.

HOCHELAGA
Terrain 219 X 100, clôturé, asphalte, bâtisse, 5,875 pi.ca. très appropriée pour vendeur d'autos. Salle de montre pour 6 voitures, chambre à peinture, compresseur, chariot élévateur hydraulique dans plancher. Pour rendez-vous: 259-6988, 324-5805.

■ Espaces industriels à louer 268

À LAVAL espace pour commerce, entrepôt, manufacture, 1,000 pi.ca. 669-3833 ou 669-3220.

ANJOU
ESPACE commerciale, industrielle, bureaux, près autoroute, neuf, empla-cement idéal pour salle d'exposition. 2,000-40,000pi.car., Mike Grégorie. 931-4471.

AVENUE DU PARC près Van Horne, espace commercial et bureaux: 1,100-pi.car., ou 2,200 pi.car., ou 4,400pi-.car., 277-2528.

■ Propriétés commerciales 269

CAMP DE CHASSE ET PECHE reconnu, bail long terme, Lac Nilgauk à louer. A peu près 30 milles aériens Northock. Rapides des Goachims Cté. Pontiac, dans Nord ouest de la Prov. de Qué. S.V.P. écrire à: Cranson, Lake Airways, C.P. 159, Chapeau, Qué.

MÉTRO Henri-Bourassa, édifice 8,000-pi.car., entièrement loué et rénové, revenus: $60,000. 389-8468.

MONTRÉAL-NORD, bâtisse industrielle, 16,000 pi.ca., complètement loué, sur base net/net, avec rendement supérieur à 10%, pour moins de $31. pi.ca. 381-8511, 668-3228.

■ Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 pi. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation 1 nov.. 522-2424.

VERDUN
neuf, de l'Eglise coin Gertrude, idéal pour commerce ou bureau. Jour: 765-8870, soir: 672-8821.

■ Commerces à vendre 283

CABINES (2) D'ESTHÉTIQUE, toutes équipées, à vendre. À la Place Bonaventure. Fanny, 866-3896, 731-1017.

CASSE-CROÛTE À VENDRE
Clientèle établie, logement fourni. 656-5923.

DÉPANNEUR BONI-SOIR
$500,000.00 par année,**Montréal-Nord,** négociable. 324-0830, 332-9205.

KIOSQUE de bijoux et cosmétiques, à Ville St-Laurent, vitré, $10,000. le kiosque seul., inventaire de $15,000., équipement de $1,500., vente rapide $15,000., kiosque avec bail ou à être déménagé. Téléphoner le jour au 333-7304.

RESTAURANT, CENTRE-VILLE, 4 salles à diner et terrasse, 220 places, gros potentiel possible. Coûta (1985) $470,000. Longueuil. Sacrifierais à meilleure offre. Acheteur sérieux, avec comptant, pour transaction rapide. Prorpiétaire, 739-2084.

VENDEZ, ACHETEZ, sans passer par un intermédiaire, grand choix de propriétés à revenu, de commerces, dépanneurs, restaurants, garages, poissonnerie, nettoyeurs, atelier de meuble, fromageries-charcuterie, serres, cordonneries, clubs vidéo et mercerie pour homme, parfumerie, cosmétique, salon de coiffure, boutique de jeux éducatifs, boutique de photos, tailleur, centre de pneus, commerce de bateaux, garderies,boutique de jeans etc... Possibilité de financement. RAY-TECK 322-6401.

■ Matériaux de construction 340

AAA ARMOIRES de cuisine modulaires: 6' - $450; 8' - $595; 10' - $740; haut/bas inclus, livraison même jour. Décor Pro, 3400 St-Antoine O., 933-5759.

■ Ameublements 351

MOBILIER CHAMBRE À COUCHER, style BAROCO LOUIS XV, entièrement sculpté et peint à la main. $4,900. Après 4h.P.M. 492-3045.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

MOBILIER SALON 3 morceaux, bois rose. $1,000. ou meilleur offre après 18h. 1-774-2734.

MOBILIER salle à manger Louis XVI, acajou verni, oeuvre d'ébéniste européen, buffet 3 portes, 6 chaises, 1 table avec 3 rallonges, prix à discuter, 620-9379.

MOBILIER SALLE À MANGER, et commode "Chippendale", tapis, tableaux, lampe, etc... Après 18h. 932-2815.

■ Appareils électro-ménagers 355

MINI laveuse essoreuse, super twin, blanche, parfaite condition, $150. 325-2129.

■ Ordinateurs 371

ORDINATEUR AES.100.P,
pour traitement de texte.
656-4426.

VENTE PC-XT compatible et périphériques. Système complet, $1,339. Micro BP, 473-4607,355-1548.

■ Instruments de musique 375

COURS DE BATTERIE-ATELIERS
Avec des musiciens professionnels. Novices bienvenus. DRUMMERS PROFESSIONAL WORKSHOP. 931-7337.

ORGUE LOWREY CONTEMPRA, Valeur $9,000. pour $4,800. FAUT VOIR. 322-6601.

ORGUE YAMAHA EX-1, blanche, 2 colonnes, avec prises midi., DX-7 et DX-9, incorporées. Valeur $55,000. pour $19,000. 467-4280.

PIANO À QUEUE KAWAI, 6 pi.1 po., 2 ans d'usage. Vente déménagement. 467-1203.

■ Lingerie, Fourrures 385

Du Neuf!

Un éventail de nos modes d'automne à prix populaires!

Venez tôt pour un meilleur choix

Boutique MacDONALD
392 Avenue Victoria
Westmount 486-6676

6-11-86

■ Lingerie, Fourrures 385

HAUTE SILHOUETTE

LES STYLES D'AUTOMNE SONT DÉJÀ LA!

Deux pièces, manteaux, jupes, pantalons, blouses de laine, robes, ensembles sport.

Grandes tailles 10-22.

SON ALTESSE
5131 Sherbrooke O.
Métro Vendome
Montréal, QC
486-6461

7-11-86

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Antiquités 391

DIVAN récamier véritable, recouvert à neuf en velour vieux rose, prix à discuter, après 16h., 1-743-0229 à Contrecoeur.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

PORTRAIT ASTRAL INFORMATISÉ
Aujourd'hui, succès demain! Infor-m'astre 397-0065.

■ Oeuvres d'art 395

TABLEAU de G.E. Gingras, 16X20, 2 tableaux de F. Constantineau, 8X10, 1 aquarelle de M. Domingue, 15X22, prix à discuter, 256-4497.

■ Animaux 397

BEAU DANOIS, bien dompté, très gentil et bon gardien, oreilles coupées, vacciné, couleur fauve, 3 ans et 5 mois, $250. cause déménagement, 352-3315.

■ Offres d'emploi 407

CAISSIERS(ÈRES), temps plein, $4.50/hres, demander Lisette Ménard au 274-2622 entre midi et l6h.

EMPLOI, ON DEMANDE:
Secrétaire de notaire, minimum 5 ans d'expérience, traitement de texte, un atout. M. Pierre Labelle, 381-9297.

FAITES PLUS D'ARGENT, en travaillant dans divers pays tels que: Kuwait, Arabie-Saoudite, Vénézuéla, etc... Aussi territoires du Nord-Ouest et Yukon. Poste temporaire tels que: commerçants, ouvriers professionnels, etc... Envoyer vos noms et adresse à: WORLD WIDE OPPORTUNITIES, Box 727, Station F, Toronto, Ont. M4Y 2N6.

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE minimum 5 ans d'expérience, traitement de texte, un atout. Me Pierre Labelle, 381-9297.

VERMETTE, DUNTON SECRÉTAIRES JURIDIQUES
Études d'avocats, centre ville, 3 ans d'expérience corporatif et commercial, l'autre en litige, parfaites bilingues, salaire selon expérience. Appelez C. Loehn, 866-6743.

■ Ventes 459

TÉLÉ-MARKETING
bilingue, avec/sans expérience. Salaire + commission. Temps plein/partiel. Immédiat. CARTIERVILLE. 331-0930.

■ Assurances 455

COURTIER(OUTREMONT), recherche souscripteur bilingue, pour prendre charge d'un module résidentiel. Expérience sur informatique REAL TIME, atout. Mme. Lemieux. 273-8881.

■ Ventes 459

TELE-MARKETING: Permanent, plein temps, salaire horaire garanti plus commission. Expérience requise. Daniel 735-2563 jour.

VENDEUR(EUSE)
avec expérience, pour boutique de manteaux, salaire plus commission, 844-5864.

■ Hospitalier, santé, médical 467

LA DOULEUR ARTHRITIQUE et RHUMATISMALE
peut être naturellement soulagée.
CLINIQUE CÔTÉ
932-4216

07-11-86

■ Personnel de bureau 471

NOUS AVONS des employeurs qui ont un urgent besoin de personnel, dans domaines divers. Service d'Aide à l'Emploi National. Peut réellement vous aider. 629-0700.

SECRÉTAIRE de notaire, sténo dactylo avecx initiative, 1 an d'expérience, près métro Sherbrooke, 844-1131.

■ Personnel de métier 475

OPÉRATEUR (trice), machine à coudre. Avec expérience. Pour rendez-vous: 4590, Henri-Bourassa Ouest.

■ Emplois divers 491

AGENCE SÉRIEUSE cherche nouveaux visages pour le cinéma. 285-1400.

CAMELOTS DEMANDÉS
Pour passer circulaires (adultes). Possibilité de bonus. 463-3460.

■ Emplois demandés 497

CARICATURISTE Bédeiste,
propose ses services pour journaux ou revues. Appelez Patrick, après 6h. 645-7845.

■ Offres de service 499

CARICATURISTE, BÉDEISTE
Offre ses services,pour oeuvres, journaux, etc... Après 6h. PM. Demandez Patrick. 645-7845.

DACTYLO À LA MAISON bilingue, 25 ans d'expérience, rapide et précise, expertise pour curriculum vitae, bilans financiers, thèses d'étudiants, correspondance, taux très raisonnables. Contactez Sonia, 481-5559.

STOP AU VOL
Vente et location de chiens de garde. Évaluation gratuite. Dressage complet. CENTRE CANIN DESRUISSEAUX. 336-9931.

TRAITEMENT DE TEXTE, lettres, rapports, C.V. Location dictaphone. Spéciaux d'ouverture. Traducteur diplômé, Mc Gill. Dactylo. N.D.G. 482-1512.

TYPOGRAPHIE LASER ITALIQUE INC. Oeuvres littéraires, rapports, journeaux, revues, thèses, curriculum vitae, révision de texte, 598-9214.

■ Cours 510

ANIMATEUR RADIO
ANIMATEUR TÉLÉVISION
Cours intensifs,
débutant fin novembre.
C.F.C. 842-0050

CONSULTANT PROFESSIONNEL
et prof. micro-ordinateur, disponible pour consultation. Entraînement privé sur PC d'IBM. Taux raisonnables. Références disponibles. 488-9034.

COURS D'ANGLAIS INDIVIDUELS
MÉTHODE EXCLUSIVE
Horaires et jours flexibles.
entre 2h. et 8h. 7 jours/sem.
SUR RENDEZ-VOUS:
932-6309

COURS d'espagnol avec la méthode espagnole en directo, niveau 1A pour débutant et 1B plus avancé, parler castillan, 523-5104.

COURS d'ongles vitrifiés, prothèse d'ongles et pose d'ongles, 327-6990.

COURS DE GÉRIATRIE
Approvés par Gouvernement. Diplôme reconnu à travers Canada. Matin, après-midi et soir. 341-1736.

OPÉRATEUR MISE EN ONDE RADIO
Cour dispensé Studio C.J.M.S.
C.F.C., 842-0050.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tous genres, estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
...C'est le meilleur déménageur en ville! Fournissons boites. Estimé gratuit. Ne partez pas sans lui! 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A BAS PRIX
Ferais tous genre de travaux. Spécialités: menuiserie, gyproc. M. Gauthier, 582-3292.

A BAS PRIX
Ferais tous genre de travaux. Spécialités: menuiserie, gyproc. M. Filion, 585-1576.

A BON PRIX rénovation générale, plomberie, chauffage, électricité, menuiserie, cuisine, s/bain, et ciment de tout genre, décoration. Appelez-nous au 322-1856.

ATTENTION construction générale, menuiserie, plomberie, couverture, bardeau, etc... 492-4797, 665-4125.

BALCON en fibre de verre, cuisine, s. de bain, sous-sol, réparations générales, Const. A. Servant, 526-0691.

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
Menuiserie générale: extérieur, charpente et finition résidentielle ou multi-familiale. 445-6626.

GARDEZ VOS "BLOCS" PROPRES
Entretien de maisons appartements (ménage), à prix modique. Informations: 491-0749, 473-5763.

MENUISERIE GÉNÉRALE
Sous-sol, armoires, balcons. 10 ans d'expérience. 381-3046.

MENUISERIE GÉNÉRALE
Armoires de cuisine. Sous-sol. Consciencieux. Références. J. Lambert, 670-2415.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

MR FIX-IT
SERVICE CENTER REG.

NOUS RÉPARONS TOUT SAUF LES COEURS BRISÉS! PROFESSIONNELS EN RÉPARATION
NOUS RÉPARONS:
Humidificateurs, aspirateurs, appareils électro-ménagers de toutes marques.
Lampes classiques, remises en état.
Cueillette et livraison au choix.
Service agréé après vente.
PROCTOR SILEX
4662 Décarie Boul.
Stationnement gratuit
484-8332

7-11-86

■ Entretien, réparations, rénovations 559

MONSIEUR LAFONTAINE PLANCHER
Remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garanti.
374-3039 ou 387-7795

SABLAGE de planchers, 3 couches $80./pièce normale, minimum 2 pièces, 598-5025.

■ Décoration intérieure 561

DÉCORATION RÉNOVATION
Lauréat des arts décoratifs de Paris, services professionnels et soignés. Pour estimation gratuite, appelez Thomas, 935-5289.

■ Voyages 563

VÉHICULES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
Pour floride, Californie. Essence, péages payés. Téléphonez à DRIVEWAY DE WESTMOUNT, 489-7284. 345 avenue Victoria, 5e étage, près métro Vendôme.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

NOUVEAU CENTRE DE MASSAGE
massothérapeutes diplômées, massage suédois, 25 boul. Lévesque, 668-4024.

■ Perdus, trouvés 569

PERDU LE 26 OCT. en haut de Belmont, Westmount, ou Ville Émard, chat siamois, 10 ans, brun foncé, aveugle d'un oeil, très amical, la famille le manque, recompense, S.V.P. appelez 486-6070, 331-7280, M. Caroli.

■ Santé 570

MASSAGE
chinois, européen, suédois, sauna, 3ème ave Cornwall, 738-7917, 1484 Sherbrooke Ouest, 2ème etage 937-0137.

■ Peintres, peinture 571

FAIS PEINTURE, lavage, plâtre, $7. l'heure, 23 ans d'expérience, estimation gratuite. 525-3214.

PEINTURE intérieure, lavage de murs, posage tuile, réparation plâtre, estimation gratuite, à bas prix, Mario, 522-6380.

■ Garderies, gardiennes 575

GARDERAIS nouveau-né de préférence, régulièrement mais après cégep. Fiable, honnête. J'habite Outremont. 495-4832.

■ Occasions d'affaires 591

ÉQUIPEMENT de buandrette à vendre, jour: 471-4623, soir: 471-5719.

APPARTEMENT MODÈLE
3½ à sous-louer, centre-ville, Peel et Sherbrooke, très moderne, balcon, vue panoramique, chambre maîtresse, salle à diner, salon, dinette avec lave-vaisselle, tapis neuf, bain tourbillon, lampe solaire, bar professionnel avec tabourets, miroir géant dans chaque pièce. Tout le contenu à vendre. Loyer $660. par mois. Pour visiter, appelez M; Joseph, jour, soir et fin de semaine, 282-0195.

BAR À VENDRE, commerce agréable. Bar 44, à l'Annociation. 1-819-275-1888.

CHANCE UNIQUE!!!
Posséder son propre commerce
RECHERCHE personne à temps plein ou partiel, pour aider à diriger personnel.Doit posseder sens des affaires et voir à la gérance et aux achats. Domaine app. modèle (style Décor Mag) gros bénéfices, aucune compétition, capital requis: $25,000., pour rendez-vous téléphonez au 282-0195 local 25, jour, soir et fin de semaine.

EXTÉRIEUR, de la ville, salle à manger/bar salon, service de pourvoyeur, logement 6 pièces, très bons bâtiments, grand terrain, même propriétaire depuis 22 ans, très grandes possibilités. Cause: grave accident, Demande $263,000. Revenu net: $75,000. à $100,000. 1-819-983-2789.

FRANCHISES DISPONIBLES
Fourrure synthétique, capital minimum: $25,000. CRÉATIONS SIRBAIN 845-8196. Demandez: Pierre Lauzon.

INVESTISSEURS
CENTRE DE SANTÉ SPIRITUELLE, "Écoute ton corps", a besoin d'investisseurs pour son centre à Ste-Agathe. Renseignements: 382-7361, Micheline Blais.

OCCASION UNIQUE nombre limité d'associés pour projets internationaux. $10 000. investis. minimum. Rapport $50 000. garanti. 465-6297.

PARTENAIRE agréable demande désirant passer l'hiver au soleil. Capable de diriger personnel, expérience des affaires seraient un atout. Pour entrevue téléphoner M. Ray-mond jour, soir, fin de semaine 282-0195.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU de croisière 40 passagers, 38pi., acier, 2 moteurs volvo diésel, entièrement équipée, approuvé par GCC, soir, 455-4036.

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

WINNEBAGO BRAVE 75 pi. Dodge 440, 65,000 km., très propre, tout équipé $6,000.00. 665-7512.

■ Automobiles à vendre 695

A VENDRE OU À LOUER, BMW 1986, modèle 528E, 4 portes, 6 cylindres, gris métallique, 6,000km. téléphone cellulaire dans voiture. Possibilité transfert contrat de location. 648-3148.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000, 1979, bon état, "sunroof", AM/FM stéréo cassette. $4,000. 340-3574. 687-6272/73, soir.

AUDI Coupé 4000, 82, manuelle, toute équipée, état neuf, $7,900. négociable. tél: 328-9058.

AUDI, 5000S, 85, impeccable, garantie 1988, 13,000km. toute équipée. $19,500. 849-4556, 481-1460.

BMW 300i, 1982, 5 vitesses, 2 portes, toit ouvrant, 41,000km. condition impeccable. $11,300. 471-6088.

BMW 3181, 1984, 58,000km. comme neuve, mags, air, toit ouvrant. Jour: 738-0970, soir: 465-6534.

BMW 320i, 1977, moteur neuf, doit vendre. Peter, 695-6551, 694-7276.

BUICK CENTURY stationwagen 1985, 28,000km, toute équipée, 4 ans garantie, excellent état. Dame propriétaire. 7 sièges. $15,000., négociable. 937-5979.

CÉLÉBRITY EUROSPORT 85, 62,000km, toute équipée, bon état, prix à discuter, jour: 658-5612, soir: 658-4423.

CADILLAC de ville 1979, entièrement équipée, très bonne condition, comme neuve. $5,800. 335-7116.

CADILLAC FLEETWOOD ELEGANCE 1979, 54,000 km. original, gris/gris, toit électrique, $7,500.00 négociable. 1-432-9325.

CHEVETTE 1984, 79,000 km., automatique, 2 portes, bonne condition. 1-825-2319.

CHEVROLET Bélair 1965, parfaite condition, moteur 283, servo-freins, servo-direction, peinture originale, $5,000. 679-2797.

CHRYSLER New Yorker Brougham 1977, 4 portes, 140 engin, climatisation, stéréo, brun café, auto splendide, en parfait état, $5,000. négociable, 486-4640.(anglophone)

DODGE DART 340, 74, toute refaite à neuf, jamais sortie l'hiver, toute équipée. 474-0519.

HONDA ACCORD LX 84, 4 portes, automatique, équipement spécial, très bonne condition, faut voir, $8,900. 689-0107.

JETTA 85, noire, 4 portes, 5 vitesses, sur garantie, stéréo-cassette, pneus 4 saisons neufs. A discuter. 486-1739.

MERCEDES 300 SD 1983, impeccable, gris charcoal, intérieur tan. $33,500.00. Vente privée. 722-7213, 353-8145.

MERCEDES 300 SD, 1983, brun, intérieur tan, comme neuve. $33,000. 388-5260, après 5h.

MERCEDES 300S EL 1973, très peu de kilométrage, un seul propiétaire, excellente condition: 322-9137.

MERCEDES BENZ 300 SEL 1966, 16,000km. originale, importée. $22,500. 935-1753.

MERCUR, XR4TI, 86, bleu-royal, intérieur gris cuir, 5,900km., toute équipée, $24,800., négociable. 366-1454.

MERCURY LYNX 1985, aut. toit ouvrant, radio Am-Fm stéréo, $8,000.00 ou meilleure offre. Luc: 692-8488.

OLDSMOBILE
RÉGENCY BR 85,
Comme neuve. 26,000km. garantie GM. $18,600. RICHELIEU MOTORS. 656-5424, 497-4804.

PONTIAC ACADIAN LE, 1986, 5 vitesses, 4 portes, 2 tons bleu, 9,000km. garantie 3 ans. Jour: 437-4310, soir: 621-6074.

PORSCHE 944 84, 50,000km, noire, cuir, climatisée, tout ouvrant, pas d'hiver, garantie jusqu'en mars 1988, $29,000. 458-5334, 457-3021.

PULSAR NX, 86, automatique, toit ouvrant, gratuit: cassette et pneus d'hiver. $11,000., meilleure offre.Dim/lun. 270-3481, mar/sam., 677-8911, EM-RAN.

RABBIT, 1977, bonne condition, automatique, AM/FM stéréo. $1,500. ou offre la plus proche. 766-6168.

■ Automobiles à vendre 695

RENAULT ENCORE 1985, édition spéciale, 5 vit. injection, servos, stéréo-cassette, 42,000 km. $5,900.00 466-3492.

RENAULT ENCORE GS, 1985, manuelle, 2 portes, toute équipée, 24,000km, $9,000. 392-4278, 288-2039 soir, weekend.

RENAULT FUÉGO 1983, comme neuve, 20,000km seulement, toute équipée, $9,500. ferme, 875-2809.

ROLLS ROYCE
1973, long empattement. Impeccable. $39,500. RICHELIEU MOTORS. 656-5424, 497-4804.

SEDAN Sport MERKUR, XR4TI, continuation de bail, $478./mois, janvier 86, 16,000km., carte Merkur tout inclus. 386-2880.

SUPRA 79, 5 vitesses, toit ouvrant, mags, toute équipée. Impeccable. 1 propriétaire, pas d'hiver. Francine,769-5035.

TORONADO 1981, équipement complet, air climatisé, très propre, $9,900. 352-0070.

TOYOTA CAMRY LE 1984, aut. toute équipée, 34,000 km., garantie 2 ans, $12,000.00 Privé, impeccable. 271-7085.

TOYOTA COROLLA 86, 5 portes, 5 vitesses, radio cassette, 4,000km, $11,500. 274-8908 après 18h.

TOYOTA CRESSIDA 83, 69,500km, impeccable, garantie prolongée, toute équipée, 682-0470 après 18.30h.

VOLKSWAGEN JETTA 1985, 4 portes, diesel. Autos J.F. Mangin. 622-7484.

■ Décès 909

NÉCROLOGIE
MGR. BERNARD FERNIQUE
En hommage à la mémoire de Mgr. Bernard Fernique, ancien Directeur général du Collège Stanislas de Montréal, décédé à Compiègne, France, le 3 juillet 1986. Une messe sera célébrée dans la grande chapelle du collège, 780 boul. Dollard à Outremont, le dimanche 9 novembre 1986, à 9:30 heures. M. L'Abbé Milet qui fut le successeur immédiat de Mgr.Fernique prononcera l'homélie.

Nécrologie
VINANT,
Suzanne née Dufour.
Chevalier de l'Ordre National du Mérite, France. Décédée à l'Hôpital Royal Victoria, le 24 octobre 1986, à l'âge de 84 ans. Épouse de Georges P. Vinant, mère de Claude G. Boyer, grand-mère de: Thierry, Corinne, Valérie Boyer. Inhumée dans l'intimité au cimetière Côte des Neiges, le 27 octobre. Un service religieux aura lieu dans la Descerte St-François-Xavier, 1931 rue Sherbrooke Ouest, samedi le 8 novembre à 10 heures. Ni fleurs, ni offrandes, cependant toute donation à la Fondation de Québec des Maladies du Coeur sera appréciée.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

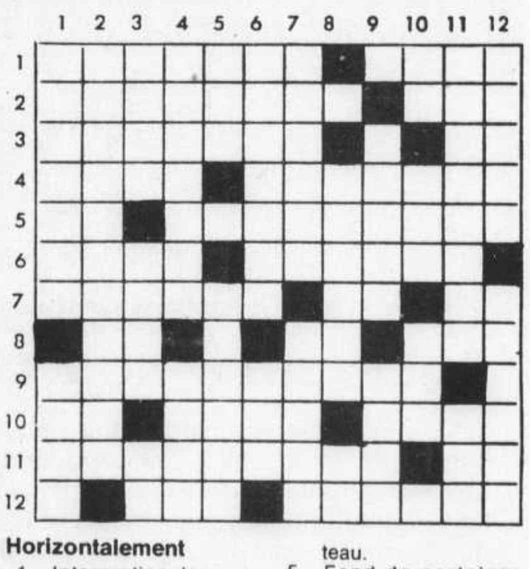

Horizontalement

1—Interruption dans un travail. — Recouvre le matelas.
2—Faculté d'être présent en plusieurs lieux à la fois. — Utilisa.
3—Effondrer. — Tellement.
4—Plate-forme fixée sur les bas-mâts d'un navire. — Soin des menus détails.
5—Du verbe avoir. — Groupe de langues parlées dans le sud de l'Inde.
6—Aussi. — Est.
7—Mollusque. — Charpente du corps humain. — À toi.
8—Manganèse. — Le meilleur en son genre. — Incendie.
9—Machine servant à fabriquer du béton.
10—Pronom indéfini. — Anc. cap. des ducs d'Auvergne. — Pare.
11—De façon utile. — Métal précieux.
12—Métal gris. — Sorte de mouette.

Verticalement

1—Plissais en ruche. — Vase.
2—Action d'ébruiter.
3—Le roi des animaux. — Qui a été consacré. — Conifère.
4—Canal pour conduire l'eau. — Filet sous les oves d'un chapiteau.
5—Fond de certaines choses. — Voile carrée située immédiatement au-dessus des basses-voiles.
6—De l'hiver. — Mot servant à désigner.
7—Amarrage avec un ou deux cordages. —Avoir de l'affection pour.
8—Quatrième mois du calendrier républicain. — Nickel.
9—Traître. — Fait un rot.
10—Ruisselet. — Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction. — Métal gris.
11—Pièce de vaisselle. — À nous.
12—Impie. — Se dit d'un cheval dont la robe, d'une seule couleur, est entre le blanc et le bai.

Solution d'hier

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 22

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 851057513, 851057524, 854044015, 854044026, 855761933, 855761922. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — DEMITRO PETER, partie défenderesse. Le 20/11/86 à 10:00 heures, au 4845, rue Dunn à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Buick vert portant la plaque 2508884. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, le 3ième jour de novembre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 116440063, 117765266, 424571070, 817673695, 834993213, 818715870, 818715866, 818715855. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — HÉBERT BRIGITE, partie défenderesse. Le 20/11/86 à 10:00 heures, au 4845, rue Dunn à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Ford Escort blanc portant la plaque DBG 232. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, le 3ième jour de novembre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 817012442, 817012453, 433614812, 434583343, 816105662, 434592782. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — HUARD REJEAN, partie défenderesse. Le 20/11/86 à 10:00 heures, au 4845, rue Dunn à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Pontiac Acadian rouge portant la plaque DJY 158. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province dé Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 433533671, 135336331, 135956391, 135956505, 137286026. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — LISCOURT DIANE, partie défenderesse. Le 20/11/86 à 10:00 heures, au 4845, rue Dunn à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet bleu portant la plaque CVC 859. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 157043865, 450382074, 450796931, 161153672. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — ST GELAIS JACQUES, partie défenderesse. Le 20/11/86 à 10:00 heures, au 4845, rue Dunn à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Saab brun portant la plaque BJH 189. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 443281871, 850260364, 150090754, 152962972, 443281381, 152961281, 152967312. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LAFRENIERE GUY. Le 18/11/86 à 11:30 hres. Au 1861 Poupart, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFRENIERE GUY, saisis en cette cause, consistant en: automobile de marque Plymout Fury 1977, télécouleur Hitachi, un mobilier de salon style moderne, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal. No: 500-32-006581-856. SOMERS, DONALD H. -vs- VAILLANCOURT YVES. Le 17-11-86 à 10:00 hres. Au 1804 Le Royer à Vimont, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de VAILLANCOURT YVES, savoir: 1 auto Mercury Lynx N/S 1MEBP6047DW635339, 1983 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal. No: 500-05-002222-865. UNION DES ARTISTES -vs- DAVID SHERMAN. Le 17-11-86 à 10:30 hres. Au 3802 Sewell à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de DAVID SHERMAN, savoir: 1 auto Ford Granada N/S F8W82L139305F et acc, 1 guitare sèche Yamaha, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal,. No: 500-32-010054-858. RACHEL LAPORTE -vs- YVES VAILLANCOURT. Le 17-11-86 à 10:00 hres. Au 1804 Le Royer à Vimont, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de YVES VAILLANCOURT, savoir: 1 auto Mercury Lynx N/S 1MEBP604DW635339 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 161-08-6004, 451-72-4011. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — FRUTUOSO ADELINIA JOE VALENTE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 10:00hres. Au: 7455, St-Gerard, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRUTUOSO ADELINA JOE VALENTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" et accs, 1 radio portatif, 1 bibliothèque 3 sections en bois beige, 1 ensemble de salle à diner et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Mointréal, COUR MUNICIPALE. No.: 859-44-2986, 857-19-3175. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — HONSCHAR JAMES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 10:00 hres.Au: 615, Boul. Chomedey #302, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JAMES HONSCHAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Cougar 1977 de couleur vert, immatriculé au Québec BZJ 238 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: YVES PROULX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 861-24-2852, 861-24-6131, 860-73-0920, 856-13-7343. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — DICAPRIO MAURIZIO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 11:00 hres.Au: 8585, 14ème ave, St-Michel district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURIZIO DICAPRIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Mazda RX7 de couleur gris, immatriculé DNG 010 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430-64-4664, 445-20-0733, 835-62-9165, 435-70-7775. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BEAUBRUN RAMILE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:00 hres.Au 1030, St-Roch #8, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAMILE BEAUBRUN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 23" Hitachi, 1 set de salon comprenant 2 morceaux, 1 table de cuisine avec 4 chaises et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROBERT BELAND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 448-83-3490, 448-73-6083, 445-88-1096. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — JOB DOUGLAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:00 hres. Au: 505, Delmar #2, Pointe-Claire district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOB DOUGLAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son combiné am-fm stéréo et accs, 1 téléviseur noir et blanc, 1 cablosélecteur et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIOR, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 856-47-7263, 856-36-6604, 856-47-5502, 856-34-1920. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — DESROSIERS JACQUES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:00 hres. Au: 553, Cherbourg #101, Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DESROSIERS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Admiral et accs, 1 amplificateur am-fm, 1 divan bleu 5 morceaux et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 860-64-6080. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BEAUDIN ANDRÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 13:00 hres.Au: 3503, Cartier, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BEAUDIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20", 1 chaine stéréophonique comprenant, 1 table tournante, 1 amplificateur, 1 lecteur de casette, 2 enceintes accoustique et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 859-44-6895. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — ARCHAMBAULT MARTIAL, p. défendersse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:30 hres.Au: 1552, Daniel, Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIAL ARCHAMBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Sunbird 1978 de couleur bleu, 2 portes, immatriculé BUR 114 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: YVES PROULX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 858-47-8843. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — GIROUX GERARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 12:00 hres. Au: 124, boul. Ste-Rose, Ste-Rose Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERARD GIROUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Laurentien 1976, 4 portes de couleur vert, immatriculé DAE 728 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: YVES PROULX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 860-27-7342. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BRUNET YVON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 11:00 hres. Au: 3745, Martinique, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON BRUNET, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil 3 places de couleur brun, 1 chaise fauteuil de couleur brun, 1 table de centre en bois et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 860694914, 860694903. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — PACCIONE NICK. Le 17/11/86 à 10:00 heures. Au 55 Maple Circle, Dollard des Ormeaux, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PACCIONE NICK, saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon 2 pcs. TV 26 pcs RCA, Vidéo cassette VHS JVC, machine à café Gaccia expresso. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025046-868. OLD ROSE PRINTING CO. INC, demanderesse, -vs- ATLAS SPONGING INC, défenderesse. Le 19 novembre 1986, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 372 rue Ste-Catherine ouest, suite 215 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 photocopieuses Xerox 660-11, 1 ordinateur Televidéo, clavier et mémoire & acc., 1 photocopieuse Sharp SF7100, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033370-862. JOAQUIN VON BASSENHEIM, p. demanderesse, — VS — RENE SUTER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 13:30 hres. Au: 215, St-Laurent #42, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENE SUTER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" et accs, 1 lecteur de cassette double et radio, 2 boîtes de son, 1 bibliothèque 3 sections en bois et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de St-François, COUR PROVINCIALE. No.: 450-02-000574-866. ASSURANCES DESRUISSEAUX, p. demanderesse, — VS — DIANE LAPOINTE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:30 hres. Au: 3504 Evelyn, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE LAPOINTE, saisis en ce'te cause, consistant en: 1 télécouleur console et accs, 1 petit téléviseur noir et blanc et accs, 1 divan en L brun et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-005036-860. LACASSE BONNIE, p. demanderesse, — VS — DONALD BROWN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 11:30 hres. Au: 5745, Décarie #9, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD BROWN, saisis en cette cause, consistant en: 1 perceuse B et D et accs, 1 horloge électrique, 1 téléviseur 12", 1 table tournante et accs, 1 Walkman et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-006604-856. RAYMONDE LASALLE, p. demanderesse, — VS — PERZOW JACQUELINE SOMMEREYNS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 13:00 hres. Au: 3940, Côte des Neiges #1364, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUELINE SOMMEREYNS PERZOW, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc et accs, 4 modules de rangement, 1 divan 2 places beige, 1 table de salle à diner et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Québec, COUR MUNICIAPLE. No.: A10-66-4065. VILLE DE QUÉBEC, p. demanderesse, — VS — DUMONT JEAN-YVES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 10:00 hres. Au: 106, Despins #4, Beloeil district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN YVES DUMONT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Horizon Plymouth de couleur bleu 2 tons, immatriculé DKN 397 et accs, 1 télécouleur 20" et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No.: 760-02-000196-860. LES ENTRE. D'ELEC. L. & L. INC., p. demanderesse, — VS — COALLIER SERGE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 11:00hres. Au: 56, Chevrefils, St-Remi district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE COALLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Oldsmobile Delta de couleur beige, immatriculé 4435962, 1981 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 540-27-000233-864. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — GILBERT YVES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembe 1986 à 10:00 hres. Au: 355, Boul. Robin #11, Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes et accs, 1 télécouleur 26" et accs, 1 combiné laveuse-sécheuse et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-32-000343-865. JACQUES THEOLIS, p. demanderesse, — VS — NORRIS RAYMOND, NORRIS MICHELINE, p. défendersse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 12:00hres. Au: 1086, Biencourt #3, Pont-Viau, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND NORRIS & MICHELINE NORRIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule demarque Pontiac Parisienne 1979 de couleur vert, immatriculé BEL 130 et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 853-82-7004, 857-70-4260. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — DELISLE JACQUES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 13:00 hres. Au: 3749A, Lafontaine, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DELISLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 motocyclette de marque Honda CB 400 T2 1978 2 cyl., immatriculé MBY 475 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHEQUE VISÉ. Renseignements: , huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010417-83-5. CIE D'ASS. COMMERCE & INDUS. CANADA, — VS — SCHWARTZ PLUMBING & HEATING LTD. Le 17/11/86 à 11:45 heures. Au 190 Chemin Bates, Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SCHWARTZ PLUMBING & HEATING LTD, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessein et acc., 1 ordinateur et acc., 1 système téléphonique et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-014224-818. THE BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse, -vs- BARRY A. COLEMAN, défendeur. Le 17 novembre 1986, à 11 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1255 rue Phillips Square, suite 911 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Royal, 4 filières en métal, 1 bureau 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025201-869. O.E. INC, demanderesse, -vs- LES RESTAURANTS STEAK QUI RIT INC, défenderesse. Le Le 18 novembre 1986, à 1 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 2120 rue Sherbrooke est, Ch. 508 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Mita & Acc., 1 bureau et fauteuil exécutif, 1 filière 4 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027753-867. 95890 CANADA INC. ET AL (AMERICAN EASTERN THREADS OF CANADA), demanderesse, -vs- CREATIONS JOMIK INC, défenderesse. Le 18 novembre 1986, à 2 heures à la place d'affaires de la demanderesse, au No 7478 rue Maurice-Duplessis, Rivière des Prairies en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 5 machines à coudres ass., 2 machine overlock ass., 1 boutonnière Juki & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028381-866. 100778 CANADA INC, demanderesse, -vs- TANGERINE FOODS INC, défenderesse. Le 19 novembre 1986, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no 4854 boul. des Sources en la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda, 1 balance Toledo, 1 hache viande, etc . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025047-866. QUÉBEC BUSINESS FORMS INC, demanderesse, -vs- ATLAS SPONGING INC, défenderesse. Le 19 novembre 1986, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 372 rue Ste-Catherine ouest, suite 215 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 photocopieuses Xerox 660-11, 1 ordinateur Televidéo, clavier et mémoire & acc., 1 photocopieuse Sharp SF7100, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-004209-860. HEWITT EQUIPEMENT LTEE, demanderesse, -vs- GILLES OSTIGUY ET ALS, défendeurs. Le 19 novembre 1986, à 12 heures au domicile des défendeurs au No 23 rue Ch. du Cordon, en la ville de St-Mathias en le district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Camaro 228, série: 124871N541677, Imm. au Qué. 142S522 & Acc., 1 T.V. RCA & Acc., 1 piano électrique, 3 Tracteurs ass. & Acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000934-859. LES PLACEMENTS S.P. LTEE, demanderesse, -vs- (ISAAC IMPORTS REG'D), défenderesse. Le 11 décembre 1986, à 1 heures au no 276 rue St-Jacques, Ch. 918 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: And in particular all of the shares owned by the Defendant n Importations Sirocco Inc. (the «Company»). Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. G.H. GORNITSKY, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018558-861. CHARLES LAJEUNESSE ASSURANCES LTEE, demandeur, -vs- CAFÉ LA VOLCANIQUE INC, défendeur. Le 18 novembre 1986, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 9701 rue Lille en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à café Expresso et acc., 1 caisse enregistreuse RC Allen 3000 et acc, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier, Grenier & Associés, huissiers, 10 est, Notre-Dame #410 Montréal H2Y 1B7, 397-9277. Montréal, le 3 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023751-865. FRANÇOIS FAURE, demandeur, -vs- TONY BOIARDI, défendeur. Le17 novembre 1986, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 557 rue Notre Dame de Fatima en la cité de Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA et acc., 1 vidéo cassette JVC et acc., et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier, Grenier & Associés huissiers, 10 est Notre-Dame #410 Montréal H2Y 1B7, 397-9047. Montréal, le 3 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001083-864. GÉNÉREUX CONSTRUCTION INC, demandeur, -vs- MICHEL NICOL, défendeur. Le 18 novembre 1986, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 700 rue Des Tilleuls #202 en l cité de St-Bruno district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro ondes SHarp Carusel Convection, 1 vidéo cassette Beta Sony Hi Fi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. LUC FAILLE, huissier, Grenier & AssociéS huissiers, 10 est Notre-Dame #410 Montréal H2Y 1B7, 397-9277. Montréal, le 3 novembre 1986.

QC, District de Montréal,. No: 500-32-002851-832. MOE APPEN -vs- JACQUES BARRETTE. Le 17-11-86 à 10:00 hres. Au 5790 Chambly #216 à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JACQUES BARRETTE, savoir: 1 stéréo receiver Sanswi, 2 lecteur cassette,meules et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 449618665. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — NGUYEN THI THANH VAN NGUYEN. Le 17/11/86 à 11:00 heures. Au 1825 Ste-Rose, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NGUYEN THI THANH VAN NGUYEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony, un vidéo cassette Sony Betonax. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 838449533. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — SARAGOSTI TOBIE. Le 17/11/86 à 6595 Cote St-Luc, app. 1104, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SARAGOSTI TOBIE , saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 1 bicycle CCM, 1 banc d'exercice Sears. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 160825685. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LEBLANC JACQUES. Le 18/11/86 à 10:30 hres. Au 650 Desjardins, Laprairie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBLANC JACQUES, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet Zenith, set de salon sofa et fauteuils ass. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 450568484. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — NARION RAYMOND. Le 18/11/86 à 11:00 hres. Au 1959 Montée Gagnon St-Louis, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NARION RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 446146971. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — NAULT PIERRE. Le 18/11/86 à 11:00 hres. Au 4263 Parthenais, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NAULT PIERRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon télécouleur Electrohome, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 860006884. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — RICHIGER HEINS. Le 18/11/86 à 12:00 hres. Au 285 Guerin, CP 1314, Ste-Catherine, Que., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHIGER HEINS, saisis en cette cause, consistant en: bibliothèque murale, sofa et fauteuil ass., table à café. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 854369051. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — VASS OTTO JOSEPH. Le 17/11/86 à 10:00 hres. Au 56 Highbridge Beaconsfield, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASS OTTO JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Caprice 1977 rouge, échelle d'aluminium 1', escabot aluminum 5', ensemble de chaises en fer forgé, moulin à gazon et souffleuse à neige, Toro, épandeur à engrais Honda Nighthawk 450, Yamaha YZ 250, coupe haie élec. B/D, ski. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 862283553. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — PROULX YVON. Le 18/11/86 à 10:00 hres. Au 70 Terrasse Pelletier, Lavaltrie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROULX YVON, saisis en cette cause, consistant en: articles ménager. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 452637463, 444139835. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LABRIE LUC. Le 17/11/86 à 10:00 hres. Au 144 Jean-Talon, St-Luc, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABRIE LUC, saisis en cette cause, consistant en: Chevrolet Chevette 1977, T.V. couleur cabinet Granada, vidéo cassette Quasar. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 156-37-4282, 860-20-1613, 860-20-1602. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DANIEL JOSEPH, p. défenderesse. Prenez avis que le 13 novembre 1986 à 12:30 hres. au: 3235, St-Antoine, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Volkswagon de couleur bleu, immatricule BAK654 1979 et accs, 1 table tournante et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CLAUDE FORGET, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 29 octobre 1986.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 450-35-5533, 852-79-2356 . VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ADELINA FRUTUOSO JOE VALENTE, p. défenderesse. Prenez avis que le 5 novembre 1986 à 14:00 hres. au: 7455 St-Girard, Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ADELINE FRUTUOSO, JOE VALENTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26", 1 radio portatif, 1 bibliothèque murale 3 sections beige, 1 set de salle à diner et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 22 octobre 1986.

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-009302-847. PAULINE BILODEAU, p. demanderesse, -vs- REINA ROGER MERCIER, p. défenderesse. Prenez avis que le 11 novembre 1986 à 10:00 hres. au: 1966 Henriette, Carignan, district de Montréal , seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Reina Roger Mercier, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Regent et accs, 1 automobile de marque Chevrolet Citation 1981 coleur bleu, immatriculé F6627368 et accs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, de l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 30 octobre 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-32-004262-863. ROBERT DENDINEL -vs- HEATHE GODDARD ET AL. Le 18-11-86 à 10:00 hres. Au 1265 Decarie #16 à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de HEATHE GODDARD ET AL, savoir: 2 guitares électrique, lot d'enseintes accoustiques, 1 micro et son pied, 1 radio portatif Telefunken, 1 amplificateur Penvey et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 862283542, 160840971, 862283564. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — PROULX EDMOND Y.. Le 18/11/86 à 10:00 hres. Au 70 Terrasse Pelletier, Lavaltrie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PROULX EDMOND Y., saisis en cette cause, consistant en: articles ménager. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 4ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 453624301, 433542115, 444439984. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — ROBERTSON ANDREW. Le 17/11/86 à 13:00 hres. Au 550 Landreville, Verdun, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERTSON ANDREW, saisis en cette cause, consistant en: T.V. 20 pcs couleur, ski de fond Rossignol, ski Kastle, bicyclette 10 vitesses, un sac de golf, 13 fers de golf. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 720-32-307-864. ANDRÉ MORIN, demandeur, -vs- RHÉAL CARPENTIER, défendeur. Le 19 novembre 1986, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3253 A, rue Chemin Oka en la cité Ste-Marthe, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur de vilbiss & accessoires, 1 set de torches Acétylène & cadran, 1 Jack à plancher, 1 coffre d'outils rouge snapon & outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 43 boul. Pie XII St-Eustache, Qc J7R 4X2, 472-4762. St-Eustache, le 31 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023413-862. CARREFOUR CHEVROLET OLDSMOBILE CAMION CHEVROLET INC, demanderesse, -vs- ISOLATION DYNAMIQUE INC, défenderesse. Le 17 novembre 1986, à 10:00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 200 rue Labelle à Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Buick LeSabre 1985 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024525-862 . 130924 CANADA INC, demanderesse, -vs- CHANTAL DAGENAIS (NETTOYEUR FREDERICK), défenderesse. Le 17 novembre 1986, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse (NETTOYEUR FREDERICK) au No 5132 rue Henri Bourassa est en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de Marque National #4340780126 (2) et acc., 1 blind stick 165-44, 1 machine Salin 44-11, 1 presse model F x 45 #92122 New Yorker. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, Bouchard & Associés, huissiers 407, boul. St-Laurent #702 Montréal, Québec H2Y 2Y5, 878-3142. Montréal, le 3 novembre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 765-12-002457-847. DOROTHEE LEVESQUE, demanderesse, -vs- ROSS POTTER, défendeur. Le 19 novembre 1986, à 10.00 heures au domicile du défendeur au No 105 rue de la Perrière en la cité de Boucherville district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto-Pontiac 1986 (Sunbird). Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE BERNIER, huissier, 679-3080, a/s Albert Pelletier. Montréal, le 4 novembre 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001118-868. JEAN YVES OUELLET INC, demanderesse, -vs- JEAN PIERRE LAVOIE, défenderesse. Le 17 novembre 1986, à 10 heures au domicile du défendeur au No 1420 rue CUré Barrette en la cité La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan modulaire 5 morceaux, 1 table de centre moderne, 1 lampe moderne, 1 ventilateur Super, ensemble de salle à diner 10 morceaux, 1 vaisselier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 30 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001130-863. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LANAUDIÈRE, demanderesse, -vs- RÉJEAN MULOIN, défenderesse. Le 17 novembre 1986, à 10 heures au no 759 Ruisseau des Antes à St-Rock district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 6 ventilateurs, 1 soigneur à gaz. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, 759-5556. Montréal, le 30 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019441-869. ULTRAMAR CANADA INC, demanderesse, -vs- EXCAVATION G. ALLARD INC, défenderesse. Le 18 novembre 1986, à 10 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1541 Grand Côteau en la cité L'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 charrue, 1 tracteur Autocar 1971, 1 fardier. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, le 30 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette, COUR MUNICIPALE. No: 39690. VILLE DE JOLIETTE, demanderesse, -vs- MICHEL LONGPRÉ, défendeur. Le 18 novembre 1986, à 11 heures au domicile du défendeur au No 31 rue Pelletier en la cité l'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Jimmy 1975 GMC 4 x 4, 1 système hydraulique et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Montréal, le 30 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-494-866. MARIO GUERRIERO, demandeur, -vs- EVDOSIN SLAVAN, défendeur. Le17 novembre 1986, à 11 heures au domicile du défendeur au No 47 rue Merton Crescent en la cité de Hampstead et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Spectra, 1 vidéo VHS Mitsubichi et meubles de ménage etc . Conditions: ARGENT COMPTANT. OU CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 novembre 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 855886463, 445072294, 445780882, 445071631. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LAVIGNE CHRISTIAN. Le 17/11/86 à 11:00 hres. Au 6111 Emile Nelligan, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE CHRISTIAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse Shop Vac avec acc., 1 machine à coudre Singer, 1 sac à golf bleu/rouge, 2 fer de golf signature et Nothing Lam 1 radio AM/FM portatif Panasonic, 1 laveuse Inglis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 150579855, 855647870, 157845321, 855647866. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — PLAZ DAMASO LUIS V.. Le 18/11/86 à 10:00 hres. Au 144 de Maisonneuve, app. 6, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLAZ DAMASO LUIS V., saisis en cette cause, consistant en: une mini laveuse et sécheuse Baycrest, télécouleur electro, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 117642114, 426691366, 428281346, 429696555, 433161746. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — ZEPHIR DUMAS. Le 18/11/86 à 10:00 hres. Au 1976 Montée Monette, Vimont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZEPHIR DUMAS, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032467-85-9. JACQUES LAPOINTE, — VS — REJEAN MEUNIER. Le 18/11/86 à 14:00 heures. Au 775 rue Du Rosaire, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de REJEAN MEUNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice, 1 radio AM/FM, 1 réfrigérateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District d'Arthabaska, COUR PROVINCIALE. No.: 415-02-000354-85-8. PETROLES CREVIER INC., — VS — ALTIA MAINTENANCE LTÉE. Le 18/11/86 à 10:00 heures. Au 2395 Arcand, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALTIA MAINTENANCE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système d'alarme, 1 système de télévision circuit fermé avec acc., 2 filières en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROCINCIALE., No.: 500-02-019845-86-1. CAISSE POPULAIRE ST-NOEL CHABANEL, — VS — BENOIT BEAUCHESNE. Le 18/11/86 à 11:00 heures. Au 310 rue Canada, App. 4, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT BEAUCHESNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Aspen vert. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 2-1034-86. VILLE DE SAINT-LAURENT, — VS — M.MIKE HÉTU. Le 18/11/86 à 10:30 heures. Au 830, Cardinal, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. MIKE HÉTU, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, sécheuse Maytag, acc., 1 vidéo Hitachi, acc., 1 téléviseur Hitachi et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211: Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 860885701. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LABBE BUTLER. Le 17/11/86 à 11:00 heures. Au 6590 Côte St-Luc, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABBE BUTLER, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA, 1 vidéo Hitachi, 1 fauteuil, 1 sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023352-86-2. ARCHITECTURAL PLASTICS LTD, — VS — IMPERCON CONSTRUCTION INC. Le 18/11/86 à 11:45 heures. Au 42 ouest Meunier, Laval des Rapides, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IMPERCON CONSTRUCTIN INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionette Chevrolet 1982 série 1GBGK26M3CF137525. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-32-000249-86-0. ANDRE JACQUES, — VS — 132469 CANADA INC.. Le 18/11/86 à 10:30 heures. Au 1776 Des Laurentides, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 132469 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur compacte, 1 fontaine à eau et acc. 1 machine à coudre, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-029704-86-8. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, — VS — NICOLA VALVANO. Le 18/11/86 à 13:00 heures. Au 6107 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLA VALVANO, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.v. Zenith, 1 réfrigérateur 2 portes, 1 caisse enregistreuse Sharpp, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No.: 27012259851. MARIE-PAULE LEVERT, — VS — WARREN SNAIR. Le 18/11/86 à 10:00 heures. Au 3405 rue Vendome, app. 12A, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WARREN SNAIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS de marque Toshiba, 1 télévision couleur de marque Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-000456-861. JOCELYNE GUENET, p. demanderesse, — VS — GILBERT YVES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 novembre 1986 à 10:00 hres. Au: 355, Boul. Robin #11, Laval des Rapides, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque Quasar et accs., 1 télécouleur 26" et accs, 1 combiné laveuse-sécheuse et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

Canada, Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000726-864. COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY, demanderesse, -vs- LISE LEPAGE, défenderesse. Le 18 novembre 1986 à 10:00 heures, au 44 Leriger #3 à St-Constant district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LISE LEPAGE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur marque RCA et acc., 1 système de son, marque Candle et acc., 2 boites de son 10" x 18" de marque Candle. Conditions: ARGENT COMPTANT. et/ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL LYNCH, huissier, 995, du Palais, suite 3 St-Hyacinthe, Qc. J2S 5C6, (514) 773-7338

QC District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 650-01-68. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — ARTHUR GOLD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 novembre 1986 à 13:30 hres. Au: 1160, St-Mathieu #1702, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTHUR GOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Panasonic et accs, 1 système de son et accs, 1 machine à écrire et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIERE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 03 novembre 1986.

QC, District de Montréal. No: 500-27-015314-851. MONIQUE DION -vs- JEAN RENÉ ARSENAULT. Le 17-11-86 à 13:00 hres. Au 279 Dante à Montréal dit district, seront vendus les biens et effets de JEAN RENÉ ARSENAULT, savoir: 1 auto Lada 1500S 1980, N/S 0380892 et acc, 1 TV couleur 20", 1 congélateur, meuble et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-010985-853. MOE OPPEN -vs- LUCKNER ZEPHRIN. Le 17-11-86 à 12:00 hres. Au 11347 Garon #16 à Montréal Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de LUCKNER ZEPHIRIN, savoir: 1 équalizer Telec, 1 système de son complet, 1 TV couleur Toshiba, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-025294-864. J. PASCAL INC. -vs- PROMOTIONS CITMARK (1986) INC. Le 18-11-86 à 14:00 hres. Au 5775 Victoria #228 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PROMOTIONS CITMARK (1986) INC., savoir: 1 dactylo IBM, 1 instincteur, 1 écran pour visionnier films, meubles et articless de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-000148-853. G.U.S. CANADA INC/DIVISION LÉGARÉ -vs- ROBERT MARCHAND ET AL. Le 17-11-86 à 11:00 hres. Au 6775, 21e Avenue #15 à Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de ROBERT MARCHAND ET AL, savoir: 1 TV couleur 26", meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: REJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Frontenac. No: 235-02-000150-860. B.C.I.C. -vs- ROBERT CARRIER. Le 17-11-86 à 13:00 hres. Au 193 Dupont à Ste-Geneviève, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de ROBERT CARRIER, savoir: 1 auto Pontiac, plaque 410 S 774, 1 congélateur Kelvinator, 1 four micro onde Toshiba, meuble et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: MARCEL RACETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-015266-864. B.C.I.C. -vs- JACQUES MARTIN. Le 18-11-86 à 10:00 hres.é Au 1107 Belleville #1, à St-Vincent de Paul, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de JACQUES MARTIN, savoir: 1 auto Chevrolet Nova 1977 N/S 1X69V7W181729 et acc, 1 TV couleur, 1 four micro onde, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 04/11/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 7016, 6045. VILLE DE ST-LAURENT, — VS — JASMIN ANNE MARIE. Le 18/11/86 à 11:00 hres. Au 3217 Noorduyn, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JASMIN ANNE MARIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur et un ameublement de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 861785433. VILLE DE MONTRÉAL, — VS — LABERGE GERARD. Le 17/11/86 à 10:00 heures. Au 2728 St-Charlees, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABERGE GERARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. 26 pcs couleur, un Mercury Lynx 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 3ième jour de novembre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

KONA VIDEO CORP. INC. compagnie constituée sous l'autorité de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, ayant son siège social et sa place d'affaires au 1182 Montcalm dans les Cité et District de Montréal, (H2L 3G7), Québec

Débitrice

AVIS est par les présentes donné que Kona Video Corp. Inc. a fait cession de ses biens le 22ième jour de octobre 1986, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ième jour de novembre 1986, à 10:30 de l'avant-midi au Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour ouest Québec. Chambre 07, Salle #1 ou #2 Montréal.

DATÉ DE MONTRÉAL, ce 22 octobre 1986.

Guy Loslier,
Syndic

Normandin Barrière + Cie affilié à Deloitte Haskins & Sells

Édifice de la Banque Royale du Canada,

1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les propositions présentées, même la plus basse.

Ministère du Tourisme

Demande de propositions
Recrutement de deux agences de publicité

Pour le 20 novembre 1986 avant 11 heures, heure locale

Le ministère du Tourisme est à la recherche de deux agences de publicité dont le mandat est de faire la promotion des destinations et des produits touristiques québécois auprès de clientèles hors Québec.

Les contrats attribués au terme de ce concours seront d'une durée d'un an et pourront être renouvelés jusqu'à concurrence de trois ans. Ils entreront en vigueur le 1er avril 1987.

Les conditions d'admissibilité à l'étape de presélection sont les suivantes:
— Avoir une place d'affaires au Québec;
— Avoir la capacité d'administrer un compte de plus de 2 000 000 $;
— Répondre à la définition d'agence de publicité «plein service», c'est-à-dire fournir les services suivants: administration publicitaire, création, média;
— Remplir le questionnaire de presélection.

Les propositions des firmes regroupées en société pour les fins de ce projet sont aussi recevables.

Le questionnaire ainsi que toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenus dans le cahier de charges disponible à compter de 15 heures, le 6 novembre 1986 à l'adresse suivante, du lundi au vendredi (jours ouvrables) entre 08h30 et 17h00:

Ministère du Tourisme
Direction du marketing
Tour de la Bourse
800, Place Victoria,
Bureau 260
Montréal H4Z 1C3

Toute proposition doit être retournée à la même adresse au plus tard le 20 novembre 1986 avant 11 heures, heure locale.

Notice

Il est à noter qu'au moment de l'adjudication, le Ministère se réserve le droit d'obliger les agences sélectionnées à renoncer aux contrats qu'elles détiennent et qui, de son avis, les placent dans une situation de conflit d'intérêts. Les agences de publicité sélectionnées devront aussi s'engager à ne pas se placer dans une situation deconflit d'intérêts pour la durée des contrats visés par le présent appel d'offres.

Toute autre information peut être obtenue auprès de Nicole McKenzie, au numéro (418) 643-7771.

Émis le 3 novembre 1986.

Québec

SPORTS

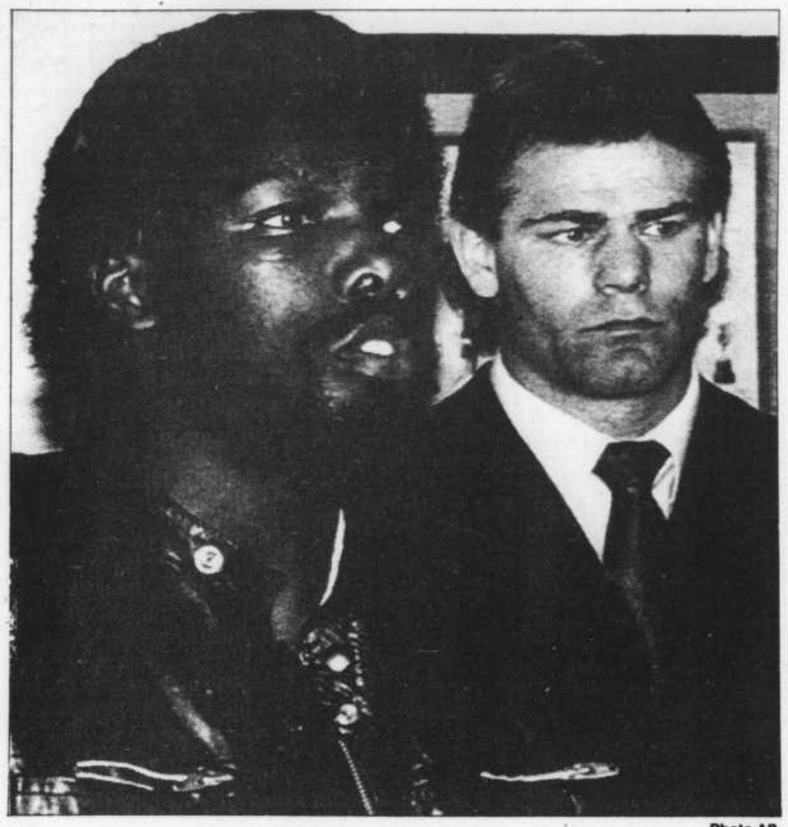

Photo AP

Le champion canadien des poids lourds, Willie de Wit (à droite) semble déçu en apprenant que son adversaire Cedric Parsons, blessé aux côtes, ne pourra l'affronter pour le titre, lundi prochain.

Au Canada

La boxe perd des plumes

(PC) — La boxe ne se porte pas très bien au Canada.

On n'entend presque plus parler des frères Hilton au Québec, du moins en tant que sportifs, et voilà qu'à l'Est et à l'Ouest, des situations loufoques se présentent.

Ce soir à Winnipeg, le poids moyen Danny Lalonde devait affronter Wilford Scypion, un ancien adversaire de Marvin Hagler.

Mais l'Américain, qui avait perdu cinq de ses huit derniers combats et n'avait pas boxé depuis un an, s'est désisté la semaine dernière.

À la place, Lalonde sera opposé à un étudiant d'école secondaire de 21 ans... Benito Fernandez (fiche de 23-3), qui en sera à son troisième combat en 22 jours. Mais il a l'habitude: sur le circuit des foires et carnavals, il se battait environ 20 fois par mois. Son gérant, Don White, s'est plaint qu'on ne lui a pas dit où était le gymnase ni fourni de moyen de locomotion. Il estime qu'on veut nuire à son poulain mais assure qu'il ne se laissera pas manipuler.

Pas plus tard que mardi, il manquait encore un poids lourd sur la carte et la Commission de boxe et de lutte du Manitoba menaçait d'annuler le « gala », qui ne risque pas d'attirer beaucoup de monde de toute façon.

À Halifax, pendant ce temps, on apprenait hier que Willie de Wit ne pourrait défendre son titre des poids lourds pour la première fois face... au cinquième aspirant, Cedric Parsons, lundi.

Ce dernier s'est blessé à la cage thoracique en livrant quelques rounds... à son frère.

On tentera de trouver un adversaire de dernière minute pour affronter de Wit pendant cinq rounds.

EN BREF...

■ *Revers de Philippe Leblanc à Tokyo*

TOKYO (AP) — Philippe Leblanc, de Saint-Bruno, a subi la défaite en trois sets, 6-2, 2-6 et 6-1 contre l'Américain Jim Courier, hier, lors de la première ronde de la Coupe mondiale de tennis qui réunit les meilleurs joueurs de moins de 16 ans. L'équipe masculine du Canada n'a pas remporté une seule victoire en trois matchs contre les joueurs américains tandis que les filles ont gagné un match sur trois contre les représentantes de la Suisse. En plus de Leblanc, Nicolas Giac, de Saint-Jérôme, a perdu en deux sets, 6-4 et 6-1, contre Michael Chang, de San Diego. La Torontoise Maureen Drake, la championne canadienne chez les moins de 16 ans, a remporté la seule victoire canadienne. Elle a vaincu la Suissesse Sandrine Jacquet en trois sets, 6-1, 2-6 et 6-1.

■ *Seaver et Gedman disponibles*

NEW YORK (AP) — Le lanceur Tom Seaver, auteur de 300 victoires en carrière, et son coéquipier des Red Sox de Boston, le receveur Rich Gedman, ont décidé hier de se prévaloir de leur statut de joueur autonome. Seaver et Gedman sont deux des cinq joueurs à avoir complété cette procédure hier. Les autres ont été les frappeurs désignés Cliff Johnson, des Blue Jays de Toronto, et Dave Kingman, des A's d'Oakland, ainsi que le vétéran joueur d'arrêt-court Rick Burleson, des Angels de la Californie. Le directeur général des Red Sox, Lou Gorman, a indiqué qu'il était encore intéressé aux services de Seaver, mais à un salaire réduit.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUÉBEC	14	6	4	4	58	44	16
MONTRÉAL	12	6	3	3	49	43	15
HARTFORD	10	4	3	3	35	41	11
BOSTON	12	5	6	1	40	42	11
BUFFALO	12	3	7	2	38	41	8
Section Lester Patrick							
PHILADELPHIE	12	8	2	0	52	24	20
PITTSBURGH	13	8	3	2	59	49	18
ISLANDERS NY	11	6	4	1	49	36	13
NEW JERSEY	12	6	6	0	45	53	12
WASHINGTON	13	5	7	1	47	58	11
RANGERS NY	11	2	5	4	41	49	8

Division Clarence Campbell

Section James Norris	pj	g	p	n	bp	bc	pts
TORONTO	11	6	2	3	36	31	15
ST.LOUIS	10	4	3	3	34	31	11
DETROIT	11	5	5	1	31	31	11
MINNESOTA	11	4	6	1	47	49	9
CHICAGO	13	3	8	2	42	70	8
Section Connie Smythe							
EDMONTON	13	8	4	1	62	44	17
WINNIPEG	12	6	5	1	47	45	13
CALGARY	12	5	7	0	42	50	10
LOS ANGELES	13	3	9	1	47	60	7
VANCOUVER	12	2	8	2	28	47	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
Laval 12, Verdun 8
Longueuil 6, Chicoutimi 3
Mardi
Granby 12, Drum'ville 4
Shawinigan 4, Hull 4
Chicoutimi 8, T-Rivières 1
Vendredi
Verdun à St-Jean
Laval à Chicoutimi
Shawinigan à Granby
Hull à Drum'ville
Longueuil à T-Rivières
Dimanche
Granby à Shawinigan
St-Jean à Chicoutimi
T-Rivières à Hull
Longueuil à Verdun
Lundi
Drum'ville à Laval

CLASSEMENT

Section Robert Lebel	pj	g	p	n	bp	bc	pts
LONGUEUIL	18	11	7	0	90	72	22
LAVAL	18	8	10	0	106	107	16
HULL	17	6	10	1	69	76	13
ST-JEAN	18	5	12	1	82	103	11
VERDUN	18	2	16	0	69	148	4
Section Frank Dilio							
GRANBY	20	16	4	0	128	81	32
DRUM'VILLE	19	12	7	0	103	103	24
SHAWINIGAN	19	10	7	2	108	94	22
CHICOUTIMI	18	10	7	1	96	88	21
T-RIVIÈRES	19	9	9	1	114	95	19

Ligue nationale

Mardi
Winnipeg 6, **Québec 3**
Phil'phie 7, New Jersey 1
Islanders 7, Washington 1
Vancouver 2, Pittsburgh 2
Hier
Boston à Buffalo
St. Louis à Toronto
Rangers à Detroit
Vancouver à Washington
Islanders à Hartford
Minnesota à Chicago
Calgary à Edmonton
Ce soir
Phil'phie à New Jersey
Toronto à Minnesota
Montréal à Los Angeles
Vendredi
Vancouver à Buffalo
St. Louis à Winnipeg
Edmonton à Calgary
Samedi
Rangers à Philadelphie
Detroit à Islanders
Boston à **Québec**
Chicago à Washington
Montréal à Edmonton
Vancouver à Toronto
Pittsburgh à Minnesota
Hartford à Los Angeles
Dimanche
Islanders à Buffalo
Montréal à Calgary
Rangers à **Québec**
New Jersey à Winnipeg
Pittsburgh à Detroit
St. Louis à Chicago
Mardi
Edmonton à Islanders
Washington à Minnesota
Vancouver à CalgaryWinnipeg à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	11	25	36
Lemieux, Pitt	17	14	31
Cicarelli, Min	16	8	24
Messier, Edm	5	15	20
Ruskowski, Pit	5	14	19
Muller, NJ	8	10	18
P.Stastny,Qué	**8**	**10**	**18**
Coffey, Edm	4	14	18
Kerr, Phi	10	7	17
Kurri, Edm	10	7	17
Verbeek, NJ	10	7	17
Poddubny, Ran.	5	12	17
Propp, Phi	5	12	17
Broten, NJ	4	13	17
MacLean, Win	9	7	16
Haw'chuk, Win	8	8	16

Mike Lalor retrouve son rôle de réserviste malgré lui

Ludwig de retour contre les Kings

BERNARD CYR

LOS ANGELES (PC) — Victime d'un surplus de défenseurs, Mike Lalor pourrait bien retrouver, ce soir, son rôle de réserviste, quand le Canadien de Montréal affrontera les Kings de Los Angeles.

Celui qui a remplacé Rick Green, pendant que ce dernier soignait une blessure à un oeil, a obtenu dimanche un sursis quand Craig Ludwig a été incapable de jouer en raison d'une blessure aux côtes.

Mais maintenant que Ludwig est rétabli, tout semble indiquer que Lalor sera de nouveau tenu à l'écart du jeu.

Pourtant, Jean Perron est le premier à admettre que la qualité du jeu de Lalor a progressé au cours des derniers matches.

Avant le match à Vancouver, Perron avait déclaré que ce n'était pas le temps de le sortir de la formation.

Mais ce soir à Los Angeles, il n'aura probablement pas le choix, parce que comme le souligne Lalor, Perron a huit défenseurs de la LNH mais seulement six qui peuvent endosser l'uniforme en même temps.

« J'ai joué dimanche à Vancouver parce que Craig était blessé. J'ai bien hâte de voir ce qui va arriver pour le match de demain. Ce sera difficile pour l'instructeur de faire un choix. Il a à sa disposition huit défenseurs et il utilisera les six qui, selon lui, peuvent le mieux aider l'équipe à remporter des matches », a commenté hier Lalor.

Le même Mike Lalor

On sait qu'avant que Green soit blessé, le Canadien avait soumis le nom de Lalor au ballotage avec droit de rappel.

L'exercice avait pour but de l'envoyer à Sherbrooke pour qu'il retrouve sa forme en jouant, puisqu'il venait de rater cinq matches de suite après avoir pris part à la rencontre inaugurale.

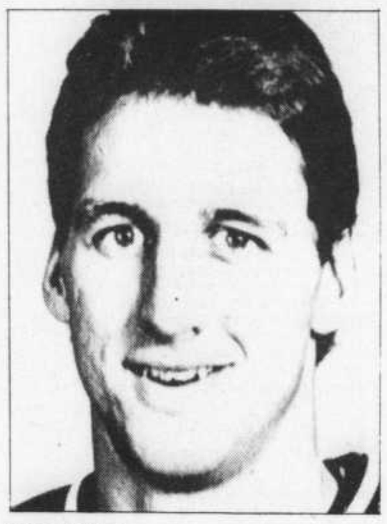

Mike Lalor

Mais compte tenu de sa performance des derniers matches, il semblait étonnant qu'on lui demande de faire un séjour à Sherbrooke. Ce qui ne veut pas dire, d'autre part, qu'il sera en uniforme à tous les matches.

« Je veux jouer le plus de matches possible, mais avec le Canadien, pas à Sherbrooke, a-t-il indiqué. J'espère que la direction n'a plus l'intention de m'y envoyer. Depuis que je suis revenu au jeu, contre Detroit, j'estime avoir fait des progrès ».

« Comme je me concentre surtout sur la défensive, on ne me remarque pas sur la glace, à moins que je commette des erreurs, a poursuivi Lalor. Dans l'ensemble, je ne crois pas jouer si différemment du Mike Lalor qui portait l'uniforme du Canadien lors des dernières séries ».

Pas un poste assuré

Lalor a contribué le printemps dernier à la victoire du Canadien en participant à 17 des 20 rencontres. Il n'a raté que les deux premières de la série contre Boston et la première de la finale de section, contre Hartford.

« La conquête de la coupe fait partie du passé. Cette année, tout le monde joue bien et ça complique les décisions de l'entraîneur, a souligné Lalor. Je suis loin de sentir que mon poste est assuré, mais il n'y a pas grand chose que je puisse faire à part continuer à travailler avec ardeur lors des exercices et des matches ».

Perron a été très vague hier quand il a été question de savoir si Lalor serait de la formation ce soir.

« Lalor joue bien. Les données sont différentes parce que nous aurons trois matches à disputer au cours des quatre prochains soirs. Ceux qui sont en santé joueront. Nous avons des gars prêts à remplacer ceux qui ont des petits bobos », a-t-il dit, après avoir indiqué que Ludwig semblait rétabli.

FZ251■ Rogatien Vachon n'a pas hésité à extérioriser ses sentiments quand il a vu Claude Lemieux manifester après avoir marqué un but lors de la séance d'entraînement du Canadien, hier matin. « C'est tu le fun quand tu gagnes », a lancé le directeur général des Kings de Los Angeles. Vachon a déjà fait partie d'organisations gagnantes, mais ses Kings mettent du temps à produire et il a sûrement déjà connu des moments plus heureux dans son travail. Les Kings se sont améliorés en attaque depuis l'an dernier, avec l'arrivée de joueurs comme Luc Robitaille et Jimmy Carson, mais ils continuent à perdre. Ils forment certes une meilleure équipe que ne le montre leur fiche de 3-9-1.

■ L'incident Carbonneau-Nilan a jeté un peu d'ombre sur le fait que depuis que le Canadien a perdu ses deux premiers matches de la saison, il n'a subi qu'un revers (contre Washington), lors des 10 suivants.

Devallano dans l'eau chaude ?

TORONTO (PC) — Le directeur-gérant des Red Wings de Detroit est un actionnaire des Maple Leafs de Toronto.

Et parce qu'il a réalisé un bon investissement, Jim Devallano pourrait se retrouver dans l'eau chaude.

Il y a une dizaine d'années, lorsqu'il était dépisteur pour les Islanders de New York, il avait acheté des parts de Maple Leafs Gardens Ltd au prix de $21 chacune. Or elles valent aujourd'hui $169, ayant augmenté de $28 au cours des deux derniers jours.

Devallano possède 5,100 parts, moins de un pour cent du total. Mais c'est une valeur de $861,900 qu'il détient dans une organisation rivale.

La question s'impose: y a-t-il conflit d'intérêts?

Le président de la Ligue nationale, John Ziegler, est au courant de l'affaire. « Vous êtes concerné seulement s'il y a conflit d'intérêts », a-t-il dit mardi.

Interrogé à savoir si la Ligue nationale avait des règles pour déterminer s'il y avait effectivement conflit d'intérêts, Ziegler a répondu que seule une enquête pourrait le permettre.

Quant à savoir s'il y avait enquête au sujet de Devallano, il a répondu: « Ce n'est pas quelque chose dont nous discutons publiquement, telle a toujours été ma politique ».

Devallano maintient que sa situation n'a rien d'irrégulière.

« Je n'ai pas l'intention de démissionner et pourquoi devrais-je vendre mes parts? Ce n'est pas de ma faute si elles augmentent constamment ».

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 21

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-146761-857

COUR SUPÉRIEURE

DONNA LEMAY
Requérante
-vs-
MARCEL LEMIEUX
Intimé

AVIS À: MARCEL LEMIEUX,
de lieux inconnus
PRENEZ AVIS qu'une requête pour JUGEMENT IRRÉVOCCABLE DE DIVORCE sera présentée pour adjudication devant la Cour Supérieure du district de Montréal, siégeant en division de pratique, le 9 décembre 1986, à 14:15 heures, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, en salle 2.17.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, 31 octobre 1986
Mes LAMARRE & ASSOCIÉS
500 boul. St-Jean-Baptiste
suite 202
Pointe-aux-Trembles, P.Q. H1B 3Z7
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

PRENEZ AVIS que la requérante-cessionnaire, Transport Boyer et Fils Ltée., sise au 180 St-Rémi, St-Rémi, comté de Napierville, province de Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin que soit maintenu en vigueur le permis 6-M-501782, suite à la transaction intervenue avec Denis Boyer, domicilié au 180 St-Rémi, à St-Rémi, cté de Napierville, province de Québec.
La requérante demande également que la Décision à intervenir devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue selon l'article 85 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Toute personne désirant s'opposer ou intervenir à la présente demande doit s'adresser à la Commission des Transports du Québec dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution de cet article.
1ère parution: 6 novembre 1986
2ème parution: 7 novembre 1986
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante.

RECTIFICATIF

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000318-864

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)

À: Madame Réjeanne CARON,
adresse inconnue
ORDONNANCE
LE TRIBUNAL vous ordonne de comparaître au Tribunal de la Jeunese du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 8 décembre 1986, et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Joseph Michel Danny BISBAU, née le 17 août, 1979, a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 15 octobre 1986
LUCILLE ROUILLER
Greffier-Adjint
BOUDREAU, ZONATO, PRIMEAU & ASSOCIÉS
Procureurs des requérants-conjoints.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009454-867

COUR SUPÉRIEURE

WOLVERINE CORPORATION,
Demanderesse
C.
FACILITY & PORT ENGINEERS CANADA INC.,
-et-
SOREL ELEVATORS LTD.,
Défenderesses
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE RICHELIEU
Mis-en-cause es qualité
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à FACILITY & PORT ENGINEERS CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de FACILITY & PORT ENGINEERS CANADA INC.
MONTRÉAL, 30 octobre 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 août 1986 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes présentes ou futures, payables à E.M.C. EUROPEAN MARBLE & CERAMIC (1985) INC./E.M.C. MARBRE ET CÉRAMIQUE EUROPEEN (1985) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27e jour de août 1986, sous le numéro 3763655.
Ce 14e jour d'octobre, 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.
7750 rue Bombardier & Colbert,
Anjou, Qué. H1J 2G3.

RECTIFICATIF

LA PRÉSENTE est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de MONTRÉAL sous le numéro 3781495 LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE a rétrocédé et transféré de nouveau à VILLE MARIE PERSONNEL INC. tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 8 septembre, 1986 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3769033.
Fait ce 21e jour d'octobre 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-031171-866

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GASTON HARDON
Partie demanderesse
c.
PIERRE ROY
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à PIERRE ROY de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: montréal
Date: 16 octobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

RECTIFICATIF

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009-437-862

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT: Protonotaire-Adjoint
FIDUCIE DU QUÉBEC
Partie demanderesse
c.
ALINE LIMOGES
Partie défenderesse
et
LUC DUBOIS
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ALINE LIMOGES et LUC DUBOIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie d'un avis 1040A Code Civil a été remise au greffe à l'intention de ALINE LIMOGES et LUC DUBOIS.
Lieu: Montréal
Date: 24 octobre 1986
RONALD CHASSE.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2415-6572 Québec Inc., 2312 avenue Guy, Plessisville, P.Q., s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT - De Lyster à tous points situés dans les municipalités régionales de comté de l'Amiante, Lotbinière, Érable et à St-Jacques de Parisville, Québec et Montréal, pour le transport de grains, sous-produits de grains, moulée et ingrédients servant à la fabrication de moulée ou à la nutrition animale, et articles de quincaillerie au moyen de camions de type «straight body» pour le compte de la Société Coopérative Agricole des Appalaches, et retour.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition ou intervenir dans les cinq jours qui suivent la deuxième publication du présent avis à la Commissiobn des transports du Québec, 585 boulevard Charest est, Québec, Qué..
Me Daniel Bureau
Vézina Pouliot & associés
Procureur de la demanderesse
1ère parution: 5 novembre 1986
2ème parution: 6 novembre 1986.

RECTIFICATIF

LA PRÉSENTE est pour aviser que, en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3781493 LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE a rétrocédé et transférer de nouveau à A.C.F. PERSONNEL INC. tout droit, titre, et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 2 octobre, 1981 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3215649.
Fait ce 21e jour d'octobre 1986
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST donné que: Mario Guerriero (MARIO'S LANDSCAPING REGISTRED) 3, Harrow, Hampstead, Qué., détenteur du permis M510369-001A, région 10 et Camille Paradis, 1873, Dumas, Vimont, Laval, détenteur du permis M500945-002A, région 10 demandent à la Commission des Transports du Québec, de transférer leur permis à: EXCAVATION MARIO LTÉE., 3, Harrow, Hampstead, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère, le 5 novembre 1986
2ème, le 6 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-031173-862

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GASTON HARDON
Partie demanderesse
c.
MARCEL ROBILLARD
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à MARCEL ROBILLARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partire défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 15 octobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-032480-860

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GASTON HARDON
Partie demanderesse
c.
GEORGES ÉMILE OUELLET
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à GEORGES ÉMILE OUELLET de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 16 octobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

AVIS vous est par les présentes donné que TRANSPORT EN VRAC R. NADEAU INC., 3710 Sabrevois, Montréal Nord (H1H 2W8) dont le seul actionnaire est M. Réjean Nadeau s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de camionnage en vrac numéro 3-M-511446-001A, Région.10, suite à un contrat de vente intervenu avec Les Entrepreneurs Bucaro Inc., 6267 Villebois, St-Léonard (H1S 2P7), conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du réglement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC-147 82).
Le demandeur-cessionnaire demande de plus, conformément à l'article 85 du réglement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC-147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé désirant s'opposer ou intervenir à cette demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 2e parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
CHARBONNEAU & PILOTE
Procureurs
1ère parution: 6 novembre 1986
2ème parution: 7 novembre 1986.

AVIS EST donné que: Normand Morin, 283, Grand Rang, La Présentation, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M509057-001A, région 06, à: Jean-Claude Benoit, 186, Amyot, St-Denis sur Richelieu, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère, le 5 novembre 1986
2ème, le 6 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

AVIS EST donné que: BRUNO COLLIN TRANSPORT INC.,1, rue Principale, St-Esprit, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M508301-001A, région 06, à: Gilles Collin, 52, Vézina, St-Esprit, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère, le 5 novembre 1986
2ème, le 6 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-156468-864

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT: Protonotaire-Adjoint
SHAHIDA KHAN
Partie demanderesse
c.
JAVED QADRI
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à JAVED QADRI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de JAVED QADRI.
Lieu: Montréal
Date: le 30 octobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-031169-860

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GASTON HARDON
Partie demanderesse
c.
HECTOR CARIGNAN ET
JACQUELINE CARIGNAN
Partie défenderesse
ASSIGANTION
ORDRE EST donné à HECTOR CARIGNAN ET JACQUELINE CARIGNAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 15 cotobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-034497-862

COUR PROVINCIALE

CLAUDE DALCOURT,
MANON SÉNÉCAL,
Parties demanderesses,
-vs-
MIROSLAW MEJER,
-et-
ZINAIDA IDLIN,
Parties défenderesses,
-et-
ME JEAN-GUY PLANTE,
-et-
RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause.
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à MIROSLAW MEJER et ZINAIDA IDLIN de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Des copies du bref d'assignation, déclaration et avis ont été remises au greffe à l'intention de MIROSLAW MEJER et ZINAIDA IDLIN.
MONTRÉAL, le 31 octobre 1986
MICHEL MARTIN
Protonotaire-Adjoint
PÉPIN, LÉTOURNEAU & ASSOCIÉS
500 place d'Armes no. 2200
MONTRÉAL, P.Q.
H2Y 3S3
Tél: 284-3553.

AVIS EST donné que: Louis Lacoste, 12, D'Amour, Longueuil, Qué., demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511667-001A, région 06, à: Sylvain Dumont, 2310, Bréboeuf, Longueuil, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: 1ère, le 5 novembre 1986
2ème, le 6 novembre 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-008053-868

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GILBERT PROVOST
Partie demanderesse
c.
KEVIN INGLIS
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST par les présentes donné à KEVIN INGLIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe à l'intention de KEVIN INGLIS.
Lieu: Montréal
Date: 4 novembre 1986
RONALD CHASSÉ, P.A.

PRENEZ AVIS que Les Entreprises Forestières Georges Chilvers Inc., R.R. 5, Lac Mégantic, G6B 2S3, qui détient le permis H-306519-001 que se lit comme suit:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - TERRITOIRE - FARDIER, de tout point à tout point dans le territoire formé des municipalités de comptés de: Audet, Lac Mégantic, Frontenac, Marston, Piopolis, St-Augustin de Woburn, Val Racine, Notre-Dame-des-Bois pour le transport de machinerie de type fardier, s'adressera à la Commission des transports afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - TERRITOIRE - FARDIER, de tout point à tout point dans un territoire délimité par les localités suivantes: Sherbrooke, Windsor, Victoriaville, Ste-Foy, Québec, Ste-Marie, St-Georges-de-Beauce, St-Théophile et les frontières Québec-États-Unis, pour le transport de machinerie forestières à l'aide de remorque de type fardier.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours suivant la 2ième parution de cet avis.
1ère parution: le 6 novembre 1986
2ème parution: le 7 novembre 1986.

PRENEZ AVIS qu'AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE., détenant le permis Q-000007, demanderesse-cédante, et Autocar Le Canadien Inc., demanderesse-cessionnaire, s'adresseront à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert des services suivants:
No.16 - De Drummondville à Trois-Rivières, et retour.
No.17 - De Drummondville à Trois-Rivières, et retour.
No.18 - De Drummondville à Trois-Rivières, et retour.
No.19 - De Drummondville à Asbestos et retour.
No.20 - De Drummondville à Richemond, et retour.
No.27 - De Sherbrooke à Trois-Rivières, et retour.
No.28 - De Sherbrooke à Trois-Rivières, et retour.
No.29 - De Sherbrooke à Trois-Rivières, et retour.
No.30 - De Drummondville à Sherbrooke, et retour.
No.31 - De Drummondville à Sherbrooke, et retour.
No.34 - De Windsor Mills à Sherbrooke, et retour.
No.35 - De Bromptonville à Sherbrooke, et retour.
No.36 - De Richmond à Sherbrooke, et retour.
Le tout, selon les horaires, parcours, tarifs en vigueur et selon les conditions et restrictions attachés à chaque permis.
Toute personne intéressée peut produire une opposition ou une intervention à la présente demande, en s'adressant à la C.T.Q., 585, boulevard Charest est, Québec, Qc, G1K 7W5, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis.
1ère publication: 6 novembre 1986
2ème publication: 7 novembre 1986
GUY POLIQUIN, Avocat
Procureur des demanderesses
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec (Québec)
G1K 3G9.

PRENEZ AVIS que RÉAL BOISVERT, de Melbourne, titulaire des permis M-307838 001, 002 et 003, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour transférer ses permis en faveur de la compagnie, TRANSPORT RÉAL BOISVERT INC., laquelle compagnie il contrôle à 100%. Demande est faite à la Commission des Transports du Québec de maintenir lesdits permis. Toute personne peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505, Sherbrooke, est, Montréal, PQ, H2L 1K2.
LOUIS LAVOIE, Avocat (Longueuil)
1e parution: 6 novembre 1986
2e parution: 7 novembre 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-031159-861

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GASTON HARDON
Partie demanderesse
c.
ROGER VAILLANCOURT
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ROGER VAILLANCOURT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref et déclaration a été remise au greffe de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 16 octobre 1986
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009577-865

COUR SUPÉRIEURE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE,
à
DANIEL AUGER
PAR ORDRE DE LA COUR:
AVIS EST donné à DANIEL AUGER, d'adresse inconnue, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé à la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal.
Ledit avis de soixante jours concerne un emplacement.
DÉSIGNATION
Un immeuble ayant front sur un chemin privé chemin Ste-Marguerite dans la Municipalité de Ste-Marguerite du Lac Masson, comprenant un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot QUARANTE-DEUX (Ptie 42) du Huitième rang du Canton Wexford au cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Marguerite, division d'enregistrement de Terrebonne, borné en front au nord-est par une autre partie du même lot étant un chemin privé, en arrière, au sud-ouest par le lot 41 et de chaque côté au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties du même lot appartenant à Gérard Riopel ou représentants.
Mesurant en avant dans sa ligne nord-est deux cent vingt-six pieds (226') de largeur d'après le titre d'acquisition du Débiteur et deux cent quarante-neuf pieds (249') d'après l'arpentage préparé par Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, le 17 mars 1978, et deux cent trente-cinq pieds (235') de largeur en arrière d'après ses titres et deux cent quarante-trois pieds et deux dixièmes de pied (243.2') d'après ledit arpentage, par des profondeurs de cent quarante pieds (140') dans sa ligne sud-est et de cent cinquante-six pieds (156') dans sa ligne nord-ouest, et ayant une superficie totale de trente-cinq mille neuf cents pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins, le tout tel qu'il appert au plan ci-dessus relaté portant le numéro 14620 des dossiers dudit arpenteur.
Une maison mobile de type Richelieu Réjean/78 série 644 y est installée à perpétuelle demeure.
Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve que ce soit et spécialement avec droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion la Banque Canadienne Impériale de Commerce, deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 30 octobre 1986
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Mes NEAULT & ROUMELIOTS, notaires
666 ouest, rue Sherbrooke
MONTRÉAL, QC
H3A 1E7
(514) 845-8281.

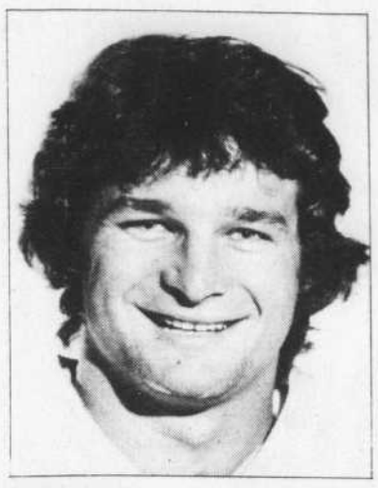

Dale Hunter

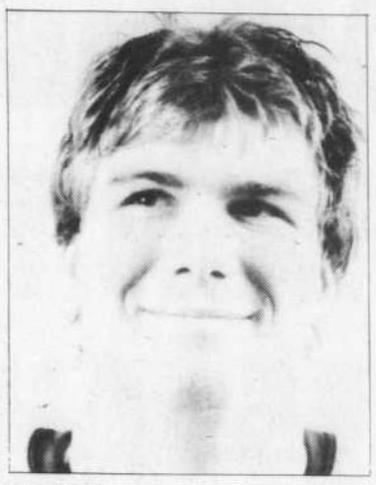

Paul Gillis

Chez les Nordiques

Hunter et Gillis élus joueurs par excellence pour le mois d'octobre

ANDRÉ BELLEMARE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI (PC) — Paul Gillis et Dale Hunter ont été honorés hier soir par quelques centaines de partisans à Saint-Jean-Port-Joli, une centaine de kilomètres de Québec.

Ils ont été choisis les joueurs par excellence du premier mois du calendrier, le premier en défensive et le second en offensive, selon la nouvelle formule adoptée cette année.

Dans les deux cas, la lutte a été serrée à l'issue du scrutin mené auprès de 15 journalistes affectés à la couverture de l'équipe.

Hunter connaît son meilleur début de saison en carrière et ses trois buts et 12 mentions d'assistance et son jeu constant lui ont valu neuf votes de première place et six de seconde, totalisant 39 points sur une possibilité de 45.

Brent Ashton suit de près avec 35 points, lui qui a inscrit neuf buts le mois dernier.

Le capitaine Peter Stastny a récolté 20 points. Il a présenté une fiche de sept buts et neuf aides.

Ces trois-là ont dirigé l'attaque des Nordiques qui ont gagné six matches, perdu trois et annulé à deux reprises.

Les journalistes ont voulu reconnaître désormais le travail précieux mais souvent obscur des joueurs à caractère défensif.

Paul Gillis

Le premier à mériter cet honneur a été Paul Gillis qui forme la ligne d'attaque chargée de contrer les meilleurs trios adverses en compagnie de Mike Eagles et Alain Côté.

Il a amassé 32 points, devançant de peu les arrières Normand Rochefort (28 points) et Randy Moller (26 points).

« Il ne m'est jamais passé par l'esprit que je pourrais mériter cet honneur », a-t-il commenté hier matin avant d'aller s'expliquer devant les autorités de la Ligue nationale à Montréal, pour son geste à l'endroit de Dean Evason, des Whalers d'Hartford, qu'il a égratigné au visage.

« Mais la formule est excellente puisqu'elle permet d'apprécier enfin la valeur de nos efforts. Mes coéquipiers Côté et Eagles auraient pu tout aussi bien remporter la palme parce qu'ils ont travaillé aussi fort que moi ».

« Je ne pense pas cependant que cette récompense me motive davantage au jeu; je travaille toujours de la même façon pour aider le club, pour les amateurs et mes coéquipiers », a ajouté Gillis qui a raflé un tel titre pour la première fois de sa carrière.

Quant à Hunter, il a confié qu'il avait connu un excellent camp d'entraînement et que les choses continuent de bien aller pour lui.

« Il n'a sûrement pas été facile de déterminer le joueur par excellence parce que d'autres auraient mérité cet honneur autant que moi. Je suis fier d'avoir été élu, mais le plus important demeure le triomphe de l'équipe et je continuerai de tout mettre en oeuvre afin de retrouver le chemin de la victoire », a dit encore le joueur de centre.

À Stockholm

Wilander et Leconte se qualifient

STOCKHOLM (AFP) — Le Suédois Mats Wilander, tête de série numéro 2, qui effectuait sa rentrée après une pause de deux mois, le Français Henri Leconte (no 3) et l'Espagnol Sergio Casal, se sont qualifiés hier pour le troisième tour de l'Open de Stockholm de tennis, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de $435,000.

Après avoir facilement remporté le premier set face à l'Américain Mike Depalmer, 130e joueur mondial, Mats Wilander, mené 5-2 au tie-break de la deuxième manche, a aligné cinq points victorieux pour l'emporter finalement en deux sets, 6-4, 7-6 (7-5). Il rencontrera au prochain tour son compatriote Jan Gunnarsson.

De son côté, le Français Henri Leconte s'est aisément qualifié en éliminant le Suédois Thomas Hoegstedt en deux sets, 6-3, 7-5, et sera opposé au prochain tour à l'Espagnol Sergio Casal, victorieux de l'Américain Jonathan Canter (7-5, 6-2).

L'Américain Scott Davis a créé la surprise de la troisième journée en éliminant la révélation 86 du tennis suédois, Mikael Pernfors, tête de série numéro 4, sur le score de 7-6, 6-4. Davis rencontrera le Français Guy Forget au 3e tour.

Blessés, Peter Stastny et Michel Goulet manqueraient le match contre les Bruins

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Michel Goulet a visité le médecin hier matin. Il n'est pas encore rétabli d'une fracture à un doigt subie le 13 octobre à Vancouver par suite d'un coup de bâton de Brad Maxwell.

Peter Stastny, lui, consultera le médecin aujourd'hui pour se soumettre à un examen du genou droit encore endolori.

L'entraîneur Michel Bergeron s'est inquiété de l'état de santé de ses deux joueurs étoiles après la défaite de 6-3 aux mains des Jets mardi au Colisée.

Il avait ordonné aux deux attaquants de voir le médecin pour en savoir plus long sur leur malaise.

Bergeron avait indiqué qu'il se pourrait bien que Goulet et le capitaine de l'équipe n'endossent pas l'uniforme samedi contre les Bruins.

Hier, ni Goulet ni Peter ne pouvaient affirmer encore s'ils devraient ou non s'absenter en fin de semaine.

« Je n'éprouve pas de problèmes avec le tir frappé, mais il m'apparaît plus difficile de diriger un tir du poignet, a expliqué Goulet. Mais je ne veux pas me servir de cette blessure pour excuser mon rendement. Il faut admettre que les gardiens adverses se sont souvent surpassés à mes dépens », a ajouté l'ailier gauche qui a quand même inscrit six buts en neuf rencontres.

Avec une main en parfait état, peut-être en aurait-il marqué quelques autres. En tout cas, Goulet a raté plusieurs occasions de trouver le fond du filet.

Peter Stastny

L'autre éclopé, Peter Stastny, ne veut pas pas plus s'aventurer à prédire l'avenir.

Il a expliqué que son genou n'est pas guéri à 100 %.

Le Slovaque s'était tordu le genou en fonçant entre deux défenseurs lors d'un match contre Washington le 21 octobre. Il n'avait pas cessé de patiner par la suite.

« C'est certain que le fait de jouer en dépit d'une blessure retarde la guérison, a-t-il confié. Si je demeurais inactif pendant quelque temps, le malaise disparaîtrait plus vite, mais ce n'est pas à moi de décider ».

« Présentement, je me sens assez bien pour jouer du bon hockey, mais le dernier mot appartient à l'entraîneur. S'il juge qu'il vaut mieux manquer quelques parties et permettre un rétablissement complet, je me plierai à la décision », a ajouté le capitaine des Nordiques qui déteste se tenir hors de l'action.

Bergeron a cru remarquer lors du dernier match que ses deux as marqueurs n'affichaient pas la même tenue, surtout en attaque massive.

Il avait soupçonné quelque chose.

« Mais Goulet et Stastny sont deux fiers compétiteurs et ils ne veulent pas manquer de parties même s'ils ne présentent pas une condition physique parfaite », affirme l'entraîneur.

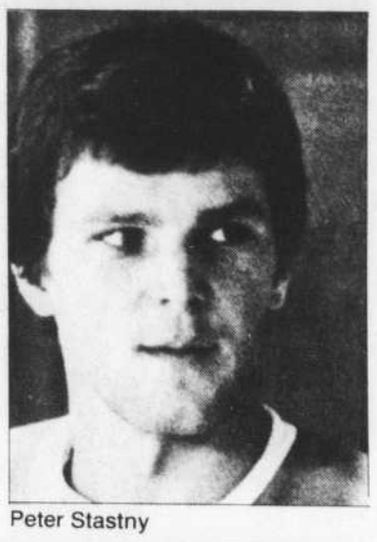

Peter Stastny

Ce dernier serait prêt à se priver des précieux services des deux leaders pour les voir revenir plus forts que jamais.

Gillis inquiet

Paul Gillis aurait dû se réjouir hier matin après avoir été proclamé le joueur défensif par excellence du mois d'octobre.

Il avait cependant l'esprit ailleurs, inquiété par ce qui l'attendait à Montréal quelques heures plus tard.

Hier matin, au centre de conditionnement physique des Nordiques, il paraissait tracassé.

« Je n'ai pas tellement le coeur à la fête, a-t-il confié avant de prendre l'avion à destination de la Métropole. Je ne sais vraiment pas ce qui m'attend ».

Gillis devait comparaître en début d'après-midi devant le vice-président de la LNH, Brian O'Neill, pour expliquer son geste envers Dean Evason, des Whalers.

Le joueur de centre a griffé son opposant au visage lors du match de dimanche dernier au Colisée.

Selon le règlement 49 de la ligue, un joueur qui tente de blesser intentionnellement un adversaire est puni d'une suspension automatique d'un match. Et les autorités de la ligue peuvent alourdir la peine, selon les circonstances.

C'est cet aspect de l'article du règlement qui rendait Gillis soucieux avant son départ pour Montréal.

Il a été expulsé du match en première période, dimanche, et il a raté la rencontre de mardi dernier.

Une des facteurs qui pourraient jouer en faveur du joueur des Nordiques est le fait que c'est Evason qui a été jugé l'instigateur de l'altercation. Il s'agit également d'une première offense du genre pour lui.

« Tout ce que j'espère c'est de pouvoir reprendre mon poste samedi », a-t-il dit avant de partir.

VOUS PENSEZ AVOIR TOUT VU?
LES NISSAN 1987 VONT CHANGER VOTRE POINT DE VUE.

NISSAN PULSAR NX SE

NISSAN SENTRA 1987

NISSAN MAXIMA 1987

LA NOUVELLE NISSAN MICRA 1987 À 5 PORTES

NISSAN STANZA 1987

NISSAN 200SX 1987

NISSAN HUSTLER 1987

NISSAN MULTI 1987

LE NOUVEAU NISSAN PATHFINDER 1987

LES 87 SONT LÀ! En 1987, Nissan va changer votre point de vue sur les performances dans une voiture. Prenez la Pulsar, entièrement refaite pour 1987. Même avec toutes ses caractéristiques standard, la Pulsar offre des performances du tonnerre à un prix bien tranquille. "Performances!" Voilà un mot qui convient bien à la 200SX Turbo 1987. Un seul regard pourrait vous faire succomber à son SX-Appeal.

Vous aimez le plaisir? La Micra vous en donne encore plus en 1987...à un prix toujours aussi alléchant. Et, soit dit en passant, Nissan vend encore le King Cab le moins cher au Canada.

Si vous voulez combiner l'utilité et le luxe, montez dans un Pathfinder, le véhicule sport utilitaire le plus nouveau du Canada. Vous avez besoin d'espace? Alors examinez bien la Multi 1987. C'est une voiture pour la famille qui ne tient pas à se serrer les coudes. La Maxima, elle, a l'espace, le luxe et les performances. Quand on vous voit partir dans une Maxima, on sait que vous êtes déjà arrivé.

Vous aimez les options? La Stanza 1987 en offre à profusion, mais la plupart sont standard. Et si vous ne vous voyez pas dans une voiture pour la famille, la Sentra 1987 va changer votre point de vue. À un prix raisonnable.

Les Nissan 1987 sont là et elles vont changer votre point de vue sur à peu près n'importe quoi qui bouge sur 4 roues. Passez chez le concessionnaire Nissan maintenant.

MAINTENANT C'EST NISSAN

Certains des équipements représentés ou décrits sont en option moyennant supplément.

NISSAN

LES PROS NISSAN

BROSSARD NISSAN INC.
9005, boul. Taschereau
BROSSARD 445-9811

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
LAVAL 668-1650

STE-EUSTACHE NISSAN LTÉE
801, boulevard Sauvé
STE-EUSTACHE 472-8666

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
10511, avenue Bellevois
MONTRÉAL-NORD 321-8600

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway
VILLE LASALLE 366-8931

ALEXANDER NISSAN
4100, Chemin Gascon
ST-LOUIS DE TERREBONNE
477-1444

ST-LÉONARD NISSAN INC.
7770 Colbert
ST-LÉONARD 374-4421

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
645-4546

CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
MONTRÉAL 739-3175
2085 ouest, rue St-Catherine
(CENTRE-VILLE) MONTREAL
932-6677

FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE
345, boul. Brunswick
POINTE-CLAIRE 697-9141

BAILLARGEON NISSAN
760 est, rue St-Charles
LONGUEUIL 677-8953

LABELLE NISSAN
818 Labelle Boulevard
BLAINVILLE 430-4120

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque
St-Francois, LAVAL
665-7450

SNYDER NISSAN LTÉE
2125, rue Notre-Dame
LACHINE 634-7211

MERCIER NISSAN INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
VILLE MERCIER 691-9541

MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
REPENTIGNY 585-5824

BELLEMARE NISSAN LTÉE
10305, avenue Papineau
MONTRÉAL 382-2780

BRUCY AUTO INC.
900, boul. Harwood
VAUDREUIL 455-1434

SPORTS

Photo AP

Hal Lanier

Ligue nationale

Hal Lanier proclamé gérant de l'année

NEW YORK (AP) — Hal Lanier, qui a mené les Astros de Houston au championnat de la section Ouest à sa première saison à la barre d'une équipe des ligues majeures, a été proclamé, hier, le gérant de l'année dans la Ligue nationale par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Il est le premier gérant recrue à mériter le titre.

Lanier a obtenu 19 votes de première place sur une possibilité de 24. Davey Johnson, des Mets de New York, qui a terminé deuxième au scrutin, a récolté trois votes de première place tandis que Roger Craig, des Giants de San Francisco, a reçu les deux autres votes de première place.

Au scrutin, Lanier a totalisé 108 points, 46 points de plus que Johnson, 62, et et 66 points de plus que Craig, 42. John Felske, des Phillies de Philadelphie, a obtenu trois points tandis que Jim Leyland, des Pirates de Pittsburgh, a récolté un point. Johnson avait pris la quatrième place au scrutin, l'an dernier. Il avait terminé deuxième, en 1984.

Un vote de première place valait cinq points contre trois points pour un vote de deuxième place et un point pour un vote de troisième place. Deux journalistes avaient droit de vote dans chaque ville de la Ligue nationale.

Lanier, un ancien joueur de champ intérieur, a agi comme instructeur des Cards de St. Louis pendant cinq ans avant d'accepter la gérance des Astros de Houston. En 1985, les Astros avaient pris la troisième place dans l'Ouest. Ils avaient terminé à 12 parties des Dodgers de Los Angeles en terminant avec une fiche de 83-79 alors que cette année ils ont présenté un dossier de 99-66 pour terminer avec une avance de 10 parties sur les Reds de Cincinnati.

Sous Lanier, les Astros ont manifesté beaucoup d'agressivité sur les sentiers tandis que le gérant a choisi de construire autour des lanceurs le noyau de l'équipe. Ils ont livré six matchs serrés aux Mets de New York avant de s'incliner lors de la finale de championnat de la Ligue nationale. Ils menaient 3-0 au début de la neuvième manche du sixième match qu'ils ont perdu en 16 manches.

Lanier a également été proclamé le gérant par excellence par Associated Press.

Becker, le sportif le plus aimé de tous les temps, en Allemagne

PARIS (AFP) — Le joueur de tennis Boris Becker est le sportif allemand le plus aimé de tous les temps, selon une enquête de l'Institut de sondage Sample réalisé pour le compte du magazine *Bunte*, de Munich. Pas moins de 618 des 2,000 personnes interrogées, soit 31 %, ont ainsi accordé leur préférence au double champion de Wimbledon devant l'ancien champion du monde de boxe, catégorie poids lourd, Max Schmeling avec seulement 175 voix (9 %) et l'ancien capitaine de l'équipe de football de RFA Franz Beckenbauer (170). Le champion du monde de natation Michal Gross n'est arrivé que quatrième et le joueur de golf Bernhard Langer, vainqueur du Masters en 1985, seulement 12e.

D'autre part, les succès de Boris Becker (numéro 2 à l'ATP), mais aussi ceux de sa compatriote Steffi Graff (17 ans, troisième joueuse mondiale), ont continué à provoquer en 1986 un véritable boom du tennis en RFA.

Selon la Fédération ouest-allemande de tennis, 71,572 nouveaux licenciés, dont 20,OOO jeunes, ont été enregistrés cette année, soit 4.29 % de plus qu'en 1985. Avec 1,7 million de licenciés, le tennis reste cependant seulement le troisième sport le plus pratiqué en RFA.

VENDREDI LE 7 NOVEMBRE VOUS AUREZ EN MAIN TOUS LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AFIN DE PLANIFIER VOS INVESTISSEMENTS PERSONNELS EN 1987.

La concision et l'exactitude sont des qualités importantes à tout conseil en investissement. La **crédibilité,** elle, est essentielle. C'est pourquoi nous avons consacré notre prochain numéro du **MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE** à cette question.

REER, REA, FERR, FISCALITÉ, EMPRUNT, MARCHÉ BOURSIER, IMMOBILIER, FOND DE PLACEMENT ET CLUB D'INVESTISSEMENT, TOUT Y EST.

Nous avons fait le point pour vous sur l'ensemble du monde de l'investissement personnel.

Sans oublier nos chroniques régulières: entrevue du mois avec Rodrigue Tremblay, l'Import-export, la Bourse et le français du monde des affaires. Le **MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE**, un magazine d'affaires complet.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

Inclus gratuitement dans l'édition du **DEVOIR** de demain. Non disponible en kiosque.